

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — *QUIS UT DEUS ?* — POËME DÉVOTIF. — DU MONT SAINT-MICHEL AU MONT DES OLIVIERS. — M. L'ABBÉ LAPORTE-LEVATOU (Suite). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

QUIS UT DEUS ?

Quis ut Deus? C'est la parole éternelle du Verbe. De toute éternité, le Fils, l'intelligence du Père. Dieu qui se connaît, dit: Il n'y a d'infini, d'incréé que Celui sans lequel rien ne subsiste. O mon Père, qui es-tu comme vous, bon, majestueux, un, varié, riche en conception, scrutateur, aimant, ferme dans sa volonté, miséricordieux, plein de charmes, type de tous les êtres, de ceux qui ont la beauté de la force, de ceux qui ont la grâce de la faiblesse tendre? Qui est comme vous, magnanime, beliqueux, pacifique, savant, éloquent, poète, maître dans tous les arts? Qui comme vous est ancien sans affaïssement, et jeune sans bornes en son être? Qui est brillant, immense, modeste, caché, comme vous, pré-ent et invisible en tout: dans l'onde qui murmure ou mugit, dans l'herbe qui penche et s'agite, dans le feu qui vivifie, purifie et dévore, dans les astres éclatants? O Père, tout ce qu'il y a de

vous dans les êtres que nous avons créés n'est rien, comparé aux associations différentes de merveilles et de vertus qui sont en vous et aux œuvres toutes nouvelles qui peuvent jaillir de votre pensée, de votre volonté qui sont ma pensée, ma volonté !

O Père, de toute éternité je suis de vous, engendré et non créé; vous m'engendrez de toute éternité par un acte qui ne connaît ni commencement ni fin, ni succession; vous me connaissez infiniment et je vous connais de même; vous m'aimez et je vous aime de telle sorte que nous ne sommes pas unis mais un. Rien n'égale votre amour qui est le mien pour vous. Cet amour il est substantiel, il est notre vie et il dit avec moi ce que je dis d'après vous; Qui est comme Dieu ?

Quis ut Deus? C'est la parole de Michel. Il l'entend dans l'harmonie de la Divinité, il la voit. Elle est l'expression de ses contemplations incessantes. Il la dit avec une intelligence, un amour, une énergie que les hommes ne soupçonnent point et n'auront jamais. O le cœur brûlant d'un archange! Quelle voix, quelle âme dans ses chants, quelles ardeurs, quelle absorption en la vue et l'embrassement de ce que la nature angélique peut saisir de la Divinité! La considérer, se foudre en elle autant qu'il est possible, c'est la suprême force de Michel. Il est guerrier sans doute, il est le prince de la milice céleste, mais cette puissance contre Satan est faite de sa vie d'union à Dieu. Il est un contemplatif, il en a la sérénité! Ainsi était-il représenté, d'après ce que l'on assure, dans les images les plus anciennes. C'est en regardant Dieu qu'il terrasse Lucifer. En l'église Saint-Gervais d'Avranches, on le voit triompher de celui-ci sans effort, dans l'immobilité fière de ses membres magnifiques, la figure calme, éclairée et belle par le rayonnement de la splendeur mystérieuse dont il se pénètre.

Quis ut Deus? Parole de toute la cour des cieux. Une créature terrestre la prononce au-dessus même de Michel.

C'est la Vierge Marie, la Mère de Dieu, reine des Anges. Quels concerts! En des formes ou des accords d'une multiplicité d'origine et d'une variété indéfinie et supérieure à toutes les voix et à toutes les lyres par lesquelles chantent les humains, les habitants du ciel disent: Qui est comme Dieu! Ils le répètent toujours et ne se répètent jamais.

Quis ut Deus? La terre et les hommes, les éléments et les animaux, librement ou par impulsion irrésistible, tiennent aussi ce langage. C'est celui de l'homme vertueux, qu'il soit savant et alors il proclame avec plus d'ampleur la grandeur incomparable de Dieu, ou qu'il soit ignorant et alors il manifeste la sublimité de l'élévation native de toute creature humaine. Mais c'est aussi le langage de l'impie: par son acharnement il révèle un être qui le gêne, une noblesse qui l'humilie, un pouvoir, des commandements et de la persistance desquels il ne parvient pas à se débarrasser. De même Satan le dit par sa colère stupide: Qui est comme Dieu? Son *Non serviam* obstiné, vil et malfaisant, est encore un *Quis ut Deus?* Il proclame son maître en même temps qu'il le nie.

De diverses manières aussi certains hommes nient ce Dieu. D'autres, moins audacieux, nient sa supériorité: Il y a, essaient-ils de déclarer, égal à Dieu. Ce sont tous ceux qui en politique égalent César à Dieu, l'erreur à la vérité, le mal au bien. C'est le catholicisme libéral.

Mais, qui est comme Dieu? répondait Pie IX quand il avertissait les Français que cette erreur était bien plutôt que le communisme¹ celle qui l'effrayait pour notre pays et lorsqu'il publiait le Syllabus, la moderne « colonne de l'univers » suivant ses propres expressions².

Dans cette réunion de propositions condamnées, les soixante-dix-septième à quatre-vingtième sont les suivantes:

1. *Annales ecclésiastiques* de Dom CHAMARD, 1869-1873, pages 543-547.
2. *Annales ecclésiastiques* de CHANTREL, 1867 à 1868, page 78.

les : « A notre époque il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes.

« Aussi c'est avec raison que, dans quelques pays catholiques, la loi a pourvu à ce que les étrangers qui s'y rendent y jouissent de l'exercice public de leurs cultes particuliers.

« Il est faux que la liberté civile de tous les cultes et que le plein pouvoir laissé à tous de manifester ouvertement et publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions jettent plus facilement les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit, et propagent la peste de l'indifférentisme.

« Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. »

Le libéralisme, Pie IX, dans l'encyclique *Quanta cura*, rappelait que Grégoire XVI le qualifiait de *délire* et lui-même le reconnaît une liberté de perdition.

Qui est comme Dieu ? continua Léon XIII lorsqu'en 1901 il écrivit, dans une lettre à l'archevêque de Westminster et aux autres évêques de la même province : « On ne connaît que trop ce fléau qui tantôt sévit, tantôt est menaçant et qui a pour origine les opinions complètement erronées dont l'ensemble est ordinairement désigné sous le nom de catholicisme libéral. Le même pape avait écrit dès le commencement de son pontificat, dans l'encyclique *Arcanum* sur le mariage :

« Personne ne doute que le fondateur de l'Église, Jésus-Christ, n'ait voulu que la puissance sacrée fût distincte de l'autorité civile et que chacune en ce qui concerne ses opérations fût libre et indépendante ; sous cette réserve toutefois, utile à l'une et à l'autre et au bien de tous les hommes, que l'union et la concorde régneraient entre elles et que dans les choses qui relèvent du droit et de la police

des deux pouvoirs, quoique d'une manière différente, celui qui a la garde des intérêts humains dépendit, comme il est opportun et convenable, de l'autre auquel les intérêts célestes ont été confiés¹. »

« Il n'est jamais permis, dit l'encyclique de Léon XIII sur la liberté humaine, de revendiquer et de défendre les libertés de penser, d'écrire, d'enseigner, les libertés de la conscience, et des cultes, à titre de droits naturels de l'homme..... »

L'encyclique *De Jesu Christo Redemptore*, par laquelle l'illustre Pontife clôtura la dernière année sainte de Rome, proclama qu'il était temps que l'homme, après avoir si souvent recueilli l'exposé de ses droits « entendit aussi parler des droits de Dieu ».

Qui est comme Dieu ? s'est écrié Pie X, fermement régnant, lorsque dans sa première lettre encyclique du 4 Octobre 1903 il a fait cette déclaration :

« Il en est et en grand nombre, nous ne l'ignorons pas, qui, poussés par l'amour de la paix, c'est-à-dire de la tranquillité, de l'ordre, s'associent et se groupent pour former ce qu'ils appellent le parti de l'ordre. Hélas ! vaines espérances, peines perdues ! De partis d'ordre capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un, le parti de Dieu. C'est donc celui-là qu'il nous faut promouvoir, c'est à lui qu'il nous faut amener le plus d'adhérents possible, pour peu que nous ayons à cœur la sécurité publique. L'Apôtre nous avertit que personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé et qui est le Christ Jésus². »

Dans l'encyclique *Jucunda sanè*, relative au centenaire récent de saint Grégoire le Grand, nous lisons :

« Ceux-là aussi se trompent gravement qui en s'occupant du bien public, et surtout en défendant la cause des

1. Léon XIII, *Allocutions*, page 133, 1^{er} volume.

2. *Association catholique*, Octobre 1903, page 294.

classes ouvrières, ont pour principal souci l'aliment et le bien-être matériel du corps, et passent sous silence le salut des âmes et les devoirs très graves de la profession de foi chrétienne.

« Parfois ils ne craignent pas de couvrir comme d'un voile certains préceptes fondamentaux de l'Évangile, redoutant d'être moins écoutés ou d'être complètement délaissés. Certes, il sera conforme à la prudence de procéder par degrés, même dans l'exposition de la vérité, lorsque l'on traitera avec ces hommes qui sont totalement hostiles à nos doctrines et pleinement éloignés de Dieu. — *Les blessures qu'il faut tailler*, dit saint Grégoire, *doivent être auparavant palpées d'une main légère*. Mais cette habileté elle-même prendra les caractères de la prudence charnelle si elle devient une règle d'action constante et générale, et cela d'autant plus que, par cette attitude, on semble faire peu de cas de la grâce divine qui est accordée, non seulement au sacerdoce et à ses ministres, mais à tous les fidèles du Christ, afin que nos paroles et nos actions émeuvent fortement les cœurs¹. »

Qui est comme Dieu ? a redit l'évêque doctrinal et vigilant qui a le Mont Saint-Michel dans son diocèse et dans ses armes, lorsque, le 24 Août 1906, il écrivit au Saint-Père :

« Puissent les catholiques se persuader que ce n'est pas en réclamant les mêmes droits pour l'erreur et pour la vérité, ni en faisant marcher de pair le mal et le bien qu'ils relèveront notre infortuné pays. Très-Saint-Père, le *Libéralisme*, solennellement condamné par Pie IX, de si grande mémoire, est plus vivant que jamais : il s'est introduit partout. Combien d'œuvres, en apparence bonnes, en sont imprégnées ! Le libéralisme nous a conduits aux abîmes et c'est en lui que nous chercherions le salut !

1. *Rome*, Avril 1904, page 105.

« Vous l'avez dit, Très-Saint-Père, le salut sera pour nous dans le parti de Dieu¹. »

Quis ut Deus? Comment ne serait-ce donc point le cri de ralliement de tous les catholiques éclairés ? Comment ne voudraient-ils pas être et constituer le parti de Dieu ? Comment reculeraient-ils après les invitations et les promesses du Vicaire de Jésus-Christ, par crainte d'insuccès, par prudence charnelle ? Les catholiques ne réfléchissent point — affaissement de leur esprit et de leur cœur — à la force surnaturelle qui est avec eux et jusqu'en eux-mêmes. Ah ! s'ils y croyaient autant que leurs adversaires qui s'inquiètent de leurs moindres mouvements ! S'ils sentaient comme les ennemis du christianisme qu'un serviteur de Dieu est un homme au-dessus des autres par sa puissance, pourvu que l'orgueil ne l'aveugle pas sur son propre néant !

La Vénérable Jeanne d'Arc, prochainement bienheureuse, s'il faut se laisser aller aux espérances données, hésita-t-elle à être, à elle seule, le parti de Dieu, en face des oppositions et de l'indolence officielles, des sarcasmes de l'ennemi et des périls de sa mission puisqu'elle, la Pucelle, avertissait « qu'elle ne durerait guère plus d'un an². » Saint Michel et ses saintes l'inspiraient sans doute³, mais les Papes nous enseignent. Jeanne sauva son pays, mieux guidée par ses voix que les généraux par leur expérience⁴. Le parti de Dieu répondant à l'appel des Pontifes ne ferait pas moins.

Le parti de Dieu, parti aussi de l'homme, parti de la science sociale dans ce qu'elle a de profane, comme dans ce qu'elle a de sacré, car la société est une création de

1. *Semaine Religieuse du diocèse de Coutances et Avranches*, n° 38, 20 septembre 1906, page 658. Ce numéro contient aussi le témoignage de satisfaction de Pie X pour cette lettre.

2. *Rohrbacher*, XXI, page 299.

3. *Rohrbacher*, XXI, page 258.

4. *Rohrbacher*, XXI, pages 282-290-292.

Dieu, parti de la justice et de l'aide mutuelle, de l'autorité et du patriotisme, de l'union aussi. Les œuvres qui s'inspirent de Dieu sont modérées, pacifiantes, respectueuses des autres, bonnes à des degrés divers, humbles et désireuses de l'effacement. Point d'ambitions électorales dans le parti de Dieu, mais l'affirmation des droits de Dieu et de son Église sur les états, la déclaration des motifs surnaturels qui doivent déterminer le chrétien dans ses actes politiques, l'action fondée sur la foi, la défense et le suscitement des institutions surtout où elle vit.

O saint Michel, en ce douzième centenaire de votre apparition sur le Mont-Tombc, vous qui fûtes et restez le chef du parti de Dieu dans le monde des Anges, pressez par ceux qui sont les gardiens de nos frères de France, la formation du parti de Dieu en ce pays dont vous fûtes le protecteur ! Devant Jérusalem ne combattiez-vous point, vous aussi, avec les croisés de France et ne les entraîniez-vous pas impuissants à la défaite de l'Islam, lorsqu'ils apercevaient ou croyaient reconnaître saint Georges luttant avec eux ¹ ? A Orléans défendue par Jeanne, sur le pont des Tourelles vous marchiez à la tête des Français, d'après ce que les prisonniers anglais racontèrent avoir vu ².

Attaqués sur notre sol par une autre armée infernale, ne nous formerez-vous pas, comme malgré nous s'il le faut, en armée de Dieu ?

Quis ut Deus ? faites retentir par une de ces interventions qui vous appartiennent ce mot de la guerre sainte. Sonnez, sonnez, trompettes angéliques, sonnez la charge, voici venir les Francs. O Marie, ô Immaculée, est venu le cinquantième de vos visites à notre nation pécheresse et décadente. Lorsqu'elle va vous les rendre en d'immenses

1. *Bohrbacher*, XIV, pages 534-544.

2. *Bohrbacher*, XXI, page 295.

pèlerinages, ah ! parlez aux cœurs de certains d'entre nous. Après avoir dit à la jeune enfant, Bernadette, que vous étiez l'Immaculée Conception, écrivez dans l'âme des hommes de notre peuple que vous êtes la Reine de France, vous, la Mère de Dieu. Et parce qu'ils vous aiment, ils voudront être le parti de votre Fils, le parti de Dieu.

Qu'il en soit ainsi !

TANCÈDE ROTHE,

Professeur de Droit aux Facultés catholiques de Lille.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de Saint-Michel.

POUR PRÉCISER...

Nos lecteurs remarqueront le magistral article qui précède ; ils lui accorderont leur attention toute spéciale et en méditeront les enseignements profonds et les lumineuses déductions.

M. le professeur Tancrède Rothe adresse aux catholiques un appel pressant. Pour les inciter à former enfin nettement le « parti de Dieu », réclamé par les Souverains Pontifes et les Évêques de tous les pays, il ne craint pas de remonter aux principes et de mettre en évidence les leçons de l'histoire les plus concluantes, les plus encourageantes aussi.

Les associés de l'Archiconfrérie Universelle de Saint Michel, dont le Souverain Pontife écrivait naguère « qu'ils avaient bien mérité de la cause catholique ! » ne sont-ils pas dorés et

1. Bref du 15 juillet 1904.

déjà à l'avant-garde de ce parti dont la création s'impose comme une impérieuse nécessité en nos temps troublés ?

Cependant ne nous payons pas de mots : et des principes, toujours indispensables, sachons descendre aux actes.

Être du « parti de Dieu » consiste à être *catholique pleinement et avant tout*.

N'est pas du « parti de Dieu » celui qui, par exemple, achète ou vend les dimanches sans nécessité !..

N'est pas du « parti de Dieu » le patron qui se désintéresse de l'âme de ses ouvriers, de ses serviteurs, de ses employés...

N'est pas du « parti de Dieu » celui qui vit dans l'égoïsme stérile de ses pensées étroites, de ses haines mesquines, de sa religiosité vague, sensuelle presque, de ses charités circonscrites, de ses préventions irréductibles, de ses jalousies stériles.

N'est pas du « parti de Dieu » celui qui ne se soumet pas sans restriction aux Chefs établis par Jésus-Christ pour nous conduire dans la voie du salut. Arrière les critiques et les défiants ; les soldats qui ont toujours quelque chose à blâmer dans la manœuvre commandée, sont ordinairement les mauvais soldats, ceux qui fuient devant l'ennemi, en criant « A la trahison ! »

Que notre préoccupation constante soit de soutenir et de promouvoir *toutes* les œuvres de concentration catholique. Que les Associés de saint Michel se fassent les auxiliaires dévoués de leurs prêtres, qui sont leurs guides autorisés en toute espèce d'entreprises de zèle...

Voilà notre vœu. Voilà comment nous contribuerons efficacement à former le parti de Dieu, dans la mesure de nos forces et de notre influence.

Que ce soit notre résolution à tous. Mais ayons soin de la spécialiser, selon notre condition et notre milieu. Que s'il y a un sacrifice d'amour-propre à faire, faisons-le généreusement. Le temps presse et la cause de Dieu réclame *tous* ses ouvriers.

* * *

La neuvaine générale du 11 au 19 avril aura pour but de hâter la formation d'un parti de Dieu compact et agissant.

* * *

Chaque lundi du mois d'Avril une messe pour les Associés vivants et defunts de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel sera célébrée dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

Indulgence plénière, pendant la neuvaine susmentionnée, ou l'un des huit jours qui suivent. — Cond. ordin.

Indulgence plénière aux associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel (l'une des six nouvelles accordées par Pie X.) — Date conseillée le 12. Cond. ordin.

Indulgence plénière (jour au choix) pour ceux qui récitent tous les jours le chapelet de saint Michel. — Cond. ordin.

A V I S

Nous prions instamment nos chers Abonnés, ainsi que nos dévoués Zélateurs et Zélatrices, de nous envoyer le plus tôt possible le montant des abonnements pour 1908-1909.

Leur exactitude sur ce point simplifie beaucoup le travail des bureaux et constitue une sérieuse économie pour l'œuvre de Saint-Michel.



Du Mont-Saint-Michel au Mont des Oliviers¹.

Au moyen âge, le pèlerin allait prendre ses coquilles à Saint-Michel ; de là il se rendait à Saint-Jacques de Compostelle, ensuite à Rome, enfin à Jérusalem.

QUAND il est question d'apparition et de réconfort angélique, on songe à saint Michel. D'apparitions, l'Archange en est coutumier ; et d'ordinaire, s'il daigne apparaître, c'est pour secourir l'humanité. Aussi, lorsque dans l'Évangile nous lisons : *Du ciel, l'ange apparut qui le réconfortait*, volontiers nous donnons à cet ange anonyme le nom de saint Michel.



ECCO HOMO

Puis, cette apparition au Jardin des Oliviers vous fait penser que, onze siècles plus tard, en 1099, en pleine croisade, et à une heure décisive, toujours auprès du Mont des Oliviers, un ange paraissait soudain, croisé mystérieux, réconfortait par sa vue Godefroy et ses braves, et la victoire revenait sous les drapeaux français. Cet ange était saint Michel, et nous aimons à croire que c'est lui aussi qui apparut au divin Maître.

Que saint Michel ait été l'ange de la sainte agonie de Jésus, pourquoi, du reste, ne pas l'admettre après saint Anselme², après saint Bonaventure qui, dans ses Méditations.

1. Article envoyé pour le « Concours » des *Annales*.
2. Saint Anselme fit le pèlerinage du Mont Saint-Michel.

établit un dialogue entre Jésus Agonisant et saint Michel, après tant d'autres¹ ?

L'ange vient réconforter le divin Agonisant, c'est-à-dire le divin *Lutteur*. Il reçoit la mission exceptionnelle, étrange, de consoler la détresse non moins étrange du Fils de Dieu. Or si saint Michel fut l'Ange gardien du Verbe fait chair, n'est-ce pas lui qui dut protéger, jusqu'à la fin, la sainte Humanité de Jésus ? Michel qui lutta pour Dieu le Père, qui fut son fondé de pouvoir, n'était-il pas dans son rôle en assistant Dieu le Fils, en le soutenant dans sa prostration ?

Stratège redoutable, il a chassé Satan du ciel : n'est-ce pas lui qui l'empêchera de rôder plus longtemps autour de son Maître ? Oui, il convient qu'apparaisse à Gethsémani le vainqueur des anciens jours ; la dignité du souverain Maître semble appeler l'intervention de l'Ange souverain, du chef des milices célestes.

Paraissez donc, Bras de Dieu ! Champion des triomphes divins, votre place est ici, car c'est l'heure du prince des ténébres ; ou plutôt cette heure s'écoule....

Et l'ange apparut !.... Jadis Lucifer refusa de s'incliner. Ici Jésus se prosternait devant son Père, et l'Ange devant son Dieu ! Lucifer voulut faire valoir les droits de l'ange : saint Michel proclame, une fois encore, les droits de Dieu !....

Il assista le Christ, il assistera les Chrétiens, les fils du Christ. Sur son bouclier s'moussent les traits de l'enfer ; ses succès passés garantissent ceux de l'avenir, et depuis sa double apparition du Mont des Oliviers, son protectorat s'affirme à travers les siècles.

« O céleste Messager de Dieu auprès de son fils qui agonise, nous vous saluons avec émotion, avec reconnaissance ! O

1. Saint Grégoire le Grand, Théophylacte, Mansi, Denis le Chartreux, Meffath, Salmeron, Serrarius, François de Luz, le Vénéérable Bède, Corneille à Lapide, Calmel, Sylveira, P. Faber, Marie d'Agréda,.... Après le docteur séraphique, ou Mystère de la Passion, du XV^e siècle, établit un dialogue entre le divin Agonisant et l'Archange saint Michel.

défenseur séculaire de la France, apparaissez encore et soyez son réconfort ! Archange des croisades et de Jeanne d'Arc, vous avez chassé le Croissant et l'envahisseur ! saint Michel, au secours ! la France combat ! »

Après Pie IX et Léon XIII, notre Saint-Père le Pape Pie X espère que la lutte actuelle se terminera par le triomphe avec le secours de l'Archange béni. Saint Michel est en effet le soutien de toutes les luttas, de toutes les agonies. Qu'il daigne ranimer notre courage, affermir notre constance, nous faire combattre le bon combat, celui de la vérité contre l'erreur, du bien contre le mal ! qu'il nous soutienne dans la lutte suprême et introduise nos âmes au ciel, où la divine Moisson paiera les sueurs de la terre, et où le calice amer deviendra celui des douceurs éternelles.

L'abbé Joseph DOSSARD.

M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATOIS

Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de Saint-Michel

(Suite¹)

III. — Le noviciat de Pontigny.

Nous n'avons pas l'intention de faire suivre au lecteur les exercices variés qui composent la trame de ces deux années de solitude et de paix profonde, où le jeune homme fait l'apprentissage de la vie religieuse. Pour les gens du monde, accoutumés à prendre les choses par leur petit côté, et pour qui la formation à la vertu demeure une question oiseuse,

1. Voir les livraisons de février et mars 1908.

certes, les méditations, les lectures spirituelles, les « coupes... » les exercices de modestie, d'obéissance, en un mot, les mille riens d'un noviciat, sont futilité et sottise. Les hommes qui réfléchissent sans parti pris reconnaissent l'efficacité de ces « riens » pour donner à la volonté sa consistance, au cœur ses élans généreux, au jugement plus d'ouverture et de sûreté.

Uniforme, et pour beaucoup crucifiante, cette vie de continue sujétion et de perpétuel recueillement. L'abbé Levatois, dont on sait l'activité dévorante, l'imagination vive, toujours en travail, le caractère nettement décidé, devait plus que nul autre souffrir de cette sorte de réclusion et de ces épreuves multipliées à plaisir, dont parfois — Dieu me garde d'en médire, — l'unique raison est la seule volonté du Père Maître, qui, lui, voit toujours hant et loïn : assouplir un caractère et former un homme.

Notre jeune novice se mit à l'œuvre de tout cœur. Déjà au séminaire de Coutances, il sortait de sa timidité native pour taquiner ses amis. Ce fut toujours son plaisir. ... D'aucuns ont dit : ce fut son défaut. Ne leur en déplaise : ce fut aussi son charme. Que s'il excédait quelquefois et faisait jaillir par ses pointes aiguës un sang d'ailleurs trop à fleur de peau, il le reconnaissait vite et se mettait en devoir de panser la plaie qu'innocemment il venait de faire. « Allons, disait-il, ne vous fâchez donc pas. Qui aime bien, taquine bien ! Quand j'aime quelqu'un je le lui prouve en le taquinant. » C'était vrai.

Un clerc irlandais, venu au Séminaire de Coutances pour y suivre les cours de théologie, était souvent en butte aux plaisanteries de l'abbé Levatois. Flegmatiquement il laissait tomber ces mots, que le malin séminariste ne manquait point du reste de ramasser pour, à la prochaine occasion, les retourner contre leur auteur : « Il était toute petite et toute méchante ! »

Au noviciat l'abbé Levatois rencontra de bons amis... donc il taquina. « Lors des « coupes » hebdomadaires, aimait-il à raconter, je commençais invariablement mon accusation par ce chapitre-là. Ma phrase était stéréotypée. Je l'avais compo-

sée du reste dans le plus beau latin que j'avais pu trouver ! »

A propos de « coulpe », le cher défunt nous pardonnera de raconter, après lui, l'aventure que voici et dans laquelle le Père Levatois se révèle tel que nous l'avons connu : ingénieux, fertile en expédients, bouillant toujours et bon tout au fond.

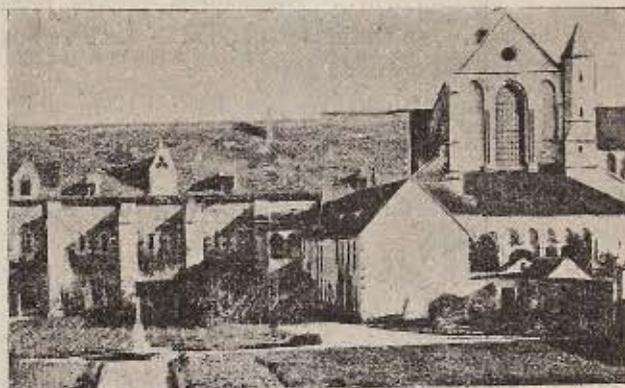
On était en pleine fenaison. Après le déjeuner, le Père Maître annonça que les Novices iraient travailler dans les prés dépendant de la communauté. Ces prés que traverse le Serein sont envahis par une légion de lézards, crapauds, grenouilles, etc., qui se trouvent là... comme chez eux. Or, le Père Levatois avait une horreur invincible de ces bêtes qui, au moment qu'on y pense le moins, surgissent sous la fourche des faneurs, sautent et se glissent dans l'herbe, dérangées qu'elles sont dans leurs habitudes par les importuns ouvriers.

Aussi, prévoyant que la séance de fenaison allait avoir lieu, il avait joué de ruse. Ses aptitudes à la décoration et son goût de l'ordre l'avaient désigné à ses supérieurs pour la fonction de sacristain. C'était heureux : il avait donc réservé des linges sacrés et, ce matin-là, comme par hasard, il avait commencé à les purifier. A l'annonce du travail dans la prairie, le bon frère sacriste se morfond : « Et les linges sacrés qui sont dans l'eau ! Que faire... ? » — « Restez à les purifier », telle fut la solution imposée par le Père Maître. Et ce jour-là notre novice impressionnable n'eut pas la vision tant redoutée des lézards verts qui se traînent silencieusement.

Mais, — juste retour des choses — voici que peu après a lieu le chapitre et les novices, tous sans exception, reprochent au « cher frère Levatois » de s'être soustrait au travail manuel, subrepticement, par stratagème... Pour quel motif ? Serait-ce que le travail manuel lui répugne ? Serait-ce orgueil, ou paresse ? Le fait est là. L'accusé bondit ; il veut parler, se justifier. Le Père Maître l'en empêche. Du moins la revanche va venir et pour sûr, — tel confrère ne sera pas épargné, quand l'accusé de maintenant sera devenu accusateur à son tour.

Hélas ! combien amère fut la déception — mais combien opportune ! Voici en effet que le Père Maître a la parole. C'est le juge qui prononce la sentence : elle fut cruelle. « Puisque vous vous êtes séparé de la Communauté, je vous condamne à vous en séparer encore ! Retirez-vous à l'écart. Vous ne direz pas un mot jusqu'à la fin de l'exercice... »

Jamais ne fut mieux appliqué le fameux *Per quæ peccavit quis, per hæc et torquetur*. En sortant du chapitre, le frère Levatois dit à un confrère : « Le Père Maître a eu raison... »



L'ABBAYE DE PONTIGNY

Voilà comment on dompte une nature revêche. Non seulement le frère Levatois subit en toute humilité son châtement, mais depuis il prit part aux travaux des champs, dussent ses instinctives répugnances le faire souffrir.

Celui qui se prêtait de si bonne grâce à sa formation religieuse fut vite apprécié de ses supérieurs. Ils lui confièrent plusieurs fonctions importantes et délicates. Nous avons déjà dit qu'il était chargé de la sacristie. Emploi bien médiocre, dira-t-on, et qui exige plus de talent et de goût que de science. Nous n'en disconvenons pas ; mais nous ajoutons que souvent, dans les communautés la fonction de sacriste n'est pas celle qui exige le moins de tact, de savoir-faire et de fermeté.

M. l'abbé Levatois savait commander, parce qu'il avait appris à obéir. C'est la loi et nul n'y échappe. Lui qui traçait avec tant de précision une ligne de conduite, observait avec fermeté la consigne donnée, au risque d'entrer en conflit avec de plus forts ou de plus dignes. On le vit, un jour de Pâques, refuser à un professeur du scholasticat « l'aube liturgique » qu'il réclamait, — seul d'ailleurs, alors que les Pères avaient usé de celle, moins strictement liturgique parce que trop riche de dentelles, mais que le frère sacristain avait disposée par ordre de son supérieur..... Sommations, prières, recours « à qui de droit », ne l'intimidèrent point. « Le Père Supérieur m'a donné des ordres. J'obéis ! »

Vinrent les fameuses épreuves que dans la Compagnie de Jésus — dont les Pères de Pontigny avaient adopté la plupart des constitutions et coutumes — on nomme « expérimentis. » L'une d'elles consiste à faire faire aux novices une espèce de pèlerinage *in-promptu...*, du moins *in-promptu* pour les novices. Le supérieur élabore l'itinéraire, fixe les étapes jour par jour, prévient les hôtes complaisants du passage de la caravane. Mais les novices, eux, ignorent tout. Le chef de file emporte les éphémérides qu'il effeuillera chaque matin. C'est la mise en pratique de la maxime évangélique : « A chaque jour suffit sa peine. » Quant au lendemain, il est interdit de s'en enquérir. Et on s'ingénie à multiplier les surprises. Quant aux hôtes eux-mêmes, ils ne se font pas faute — au contraire — de mettre à l'épreuve la patience des novices et leur humilité.

Le Frère Levatois fut établi directeur du Pèlerinage d'expériment. Il aimait plus tard à raconter les salutaires émotions de cette vie errante à travers l'inconnu. Le journal de route disait : « Ménagez vos forces. Demain, longue route. » Or, « demain », l'éphéméride ordonnait : « Séjour au même endroit. » — Ou encore : « Demain excursion agréable ». Et il se trouvait que l'excursion était — à dessein — plutôt pénible.

Un soir, les jeunes novices frappent à la porte d'un presbytère : la gouvernante, stylée par son maître, prend une attitude de Cerbère, puis prévient M. le Curé, qui, à son tour, fait répondre durement qu'il ne loge point les coureurs de grands chemins. Les bons frères insistent, déclinent leurs titres et qualités, mais en vain. Le vieux pasteur apparut enfin, objurque, menace; les épithètes malveillantes ne manquent même pas, si bien que, croyant à une véritable méprise, les jeunes gens prennent le parti de se retirer. Mais où aller? Il fait nuit et les voilà en pleine campagne, au milieu des vignobles. Atterrés, ils vont s'en aller, lorsque la scène change... avec les acteurs. Plus de Cerbère menaçant, ni de curé soupçonneux... Le repas du soir est servi, que la plus franche cordialité assaisonnara.

Ce n'est pas tout cependant. Voici que le vieux curé remet à chacun de ses hôtes une couverture et une paire de draps et, dans l'obscurité, les conduit à travers les ceps de vigne, jusqu'à la porte d'un vieux manoir abandonné dont il leur remet les clés. Un laconique « Bonsoir ! »... et les novices laissés seuls sont « maîtres de la situation ». Mais quelle situation ! Dans les grandes pièces du manoir de vieilles paillasses sont disposées à terre. C'est tout l'ameublement. Recueillis — car c'est l'heure du grand silence — les novices s'installent dans les pièces que leur assigne leur « chef ». Celui-ci d'ailleurs a choisi la plus mauvaise paillasse. *Honor... et onus!* Les chandeliers sont éteints. Alors, c'est dans le manoir un remue-ménage universel : de menus trottinements, timides d'abord, puis de plus en plus hardis, se font entendre. Le manoir serait-il hanté ? Hélas, oui ! Un régiment de souris et de rats l'ont envahi et en ont fait leur champ de manœuvre. Pauvres novices : ils eurent presque peur cette nuit-là... à la grande hilarité de leur hôte, qu'ils prirent pour confident de leurs émotions avant le départ.

Le Père Levatois, nous devons le dire, n'aimait guère la Bourgogne. L'indifférence générale des populations bourgui-

gnonnes faisait un contraste douloureux pour lui avec l'esprit chrétien des paroisses normandes. N'eussent été les magnificences architecturales de la vieille abbatale de Pontigny et les mâes jouissances de la vie de noviciat, il faut convenir qu'il eût éprouvé dans ce milieu une impression plutôt pénible.

L'abbatale est en même temps l'église paroissiale. Trop souvent, les dimanches, elle était à peu près vide de fidèles ; Plus grande en semblait-elle peut-être, mais combien plus froide aussi !

L'abbé Levatois reçut les saints ordres des mains de Monseigneur Bernadou, archevêque de Sens. A peine ordonné prêtre, ses supérieurs résolurent de l'envoyer au Mont-Saint-Michel. L'affluence croissante des pèlerins réclamait de nouveaux ouvriers. Le Père Levatois promettait d'être un bon chapelain de saint Michel. Il avait d'ailleurs pour cette fonction deux avantages précieux : il était « du pays » et il connaissait déjà son Mont-Saint-Michel.

(A suivre).

E. C.

ACTIONS DE GRÂCES

MARS

Aube. — Paroisse de Plaines : 2 francs, don à l'Archiconfrérie, en reconnaissance à saint Michel. X.

Aude. — Deux messes en l'honneur de saint Michel en actions de grâces. J. P.

Côte d'Or. — Un cierge en reconnaissance à l'Archange qui a protégé un jeune homme. M^{me} T., zél.

Finistère. — Je désire qu'une messe soit célébrée le plus tôt possible en reconnaissance à saint Michel qui m'a protégée dans un grand voyage que

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

je viens de faire. Grâce à mon auguste gardien j'ai échappé miraculeusement à un danger qui eût pu être fatal. Je vous prie également de faire brûler un cierge pour cette faveur obtenue. M^{me} C. et B.

Hérault. — Une messe pour faveur obtenue. Un cierge. M. T.

Ile-et-Vilaine. — Le cher et vénéré malade pour lequel je vous avais demandé une messe est maintenant hors de danger. Il me charge lui-même de vous remercier et vous prie de célébrer une seconde messe en action de grâces. J. L., zél.

Messe et cierge pour remercier saint Michel. E. B.

Jura. — Offrande à saint Michel pour une heureuse naissance. Prière de consacrer l'enfant. Sr E., zél.

Une messe d'actions de grâces en l'honneur du grand Archange qui a préservé notre maison du feu, alors qu'un incendie terrible dévorait les habitations voisines dans la nuit du 15 au 16 décembre dernier. Sr L.

Ici, nous éprouvons souvent la bienveillante protection de saint Michel et j'ai nos Associés il fait aussi des prodiges. Sr E., zél.

Loir-et-Cher. — De suite une messe pour remercier saint Michel de sa visible protection. E. G.

Meurthe-et-Moselle. — En reconnaissance d'une grâce obtenue, ci-joint cinq francs pour vos œuvres. M. B., zél.

Orne. — Une messe en l'honneur de saint Michel en reconnaissance. A. DE H., zél.

Basses-Pyrénées. — Saint Michel nous a protégés pendant l'année dernière. Vive gratitude. M^{me} D.

Hautes-Pyrénées. — Toute une liste... Guérison après neuvaine à saint Michel; autre guérison également attribuée au saint Archange; plusieurs messes pour diverses grâces obtenues... M. L. P., zél.

Seine. — Cinq francs. Une messe d'action de grâces; le reste pour vos œuvres. M. B.

Seine-Inférieure. — Une neuvaine de messes pour remercier saint Michel qui m'a obtenu ce que je demandais. L. A., zél.

Une messe d'action de grâces pour remercier saint Michel. Guérison obtenue. E. H., zél.

Tarn. — Actions de grâces pour faveur temporelle. Une Associée.

Angleterre. — Nous avons reçu la lettre suivante, qui nous a causé le plus vif plaisir. Avec nous, nos lecteurs béniront saint Michel et le prieront pour la nouvelle convertie.

« Je viens de retrouver une lettre que vous m'avez écrite en décembre 1902. Vous me disiez alors que vous priiez et faisiez prier pour ma conversion. Maintenant je veux vous remercier de tout ce que vous avez fait pour moi et vous faire connaître que vos prières ont été exaucées. L'été dernier un Père jésuite m'a reçus et l'Evêque m'a confirmée dans la sainte Eglise catholique romaine. Je vous suis très reconnaissante et comme vous avez si bien prié pour moi, je vous demande encore une faveur; c'est de rendre grâces pour la bénédiction que le bon Dieu m'a accordée en me faisant appartenir non seulement à l'âme mais aussi au corps de l'Eglise. C'est plutôt un miracle. Si cela vous agréé, veuillez m'inscrire dans la confrérie de saint Michel. Vous

n'aviez pu m'insérer il y a six ans ; aujourd'hui vous le pouvez. Envoyez-moi de nouveau l'image du grand Archange avec la prière et les statuts. J'aimerais bien remercier le grand saint en suivant la même petite règle que j'essayais de suivre quand j'étais encore ignorante et protestante.

Miss C. E. S. I.

AVRIL

Bouches-du-Rhône. — Sachant combien vous avez à cœur de continuer les œuvres du regretté Directeur Laforêt-Levatois, il me tardait de vous assurer de notre inaltérable fidélité en vous envoyant la petite somme incluse. Une de mes associées, M^{me} S. P., a offert 1 franc en reconnaissance d'une délivrance heureuse.

V^{ve} H. R., zél.

Calvados. — Ci-joint 3 francs pour une messe d'action de grâces au bon saint Michel. Je l'avais promise pour mon fils.

V^{ve} M., zél.

Charente-Inférieure. — Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, de la part d'une mère reconnaissante, en action de grâces d'une grande faveur obtenue pour ses trois enfants et pour l'heureuse solution d'une affaire de famille.

V^{ve} S., zél.

Notre paroisse vient d'éprouver la protection de saint Michel. Merci au grand Archange.

E. D.

Côtes-du-Nord. — Reconnaissance à saint Michel qui, avec la sainte Famille, a visiblement mené à bien un projet d'avenir. Messe d'action de grâces et demande de protection spéciale pour l'heureux foyer. — Prière d'insérer dans les *Annales*.

De M.

Doubs. — Je viens remercier saint Michel à qui vous aviez recommandé notre mission. Elle a eu un grand succès.

M. B.

Grande reconnaissance à saint Michel pour la réussite d'une opération.

A. G.

Eure. — Ci-joint 2 fr. 50 pour que vous célébriez une messe au sanctuaire de saint Michel pour le repos des âmes du Purgatoire en remerciement d'une grâce obtenue.

M. P.

Loire-Inférieure. — Je vous envoie une petite offrande pour vos œuvres en remerciement de toutes les grâces que j'ai obtenues par l'intercession de saint Michel.

S. L., zél.

Maine-et-Loire. — Prière de me faire dire une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel et de saint Joseph.

H. M.

Le malade que je recommandais dernièrement à saint Michel s'est confessé et a reçu les derniers sacrements avant de mourir. Merci à saint Michel.

M. T. E., zél.

Manche. — Prière d'insérer dans le prochain bulletin : « Grâce temporaire obtenue par l'intercession de saint Michel. » Ci-joint 1 franc pour l'œuvre.

M^{me} de la G.

Une personne gravement malade s'était recommandée à saint Michel, avec promesse de publier sa guérison dans vos *Annales*. J'ai la joie de vous annoncer que cette personne est exaucée.

Anonyme.

Mayenne. — Saint Michel m'a obtenu ce que je demandais. Ci-joint épreuves en reconnaissance.

T. M.

Cinq francs pour deux messes d'actions de grâces à saint Michel.

M. G.

Pas-de-Calais. — Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour la prompte guérison de deux petits malades qui lui avaient été recommandés.

J. M.

Basses-Pyrénées. — Cinq personnes remercient saint Michel qui les a visiblement protégés.

M. L. F., zél.

Seine-et-Oise. — A titre d'actions de grâces à saint Michel, inclus honoraires de deux messes.

C. D.

États Unis d'Amérique. — Une associée vous envoie une petite somme pour vos œuvres en reconnaissance d'une faveur obtenue.

M. D., zél.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Bouches du Rhône. — Marseille : M. E. Boschel.

Calvados. — Airan : M. l'abbé Philippe, curé.

Charente — Lignières-Sonneville : M^{me} Louise Gachet.

Cher — Culan : M. Jean Augendre ; M. Louis Anger ; M^{me} Larnaudier, née Laurence Dubrusset ; M^{me} Plasson, née Léontine Debédé ; M^{lle} Germaine Dagoit.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. le comte Georges du Dézarzeul ; M. Marcel Rouzel ; M^{lle} Amélie Anne Duportal. — Lannebert : M^{me} Tilly. — Trévé : M. l'abbé Glory.

Eure-et-Loir. — Nogent-le-Rotrou : M. A. Projean.

Finistère. — Châteaulin : M^{me} Laroque, née du Bellaz. — Brest : M^{me} Carion ; M^{lle} Catherine Joll ; M^{lle} Louise Parou.

Gers. — Lectoure : M^{me} Marcelline Bouzignos.

Hérault. — Montpellier : M^{me} et M^{lle} Gambenq. — Béziers : M. et M^{me} Lalapie. — Agde : M^{me} Christophe.

Ille-et-Vilaine. — La Goussnière : M^{me} la comtesse Christian de Kergerion, née Augustine Bernard de Montebise. — Rennes : M^{lle} Angèle Gaupard. — Villamée : M. l'abbé Dulalande, recteur.

Indre. — Levroux : M. Adalbert Georges Cadillon.

Isère. — Vienne : M^{lle} Amélie Bosc.

Jura. — Lons-le-Saulnier : M^{lle} Adèle Cané.

Loiret. — Orléans : M^{me} Perrin.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} veuve Pautouier ; M^{me} Musseau.

Maine-et-Loire. — Tigné : M. Cyprien Aubin ; M^{me} veuve Guibert, née Renée Haucault. — Corzé : M^{lle} Henriette Bouteaux, zélatrice.

Manche. — Le Fresne-Peret : M. Leroy, chanoine titulaire. — Saint-Lô : M. l'abbé Truffert, professeur au collège. — Le Mont-Saint-Michel : M. Robert Lecardouel. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M^{me} veuve Paul Malefant, née Placidie Leplongeon. — Avranches : M. Eugène Giard ; M^{me} veuve Lefflatre. — Saint-Aubin-de-Terregatte : M. Auguste Julienne. — Le Val Saint-Père : M^{me} veuve Jean Lesur. — Saint-Rémy des Landes : M^{me} veuve Lacotte, née Euphrasie Beud. — Saint-Nicolas de Pierrepont : M. Joseph-Auguste Patix. — Ducey : M^{me} veuve Dallain, née Herpin ; M^{me} veuve Gallet, née Marie Leroy ; M^{me} Gouézon, née Orvain. — Saint-Lô : M^{me} Fossard ; M^{lle} Denis ; M^{lle} Sophie Lemur.

Meurthe-et-Moselle. — Vézelize : M^{lle} Virginie Gégout, zélatrice.

Morbihan. — Sauzon : M^{me} Portugal.

Oise. — Estrées Saint-Denis : M^{me} C. Dessaint, née Augustine Triquet.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. Joachim Raphaël d'Azavedo.

Rhône. — Lyon. — M^{lle} Marie Ballet.

Seine-et-Marne. — Rozoy-en-Brie : M. Grimaux.

Tarn. — Puy-Laurens : M^{me} Olivier. (*« Ses dernières prières ont été le chapelet de la Sainte Vierge et celui de Saint-Michel. C'étaient ses deux plus chères dévotions avec celle au Sacré Cœur. Son dernier entretien a été pour s'engager à propager le plus possible l'œuvre de Saint-Michel. Ses désirs sont sacrés pour moi »* Lettre de sa fille.)

Tarn et Garonne. — Lebastide Saint-Pierre : M. l'abbé de Segou, marquis de Reynès, curé de Bressols.

Vienne. — Poitiers : M^{me} Guinbertaud, zélatrice.

Indo-Chine. — Saïgon : M^{me} C. Vivier.

Belgique. — Saint-Servais : M^{me} veuve Robert Mahendier, née Piore Delvoque, zélatrice. — Buges : M. le chanoine Joseph Lenoq ; M^{me} Barbe de Babander ; M^{me} Lécroas, née Marie Philibert. — Wevelghem : M^{me} Lázaria Bouery. — Gavere : M. Isidore Clous, curé. — Thielt : M^{me} Elvina Hortia. — Wetterem : M^{me} C. Bonmart, religieuse du Sacré-Cœur.

Canada. — Montréal : M^{me} Brochesi, mère de Mgr l'Archevêque. — M. l'abbé François Dan L. vicaire à N. D. ; R. P. Eug. V. Leneuve, capucin ; M^{me} Sauvage, née Emma Dan. — Sherrington : M. James Manus ; M. André Prévost ; M^{me} Gagné, née Marie L. Leclerc ; M^{me} Regnier.

États-Unis-d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M^{me} Louise Roy ; M^{me} Félicité Tuccand ; sœur Saint-François de Sales, Congrégation de Saint-Joseph.

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (1308-08)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LES TROIS SAISONS. — CÉNOBIQUE MONTOISE. — LES CONCORDS DES ANNALES. — NÉCROLOGIE. — M. l'abbé LAFORÊT-LEVATOU (Suite). — AU PÈRE DE LA MER. — ANNEX A NOS CHÈRES DÉFUNTS.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

LES TROIS PRINTEMPS

I

Le printemps, c'est le renouveau de la vie : *Pour le bourgeon*, que l'hiver a tenu fermement serré, c'est l'heure de l'éclosion ; *pour l'oiseau*, que la rigueur des froids avait éloigné de nos pays, c'est l'heure du retour à tire d'ailes vers nos bouquets de lilas ; *pour nos Montois*, que les frimas et la neige isolent du monde, c'est l'heure où, d'accord avec les bois qui reverdissent et les ravenelles qui dorent les remparts, va recommencer la période de vie intense : c'est le moment de faire un dernier nettoyage, et de donner aux devantures des boutiques l'air de coquetterie qui attirera le pèlerin et le touriste ; c'est le moment

où sortent des caisses les objets-souvenirs pour meubler les larges vitrines des magasins; c'est le moment aussi où chaque maison va doubler le nombre de ses serviteurs; et bientôt, vont débarquer à flots les pèlerins et touristes qui viendront admirer les merveilles du Mont, et y prier ses deux fondateurs, saint Michel et saint Aubert.

II

Mais, parallèlement à ce renouveau si intéressant, va s'en faire un autre beaucoup plus beau, beaucoup plus riche : c'est *le renouveau des âmes*, peut-être mortes à la vie des enfants de Dieu, qui vont, par le regret de leurs fautes, la Confession et la Communion de Pâques, renaître à la vie chrétienne, en recevant la grâce, la couleur de vie divine, que leur donnera le contact avec le Fils de Dieu. Jésus-Christ l'a dit : « Je suis la vie; je suis la vraie Vigne, et quiconque ne sera pas inséré sur Moi, par la grâce et mes Sacrements, ne vivra pas ! »

C'est *l'accroissement de vie* chez les âmes qui, tout en vivant, sommeillaient dans l'indifférence, dans la théorie du moins possible, et qui vont se secouer dans la Communion pascale, pour veiller à un accomplissement plus exact des Commandements de Dieu et de l'Église, pour prier Notre-Seigneur, assister à la Messe, se dévouer à leurs frères malheureux, et de cette façon, croître en l'amitié de Jésus-Christ qui a dit : « Je suis venu pour que le monde ait la Vie et qu'il l'ait abondante ! »

Pour tous, c'est l'heure du réveil où « ressuscités avec Jésus-Christ », nous ferons effort pour ne pas rester absorbés d'intention, uniquement par les intérêts de la terre; mais pour faire, au contraire, de notre perfectionnement chrétien, de la ressemblance de nos sentiments avec ceux de Notre-Seigneur, *l'idée dominante* autour de laquelle graviteront tous les actes de notre condition sociale. Bien

loin d'en souffrir, notre tâche quotidienne n'en sera que mieux remplie, étant faite par amour de Notre-Seigneur et avec l'appui de sa grâce souverainement fortifiante. Et parce que « le Christ ressuscité ne meurt plus », parce que celui qui l'aime « demeure vivant en Lui et porte beaucoup de fruit », nous voudrions tous, ayant partagé sa résurrection au jour de Pâques, observer les préceptes de Celui qui a dit : « Celui-là seul m'aime qui garde mes Commandements ».

III

..... Et pourquoi, puisque, de l'aveu de Pie X, l'Archiconfrérie est une ouvrière de restauration chrétienne, ne pas espérer de nos actes un *renouveau de la France Catholique*? « Que chacun balaye devant sa porte et la rue sera propre, » dit un proverbe chinois. Sans orgueil nous pouvons dire que notre conduite pleinement chrétienne va plus loin, parce qu'au delà du résultat acquis par l'union de nos actions, il y a l'exemple donné et qu'un exemple est un excitant. Si nous songeons que, parmi les âmes à « conquérir », plusieurs négligent ou méprisent même nos pratiques religieuses, par le fait qu'elles ont connu des gens qui, tout en ayant les dehors de la piété, n'avaient rien gagné à son commerce, rien fait de plus que d'autres; — quand ces âmes verront au contraire, que de notre piété sort une plus grande fidélité à accomplir les devoirs de notre condition, un plus ardent amour de nos frères, un empressement plus vif à soulager leurs misères physiques et morales, leur insouciance et leur mépris fuiront vite; elles se demanderont, au moins, si la piété ne serait pas la cause d'une vie, à leurs yeux plus belle. « C'est la volonté du Seigneur que, par notre bonne conduite, nous fermions la bouche à ceux qui nous méconnaissent ! »

1. 1^{re} Éptre de saint Pierre, ch. II, v. 15.

RÉSOLUTION. — N'y a-t-il pas des âmes que j'aime et en qui ne s'est pas opéré le renouveau de la vie chrétienne, qui n'ont pas fait leurs Pâques ?

N'y a-t-il pas en moi quelque défaut qui s'oppose à l'estime de nos pratiques religieuses ? Pour donner au prochain un plus bel exemple de vie chrétienne et procurer sa conversion, je veillerai à la destruction de mes imperfections et offrirai à la Sainte Vierge quelques dizaines de chapelet.

Notre bonne mère du Ciel, qui n'a jamais été invoquée en vain, ne pourra qu'exaucer nos prières, pendant ce mois spécialement consacré à sa louange.

* * *

La neuvaine générale commencera le vendredi 8 mai, en la fête de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan (Italie). Elle se terminera le samedi 16. Nous la ferons tous, dans un esprit de charité fraternelle, les uns pour les autres, pour les besoins de nos âmes et les intérêts temporels des familles, nombreuses, qui se sont recommandées aux suffrages de saint Michel.

* * *

Le vendredi 8 mai, dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs des œuvres de l'Archange.

Nous engageons nos amis à faire ce jour-là la sainte communion pour les Associés de l'Archiconfrérie universelle. C'est un acte de désintéressement et de bonne fraternité qui ne peut manquer d'être agréable à Dieu.

* * *

Le lundi de chaque semaine, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel, dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

Indulgence plénière le 8 mai : chapelet de saint Michel. Condit. ordin.

Indulgence plénière le 8 mai : scapulaire de saint Michel. Condit. ordin.

Indulgence plénière, pendant la neuvaine ou l'un des huit jours qui suivent. Cond. ordin.

Indulgence plénière (jour au choix) pour ceux qui récitent chaque jour le chapelet de saint Michel. Cond. ord.

CHRONIQUE MONTOISE

BEAUX ESPOIRS

C'EST d'espérance qu'il faut parler, puisque aussi bien tout nous y convie... et que l'hiver qui s'en va ne nous permet point de parler d'autre chose.

Raconter ce qui s'est fait au Mont depuis trois mois serait trop long, à moins que ce ne fût trop court. Trop longuement nous dirions la monotonie de nos jours et le lecteur pourrait se fâcher, un peu comme le vent qui se déchaîne en tempête, soudain, à l'heure où on le croit endormi, sinon tout à fait mort.

Trop brièvement nous décrirons les travaux que le vieux Mont a entrepris, les transformations qu'il a subies, de bonne grâce du reste, il faut lui rendre cette justice. De vieilles maisons qui croulent sous la pioche, de nouvelles qui surgissent sous la truelle et le marteau; des escaliers larges qui montent à l'assaut de l'Abbaye. Nous avons parlé naguère des citernes, véritables magasins d'eau, et bien précieux ! Aujourd'hui, le visiteur escalade le Grand-Degré, reconstruit — ou construit — (car on ne sait pas trop si jamais il fut fait de main de moines !) En tous cas on s'en sert, et c'est commode aux pieds autant que flatteur à l'œil !

Le prochain numéro des *Annales* donnera mieux qu'une description, toujours incomplète forcément ; il présentera aux amis du Mont-Saint-Michel la photographie du Grand-Degré. Donc, un peu de patience !

La patience ! Oh ! la belle vertu ! Ainsi, tel de nos correspondants, ardent zéléteur, vrai chevalier de saint Michel,

nous écrit périodiquement une lettre de reproches... très édulcorés, disons-le vite, mais enfin des reproches. « Et le programme des fêtes du Centenaire? Quand le donnerez-vous? Vous nous renvoyez toujours aux Calendes grecques! Du moins vous en avez tout l'air! Il sera corsé ce programme!... »

Sans doute, cher ami! Mais écoutez donc une bonne fois et retenez ceci :

Un programme de Grandes Fêtes (avec un grand G et une grande F) ne se bâtit pas à chaux et à sable — au Mont on ne bâtit jamais autrement — sans difficultés, sans travail, sans réflexion. Connaissez-vous le Mont-Saint-Michel? Un peu, beaucoup... ou pas du tout?

Or ça, croyez-en le chroniqueur : en l'espèce, organiser quelque chose de bien, au temps et dans le lieu où nous sommes, est une entreprise qui vaut la peine qu'on en excuse les lenteurs.

Eh bien! nous sommes à six mois de l'ouverture des fêtes du 12^e centenaire de la fondation du Mont-Saint-Michel, et voici les grandes lignes du Programme.

Le 16 octobre 1908, ouverture des Fêtes. Le 8 mai 1909, seconde fête¹. Fin juin, 10 septembre et 29 septembre, trois autres solennités seront célébrées en l'honneur de saint Michel et de saint Aubert, qu'on ne peut séparer, en cette année moins que jamais, de son Angélique visiteur. Le 16 octobre 1909, clôture du Centenaire. De nombreux Evêques et prélats assisteront aux fêtes. Des pèlerinages seront organisés, *cela* va de soi... mais *cela* ne dépend pas de nous uniquement. Aux amis de l'Archange de s'entendre pour faire affluer sur nos grèves les foules qui prient.

Il s'agit de montrer au Protecteur de la Patrie que ni la Foi ni la Reconnaissance ne sont mortes dans les âmes françaises.

Done, cher impatient, le chroniqueur vous souhaite beaucoup de *patience* dans l'œuvre de « soulèvement » que vous

1. Des fêtes en hiver, au Mont, vous n'y pensez pas!

avez entreprise, avec beaucoup d'autres d'ailleurs! *Labor omnia vincit!* C'est toujours vrai... surtout quand on travaille pour saint Michel et pour Dieu.

Et notre « Concours »! Plusieurs ont trouvé étrange que nous n'en ayons point soufflé mot dans notre dernière livraison. Encore un peu d'impatience... justifiée celle-là, mais jusqu'à un certain point seulement.

Par exemple, il fallait bien donner le temps au jury de lire, corriger et classer les travaux. Puis — ceci est digne de remarque — le jury, étranger aux *Annales*, n'a pas siégé au Mont. Les « travaux » sont allés le trouver, nous ne dirons pas où, de crainte d'être indiscret. Tels de simples justiciables, ils ont été cités à la barre de juges indulgents, mais tout de même munis de la balance de Thémis, la grande Thémis, vous savez! Ils ont été pesés et soupesés, passés au crible et soigneusement triés. Personne ne s'en plaindra... au contraire.

Ainsi que nous l'avons promis, aucun nom ne sera publié. Les prix seront envoyés discrètement aux lauréats. Nous demandons un peu de répit; c'est une faveur que nul ne voudra nous refuser. En pleine période de réabonnements, il faut qu'on nous laisse « tasser » la besogne. — Que les lauréats veuillent bien remarquer que la liste des prix publiée dans les numéros de janvier et février (couverture, page 4) n'est pas du tout arrangée par ordre de valeur et que, par exemple, une médaille d'or ou d'argent peut bien valoir plus que les volumes « Fête des Grèves, Merveilles du Mont-Saint-Michel » qui figurent en tête de liste. Ceci dit pour que personne ne se froisse sans motif.

Les *Annales* publieront les notes critiques de la commission d'examen. Donc, au plus vite, nous cédon's la plume au rapporteur de la susdite commission. En homme bien élevé et galant pour les Muses — ces grandes dames! — il a déclaré vouloir exécuter d'abord la Poésie. Il en est ainsi ordonné.

Le Concours des " Annales "

POÉSIE

Le rapporteur soussigné, interprète de la Commission, présente ses critiques respectueuses dans l'ordre où les travaux sont venus devant le jury et sans prétendre aucunement comparer leurs valeurs respectives.

* * *

A saint Michel. — Le Vœu suprême! (Légende). — Un homme agonise dans une pauvre chaumine « aux entours de Vitré ». Il va mourir impénitent. Sa mère, une sainte femme, est au désespoir et demande pardon au Seigneur

« D'avoir donné le jour à cet enfant infâme. »

Pour l'arracher aux griffes de Satan, la vieille prend une résolution héroïque :

« J'irai moi-même à pied jusqu'au Mont Saint-Michel,
Dussé-je y succomber !...
Ayez pitié de lui surtout, ô saint Archange... »

Elle part, malgré la neige qui tombe.

« Ce fut tremblant de froid que la vit Châtillon...
Les pieds saignent, blessés par les cailloux du sol...
Et c'est presque mourante, un matin de Noël,
Qu'enfin elle arriva sur le Mont Saint-Michel.
Le froid était trop vif et la route trop dure ;
Son corps las s'affaissa, vaincu par la froidure,
Aux pieds de la statue... »

Voici que saint Michel lui apparaît et lui montre à côté d'elle son fils qui chante les louanges de Dieu. Elle comprend que l'Archange l'a exaucée et que le renégat est mort pénitent.

« Puis, son rêve accompli, bien vite elle s'endort. »

Telle est cette légende, simple et gracieuse. L'auteur trouve facilement la rime et ne manque pas d'aisance. Seulement sa légende, commencée avec une certaine hésitation, se poursuit pénible et se traîne en longueur. Il est vrai qu'il y a la neige!

« La neige tourbillonne et tombe en gros flocons »

Le récit tourbillonne aussi, un peu trop. Quelques incohérences qui trahissent une certaine hâte dans la confection du récit, ou du moins un défaut d'attention. Notre poète est un jeune. L'expérience lui manque visiblement. C'est ainsi par exemple qu'il admet dans son morceau un vers solitaire, qui se meurt d'être seul. Quelques rimes sont faibles. Par-ci par-là des chevilles « draps bien blancs », « grand ciel immense. » Immense aurait suffi ! Des images faibles après des images fortes. Le mourant

Qui rêve de la mort et du jour expirant!

Deux adjectifs riment ensemble parfois. C'est trop commode!

Bref, beaucoup de facilité, de beaux vers, une jolie clochette qui sonnera en des mains un peu moins novices. Les *Annales* publieraient avantageusement cette légende après quelques corrections de détail.

A la Jeunesse Catholique. Hommage à saint Michel. — Sonnerie de clairon, inspirée par une foi ardente et un cœur vaillant. Manque un peu d'unité, de précision et de clarté. Bien que la pièce n'ait pas saint Michel pour objet principal, on regrette pourtant que l'Archange n'apparaisse que dans la sixième et dernière strophe.

Saint Michel et la France (sonnet). — Un sonnet, quand il est sans défaut, vaut, seul, un long poème. C'est un genre où l'on triomphe avec gloire. Mais combien rares les vainqueurs!

Le sonnet qu'on nous présente n'atteint pas la perfection, malgré l'évidente bonne volonté et les louables efforts de son auteur.

Après un sonnet, voici un chant de longue haleine, une sorte de psaume historique. *Saint Michel et la France*, tel est le titre. Vingt-huit strophes de cinq vers chacune. Quelques négligences auraient pu être évitées. Par exemple : mots comptés pour deux syllabes et qui en ont trois ; expressions prosaïques : « de tout point merveilleux ». Des strophes et des rimes répétées rappellent trop des idées semblables déjà exprimées. Imitation du parallélisme hébreu peut-être ! Des termes trop généraux, qui n'expriment que vaguement la pensée ou ne désignent rien. Mais... peccadilles que tout cela !

Le morceau est d'une belle venue. Le romantisme n'a pas entamé les alexandrins impeccables du barde de saint Michel. Ils sont coulés et moulés à merveille. L'histoire fournit d'ailleurs à la poésie, comment dirons-nous ? un fonds solide, un squelette vigoureux... ou plutôt un cadre large, un écrin somptueux. Nous ne citons pas ; les *Annales* pourront mieux faire que donner des extraits.

(A suivre.)

MORUAISON.

NÉCROLOGIE

Dans la nuit du jeudi au vendredi saint, M. l'abbé Pouvreau a rendu son âme à Dieu, après une maladie de trois semaines. M. l'abbé Pouvreau, né à Pornic (Loire-Inférieure), le 11 octobre 1864, fut ordonné prêtre en 1891. Il fut successivement missionnaire au Mont-Saint-Michel, supérieur des Missionnaires et Directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Michel. Depuis 1902 il était chapelain de la Communauté du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé-Picauville (Manche).

Sa mort prématurée afflige douloureusement tous les amis de saint Michel. Prions pour que cette âme droite et vaillante soit mise au plus tôt en possession de la récompense éternelle.

L'espace nous manque aujourd'hui pour parler plus longuement du cher défunt.

M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATOIS

Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de Saint-Michel

(Suite¹)

IV. — Premier séjour au Mont Saint-Michel.

Le P. Levatois fut enchanté — cela va sans dire — d'être envoyé au Mont Saint-Michel. Il considéra toujours comme une faveur spéciale de la Providence d'avoir été appelé à faire ses débuts dans le ministère sacerdotal en qualité de chapelain du grand Archange.



R. P. Robert.

Le R. P. Robert accueillit le jeune profès à bras ouverts. Il connaissait, pour les avoir éprouvés, son ardeur au travail, son esprit d'initiative et d'entreprise, son dévouement enfin, auquel on pourrait demander beaucoup. Homme austère et

froid, le P. Robert n'avait pas, on l'a écrit, « cet enthousiasme qui entraîne les foules. » D'une santé robuste, il se riait des souffrances et des veilles. « Dieu semblait l'avoir taillé dans le granit. »

Le P. Levatois se sentait intimidé en présence de cet homme énigmatique, qui ne parlait que par sentences, lentement et sans se départir jamais de son calme olympien.

Dès le début, il fut commis aux bureaux de l'Archiconfrérie et des *Annales*. Répondre aux lettres des zéloteurs et zélatrice-

1. Voir les livraisons de février, mars et avril 1908.

ces, collaborer avec les Frères à l'expédition des objets de piété et de propagande, tel fut son rôle pendant plusieurs mois. C'est alors qu'il s'initia à la marche de l'œuvre et connut tous les secrets de son fonctionnement.

Bientôt cette besogne ne suffit plus au jeune prêtre. Il fut chargé d'une classe de l'École apostolique, récemment établie dans les logis connus sous le nom de grand et petit Exils.

Le P. Levatois mettait une certaine fierté à raconter qu'il avait enseigné les rudiments du latin, dans la chambre basse où Barbès avait vécu les jours de sa captivité. Les doubles barreaux de fer forgé existaient encore aux fenêtres. À part cela — et on avouera que pour un cachot, c'est bien le moins qu'on puisse rêver — le logement était plutôt intéressant. Bien mal venus sont donc les parleurs qui s'apitoient sur le grand martyr de la Liberté.

Le cachot de Barbès, on le montre dans les soubassements du Plomb du four. Mais, cachot de circonstance où le révolutionnaire calmait ses nerfs pendant quelques heures, lorsqu'il avait attenté à la vie de ses geôliers, ce réduit ténébreux n'est que cela. La résidence habituelle du prisonnier était tout autre et le P. Levatois était heureux d'y faire classe aux Apostoliques de Saint-Michel.

Le mobilier scolaire était bien pauvre. Le professeur n'avait pas de chaire. Il s'en créa une — très belle — de toutes pièces et à peu de frais. Deux caisses empruntées au Frère boutiquier furent mises l'une sur l'autre et du papier d'emballage colé par-dessus le tout. C'était très joli, si joli que le professeur d'une classe supérieure en eut une formidable tentation de jalousie..... à laquelle d'ailleurs il ne succomba point.

Le P. Levatois cumulait les fonctions de professeur et de surveillant. Chaque matin, il présidait la méditation. Ses élèves se souviennent de cet exercice que le jeune prêtre animait de sa piété tendre et de son originalité ingénieuse.

Il est difficile de fixer l'attention d'enfants de douze à quinze ans et de les forcer à réfléchir. Le Père y réussissait cependant.

Les résolutions étaient nettes et précises ; on les écrivait même quelquefois..... et surtout on savait les tenir, ce qui vaut infiniment mieux.

La discipline du P. Levatois était paternelle et avisée. Il avait inspiré aux Apostoliques le sentiment du devoir à ce point que bientôt la surveillance devint inutile. Les enfants avaient leur conscience et cela suffisait à les maintenir dans le travail et le silence. Ce qui contribua beaucoup à « poser » le professeur débutant, ce fut son aplomb et le don spécial qu'il avait à un haut degré de deviner les secrets des âmes, des âmes d'enfants surtout. « Le P. Levatois devine tout, disaient les Apostoliques ; il n'est pas avec nous et pourtant il nous dit ce que nous avons fait en son absence. »

Monseigneur l'évêque de Coutances venait de confier à ses Missionnaires le soin de la paroisse du Mont Saint-Michel. Le P. Levatois, trop jeune pour être titulaire de la cure, fut néanmoins chargé de remplir les fonctions de curé. Un de ses confrères portait le titre ; lui, portait la charge.

Douce charge ! Nous sommes certains que, de tous les ministères qu'il a exercés, celui-ci a laissé au P. Levatois le souvenir le meilleur. Les Montois accueillirent avec joie leur nouveau pasteur. Aux vieillards, aux malades, aux pauvres, allaient ses préférences. Un jour il apprend qu'une pauvre vieille, qui s'était retirée, faute de mieux, dans la Tour du Moulin, vient de tomber malade ; il accourt, remplit près d'elle les devoirs de son ministère et s'occupe de la faire hospitaliser à Pontorson. Ses démarches ayant abouti, il charge lui-même sur ses épaules la bonne femme, paralytique et envahie par la vermine, et la transporte jusqu'à la voiture qui devait la conduire à l'hospice.

Une autre fois, sachant que deux malheureux qu'il avait visités couchaient sur la paille, pris de pitié et n'ayant point d'argent pour soulager cette misère, il supplie le P. Robert de lui permettre de se défaire de son propre matelas en faveur de ses infortunés paroissiens. Le P. Robert fit mieux : il

donna à son collaborateur une petite somme avec laquelle il s'empessa d'acquérir un matelas. Quelle joie ce fut pour lui de porter aux miséreux ce que ceux-ci appelèrent « le lit du petit Père ».

Le « petit Père »¹, c'est ainsi en effet que les Montois l'appelaient familièrement. Il fut très vite populaire. On l'affectionnait; on s'ingéniait à trouver les moyens de lui faire plaisir. Une brave pêcheuse de coques sonne un soir à l'Abbaye. Elle montait de la grève directement, pieds nus, son panier au bras. « Je voudrais voir le petit Père, dit-elle. »

Le Frère portier mande le P. Levatois. « Mon Père, je viens de la grève où j'ai trouvé une demi-douzaine de très belles coques; c'est rare; je vous les apporte. Les voilà. » Le bon curé a beau se défendre, alléguer la règle d'une part, la pauvreté de la bonne femme de l'autre. Arguments sans valeur; peine perdue. « Oh! petit Père, vous ne me refuserez pas! » Il fallut bien accepter.

Chaque dimanche, le P. Levatois, outre la prédication de la grand'messe, faisait avant les vêpres une heure de catéchisme. Tous les jeunes gens du Mont, et souvent la majeure partie de la population, assistaient à ce catéchisme, que le Père agrémentait d'histoires qu'il contait à ravir. On a gardé le souvenir de ses explications simples et lumineuses. M. Levatois sut toujours être à portée de son auditoire, et ce n'est pas un mince mérite.

Ses fonctions curiales ne l'empêchaient pas de demeurer professeur à l'École Apostolique. Sa messe quotidienne célébrée à l'église paroissiale, il remontait à l'Abbaye et commençait sa classe. Tout en faisant réciter les leçons des enfants, il prenait son déjeuner que le frère cuisinier lui descendait — au moyen d'une ficelle — par une trappe percée dans le plafond de la cellule de Barbès.

1. Ne pas confondre avec les « petits pères » laïques... plus ou moins sénatoriaux, inconnus en ce temps-là.

Cependant les solennités du couronnement de saint Michel, retardées pour diverses raisons, allaient enfin avoir lieu. Le P. Robert et ses collaborateurs — et il en eut beaucoup et de tous pays — se multipliaient pour préparer les fêtes. Monseigneur Germain, le nouvel évêque de Coutances, encourageait et appuyait de tout son pouvoir ses auxiliaires dévoués. Le P. Levatois travailla à la décoration de la basilique. Le jour du couronnement il célébra la messe sur un établi de menuisier. Pour missel il avait un paroissien. Il fut chargé d'organiser la cérémonie que présida le R. P. Abbé de Mondaye, sur la Tour du Roi.



Mgr BRAVARD

Les pèlerins affluaient en ces temps-là. Monseigneur Bravard, qui avait restauré le pèlerinage, venait de disparaître dans la tombe. Naguère encore ne le voyait-on pas — et ceci était fréquent — descendre mitre en tête, crosse en main, à la porte de la ville pour y accueillir

les processions? Lui-même évangélisait les pèlerins et leur faisait les honneurs du monument. Quelquefois même, dit-on, il oubliait de quitter sa chappe et parcourait ainsi revêtu couloirs, escaliers et promenoirs. Le vaillant prélat était grisé par l'enthousiasme.

Mgr Germain hérita de son prédécesseur la même sollicitude pour l'illustre sanctuaire. Il devait le prouver à maintes reprises.

Le P. Levatois aimait à la folie son Mont-Saint-Michel, ses trésors artistiques et historiques, ses souvenirs du passé et sa

renaissance glorieuse. Il explorait, avec un religieux émoi, les salles poudreuses de la Merveille, les Catacombes obscures, les ruines des Hôtelleries écroulées. Nul mieux que lui n'a connu, compris et expliqué le Mont-Saint-Michel; nul n'en a éclairci les mystères avec plus de bonheur et de sûreté. L'architecte Corroyer écoutait volontiers ses interprétations où le bon sens et l'intuition avaient une part aussi large que l'étude des documents et la connaissance des styles. Plus d'une fois le



Mgr GERMAIN

savant architecte dut modifier ses premières opinions après avoir entendu le P. Levatois. Et depuis, nous savons que les membres de la commission des Monuments historiques rendaient hommage à ses lumières. Avec plaisir ils lui eussent ouvert leurs rangs.

Comme les Jean Huynes, les Thomas Le Roy, le P. Levatois savait par cœur son Abbaye michelienne. Alors les chapelains de l'Archange guidaient les visiteurs dans le Monument. Notre vénéré défunt était heureux de s'acquiescer de cette fonction et de faire admirer les rares beautés des édifices monastiques. Quelque fatigue qu'il éprouvât, il était toujours prêt, quand le frère portier sonnait « au guide ».

Un soir qu'il conduisait un groupe de paysans et s'empres-

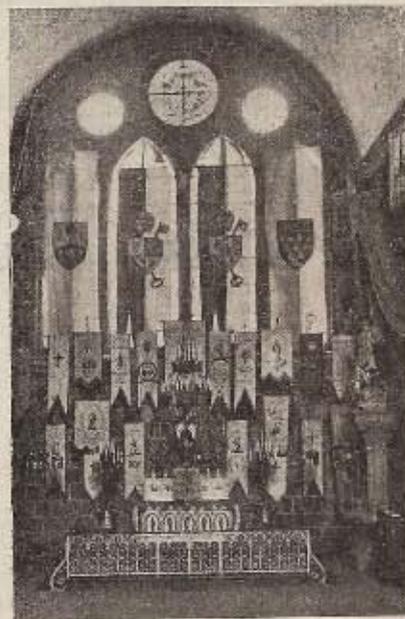
sait de leur détailler, selon son habitude, l'histoire et les sculptures variées de la salle des Chevaliers, une brave fermière, élevant la voix et interrompant le *cicerone*, s'écria : « Ah ! tout

de même, quelle belle lessive on sécherait là-dedans... et ça ne serait pas long ! »

Cette parole fit au P. Levatois l'effet d'une douche. Son enthousiasme s'éteignit net. Dans les salles suivantes il trouva une formule plus adéquate et qui lui valut l'approbation générale : « Voyez comme c'est grand ! Comme c'est long, et large, et haut ! » Et toute la compagnie de reprendre sur un ton de profonde conviction : « Oui ! comme c'est grand !... » Après tout, mieux valait se faire comprendre que de débiter un boniment savant qui n'était pas écouté.

Le jour vint où le P. Levatois dut faire ses adieux à la paroisse du Mont. Ce ne fut pas sans éprouver un douloureux serrement de cœur que, certain dimanche, il annonça à ses bien-aimés paroissiens que ses Supérieurs avaient décidé de le consacrer au ministère des Missions. Sa parole entraînant, son zèle apostolique l'avaient désigné pour ce genre de travaux.

Il évangélisa successivement, soit seul, soit avec ses confrères, les paroisses de Curey, Fougères, Bacilly, Gavray, Chasseguay, Braffais, Bazouges-la-Pérouse, La Bloutière, Ducey, Juilley, Milly, La Haye-du-Puits, Beauvoir, etc... Partout on a gardé de son passage un excellent souvenir. Simple



CHAPELLE SAINT-MICHEL A L'ABBAYE (1877)

dans son éloquence vibrante, il avait le talent d'intéresser les plus humbles des auditeurs et de faire passer dans les âmes sa piété communicative. Au saint Tribunal, sa bonté, pitoyable aux misères morales, lui ouvrait les cœurs et ses décisions franches étaient accueillies avec une soumission entière.

En 1880, après quatre ans passés au Mont-Saint-Michel, le P. Levalois reçut une nouvelle destination. Les Pères de Pontigny venaient d'acquérir à Laval le modeste pensionnat fondé par M. l'abbé Blut. Ils rêvaient de le transformer en établissement de plein exercice.

Le P. Levalois fut l'un des sept ouvriers à qui fut confiée cette œuvre importante et difficile.

(A suivre.)

E. G.

AU PÉRIL DE LA MER¹

Quand la mer arrive
Fais que le pêcheur
Regagne la rive
Sans aucun malheur.

SOYEZ grimpé au bord de la plate-forme qui précède la Basilique du Mont-Saint-Michel, tout là-haut, à plus de 100 mètres au-dessus des grèves. Un peu plus bas, soyez accoudé sur le parapet de la Tour du Nord, d'où l'œil embrasse l'immensité des sables. Sondez du regard, on mieux, aidé d'une longue-vue, précieux auxiliaire de la curiosité, scrutez les ondulations de la plaine humide et que vous devinez traîtresse, vous les verrez, par petits groupes, courbés sur leur pénible tâche, les pauvres pêcheurs et pêcheuses de coques.

Ils s'aventurent audacieusement, bien loin du rivage, guettant de l'œil le flot qui va se lever, prêtant l'oreille au murmure du flot qui s'éveille, s'ébat, s'enthardit, pour bientôt

1. Cette histoire est absolument authentique. — Article envoyé pour le « Concours des Annales. »

devenir bruyant, insolent, menaçant, conquérant, inexorable et finalement, à l'occasion, meurtrier.

Mais — dites-vous — oh ! quel bon air, quelle douce lumière, quelle agréable température ! Tout flatte : sous les pieds, tapis de sable fin ; autour du front, brise caressante.

« Légère et court vêtue, elle allait à grands pas. »

La coquetière nous fait songer à la Perrette de La Fontaine, encore que le pot-au-lait — croyez-moi, pesait moins que ce gros sac de coques qui renforce dans les épaules la tête hâlée de la courageuse coquetière.

Est-ce Horace — oui, je crois — qui a dit : *Suave mari magno, turbantibus æquora ventis, etc ?* Ce que je traduirais comme cela : Dans son fautenil, chaudement enfoncé, ce n'est pas malin de se préférer aux pauvres diables que la grêle fouette au visage et dont la pluie, en les imprégnant, alourdit les misérables nippes.

Quand la mer arrive
Fais que le pêcheur
Regagne la rive
Sans aucun malheur.

Dans les beaux jours, ça va bien, encore que ça ne rapporte guère.

C'était déjà ainsi du temps de Charles V et bien avant. Il était venu en pèlerinage au Mont-Saint-Michel « Dégrevons-nous, nous succombons sous l'impôt, » lui criaient les pauvres gens.

Réflexion : *Nil novi sub sole* : C'est toujours la même chose ! L'écrasé crie, l'écraseur passe et oublie.

Oui, dans les beaux jours, ça va encore ; mais dans les courtes, après et si dures journées d'hiver, c'est tout autre chose.

Quand la mer arrive
Fais que le pêcheur
Regagne la rive
Sans aucun malheur.

Elles avaient bien raison de murmurer à l'Archange des mers leur confiante prière, les trois pauvres coquetières, qui,

il y a environ trente ans, se rencontrèrent, en une sombre matinée d'hiver, au milieu des grèves glacées, là-bas entre Tombelaine et Genêts.

Il y avait des coques par là.

On dit que ces bivalves, lorsque l'onde amère a repris, pour un temps, son domaine, sortent des sables et, comme en folâtrant, nagent au fond de l'eau et s'en vont en bande voir — peuvent-elles voir? — un peu plus loin, ce qui se passe et ce qui se fait.

Il n'y a donc pas que nous, humains, qui serions curieux.

Il y avait donc des coques par là.

Le buste courbé, horizontal, le nez à la hauteur des genoux, nos pêcheuses fouillaient le sable et la provision s'amassait dans les sacs et emplissait les paniers, cependant que le brouillard menaçant, dense, perfide, s'amassait dans l'air ambiant et emplissait la baie, effaçant les rivages, supprimant les horizons.

Il arrive souvent que la brise déchire ces buées traitresses, les culbutte, les pelotonne et les charrie vers la haute mer.

« Souvent » n'est pas « toujours ».

Quand la mer arrive
Fais que le pêcheur
Regagne la rive
Sans aucun malheur¹.

Cette fois-là, sur l'immensité des grèves, le brouillard subitement s'étendit opaque, glacé, sourd, immobile.

Or, tout là-bas, un grondement significatif, uniforme, non hésitant, indiquait : *la mer monte!*

La mer monte!... Elle se glisse, bruisante, écumeuse, dans les creux, dans les rigoles que tantôt, elle avait laissées à sec, elle s'insinue, s'étend, se hausse, semble s'amuser à former des îles de sable dont elle étreint, en les mordant, les limites à chaque instant rétrécies; elle recouvre le tout, en

1. Ce couplet fait partie d'un cantique composé par M. l'abbé Laforêt-Levalois, vers 1878, à l'usage des coquetières, ses paroissiennes, qui simulaient à le répéter « en s'en allant aux coques », ou en en revenant.
N. D. L. B.

un dernier et triomphant effort. Rien ne lui résiste. Et qui pourrait lui résister? Elle avance, elle avance, noie les herbes du rivage, attaque les faibles enrochements des digues qui toujours ont peur d'elle, comme les enfants ont peur de l'ogre dévorant.



COQUETIÈRES DU MONT.

Être poursuivi par un ennemi invisible et qu'on sait inexorable : quel cauchemar!

Voyez-vous nos malheureuses coquetières?... Elles se disent — on se dit des choses semblables, tout en n'y croyant pas — que le brouillard va se lever. Ne se lève-t-il pas toujours? Qu'elles connaissent le rivage où aboutir. Ne l'atteindraient-elles pas, les yeux fermés?

Mais le brouillard s'épaissit.

Elles marchent vers « chez nous » disent-elles ; ou plutôt elles ne disent rien.

C'est grave toujours quand les femmes ne parlent point. Ne rions pas, car dans le cas présent la situation, vraiment, n'était pas gaie.

La Première République, si avide, pourtant, des biens d'Église, qui fondait les cloches pour en faire des canons et des sous, avait laissé dans la tour de l'abbaye une cloche secourable aux égarés dans la brume ou dans la nuit.

On a gardé l'usage de sonner la cloche ou d'ébranler l'air par les sons vibrants du clairon, pour donner une indication salutaire aux attardés dans la brume ou dans la nuit également traîtresses.

Ces appels violents et implorants glacent d'effroi ceux qui sont en sûreté ; est-il certain qu'ils n'achèvent pas de dérouter ceux que le danger imminent talonne ?

Pour terminer mon histoire : le brouillard — c'est lui le coupable — couvrit tous les bruits sauveurs. La mer monta ; pas assez haut pourtant pour noyer nos courageuses coquetières.

Où, laissez-moi les appeler couragenses ; car, étroitement enlacées, les bras unis pour se soutenir, les cœurs bien unis aussi pour implorer l'Archange, elles sentirent le flux s'arrêter puis décroître. Avec lui l'affreux brouillard se liquéfia et finit. Elles étaient inquiètes, elles s'épouvantèrent — qui peut le leur reprocher ? — l'épouvante enfanta la désespérance. Ah ! malheur !

Mais l'Archange invoqué veillait.

Aussi quelle joie de se revoir, de se retrouver au foyer déjà endeuillé, de s'embrasser, de dire un grand merci à la bonne Vierge et à saint Michel !

Les invoque-t-on jamais en vain ?

Croyez celui qui le raconte.

Le Liseur.

Adieux à nos chers Défants

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Alpes-Maritimes. — Nice : M. Ponthier de Chamailard.

Ardèche. — Alba : M^{me} E. Mégre ; M^{lle} Henriette Veruet-Briand.

Ardennes. — Argnies : M. Auguste Hubert.

Aube. — Ville-sur-Terro : M. Alexandre Maclou ; M^{lle} Augustine Monot.

Basses-Alpes. — Digne : M. Jean-Paul Simon.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brienc : M. Charles Letellier ; M^{lle} Azelmé Martin ; M^{lle} Elisabeth Gourdio. — Lamballe : M^{me} la Vicomtesse de la Buharaye. — Kertugal Saint-Quay : M. l'abbé Varenne. — Ploubalay : M^{me} de la Villeaucomte, née de Couessin. — Loudéac : M. l'abbé Beuret. — Ploëzal : M. Paul Bervet ; M. René Toulléan. — Ploudihen : M. Ambroise Roger. — Moncontour : M. Castel. — Uzel-près-l'Oust : M^{me} M. Galerne.

Calvados. — Saint-Pierre-du-Regard : M^{me} Zoé Lehuycour ; M^{me} Alex. Chaudfray.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Henri Segnier ; M^{me} Bonamy, née Lucie Deuille, *très dévote au saint Archange* ; M^{lle} Mère Supérieure du couvent de la Sainte-Famille.

Gers. — Estang : M^{me} du Cor de Duprat, née de Calhaunes de Caous.

Hérault. — Montpellier : M^{me} Bados ; M^{me} Laidié. — Murviel-les-Béziers : M. Pascal Marcouyr.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} Guillois ; M^{me} Contance, née de Vimont ; M^{lle} Aimée Buffé, *bien dévouée zélatrice*. — Bais : M. J.-M. Lemarchand. — Redon : M. de Caslou.

Isère. — La Mure : M^{lle} Josephine Gras.

Jura. — Lons-le-Saulnier : M. Jean Brunier ; M^{me} Caroline Fléret.

Loir-et-Cher. — Vineuil : M^{lle} Marguerite de Villiers, *zélatrice*.

Loire. — Saint-Martin-Lestra : M. Étienne Dumas ; M^{me} veuve Essertaine, née Étienne Demare ; M^{me} Depierre ; M^{lle} Antoinette Poiron ; M^{lle} Marie-Jeanne Perrière ; sœur Sainte-Bibiane, *religieuse de Saint-Charles*.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Georges Boisneau ; M^{me} Doré Grassin ; M^{me} Boussemire ; M^{me} Aimée Marie, née Marie-Victorine Motte. — Pont-Château : M. Auguste Evin.

Maine-et-Loire. — Angers : M^{me} Vrot ; M^{lle} Lalande ; M^{lle} Le Bouc. — Saint-Barthélemy : M^{me} veuve David, née Baumard ; M^{me} veuve Fleury, née Aubeux.

Manche. — **Avranches** : M^{lle} Suphrasie Gavellan; M^{lle} Louise Langlois; M^{lle} Brehler; M^{me} veuve Grimault. — **Argonges** : M^{me} Touquette. — **Carnet** : M. Édouard Poisson; M^{me} veuve Petitpas, née Louise Beauvils. — **Hocquigny** : M. Amand Lemains. — **Brécey** : M. Joseph Galé. — **La Mancellière** : M. Joseph Fontaine. — **Mongothier** : M^{me} Marin, née Cain; sœur Marie Morin, *religieuse du Carmel*.

Meurthe-et-Moselle. — **Vroncourt** : M^{lle} Thérèse Poul.

Morbihan. — **Pontivy** : M^{me} veuve Guillemot.

Orne. — **Laigle** : M^{me} veuve Brunet; M^{lle} Cécilia Deselos.

Hautes-Pyrénées. — **Lourdes** : M^{lle} Marie-Rose Cabagnès.

Sarthe. — **Anvers-le-Hamon** : M^{me} veuve Filion, née Amylité Blanchouin; M^{me} Fraquet, née Marie Blanchouin; M^{lle} Félicité Limousin.

Seine. — **Paris** : M. Louis Gerçaise; M^{me} Suaner; M^{me} Vert; M^{me} Giganon; M^{me} veuve Jupille, née Adèle Maillard; M^{me} Laurance, *bien dévote à saint Michel*; M^{lle} Marie-Jeanne Toulouse; M. l'abbé Binz. — **Le Perraux** : M. Sagou; M. Trappier.

Seine et Oise. — **Mantes** : M^{me} Laubeuf.

Seine-Inférieure. — **Dieppe** : M^{lle} Estelle Sophie Anquetin, *célébrice*.

Tarn. — **Castres** : M. Hippolyte Gasc; M. Pierre Viala; M. Jean-Baptiste Marty.

Vosges. — **La Bresse** : Sœur Léopold Pairel, *religieuse de la Doctrine Chrétienne et ardente célébrice de l'Archiconfrérie*.

Lorraine annexée. — **Preisch** : M^{me} Keller, née Viardot. — **Morvillesur-Vried** : M^{me} veuve Xardel, née Célestine Nicolas. — **Thionville** : M. l'abbé M. Lorrette; M. Joseph Leroy; M^{me} Marie Koalf; M^{lle} Rosa Klein.

Belgique. — **Bruges** : RR^{mes} sœurs Saint-Jean et Sainte-Madeleine, *des Servantes du Sauveur*; M^{me} Virginie Dumalio.

Italie. — **Aoste** : M^{me} Elise Lagnia.

États-Unis d'Amérique. — **La Nouvelle-Orléans** : M. Ulysse Michel Populus; M. Thomas William Griggs.

N. B. — *L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à la prochaine livraison l'article « Actions de grâces ».*

Le Gérant : F. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — F. SIMON, imprimeur breveté (1834-08)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SOYONS COMPATISSANTS ! — NOS DEUILS. — LE CONCOURS DES ANNALES (*Suite*). — M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATON (*Suite*). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de Saint-Michel.

SOYONS COMPATISSANTS !

Après avoir consacré le mois de mai à la Vierge de toute bonté, Mère de miséricorde, N. D. de Pitié, l'usage pieux veut que nous honorions le Sacré-Cœur de Jésus.

Le Cœur de l'Homme-Dieu, comment le caractériser ? Comment d'un mot exprimer les trésors infinis qu'il renferme ?

« Lorsque Dieu fit le cœur de l'homme, il y mit premièrement la bonté. » Ainsi parlait Bossuet. Le cœur humain c'est donc d'abord, c'est essentiellement, exclusivement la bonté. De celui qui n'a pas cette vertu, ne dit-on pas communément qu'il n'a pas de cœur ?

Or, le Sacré-Cœur de Jésus est un cœur humain et divin : c'est le cœur du Fils de Dieu fait Homme. En lui sont tous

les trésors de la bonté, comme y sont toutes les richesses de la sainteté. Abîme de miséricorde, immense pitié !

Que les yeux de notre âme considèrent, pendant le mois de juin, ce modèle accompli de ce que nous devons être, de ce que nous devons réaliser par vertu, c'est-à-dire à force de courage, d'efforts et de sacrifices, puisque aussi bien nous sommes déçus de la bonté originelle.

Il est une qualité du divin Cœur dont nous voudrions inspirer aux associés de Saint-Michel, l'amour et le désir intenses. Nous voudrions pouvoir dire à tous : Imitiez le Maître. Soyez compatissants comme lui.

Compatir ? à qui et à quoi ? Oh ! n'y aurait-il donc plus de souffrance ni de mal dans le monde ? Certes, il y a de la misère, il y a de l'infortune, il y a de la douleur ; il y en aura toujours : « Toute créature gémit, » disait saint Paul¹. C'est la conséquence obligée du péché originel, sans compter que c'est le châtement des autres péchés, accumulés par la malice des hommes au cours des âges. Nous avons tous notre part de responsabilité dans cette invasion du mal et de la douleur.

Il serait donc souverainement injuste que nous refusions de souffrir avec ceux qui souffrent. La croix de l'humanité est lourde ; elle pèse de tout le poids de nos fautes individuelles ; elle est alourdie encore de toutes nos tares sociales et de tous les atavismes. Nous soustraire au devoir de la compassion serait d'un égoïsme abject ; ce serait nous mettre d'une certaine manière en dehors de l'humanité.

Compatir aux misères d'autrui est une obligation qui s'impose rigoureusement. Mais hélas ! on ne la comprend ni ne l'accepte bien toujours, avec la générosité qui convient, avec l'intelligence qui la règle et la rend féconde pour le prochain et méritoire pour soi.

A notre époque où la névrose tend à accaparer la place

1. *Rom.*, VIII, 22.

et le renom de la bonté, on rencontre des gens qui se pâment devant le sang qui coule, devant l'enfant qui pleure, devant la maladie qui fait souffrir. Volontiers on dirait : « Quel bon cœur ! Tout ce qui souffre lattendrit jusqu'aux larmes, jusqu'à la pamoison ! »

Ceci n'est pas du cœur, pas nécessairement du moins. Ce peut être faiblesse du cerveau, appauvrissement du sang, déchéance de l'être humain, que Dieu a voulu fort et à qui il a insufflé une âme maîtresse d'elle-même et des membres qu'elle anime.

Non, compatir n'est pas se pâmer. Qui s'évanouit ne compatit pas infailliblement. La Sainte Mère de Notre-Seigneur, debout au pied de la Croix sanglante, ...ou recevant dans ses bras le corps inanimé de son Fils, était bien le modèle de la compassion. Elle souffrait avec Jésus, elle partageait ses angoisses, ses douleurs, à ce point que, sans verser une goutte de sang, elle a conquis, en ces heures, la palme des martyrs et mérité d'être appelée leur Reine. Il n'est pas dit que Marie se soit évanouie : *Stabat Mater dolorosa !* Elle était debout ! Et cette attitude de la force virile traduisait bien sa résignation courageuse, l'héroïsme de son cœur compatissant.

Nous avons des frères souffrants. Les douleurs du corps ne sont ni les plus cruelles ni les plus profondes pour l'âme chrétienne éclairée par la foi. Le cœur a ses maladies, ses plaies, ses tortures ; l'esprit a les siennes. Qui dira les inquiétudes d'un esprit qui cherche la vérité, qui se défend des assauts de l'erreur et veut s'arracher à son emprise ? Notre siècle nous a fourni plus d'un exemple retentissant de ces luttes intimes.

D'autre part, le péché n'est-il pas le mal suprême, le seul mal, essentiellement, exclusivement mal ? Le péché empoisonne les âmes, compromet leurs intérêts les plus graves ; il les annihile dans le temps ; il les tue pour l'éternité peut-être. Quelle misère que celle-là !

Or, dites-moi, combien de chrétiens et de chrétiennes, qui prétendent parfois au renom de personnes pieuses, qui seraient froissées dans leur amour-propre de disciples du Christ, si on ne les rangeait pas dans la catégorie des fervents... et qui néanmoins passent insouciantes devant les douleurs les plus cuisantes, les plus dignes de commisération ?

On accordera encore un regard de pitié à l'infortune matérielle, à la souffrance physique. On s'apitoiera sur le sort d'un miséreux, on versera une larme d'attendrissement sur la désolation de la veuve et l'abandon de l'orphelin; on daignera prendre des airs de pitié en face du moribond qui s'en va. Pratiquement on ne fera pas grand'chose.

Pourquoi? Le cœur est sec. Toutes ces démonstrations sont du conyenu, de la parade. Il faut avoir l'air d'être accessible à la pitié, pour ne pas paraître « sans cœur ! »

Pour compatir vraiment, efficacement et chrétiennement, il faut autre chose. La commisération chrétienne est à la fois plus haute et plus compréhensive. Elle prend ses racines dans la foi qui nous montre en chacun de nos frères souffrants un membre de Celui qui mourut pour tous sur la Croix, un élu qui conquiert son Paradis à force de souffrir, une âme sanctifiée ou au moins destinée à la vie sainte du temps et surtout de l'éternité, une âme que le mal sous toutes ses formes assiège et harcèle sans relâche...

La pitié qui ne vient pas de cette source, qui ne s'inspire pas de ces croyances sacrées, est naturellement inféconde et bornée.

Inféconde! Car, si verser une larme est chose facile, soulager la misère comporte un dévouement que l'idée chrétienne soutient et maintient. Nous ne disons pas qu'en dehors du christianisme toute générosité est impossible. Nous disons que la considération des vérités de foi est un ferment extraordinairement puissant. Nous disons encore

que la pitié pour ne pas dégénérer en vaine sentimentalité a besoin d'être poussée autrement que par l'instinct. Enfin nous sommes dans le vrai en répétant que pour être méritoire elle doit s'élever plus haut.

Bornée! Car la pitié simplement humaine ne vise guère que les souffrances du corps; celles du cœur la touchent plus rarement. *Le vrai mal lui échappe.* Elle ignore le péché et n'y prend pas garde. Le mal de l'esprit, l'erreur, lui demeure inintelligible.

Le divin Maître, Lui, a voulu que ses prêtres soient compatissants à la misère morale. Il les a choisis parmi les hommes faillibles et pécheurs, afin qu'ils puissent s'apitoyer sur ceux qui sont dans l'erreur et le péché¹. Lui-même a tracé la voie à ses prêtres.

Mais il est opportun de se rappeler que prêtres nous le sommes tous en quelque sorte par le caractère baptismal. Tous nous avons hérité du Maître la commisération dont il fit preuve envers Madeleine, envers le bon larron et bien d'autres.

Nous tâcherons de pratiquer la compassion chrétienne envers nos frères malheureux. Nous nous exercerons à souffrir avec ceux qui souffrent autour de nous. Ne laissons jamais un ami, un voisin, un enfant, souffrir seuls. Que personne ne puisse nous dire: « J'ai souffert et votre cœur n'a pas fait écho à ma souffrance! »

Notre-Seigneur nous dit que c'est ce reproche qui sera fait aux damnés: « J'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais nu et vous ne m'avez pas couvert...! »

Soyons compatissants! Douleur partagée est bientôt apaisée. Et d'agir ainsi on devient meilleur, on gagne le ciel et on gagne les cœurs pour les donner à Dieu. Un peu de bonne volonté, un peu de foi en acte: c'est tout ce que requiert la pratique de la compassion.

1. *Hébr.*, v, 2.

Par amour pour le Sacré-Cœur qui nous a tant aimés, soyons compatissants ! Que le mal suprême surtout nous émeuve ! Ne jetons pas la pierre à celui qui tombe, ne passons pas insensibles devant sa détresse morale. Plaignons-le sincèrement et tendons-lui la main. Que son obstination même ne nous rebute pas. Si le mal est grand, invétéré, n'est-ce pas un titre de plus à notre pitié ?...

RÉSOLUTION.— Si jusqu'ici j'ai été insensible à la misère, au péché des autres, je veux désormais appliquer mon cœur à la compassion. Je veux sentir la douleur du prochain, je veux la faire mienne, et pour cela la voir de près, la toucher et travailler à la guérir ou à la faire mieux comprendre et supporter.

Chaque jour de ce mois je dirai cette prière : « O Jésus, compatissant à nos misères, ayez pitié de ceux qui souffrent, de ceux qui pleurent, de ceux qui tombent et donnez-moi un cœur semblable au vôtre ! »

* * *

Notre neuvaine générale mensuelle aura pour but d'obtenir la compassion. Cette neuvaine sera faite en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, dont saint Michel est le porte-étendard. Elle commencera le jeudi 18 juin, en la fête du Très Saint Sacrement, et se terminera le vendredi 26, en la fête du Sacré Cœur de Jésus.

* * *

Tous les lundis, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. Cette indulgence peut être gagnée dans le cours de la neuvaine ou des huit jours qui suivent. — Cond. Ord.

Indulgence plénière, une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Cond. Ord.

Pour les Indulgences partielles, voir le Billet d'admission.

NOS DEUILS

M. l'Abbé POUVREAU

NOUS lisons dans la *Semaine Religieuse de Coutances et Avranches* du 30 avril :



M. l'Abbé POUVREAU.

« La mort de M. l'abbé Pouvreau, chapelain épiscopal, premier chapelain du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé, à un âge qui permettait d'espérer encore pour lui de longs jours de travail et de dévouement au bien des âmes, est un deuil, d'abord pour la Communauté du Bon-Sauveur, mais aussi pour le Clergé du pays et la population elle-même, dont le défunt avait gagné la sympathie universelle. Aussi, ces Dames Religieuses du Bon-Sauveur, le clergé de la paroisse, les prêtres des environs ont mis tout leur cœur à faire au cher disparu des funérailles solennelles. Ses obsèques, présidées par M. Leroux, vicaire général, supérieur du

Bon-Sauveur, ont eu lieu le mardi 21 avril 1908, en l'église de Picauville, au milieu d'une assistance nombreuse et pieusement recueillie.

« La maison du Bon-Sauveur tout entière pleure M. l'abbé Pouvreau et on le pleurera longtemps. Le souvenir de ses enseignements et de ses exemples sera filialement conservé. Mais ce qui ne sera jamais oublié, c'est sa mort préparée avec les sentiments d'une foi profonde, acceptée de grand cœur en union avec la mort du divin Sauveur, et arrivée le jour même du Vendredi Saint. Il est mort comme meurent les Saints.

« Notre cœur eût aimé à retracer dans la *Semaine Religieuse* la vie exemplaire et féconde de ce prêtre de mérite. M. l'abbé Pouvreau a exprimé à plusieurs reprises la volonté formelle qu'après sa mort il n'y ait point sur lui de notice nécrologique. Nous l'avons trop aimé pour ne pas respecter scrupuleusement ses intentions. Que ses amis veuillent bien ne pas l'oublier et prier pour le repos de son âme. »

G.

Pas plus que son collègue et ami, nous ne voulons enfreindre « la volonté formelle » de M. l'abbé Pouvreau, en retraçant sa carrière sacerdotale.

Au Mont-Saint-Michel, le jeudi 7 mai, un service solennel a été célébré pour le repos de son âme. M. le Vicaire général Lepetit, directeur des Œuvres de Saint-Michel, avait tenu à venir chanter la messe de *Requiem* pour son prédécesseur, dans le sanctuaire de l'Archange.

Ce sanctuaire ne parle-t-il pas assez du zèle éclairé et du dévouement infatigable de celui que la mort vient de nous ravir ? Les cloches, qui sonnaient son glas, sont dues à son initiative. La sacristie et le porche de l'église ont été construits sous son supériorat. La décoration de la chapelle de saint Michel a été exécutée par ses soins ; le chemin de Croix a été érigé par lui. La Vierge Noire et le Christ en Croix ont été restaurés par ses ordres... Vraiment on peut lui appliquer le mot du psalmiste : *Zelus domus tuæ comedit me*. Il eut en effet le zèle de la maison de Dieu, qu'il voulait magnifique. Il réussit en grande partie à la rendre telle.

Lorsqu'il n'était que simple missionnaire, il rédigeait les *Annales*. Devenu Supérieur de la communauté (1895), il continua d'écrire dans la Revue des articles où il faisait passer sa foi ardente en des tournures neuves et originales très appréciées des lecteurs.

Sous sa direction, les œuvres de l'Archange prirent un essor que la persécution seule vint soudain briser. Le coup fut cruel pour le P. Pouvreau. Les Pères missionnaires se dispersèrent en septembre 1901. Monseigneur maintint cependant à la direction du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, M. l'abbé Pouvreau, sécularisé et incorporé au diocèse de Coutances, ainsi que l'un de ses confrères, M. l'abbé Isidore Lévêque.

Au mois de mai 1902, Mgr Guérard, de passage à Pontorson, constata que le dévoué directeur avait beaucoup souffert des événements qu'il venait de traverser. Les médecins avaient déclaré d'ailleurs qu'un changement de séjour et d'occupations s'imposait. Sa Grandeur nomma M. l'abbé Pouvreau premier aumônier de l'importante communauté du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé-Picauville, où des soins plus assidus pourraient lui être donnés. Mais la sollicitude empressée dont il fut l'objet depuis lors de la part des Religieuses fut impuissante à le guérir tout à fait.

Le 25 mars, étant allé à Rennes assister au Congrès Marial breton et aux fêtes du double couronnement de Notre-Dame des Miracles et de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, M. l'abbé Pouvreau contracta une fluxion de poitrine qui compliqua irremédiablement les autres affections dont il était atteint.

« Il est mort comme meurent les saints... » Cette parole d'un témoin ne surprendra personne de ceux qui ont connu M. l'abbé Pouvreau. Son esprit était droit, ennemi de tout ce qui s'appelle faux-semblant ou duplicité. La gloire de Dieu et l'honneur de saint Michel furent ses deux seules ambitions ; jusque dans sa retraite, il continuait de s'intéresser aux œuvres dont il avait été le directeur très estimé. Nagnère encore, il écrivait pour les *Annales* un article que l'on a remarqué dans notre dernier numéro. Il signait « Le Lierre, qui meurt où il s'attache. » Le « Lierre » s'était attaché au Mont-Saint-Michel. Il n'y était plus quand il est mort. Et pourtant, ne pouvons-nous pas dire que son cœur y était toujours ?

Le T. R. P. LAPROSTE

Le T. R. P. Laproste, ancien supérieur général des Pères de Pontigny, est mort à Ligny (Yonne), le 1^{er} mai. Il fut pendant deux ans (1890-1892) supérieur des Missionnaires du Mont-Saint-Michel et directeur de l'Archiconfrérie de l'Archange.



Le T. R. P. LAPROSTE.

La *Semaine religieuse* de Sens lui applique ces paroles de nos Livres Saints : *Hic est sacerdos quem coronavit Dominus.* Voilà bien le prêtre que le Seigneur a couronné.

Ses obsèques ont été un triomphe. « Le sacerdoce a fait un cortège splendide à cet apôtre et à ce prêtre qui toute sa vie voulut être ignoré : la foule reconnaissante des parents et des amis a voulu attester par sa présence que l'humble religieux était aussi un trésor caché de bonté et de tendresse. »

Que les amis de saint Michel veuillent bien associer dans leurs prières ces deux prêtres que la persécution religieuse avait séparés et que la mort a réunis.

Le Concours des "Annales"

POÉSIE (Suite).

Au grand Archange saint Michel (sonnet). — « Une muse amie » l'a composé, au milieu des neiges de la Savoie. Ce petit poème n'est pas sans mérite. Mais faut-il répéter qu'un bon sonnet est difficile à construire? Celui-ci est pénible. L'auteur abuse des épithètes : « crête aride et rocailleuse », saint Michel « perché sur une crête! » Cela n'est pas du meilleur goût. Le marbre « très dur » est rendu tel par « l'azur », c'est-à-dire par le besoin de la rime. On ne recule pas devant le néologisme : « clarté soleilteuse ». Dans le deuxième quatrain, tous adjectifs à la rime : « lapagense, radieuse, pur, impur »! Dans le premier, « rocailleuse » rime avec « soleilteuse »; dans les tercets, « triomphale » rime avec « infernale ». C'est trop simple. Il n'est pas non plus dans l'usage de commencer une idée nouvelle au troisième vers du premier tercet. C'est pourtant ce que fait « la muse amie ». Enfin est-il rigoureusement exact que saint Michel « fit naître au ciel une paix radieuse ». Il la *maintint*; c'est déjà quelque chose. Est-il vrai que sur terre l'« audace infernale » s'agite plus fort qu'au ciel? Il est permis d'en douter. Dans l'ensemble, la clarté fait défaut.

A la gloire de saint Michel. — Douze strophes avec, pour épigraphe, les vers de Botrel :

J'aime le Mont et sa Merveille,
Belle fleur du pays normand;
J'aime aussi l'Archange qui veille
Sur ma patrie et la défend.

Ce poème, un des meilleurs du concours, est correct. Il renferme de fort jolies choses, mais n'est pas mis au point tout à fait. La pensée et surtout l'expression en restent flottantes, un peu imprécises. Bornons là nos observations. L'auteur voudra certainement parfaire son œuvre et en composer un beau cantique à saint Michel. Les *Annales* le publieraient et propageraient utilement à l'occasion du douzième centenaire de la fondation du Mont-Saint-Michel.

Supplique à saint Michel. — Poésie illustrée d'un dessin à la plume qui dénote une certaine aptitude. Les épithètes faibles succèdent à des épithètes plus fortes. L'auteur oublie parfois ce qu'il vient de dire. Il s'ensuit un peu d'incohérence... ou d'inconséquence, comme on voudra. Beaucoup de facilité. Facilité qui serait nuisible, si le poète n'apprenait, comme Racine, à faire difficilement des vers faciles.

Saint Michel sauve la Sainte Famille. — Légende qui ne manque ni de charme ni d'ingéniosité, mais qui s'altère le même reproche que le précédent travail. C'est trop aisé, pas assez fouillé. De là des termes mal choisis, des expressions imprécises, des « ils » qui se mêlent. Il y en a qui se rapportent aux « divins fugitifs » Jésus, Marie, Joseph ; d'autres qui désignent les « bourreaux d'Hérode le cruel » ; on devine cela ; mais on ne le voit pas... A signaler un vers qui ne rime avec aucun autre. Défaut d'attention, évidemment... Les *Annales* pourraient reproduire, après corrections.

A saint Michel, affirmateur et défenseur du Verbe Incarné, premier-né des créatures. — Huit couplets de huit vers et un refrain de quatre vers. Ce cantique, œuvre d'un religieux canadien, est d'un heureux effet. Une théologie solide en est la robuste ossature. Quelques critiques de détail : des adjectifs riment trop souvent ensemble ; deux vers boiteux, l'un parce qu'il manque d'un pied, l'autre parce qu'il en a un de trop. Qu'ils s'entendent donc entre eux et ce sera parfait !

Des idées obscurément exprimées ou inattendues. Enfin on n'aime guère à voir, dans le dernier couplet, saint Michel se transformer en « troubadour ». Guerrier, saint Michel doit garder sa lance et non pas prendre le fifre ou la flûte. En général l'auteur suppose trop qu'on devine sa pensée. A publier encore !

Le Rêve de Jehanne du Guesclin. — Cette légende est vraiment poétique. Peut-être Jehanne du Guesclin reçoit-elle beaucoup d'épithètes : « Mignonne, nonnette, innocente, débile ! » Quelques rimes au moins faibles : « sereine, sienne — Anglais, attrait ». Les choses ne sont pas toujours assez précisées : ainsi Jehanne « crut voir à son chevet l'acier brillant d'un glaive. » (Vision mystique !) Mais on est surpris de voir qu'elle a, peu après, un glaive... Les *Annales* publieraient avantagement cette légende, une fois mise au point.

Un cantique à saint Michel. — C'est un chant d'amour composé à l'honneur de l'Archange et qui mérite d'être mis en musique. L'auteur est une religieuse du Canada. Elle est inlassable ; voici d'elle une autre hymne, moins bien réussie, mais quand même heureusement inspirée, *A saint Michel Archange gardien de l'Homme-Dieu.*

Les quatre derniers travaux poétiques soumis à l'examen du jury sont plutôt faibles. Citons *L'Hymne à saint Michel* (grande facilité, inexpérience non moins grande) ; *A saint Michel* (même remarque) ; *La lutte soutenue par saint Michel contre l'ange séducteur* (prose à peine rimée) ; enfin *Saint Michel et le dragon* (sonnet qui n'en est pas un.)

Rappelons-nous qu'exceller est le privilège d'un petit nombre. En poésie surtout, la perfection est rarement atteinte. Les auteurs de bonne volonté qui ont tenté de chanter saint Michel et son Mont ont au moins acquis un droit à la récompense promise aux âmes de bonne volonté. Quelques-uns ont mérité davantage... nous croyons l'avoir dit.

M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATOIS
Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de Saint-Michel

(Suite¹)

V. — L'Immaculée-Conception de Laval.

Le R. P. Robert avait recommandé à son supérieur général de confier au P. Levatois un rôle dans la fondation du collège de Laval. « C'est l'homme qu'il vous faut, avait-il écrit. Le P. Levatois, quoique jeune, a tout le sérieux voulu. Il s'entend à merveille à tirer parti de toutes les situations. Il vous organisera votre maison avec ordre et économie. C'est son affaire, cela... Ne craignez pas de le charger de besogne. Plus on lui en donne, plus il est heureux. »

Les recommandations du P. Robert, on le constatera, furent suivies à la lettre. Les dix années de la vie du P. Levatois que nous nous proposons de résumer en ces pages, sont bien les plus remplies qu'il ait vécues. Nous n'exagérons rien en disant qu'il accomplit, pendant ce laps de temps, la besogne de trois hommes.

Le 16 avril 1878, le ministre de la Guerre l'avait désigné « pour être employé, en cas de mobilisation, à l'ambulance de la 20^e division d'infanterie, en qualité d'aumônier. » Comme le jeune missionnaire objectait qu'il ne savait point monter à cheval, le P. Robert s'était ému un instant, puis se ravisant : « Après tout, avait-il dit, ce n'est pas indispensable. D'ailleurs il faut que vous acceptiez pour l'honneur de la communauté. Enfin, M. Poulard ne refusera pas de vous prêter un cheval docile. Sur la grève, vous pourrez prendre sans danger quelques leçons d'équitation ! »

Missionnaire, aumônier militaire — hypothétique — le

1. Voir les livraisons de février, mars, avril et mai 1958.

P. Levatois allait devenir professeur, économiste et préfet de discipline.

La pension de M. l'abbé Blot, nous l'avons dit, n'était pas dans une situation précisément brillante lorsque les Pères de Pontigny en prirent la direction. Les élèves n'affluaient guère et les classes se terminaient à la troisième.

Pendant les vacances de l'année 1880, des prospectus, répandus à profusion, reçurent le meilleur accueil des familles



L'IMMACULÉE-CONCEPTION DE LAVAL.

catholiques de la Mayenne. Les Apostoliques du Mont-Saint-Michel, qui avaient terminé leur classe de troisième, furent un appoint précieux. L'établissement devint d'emblée de plein exercice. La rentrée fut des plus encourageantes.

Il s'agissait d'ores et déjà d'améliorer et d'agrandir. C'est à cette tâche que se consacra avec toute son ardeur le P. Levatois.

Nous ne le suivrons pas dans ses travaux. Il nous suffira de dire que le modeste pensionnat devint l'École Immaculée-

Conception, un des plus beaux collèges de la région, grâce à ses efforts unis à ceux du Père Hamelin, supérieur, dont il était l'ami et le collaborateur dévoué.

Des acquisitions importantes furent négociées habilement par l'Économe. Le terrain fut pour ainsi dire gagné pied à pied. Des constructions spacieuses et commodes s'élevèrent rapidement pour recevoir une jeunesse studieuse et distinguée. Œuvre colossale si on la prend dans son ensemble, l'École Immaculée-Conception représente une somme de dévouement et d'intelligence que seuls peuvent apprécier ceux qui l'ont vue. Le P. Levatois a dans cette œuvre une très large part.

Tour à tour et tout à la fois quêteur et architecte, homme d'affaires et surveillant de travaux, il faisait face à tout. Le cloître interminable, la salle des fêtes splendide, sont ses œuvres. Pour être plus exact, il faudrait dire qu'il n'est pas une salle de cet immense établissement qu'il n'ait transformée et embellie, sinon édifiée *a fundamentis usque ad summum*.

Les économistes des maisons d'éducation savent par expérience ce que demande de soins et de surveillance une gestion financière de cette importance. Or, ici, tous les services étaient à créer ou à renouveler. Le P. Levatois n'était pas homme à reculer devant les difficultés. Il brisait les obstacles quand il ne pouvait les tourner. Il les franchissait toujours.

Le personnel domestique et ouvrier redoutait, on ne peut plus, paraît-il, l'inévitable économiste que l'on trouvait partout, qui vérifiait tout, qui se montrait impitoyable pour les nonchalances dans le service et les à peu près de l'organisation ou de la construction. Il fallait que tout fût à point et à l'heure exacte. Sinon, que les coupables fussent constitués en dignité, galonnés ou simples soldats, la réprimande était certaine et faite selon les formes... pas des plus douces toujours, mais sûrement des plus justes.

L'intendant de l'Immaculée-Conception était l'ennemi-né du gaspillage. Il n'entendait pas que les élèves, fussent-ils fortunés, employassent mal l'argent de leurs familles.

« — Mon Père, je voudrais un sous-main... »

— Qu'avez-vous fait du vôtre ?

— Il est usé.

— Faites voir...

.....
— Allez, rompez, votre sous-main est assez bon... Vous m'apprendrez le verbe *λυω*, pour avoir demandé un sous-main sans raison suffisante. »

Les élèves ne s'y faisaient pas prendre deux fois.

L'organisation matérielle et l'administration financière ne sont qu'un rouage — très délicat — de cette machine compliquée qui s'appelle un établissement d'éducation.

L'École Immaculée-Conception n'existant qu'à l'état embryonnaire, il s'agissait de lui insuffler une vie intense. Un règlement judicieux et sévère était nécessaire pour cela. Le P. Levatois se souvint alors du cher collègue de Saint-Lô, où il avait fait ses études classiques. Il proposa à ses collègues de modeler le règlement de l'Immaculée sur celui du collège de Saint-Lô.

Il eut la joie de voir ses propositions adoptées. Bientôt les us et coutumes de Saint-Lô eurent force de loi à Laval.

Le P. Levatois composa les armoiries de la maison : elles rappellent fort à propos Pontigny et le Mont-Saint-Michel.

L'économe professait en même temps la classe de troisième. Le professeur montrait dans cette chaire les mêmes qualités que nous avons eu déjà l'occasion de signaler. Ses anciens élèves lui ont voué une reconnaissance et une affection que le temps n'est pas arrivé à amoindrir. Nous avons sous les yeux des lettres qui appuient éloquemment nos dires. Tel de ses « enfants » devenu député, orateur de marque, s'estime heureux d'avoir reçu ses leçons. Tel autre, médecin renommé, n'a cessé de lui témoigner son attachement fidèle... Cette bonne popularité, le P. Levatois la devait à sa belle humeur, à sa verve endiablée. « Dans notre classe, disaient les élèves de troisième, on travaille comme à plaisir. Le Père est si bon ! »

Quand revenait la fête de saint Léon, c'était à qui ferait le petit discours et offrirait le modeste bouquet de fête.

Plusieurs années durant, le P. Levatois cumula les fonctions d'économiste, de professeur et de préfet de discipline. Disons-nous que ce dernier emploi lui convenait éminemment? Maintes fois, après son départ, le supérieur avouait que le P. Levatois lui avait manqué pour solutionner, à la satisfaction des intéressés, telle affaire épineuse, tel conflit entre professeurs et élèves.

Le P. Préfet arrivait toujours, en ces circonstances, à une réconciliation — ce qui est l'idéal. Il prenait à part l'élève récalcitrant, le sermonnait, le forçait à avouer ses torts, l'engageait finalement à accepter de bon gre la punition imposée. Le professeur n'avait pas à intervenir et les choses allaient toutes seules.

Mais s'il arrivait que dans le troupeau se glissât une brebis galeuse, un camarade dangereux, le Préfet était intraitable. Il exigeait le renvoi immédiat. C'est à ces mesures énergiques que l'Immaculée-Conception dut son renom de discipline forte et d'éducation sérieuse.

Au courant de toutes les espiègleries des écoliers, le P. Préfet excellait à « éventer » les innocents complots et les « bons tours ». Souvent il les prévenait. Les élèves se disaient qu'à jouer de ruse avec ce malin surveillant il n'y avait pas chance de succès. Les ruses du métier ne lui étaient pas étrangères : il aimait attirer les enfants dans ses pièges et s'amusaient de leurs airs déconfits.

On dit qu'il copiait volontiers, et avec un certain succès, son ancien Préfet de discipline de Saint-Lô, le R. P. Durel, plus tard Supérieur du collège et vicaire général. Les mauvais élèves redoutaient tout particulièrement la lecture des notes hebdomadaires. « Georges X... (un long silence, coup d'œil circulaire, frémissement nerveux)! Non! On ne lit pas de pareilles notes! Passons! Asseyez-vous! »

L'assemblée était terrifiée.

Mais on savait qu'au fond le Père était aimant. Ceci faisait oublier cela.

La Congrégation de la Sainte Vierge était établie parmi les grands élèves. Le P. Levatois reçut la mission très agréable de la diriger. Plus tard, il fut encore chargé de la Conférence de Saint Vincent de Paul.

Ces divers emplois contribuaient à lui attirer la confiance de tous. Dieu seul saura jamais ce qu'un directeur éclairé et bon fait de bien à des jeunes gens chrétiens qui, généralement, ne demandent qu'à être formés à la vertu. Les grands élèves de l'Immaculée n'avaient pas de secrets pour le Père. Il les avait habitués à ne jamais se coucher la conscience troublée. Aussi il n'était pas rare de voir, le soir, un rhétoricien ou un philosophe sortir des rangs, dire un mot à l'oreille du Père Préfet qui surveillait le défilé. Quelques instants après, le jeune homme et le Père, en tête à tête, discutaient gravement; le jeune homme avouait sa faute, mettait à l'aise sa conscience. Il sortait de là radioux, décidé à mieux faire, courageux pour la lutte prochaine, armé du signe de la croix que le Père avait tracé sur son front, comme gage de paix et d'énergie.

Nous avons été à même de juger de l'intimité qui régnait entre le P. Levatois et ses élèves. Un ancien venait-il le voir : « Ah! mon très cher, disait le vieux professeur, viens donc que je te fasse un signe de croix sur le front comme autrefois. » L'ancien, qui n'avait plus, peut-être, la ferveur de sa jeunesse, paraissait profondément ému.

(A suivre.)

E. G.

DERNIÈRE HEURE

Au moment de mettre sous presse, « l'Évêque de saint Michel », Mgr Guérard, de retour de Rome, nous apprend une nouvelle que nous nous empressons de communiquer aux amis de l'Archange. Le Saint-Père a fait un accueil particulièrement bienveillant aux requêtes présentées par Sa Grandeur et lui a accordé pour les Associés et Pèlerins de saint Michel de précieuses faveurs, à l'occasion du 12^e centenaire de la fondation du sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

Nous donnerons des détails dans notre prochaine livraison. Dès maintenant, remercions Dieu et prions saint Michel pour le Souverain Pontife et pour Monseigneur l'Évêque de Coutances.

ACTIONS DE GRÂCES

M AI

- Ain.** — Ci-joint 3 francs pour une messe d'actions de grâces. A. G.
- Aisne.** — J'ai déjà bien senti la protection de saint Michel ; je vous félicite, 5 francs pour une messe. C. T.
- Guérison d'un malade. Messe en action de grâces. E. G.
- Aube.** — Messe de remerciement pour une grâce temporelle obtenue. C. T.
- Bouches-du-Rhône.** — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe d'actions de grâces aux intentions des âmes du Purgatoire. F. G.
- Corse.** — Huit actions de grâces à saint Michel. E. D.
- Cher.** — Grâce obtenue. Messe de remerciement. Une Associée.
- Charente-Inférieure.** — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe, en reconnaissance d'une grâce obtenue par saint Michel à une associée. V^{rs} B. I.
- Côtes-du-Nord.** — Actions de grâces pour l'heureuse issue d'un voyage. A. M. R.
- Ille-et-Vilaine.** — Messe d'actions de grâces à saint Michel. Bon de M.
- Grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. Une Associée.
- Loire.** — Un cierge en reconnaissance à saint Michel. M. et A. G.
- Loir-et-Cher.** — Je ne serai jamais assez reconnaissant envers l'Ange de toutes les grâces obtenues par son intercession. Offrande et un cierge. E. G.
- Manche.** — En reconnaissance de la protection que saint Michel m'a témoignée, ci-joint 1 fr. 50. V^{rs} A.
- 3 francs pour une messe, et j'espère aller moi-même remercier saint Michel des grâces qu'il m'a obtenues. M. L. B.
- 1 franc pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue. M. Q.
- Vous trouverez ci-joint 0 fr. 25 ; vous me mettrez un cierge d'actions de grâces à saint Michel. L. G.
- Maine-et-Loire.** — 2 fr. 50 pour célébrer une messe d'actions de grâces. M. DE V.
- Mayenne.** — Je vous prie de bien vouloir célébrer une messe d'actions de grâces, à mes intentions, à l'autel Saint-Michel. C. F.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

- Morbihan.** — Ci-joint 3 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel, afin de le remercier des grâces qu'il nous a obtenues et de celles qu'il nous obtient tous les jours. M. B.
- Je vous prie de dire une messe en reconnaissance des faveurs accordées à mes enfants et à moi. V^{rs} D.
- Nord.** — Déjà on a prié avec succès dans le sanctuaire de saint Michel : espérons encore. Messe. M. C.
- Oise.** — Ci-joint 2 fr. 50 pour une intention de messe que vous voudrez bien acquitter en reconnaissance des grâces obtenues par l'intercession du glorieux Archange. Abbé B.
- 3 francs pour une messe et un cierge en l'honneur de saint Michel, pour une faveur obtenue. H. L.
- Rhône.** — Sept messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grande faveur obtenue par son intercession. Une guérison importante. U. M.
- Nous remercions saint Michel pour les grâces nombreuses reçues par son intercession. Sœur L. A.
- Haute-Savoie.** — Je crois devoir attribuer à saint Michel mon renouvellement de santé. V^{rs} G.
- Seine.** — 3 francs pour une messe dite à l'autel Saint-Michel, aux intentions des âmes du Purgatoire. C'est comme action de grâces. V^{rs} G.
- Ci-joint 3 francs en action de grâces pour un recouvrement de créance. M. M.
- Reconnaissance à saint Michel pour une délivrance. Paris, 12 avril. X.
- Seine-Inférieure.** — Deux messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier de la protection accordée à mes chers voyageurs et à mon fils. L. D.
- 3 francs pour une messe et un cierge, en reconnaissance d'une grâce obtenue. Z. S.
- Seine-et-Oise.** — 5 francs pour deux messes en actions de grâces. C. O.
- Canada.** — Guérison obtenue par l'intercession de saint Michel. Je ne me souviens pas avoir demandé quelque chose à saint Michel sans avoir été exaucé. E. N.

JUIN

- Aisne.** — Remerciements à saint Michel : une messe. E. G.
- Bouches-du-Rhône.** — Ayant obtenu une grande joie temporelle après une neuvaine, je vous prie de publier dans les *Annales* ma vive reconnaissance à saint Michel et de dire une messe en actions de grâces. X.
- Publiez ma profonde reconnaissance envers le saint Archange pour une grâce spirituelle obtenue par son intercession. X.
- Calvados.** — Je vous envoie 2 francs en reconnaissance des grâces que j'ai obtenues par saint Michel. D. D.

Depuis longtemps je prie saint Michel pour la réussite d'une affaire très importante : il m'a exaucée ; veuillez célébrer une messe pour les âmes du Purgatoire. E. B., tél.

J'ai été exaucée le jour même où je vous ai écrit : veuillez dire une messe en l'honneur de N.-D. des Anges et de saint Michel. L. D.

Charente-Inférieure. — Je vous envoie 5 francs pour faire célébrer deux messes, une pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue ; l'autre pour solliciter une guérison et une bonne première communion. G. D.

Côte-d'Or. — Je remercie le saint Archevêque et le prie de me continuer sa protection. M. M.

Creuse. — Grâce spirituelle obtenue. Merci à saint Michel. Vve F.

Eure-et-Loir. — Saint Michel a tant fait pour moi, que je ne saurais jamais assez le remercier. P. Z.

Finistère. — Ci-joint honoraires pour faire célébrer une messe d'actions de grâces et de demandes nouvelles. E. C.

Gironde. — Je vous envoie 25 francs pour faire célébrer dix messes d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. F. C.-G.

Hérault. — Prière de bien vouloir insérer dans le prochain numéro des Annales : reconnaissance à saint Michel pour faveur accordée. R. M.

Ille-et-Vilaine. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour faire dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce obtenue. A. F.

Manche. — Un enfant de 10 ans était atteint d'une grippe infectieuse. Les médecins avaient déclaré sa vie en danger. Je l'ai recommandé à saint Michel, et à la neuvaine, il a été guéri. Les parents reconnaissants vous envoient 2 fr. 75 pour une messe et un cierge. V. V.

Je réclame de nouveau le secours de saint Michel qui m'a été efficace plus d'une fois déjà. Veuillez dire deux messes. C. H.

Morbihan. — J'ai obtenu une grâce spirituelle par l'intercession de saint Michel et de mon Ange gardien. Veuillez me recevoir dans l'Archiconfrérie. M. M.

Nièvre. — Je remercie saint Michel de plusieurs faveurs obtenues après l'avoir invoqué, surtout de la mort chrétienne d'un ami qui avait laissé depuis longtemps ses devoirs religieux. M. V.

Pas-de-Calais. — En reconnaissance à saint Michel, qui a protégé notre maison, je vous envoie 5 francs. X.

Basses-Pyrénées. — Ci-joint 3 francs pour une lampe à saint Michel, en action de grâces. M. Tr.

Pyrénées-Orientales. — Que saint Michel veuille bien nous continuer sa protection. Ci-joint 0 fr. 50 pour un cierge. M. A. B.

Rhône. — Reconnaissance à saint Michel. M. B.

Seine. — Mon enfant était très dangereusement malade ; deux docteurs craignaient une méningite. J'ai supplié l'Archange, à qui j'avais consacré cet enfant. Aujourd'hui, le danger est écarté. R. L. C.

Seine-Inférieure. — Merci à saint Michel qui a favorisé mon apostolat. E. H.

Seine-et-Oise. — Ci-joint 8 francs pour trois messes d'actions de grâces. C. O.

Je vous envoie 5 francs pour vos œuvres, en reconnaissance de l'heureuse issue d'une affaire recommandée à saint Michel. P. L. M.

Deux-Sèvres. — J'ai obtenu une grande grâce par l'intercession de saint Michel. A sa gloire publiez-la, et veuillez faire célébrer une messe. L. L.

Haute-Vienne. — Veuillez faire brûler deux lampes en actions de grâces à saint Michel. C. DE LA T.

Ille Maurice. — Actions de grâces à saint Michel pour faveurs obtenues. H. H., tél.

Lorraine. — Une associée secourue par saint Michel envoie 2 fr. 50 en actions de grâces. P. L.

Adieux à nos chers Défants

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Ain. — Virieu-le-Grand : M. Benjamin Boscail.

Ardennes. — Château-Porcien : M^{me} Lagneau-Bernard.

Aude. — Bram : M^{me} Angeline Combes.

Aveyron. — Agar : M. Paech.

Calvados. — Meuvaine : M^{me} veuve Lequesne. — Falaise : M^{lle} Julie Rosei.

Côtes-du-Nord. — Saint-Briac : M. Etienne Balavoine ; M^{lle} Marie-Louise Cosson. — Légué-Piérin : M^{lle} Corodée Rouxel de Maisonneuve. — Plouvard : M^{me} veuve Tréneu, née Lecoga. — Pommerit-Jaudry : M. Yves-Marie Le Fieban.

Eure. — Venables : M. du Valdailly.

Finistère. — Plouguin : M^{lle} Françoise Goichet.

Haute-Garonne. — Rieumes : M^{me} Jeanne Barrichan ; M^{me} Cécile Martin ; M^{me} Anne Launé.

Hérault. — Béziers : M. Paul Mirepoix.

Indre. — Châteauroux : M. Léonce Testaud de Marchais.

Loire. — Essertines en Donzy : M^{me} veuve Guillet, née Jeanne-Marie Dubouff. — Saint-Étienne : M^{lle} Marie Gloire Catelan, *sédatrice*.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Jean-Baptiste Boujeteau ; M^{me} Pitre Champenois, *associée de la première heure* ; M^{lle} Françoise Duteil. — Nort : M^{me} veuve Barré.

Loiret. — Orléans : M^{me} Breton, née Ernestine Crosnier.

Maine-et-Loire. — Angers : M^{me} Perrier. — Chollet : M^{me} Marie-Louise Hérauld. — Plessis-Grammaire : M. Jean-Baptiste Raveneau.

Manche. — Beauvoir : M^{me} veuve Tabourel. — Les Pas : Sœur Angélie Denoel, *très dévote à saint Michel.* — Rauville-la-Place : M^{me} Félicie Yvetot, née Marie-Joséphine Diquet. — Avranches : M. Victor Lottin ; M. Henri Lemaitre. — Brécey : M^{me} Le Moussu ; M^{me} veuve Paul Ponet, née Lafosse. — Le Val Saint-Père : M^{me} veuve Hatté. — Saint-Martin des Champs : M. A. Perriers ; M^{me} veuve Cocharé. — Saint-Hilaire du Harcouët : M^{me} Marie Lerebours.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M^{me} la baronne Riston, née Constance Muñier.

Meuse. — Verdun : M^{lle} Valérie-Marie Lambin d'Anglemont.

Morbihan. — Quéven : M. Moëlle ; M^{me} Marie-Joseph Moëlle, *zélatrice.*

Puy-de-Dôme. — Viverols : Sœur Saint-Joseph Desoline ; Sœur Noëlle Pylère ; M^{me} Claudia Devan ; M^{me} Marie Desoline ; M^{me} Maria Quindresous.

Rhône. — Lyon : M^{me} Sophie Drunet ; M^{me} Marianne Bonnelois. — Villeurbanais : Sœur Anne de Jésus.

Haute-Savoie. — Annecy : M^{me} Pierrette Fournier. — Meythet : M^{me} Pauline Vernex, *pieuse et fidèle zélatrice de saint Michel.* La première, elle avait introduit la dévotion au Saint Archange dans sa paroisse. Souvent elle passait la nuit en prières, récitant le chapelet de saint Michel pour la conversion des pécheurs. Avant de mourir, elle a eu la précaution, — que tous devraient avoir — de trouver une personne pour lui succéder dans le rôle de zélatrice. Dieu l'a rappelée à Lui, le 8 mai, en la fête de l'Apparition de saint Michel.

Seine. — Paris : M. Bouvraïn.

Seine et Oise. — Villiers-le-Bel : M. Victor-Emmanuel Boby. — Coulommiers : M^{me} Alice Manger, née Preschez.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{me} Mélanie Vaillo. — Sotteville-les-Rouen : M^{me} M. Antoinette Gonthier ; M^{me} Virginie Salin.

Tarn. — Lacaune : M^{me} M. Rossignol.

Réunion. — Tampon : M^{me} Léontine Payat.

Belgique. — Bruges : M. Henrië Missaen ; M^{me} veuve Amand Leent, née Justine Scholtey ; M^{me} Maria Elisabeth Jooris ; Sœur Clara ; Sœur Éléonore-Thérèse, *de Notre-Dame du Mont-Carmel.*

Espagne. — Irun : M. José-Maria Bodin. — Guetaria : Mère Saint-Placide, *religieuse ursuline.*

Canada. — Henrysburg : M^{me} Ant. Richard, née Monnaie.

États-Unis d'Amérique. — Southbridge : M^{me} Adeline Jalbert.

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (2637-08)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — ENCOURAGEMENT. — L'ENTRÉE DE L'ARCHANGE. — GLOIRE A SAINT MICHEL. — LES PREMIERS PÈLERINS. — UNE PREMIÈRE MÈSE. — LE CONCOURS DES ANNALES. — M. L'ABBÉ LAPOUËT-LEVATTOIS. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de Saint-Michel.

ENCOURAGER

Nos lecteurs trouveront-ils que nous les entretenons trop souvent du même sujet ? Peut-être. Cependant, au risque d'encourir la disgrâce de quelques-uns et de paraître à tous l'homme d'une seule idée, nous revenons sur le sujet que nous avons touché plusieurs fois : la bonté.

Il nous semble que si les catholiques étaient encore meilleurs, plus bienveillants, plus secourables, plus compatissants, leurs œuvres seraient plus larges, plus stables, plus fécondes. Que les chers associés de saint Michel veillent bien nous suivre au cours de ce bref article.

Saint Jean Chrysostome commentant la parole du Maître à ses Apôtres : « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups », dit avec raison : « Tant que nous sommes brebis, nous sommes victorieux ; faisons-nous entourés

d'un millier de loups, nous triomphons, la victoire est à nous ; si nous sommes des loups, notre défaite est certaine. »

Eh ! oui, c'est ainsi ! La honte chrétienne triomphe de tout. Rien ne lui résiste. A la longue elle use l'obstacle et fléchit les volontés les plus rebelles.

Une forme de la bonté consiste à encourager et ce n'est pas là une des moindres merveilles opérées par cette admirable vertu que de maintenir intacte dans une âme l'énergie malgré les insuccès.

Tout le monde a besoin d'être encouragé. Nous ne sachions pas en effet d'humains suffisamment armés ni assez puissants pour ne se décourager jamais ou du moins pour n'être pas un jour ou l'autre tentés de découragement.

L'enfant qui fait ses premiers pas dans les sentiers du devoir, n'a pas seulement besoin qu'un homme autorisé lui trace la voie qu'il devra suivre pour devenir un bon citoyen et un bon chrétien. Il faut que l'on conduise l'enfant, pour ainsi dire par la main, qu'on le forme peu à peu à la vertu. Or ce travail comporte deux parts : celle de l'enfant lui-même et celle de son éducateur. La part de l'enfant est la principale, évidemment. On ne peut oublier que cet enfant possède une intelligence et une volonté et que c'est en exerçant l'une et l'autre d'après une méthode progressive qu'il deviendra un homme d'idées nettes et de volonté ferme. Le rôle de l'éducateur se borne à tracer la voie, à guider les pas et à doser les exercices. Par-dessus tout, son devoir est d'encourager.

Sans doute ce serait un très grand tort — et aujourd'hui il est assez commun — de présenter la vertu aux enfants sous la forme du plaisir. Quelle manie avons-nous donc de faire en visager aux enfants l'austère devoir (qui, de fait, contrarie les tendances de leur nature viciée), comme une satisfaction d'ordre esthétique ou sensuel ? « Fais ceci... c'est plus beau, plus intéressant, plus doux ! »

Allons donc ! Qu'un certain universitaire, incroyant, en quête d'une base à donner à la morale laïque, émette des maximes semblables à l'usage des prétendus éducateurs placés sous sa férule, cela se conçoit.

Mais combien de parents chrétiens, combien de maîtres et de maîtresses, combien de tantes et de grand-mères surtout, qui, en ceci, ne font que copier, très inconsciemment, les pires éducateurs de notre temps ! Combien de catholiques sont aux antipodes de l'esprit de Jésus-Christ, lorsqu'il s'agit d'accepter pour leur compte ou de faire accepter à leurs enfants l'accomplissement d'un devoir !

— Le devoir pour le devoir ! Maxime bien sévère, dira-t-on, et impraticable. Pas tant que cela ! Notez que nous ne prétendons nullement aller à l'encontre de la saine morale qui permet d'avisager comme un motif de bien faire la récompense promise aux actions bonnes. Ce que nous condamnons, c'est cette méthode pernicieuse qui prétend avaler la vertu à un bas calcul d'intérêt ou de satisfaction personnelle, ou encore l'assimiler à une correction souvent menteuse et à un vague instinct de solidarité.

Nous protestons de toutes nos forces contre ce concept et la méthode qui s'en inspire.

La vertu s'acquiert par la lutte contre les mauvais penchants. L'homme, vraiment homme, est tel à force de se combattre et seulement en proportion de ce qu'il s'est vaincu lui-même. On ne devient maître de soi que petit à petit et au prix de sacrifices répétés. Tout ceci est d'expérience.

Donc l'enfant, pour former en lui l'homme, doit lutter, souffrir, se contrarier. Qu'il soit averti de ce qui l'attend, que la vie ne lui soit pas présentée comme un jardin où l'on cueille en s'amusant les fleurs les plus charmantes, mais bien comme un champ de bataille où, pour Dieu et le divin Rédempteur Jésus, il importe de lutter vaillam-

ment, et d'où il faut sortir vainqueur, la grâce d'En Haul aidant.

Mais alors, qui ne voit que cet enfant timide, faible, porté au plaisir, ennemi de la gêne et de la douleur, a immensément besoin qu'on le soutienne et l'encourage. S'il a bonne volonté, s'il fait effort pour corriger les défauts de sa nature, pour élever son âme et la rendre forte, il faut que ceux qui l'entourent se montrent attentifs à ses efforts et occupés de ses petits succès. Il faut qu'il soit félicité à propos, modérément, mais avec une sincérité et un intérêt bien marqués. C'est un devoir que l'on méconnaît trop souvent, ou que l'on comprend mal. On félicitera l'enfant de sa toilette, de son gent minois, on s'extasiera devant ses petites excentricités, sans penser que ce faisant, on favorise l'éclosion d'un défaut lamentable, véritable peste de notre société, la vanité. La vanité, qui fait que l'on estime le rien ! La vanité, qui n'aperçoit que le petit côté des choses, et pour qui l'essentiel est ce qu'il y a en fait de moins important ; la vanité, qui passe son temps en admirations stériles, et prend pour de sérieuses qualités les contrefaçons de la vertu.

Félicitons plutôt les enfants des victoires qu'ils remportent sur eux-mêmes, des sacrifices, si légers soient-ils, qu'ils offrent à Dieu sur l'autel de leur cœur.

Enfin, s'ils se découragent, et cela arrive souvent, alors, c'est un devoir impérieux de relever leur moral déprimé, de leur faire reprendre vaillamment le fardeau sous lequel ploient leurs trop faibles épaules. Un enfant découragé mérite que l'homme le plus occupé se dérange pour le « remonter » comme on dit. C'est si grave d'abandonner un enfant au découragement !

Mais... nous voulions parler encore d'autres catégories d'êtres humains qui sont enfants par ce côté et à qui une parole, un geste d'affectueux intérêt, un énergique *Sursom corda*, ne sont pas moins nécessaires. Cet article se pro-

longerait au-delà des limites qui nous sont assignées. Ce sera pour une autre fois.

Qu'il soit entendu que les enfants seront désormais à nos yeux, ce qu'ils sont en réalité, des êtres qui attendent tout de nous, des êtres à qui nous sommes obligés de tendre la main avec une parole aimable et sortie d'un cœur aimant.

RÉSOLUTION. — Les lignes ci-dessus me la formulent suffisamment. A moi de la déterminer, selon mon milieu, pour la rendre immédiatement pratique.

* * *

Notre neuvaine mensuelle, du 9 au 17, aura pour objet : l'éducation de l'enfance, dont saint Michel est le défenseur et le patron. Les Associés de l'Archiconfrérie universelle se rappelleront à cette occasion que l'un des buts de leur pieuse association est précisément de « combattre, sous la bannière de l'Archange, les Écoles impies » qui empoisonnent les jeunes générations.

* * *

Le lundi de chaque semaine de ce mois de juillet, au Mont-Saint-Michel, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

Indulgence plénière pour les Associés de l'Archiconfrérie, jour au choix, pendant le mois de juillet. (Date choisie, le 13).

Indulgence plénière pour ceux qui font une neuvaine à saint Michel. Cette indulgence se gagne au cours de la neuvaine ou des 8 jours suivants.

Pour les Indulgences partielles, voir le Billet d'admission.

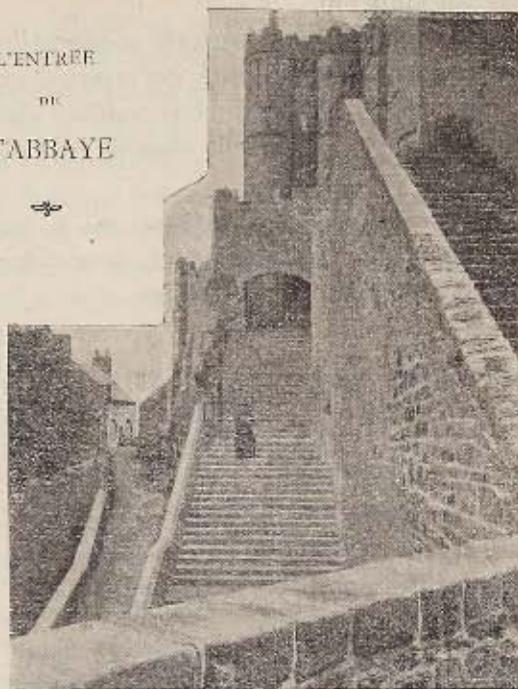
* * *

INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

2 août.

L'Église paroissiale du Mont-Saint-Michel jouit du privilège de la Portioncule. Indulgence plénière à tout catholique qui, après avoir reçu les Sacraments de Pénitence et d'Eucharistie, visitera cette église, du samedi l'après-midi, 1^{er} août, jusqu'au soir du lendemain dimanche et y priera aux intentions du Souverain Pontife. Cette indulgence plénière a ceci de spécial qu'elle se renouvelle à chaque visite.

L'ENTRÉE
DE
L'ABBAYE



Cette gravure représente l'entrée de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel.

Trois voies accèdent au célèbre monastère. A gauche du lecteur : le chemin des Loges ou chemin de ronde, la Barbacane, qui monte en pente douce jusqu'au perron de la poterne, en face de l'antique hôtellerie de la Truie qui file. Selon quelques-uns, cette poterne serait la véritable entrée de l'abbaye, la seule ouverte régulièrement aux Pèlerins jusqu'au XVIII^e siècle.

A droite, l'escalier du rempart joignant la grande-rue, l'échauguette du Nord et la Tour Claudine et débouchant sous la grande porte de la Barbacane.

Enfin, entre les deux, le Grand-Degré, récemment édifié. Spacieux et commode, il contribue encore à rendre plus imposant l'aspect des donjons, dont un auteur a dit très justement que c'est « l'élégance, réunie à la force. » Sous les marches est ménagé un vaste réservoir qui recueille une partie des eaux de gouttière de l'Abbaye. Le Grand-Degré n'avait peut-être jamais existé. En tous cas, il entrail dans les plans des architectes monastiques et on a eu raison de le construire.

GLOIRE A SAINT MICHEL

Nous avons reçu trop tard pour les insérer dans notre précédente livraison, divers comptes rendus de fêtes.

Nous nous en voudrions cependant de ne pas donner une mention spéciale à la cérémonie par laquelle M. l'abbé Lachèvre, curé-archiprêtre d'Yvetot (Seine-Inférieure), a inauguré la formation, dans sa paroisse, d'un bataillon sacré d'enfants voués à saint Michel. Ces enfants porteront désormais la médaille de l'Archange, une grande médaille, bien visible, pendant les offices de l'Église. Le plus curieux de l'affaire est que les chanteurs d'Yvetot, au nombre de vingt, jaloux de partager l'honneur des petits, ont demandé comme une faveur de former l'arrière-garde du jeune bataillon, et de porter la médaille de saint Michel. Inutile de dire que leur demande a été favorablement accueillie. La remise des insignes s'est faite solennellement : bénédiction et imposition des médailles ; bénédiction d'un étendard de saint Michel ; procession, consécration à l'Archange, etc. . .

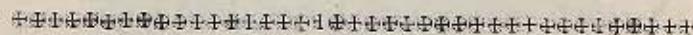
Le 8 mai, comme de coutume, messe à l'autel de saint Michel, communions nombreuses ; le soir, illuminations.

A Castres, l'illustre champion des droits de Dieu n'a pas été moins fêté. En l'église Saint-Benoit, siège de la Confrérie, les associés de toute la ville se sont réunis pour assister à la messe célébrée par M. l'archiprêtre. Celui-ci, dans un discours fort éloquent, a proclamé la nécessité de l'union et de la soumission des catholiques à leurs chefs. De beaux cantiques ont été exécutés et une communion aussi nombreuse que fervente a terminé la cérémonie.

Daigne saint Michel exaucer les prières de ses dévots serviteurs !

AVIS

Prière instante à nos amis qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement, de bien vouloir nous envoyer leur cotisation pendant ce mois de juillet.



CHRONIQUE MONTOISE

LES PREMIERS PÈLERINS...

Où ! ce ne sont pas les tout premiers ! Il y a longtemps que ceux-là ne pèlerinent plus ! Les premiers, dont nous parlerons, ne sont pas même les premiers de cette année. Qui donc s'imaginerait sérieusement que nous avons un petit carnet, orné d'une faveur rose, pour consigner au jour le jour les noms et physionomies de tous ceux qui viennent à Saint-Michel faire oraison ? .. Personne que nous sachions. Pourtant ce serait utile, et un jour ... qui sait ? nous l'aurons peut-être

ce carnet. Tel lecteur aimable et curieux (il y en a beaucoup !) se ferait un plaisir de nous l'offrir sous la condition unique mais expresse que nous le lui laisserions... pour sa collection, par exemple.

Ce qui ne serait pas banal... oh ! pas du tout, ce serait de noter les réflexions des promeneurs qui, passant sous vos fenêtres, vous servent leurs impressions toutes chaudes en des formules d'une savoureuse ingénuité... Le Mont est si drôle, si mystérieux, si inaccessible à l'intelligence, même à l'imagination, si transcendant, et, mon Dieu ! on l'interprète comme on peut.

Mais quoi ! je voulais raconter que la saison des Pèlerinages est ouverte et assez brillamment.

Pour mémoire, il convient de signaler d'intrépides Sœurs de la Sagesse, qui, le 14 mai, conduisaient aux pieds de saint Michel un essaim d'enfants. Elles étaient parties de Montreuil-sur-Ille, non loin de Rennes. La pluie ne les lâcha pas un instant. Les pauvres chers enfants, ils éprouvèrent ce jour-là les amères jouissances d'un pèlerinage mouillé. Ils en garderont un bon souvenir tout de même, nous l'espérons.

Les Enfants de Marie de Torigny-sur-Vire (Manche) ont fait, le 2 juin, une courte apparition... trop courte au gré de tous. Mais aussi pourquoi le Mont est-il si loin de Torigny ? Ah ! si le Couesnon était la Vire !.. Hélas !

Le lundi de la Pentecôte est toujours marqué dans nos *Annales* par un caillou blanc. Date heureuse ! Jour aimé ! Il paraît qu'autrefois les moines de l'Abbaye rénnissaient à pareil jour les fermiers de leurs terres des alentours. Toute la famille, du plus grand au plus petit, se présentait au monastère. Je ne sais pas si on payait régulièrement au bailly les fermages ; si le P. Abbé remettait à chacun, en manière de quittance, un petit cadeau et donc aux enfants quelque menu hochet ; toujours est il que, les comptes réglés et la visite faite à l'Archange et à ses serviteurs, tout le populaire descendait dans les hôtelleries qui, faisant bon accueil, faisaient

aussi bonne recette. De là l'origine de l'Assemblée locale dont il nous plaît de retrouver les vestiges dans l'afflux extraordinaire des riverains à ce jour et dans la présence inusitée des modernes marchands d'amandes et de mirlitons, descendants en ligne directe de ces boutiquiers montois auxquels les rois de France accordèrent maints et appréciables privilèges.

Cette année le Mont-Saint-Michel a été envahi. Des fêtes qui avaient eu lieu à Rennes, la veille, nous arrivaient des promeneurs à pleins trains. Mais, dix promeneurs ne valent pas un pèlerin. Celui-ci, fût-il perdu dans la foule, mériterait seul de retenir notre attention.

Voici d'abord M. l'abbé Garry, curé de la Brulatte (Mayenne), avec une vingtaine de ses paroissiens. La petite caravane est en route depuis minuit. Hélas ! une déception cruelle attend ces pèlerins : plusieurs sont venus, paraît-il, dans l'espoir de voir la mer « avant de mourir ». La mer ne devait pas s'approcher du Mont.

Que nos lecteurs au moins sachent bien que jamais la marée n'entoure le Mont le lundi de Pentecôte. Ainsi ils s'éviteront une déception. Il y en a tant par ailleurs dans la vie !

A 8 h. 1/2 débarque le patronage des jeunes catholiques de la cathédrale Saint-Louis de Versailles, conduit par son excellent aumônier, M. l'abbé Léger.

Avec eux, un groupe d'hommes de la Ferté-Macé (Orne), présentés à saint Michel par M. l'abbé Dubray.

Pendant les messes, les jeunes chantent le *Credo*.

Une crâne sonnerie rétentit :

Garde à vous ! Garde à vous !
Car voici venir les zouaves ;
Garde à vous ! Garde à vous !
Voici venir les zouzous !

De fait, en vérité voici les zouaves. Une vingtaine environ : guêtres blanches, culottes bouffantes, ceinture, veston, chechia ; c'est bien cela ! Rien ne manque, pas même l'allure

martiale. Battant du tambour avec une précision remarquable et un entrain endiablé, ils montent la rue. C'est le « clou » de la journée. Et remarquez que ces zouaves sont des miniatures — mais combien charmantes ! Ce sont des enfants. Il y en a de petits, petits, pas plus hauts que ça ! N'importe ! Ils redressent et haussent, autant qu'ils peuvent, leur taille, les pauvres mignons. Dans tout le Mont, ce n'est qu'un cri d'admiration : « Oh ! les gentils enfants ! » Les Anglais, qui foisonnent, sont ébahis, pétrifiés. « Jamais nous avoir rien vu si beau ! »

Remarquez que les zouaves ne sont que la moitié du bataillon ; c'est la jeune garde. Derrière elle, voici de solides gars, le clairon, la trompette ou le cor d'harmonie aux lèvres. Encore une fois, c'est charmant ! Le Mont est pris, conquis, emporté de haute lutte. L'aumônier des petits zouaves mérite doublement que l'on cite son nom. C'est M. l'abbé Texier, vicaire à Bazouges, à qui revient l'honneur de cette initiative.

Or, à cette même heure, dans la brume diaphane, un autre bataillon compact est apparu, se dessinant toujours plus nettement à mesure qu'il avance. Point noir, silhouette à peine perceptible, ligne brisée, il est maintenant bien en vue. Pieds nus, les paroissiens de Vains franchissent les grèves, selon leur habitude. En tête flotte le drapeau tricolore du groupe de l'A. C. J. F.

Du haut des remparts, les zouaves bretons ont reconnu leurs frères de Normandie. De suite : « Si nous allions au-devant d'eux ! » Sitôt dit, sitôt fait. Les rangs se reforment. En avant ! Les reins droits, la tête haute, comme il sied à des soldats, les braves troupiers marquent le pas fièrement. Ce fut une surprise pour les pèlerins de Vains et bien agréable.

« Au Drapeau ! » Clairons et tambours saluent ; l'assistance se découvre. L'étendard s'incline. Puis la procession s'organise. Entouré de sa garde d'honneur, de fameux gaillards qui portent à la boutonnière la croix de l'A. C. J. F., le drapeau prend la tête du cortège. Les zouaves viennent

ensuite, enfin la paroisse de Vains avec son clergé revêtu de l'habit de chœur.

Quand on franchit la bavole, il semble que les vieux murs s'animent et se dressent pour vibrer à l'unisson des instruments et saluer les jeunes qui passent. En vérité aussi les cœurs battent dans plus d'une poitrine et c'est merveille de voir dans les yeux des spectateurs de cette scène s'allumer des éclairs de joie et sur les lèvres s'épanouir la sympathie.

Au son des cloches, l'église s'emplit, cependant que le cantique « Saint Michel à votre puissance » est chanté à pleines voix.

Le saint sacrifice est célébré par M. l'abbé Ganché, chapelain épiscopal, curé de Vains.

Après l'Évangile, M. l'abbé Carillet, vicaire à Bazouges la-Pérouse, prend la parole. S'adressant aux jeunes qui l'entourent, il leur demande d'être des hommes de valeur. « Un homme de valeur, dit-il, c'est celui qui a des idées nettes sur sa religion et qui sait conformer sa conduite à ses convictions par la mise en exercice d'une volonté forte. »

Ces paroles éloquentes produisirent sur l'auditoire une profonde impression. Nous nous faisons un devoir de remercier ici M. l'abbé Carillet de les avoir fait entendre.

Après la messe, les Vainquais chantent leur cantique préféré, *Quis ut Deus*, de M. le V^{ic} Le Mintier. Puis les zouaves s'en vont faire la grande halte sur les rochers et réparer leurs forces par un déjeuner champêtre qu'ils avaient bien gagné, certes. Les autres pèlerins les imitent à qui le mieux.

L'après-midi, pendant que les intrépides de Vains chantaient les vêpres, c'était plaisir de voir les « zouzous », qui avaient bien à satisfaire leur enfantine curiosité, s'en donner à cœur joie parmi les ruisseaux de la grève et le sable desséché. Si certain fils de roi les eût aperçus, il les eût enviés comme il enviait, au dire de l'Histoire, les gamins de Paris qui se vautraient dans la boue.

A 4 h. 1/2, tous les pèlerins avaient repris le chemin de

leurs paroisses respectives. Les touristes les avaient devancés ; la petite ville rentrait dans le calme.

Notons en terminant que les orphelines de Saint-James (Manche), avec leurs dévouées maitresses, religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, suivirent tous les exercices de cette journée.

BANLEUE.

Une première messe

Un élève de l'École Apostolique du Mont-Saint-Michel, M. l'abbé Villalard, a reçu la prêtrise, le 13 juin, des mains de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Contances. Ce sera une joie pour nos amis et bienfaiteurs, d'apprendre que saint Michel compte désormais dans la milice sacerdotale un apôtre de plus.

Le jeune prêtre, reconnaissant et fidèle, tenait à célébrer au Mont sa première messe. C'est donc le dimanche 14, en la tête de la Très Sainte Trinité, que nous avons eu la joie de le voir monter au saint autel pour y offrir la divine Victime.

Nos deuils multipliés et tout récents nous ont empêché de donner à la cérémonie tout l'éclat que nous aurions voulu. Elle a été belle cependant, grandiose et touchante dans sa simplicité.

M. l'abbé Villalard était assisté à l'autel par M. l'abbé Le Cacheux, professeur à l'École Sainte-Marie de Ducey, et M. l'abbé Jégou, ancien apostolique de Saint-Michel, professeur au Collège Saint-Charles, à Saint-Brieuc. Sa famille l'entourait, visiblement émue de l'honneur que Dieu lui faisait en ce jour inoubliable.

M. le chanoine Lenvoisé, supérieur des Prêtres Auxiliaires de Saint-James, a donné le sermon de circonstance. Après

avoir présenté à l'assemblée chrétienne le jeune prêtre, héros de la fête. Forateur a exposé éloquemment le double caractère du prêtre de Jésus-Christ : apôtre de la vérité religieuse et administrateur des Sacrements.

Les artistes montois soutinrent brillamment, en cette circonstance, le renom de leur talent. Les morceaux exécutés par eux, à la messe, et, le soir, au salut, contribuèrent à donner à cette journée la note de piété recueillie qui est bien celle qui convient exclusivement, en nos temps surtout, aux fêtes de cette sorte.

Au jeune prêtre, enfant de saint Michel, nous souhaitons de longues années de fécond ministère, pour le plus grand bien des âmes et la plus grande gloire de Dieu. Nous aimons penser aussi que nos lecteurs auront un souvenir dans leurs prières pour M. l'abbé Villalard.

R.

Le Concours des " Annales "

PROSE

Une remarque générale, s'appliquant à tous les travaux dont nous allons donner la critique succinctement : le jury a constaté avec regret que les « concurrents » n'ont pas l'habitude de *fler* un récit. Les légendes n'ont pas besoin d'être vraies ; au moins, faut-il qu'elles soient vraisemblables. Il faut cela surtout...

Conversion opérée par la médaille de Saint-Michel. — Beaucoup de bonne volonté. Succès plutôt médiocre. Le récit est incohérent : on nous parle de gens que nous ne connaissons pas comme si nous les connaissons. Le style est lourd. Les *qui* et les *que* allongent démesurément les phrases. L'intérêt n'est pas ménagé suffisamment, la curiosité pas assez piquée.

Le dernier morceau de pain. — Quelques passages vraiment bien ; la fin un peu lourde. Le début est hésitant. Quelques mots impropres, quelques redites ou redondances. Le héros, un enfant, tient parfois un langage au-dessus de son âge. L'auteur vise à l'effet ; il le produit souvent ; pas toujours cependant. Le rêve de la mère et de l'enfant gagnerait à être mieux présenté.

La légende de Mikaël, du même auteur, est bien imaginée et assez bien conduite. Les légers défauts signalés par le jury disparaîtraient facilement : ainsi il convient de signaler un anachronisme, qui saute aux yeux du lecteur. Comment l'auteur ne l'a-t-il pas aperçu ? Le Mont-Saint-Michel n'avait pas de monastère en 708, pas de religieux, pas d'abbé ; mais seulement quelques ermites. Plusieurs passages sont obscurs, inexpliqués. Un peu plus de précision, s. v. p. Et ne vous hâtez pas trop. Suivez le conseil de Boileau : « Vingt fois sur le métier... » Ce conseil est excellent et s'adresse aux conteurs aussi bien qu'aux poètes.

Saint Michel. — Le titre est court. Ce n'est pas un mal, au contraire. Il est très compréhensif, trop même. Le travail surtout embrasse beaucoup trop. C'est le défaut capital. On a la prétention de résumer en quelques pages l'histoire de saint Michel. Aussi faut-il convenir que ce résumé est pauvre et incolore forcément.

Saint Michel dans l'épopée. — Ceci n'est pas une étude. Quelques lignes sur la *Chanson de Roland* qu'on appelle assez improprement « l'œuvre spontanée du peuple de l'Île-de-France »... un mot de Jeanne d'Arc, et l'on conclut que saint Michel est le patron de la France... Le style manque de vie et de couleur.

A travers la latte... dans la paix. — L'auteur a le tort de supposer connu le lieu de la scène. Le récit débute ainsi : « En

haut des marches de pierre . . . « Quelles sont ces marches ? Il y en a tant au Mont-Saint-Michel ! — Plusieurs incohérences, par exemple : Dom Miguel, le héros, est *tout jeune* à la page 2. A la page 3, il a « 50 ans à peine ». C'est peut-être flatteur pour les gens de 50 ans. Mais . . . On remarque aussi que la plaie de l'amour désenchanté demeure longtemps, trop longtemps béante. Le mot « embrase » est employé trop souvent, quelquefois abusivement. En résumé, cette légende est un afflux de sentiments et de mots qui sonneraient gentiment, si la sonnerie était mieux réglée. L'ensemble est satisfaisant.

Coup double. — Nouvelle. — Fort joli, ce récit, et bien mené, sans atteindre la perfection du genre cependant. Soyons modestes ! Quelques détails de description sont répréhensifs : un peu de la gancherie habituelle aux débutants ! Le jury demande que certains passages soient abrégés . . .

Hommage au grand saint Michel Archange. — Aventure de voyage sans doute, mais peu vraisemblable de tout point. Quelques endroits où le récit s'amorce bien ; mais cela ne suit pas.

Saint Michel à Douvrémy. — Légende. — Le commencement est bizarre. A signaler, dans le corps du récit, des expressions vagues, inexactes. Enfin, saint Michel est transformé mal à propos en médecin du père. La France est malade : saint Michel la laisse empirer . . . pour la guérir. Voilà qui est hasardé.

La chapelle de Saint-Michel à Monserrat. — Cette relation de voyage ne se rapporte que très peu au sujet annoncé par le titre. Elle est embarrassée de *qui* multipliés et d'épithètes inutiles ; elle est encombrée de mots qui ne disent rien . . .

Des huit ou dix autres travaux soumis à l'examen du jury, il y a peu de choses à dire. Néanmoins, au nom de ses collègues, *Moderator* félicite et remercie les auteurs.

Quand un orateur n'a pas fait montre — et pour cause — d'une rare éloquence, ses auditeurs indulgents font son éloge en ces termes : « Ce monsieur dit de bonnes choses ! » Eh bien ! *tous* nos aimables concurrents peuvent se rendre au moins le témoignage qu'eux aussi, ils ont dit de bonnes choses. Les uns les ont dites bellement, les autres médiocrement. Toute la différence est dans la manière, dans l'expression. Qu'est-ce cela ? Peu de chose, en somme : le vêtement, l'apparence. Et, mon Dieu, on s'habille comme on peut !

MODÉRATOR.

M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATOIS

Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de Saint Michel

(Suite¹)

VI. — Laval, Mont-Saint-Michel, La Haye du Puits.

Mgr Le Hardy du Marais, évêque de Laval, avait confié au P. Levatois l'aumônerie du Carmel de cette ville. Chaque matin, le Père allait célébrer le Saint Sacrifice dans la chapelle du monastère. Il s'ingéniait à faire plaisir aux religieuses et leur procurer l'avantage de cérémonies supplémentaires et solennelles. Ni la fatigue, ni la multiplicité de ses occupations ne l'arrêtaient quand il s'agissait de procurer à Dieu plus de gloire et au prochain un peu de consolation et de bonheur. Les Carmélites de Laval se montraient touchées de tant de dévouement. Lors de sa fête, à l'occasion du premier jour de l'an, en maintes autres circonstances, elles savaient prouver au Père leur vive gratitude par de délicates surprises.

1. Voir les livraisons de février, mars, avril, mai, juin 1908.

Les dimanches et fêtes, le P. Levatois trouvait encore le moyen d'aller rendre service aux confrères du ministère séculier, dans les paroisses rurales de la Mayenne. « C'était un délassement pour moi, avouait-il, d'aller remplacer dans sa paroisse un prêtre malade ou absent. Cela me rappelait mes débuts au Mont-Saint-Michel. »

Ce fut encore une joie pour lui d'apprendre la promotion de M. l'abbé Cléret à l'évêché de Laval. M. l'abbé Cléret était archiprêtre de Saint-Lô lorsque ses hautes qualités le désignèrent pour l'épiscopat; il connaissait le P. Levatois, son « paroissien », et il l'honorait de son amitié !..

Cependant il n'est si robuste constitution qui ne se ruine rapidement quand on en abuse. Or, il est clair que le P. Levatois était accablé de besogne. Il lui fallait passer une bonne partie de ses nuits pour faire face à toutes ses obligations. Jamais de répit, si ce n'est pendant quelques semaines de vacances au cours de l'été.

A la fin de l'année 1890, le Supérieur général se rendit compte que les forces du P. Levatois déclinaient et qu'un repos de quelques années s'imposait. Il résolut de le renvoyer au Mont-Saint-Michel. Ainsi fut fait. Pour la seconde fois, la paroisse lui fut confiée, à la grande satisfaction des habitants.

Mais on ne dépouille pas la nature !.. Travailleur incorrigible, l'ex-économiste de Laval ne put demeurer inactif. Dûment autorisé par ses supérieurs, il se mit de suite en devoir de restaurer l'église paroissiale, où, depuis 1886, le culte de saint Michel avait été transféré. Il négocia avec l'Administration des Monuments historiques la restitution des objets culturels, détenus à l'abbaye depuis cinq ans. L'Administration fit droit à sa requête : statues, autels, confessionnaux... tout fut rendu. La pauvre église se trouva ainsi meublée plus convenablement.

La chapelle de Saint-Aubert, qui s'élève, on le sait, sur un promontoire au N. O. du Mont, était dans un état lamentable. Par ses soins, elle fut restaurée avec goût et à peu de frais.

Les *Annales* ont raconté la fête inaugurale de la chapelle remise à neuf¹. Elles ont donné aussi l'inscription de la pierre tumulaire qui se voit au milieu de la chapelle. Cette pierre recouvre des ossements saints, mais dépourvus d'authentiques, retrouvés après la Révolution².

Les obstacles, nous l'avons dit, n'en étaient pas pour cet homme, dont on enviait l'imperturbable assurance.

Au cours de ses vacances, étant allé en pèlerinage à Rome, en compagnie d'un ami très cher, il accomplit un de ces coups d'audace qui peignent à merveille leur auteur. Il aimait du reste le raconter ! L'exposition vaticane venait de finir. La clôture était prononcée : impossible de visiter. Or, le P. Levatois était très curieux ; il brûlait donc d'envie de voir les cadeaux offerts à Léon XIII à l'occasion de son jubilé. Comment faire ? Les deux amis se présentent à l'entrée des salles de l'Exposition. Le garde-suisse de faction croise la hallebarde. « Ça voulait dire en bon français : « On ne passe pas ! » Il n'y avait qu'un parti à prendre pour réussir : forcer la consigne, foncez sur l'obstacle, le garde-suisse ! Le P. Levatois recule de deux pas, enfonce son chapeau jusqu'aux oreilles, croise les bras sur sa poitrine et, feignant une grande colère, émet, avec une volubilité effrayante, un flot de syllabes inarticulées. La sentinelle, stupéfaite, croyant sans doute avoir affaire à un ambassadeur de grande Puissance (?), relève sa hallebarde, rectifie la position, et respectueusement livre passage aux visiteurs. « *Audaces fortuna juvat !..* » dit le P. Levatois en baissant du regard le garde-suisse !..

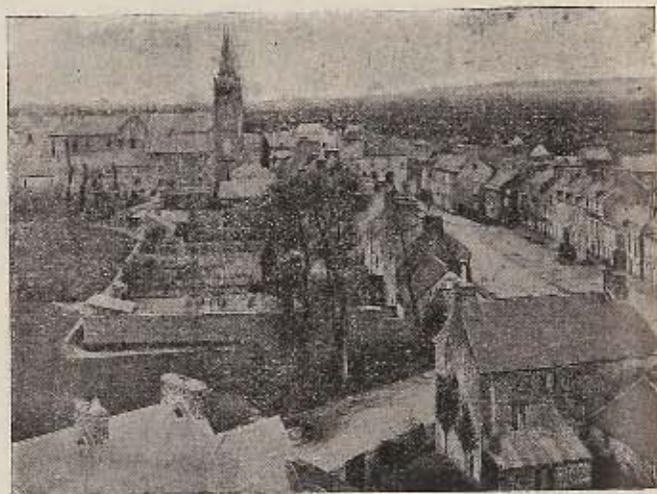
Un changement apporté aux constitutions des Pères de Pontigny, certaines difficultés d'ordre administratif, le mauvais état persévérant de sa santé, déterminèrent le P. Levatois à quitter la Congrégation et à rentrer dans les cadres du clergé séculier. La nouvelle de son départ surprit ses confrères qui, de suite, tentèrent de le faire revenir sur sa détermination.

1. *Annales du Mont-Saint-Michel*, octobre 1891.

2. *Ibidem*, septembre 1902.

Mais, aussi bien, le médecin prescrivait le repos absolu. Le P. Levatois le trouva auprès de son ami intime, M. l'abbé Lepetit, alors curé-doyen de la Haye-du-Puits.

Au reste, il demeura toujours en excellents termes avec ses anciens confrères. Fréquemment il retournait à Laval et au Mont-Saint-Michel. Plus tard, en son presbytère de Saint-Sauveur de Pierrepont, nous le verrons accueillir ceux qui pendant quinze ans avaient été ses compagnons de labeur.



LA HAYE-DU-PUITS

A La Haye-du-Puits, le P. Levatois fut le collaborateur de son ami. Il prit, autant que sa santé le lui permettait, sa part de ministère paroissial. La Congrégation des Enfants de Marie l'entendit souvent dans ses réunions, et en particulier dans une Retraite qu'il prêcha avec l'humour et l'entrain dont il s'était bien donné garde de se départir en changeant de cadre. Il excellait à dépeindre les travers du sexe faible. Il s'entendait à merveille à tourner en dérision les pieuses manies de cette intéressante catégorie que l'on nomme à tort les « dévotes »

On en rencontrait quelques-unes à la Haye-du-Puits. Il en traça, dans ses sermons, quelques portraits si ressemblants que les auditrices n'avaient que la peine de mettre les noms. Cette retraite fut un succès.

Il y avait un peu plus d'un an que l'abbé Levatois se reposait — plus ou moins — à La Haye-du-Puits, lorsque vint à vaquer, par la mort de son titulaire, la cure de Saint-Sauveur de Pierrepont.

Cette excellente paroisse rurale, située à sept kilomètres au nord de La Haye-du-Puits, est reliée à cette dernière localité par le chemin de fer de Coutances à Cherbourg. Mgr Germain nomma M. Levatois curé de Saint-Sauveur de Pierrepont. C'est là que nous le verrons à l'œuvre pendant neuf ans (1893-1902).

CHAPITRE I

E. G.



ACTIONS DE GRÂCES

Aisne. — Une messe d'action de grâces à saint Michel, le 2 juin, si possible. M^{me} L.

Aube. — Inclus offrande en action de grâces à saint Michel pour le prompt rétablissement d'une personne chère. J. P.

Honoraires d'une messe en l'honneur de l'Archange saint Michel, pour le remerciement de sa protection. J. P.

Saint Michel nous a protégés pendant nos épreuves. Merci ! Messe de remerciement. M. L., *sél.*

Côte-d'Or. — Nos élections recommandées au saint Archange ont réussi au-delà de toute espérance. Offrande à saint Michel. A. P.

Finistère. — L'affaire que je vous avais recommandée a reçu la semaine dernière une solution des plus heureuses. Merci à saint Michel. Sr S^r G., *sél.*

Une messe pour nos défunts en reconnaissance d'une grâce obtenue. N. M.

Haute-Garonne. — Deux messes en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance et pour obtenir de nouvelles grâces. M^{me} G.

Ille-et-Vilaine. — On joint 6 francs pour deux messes d'actions de grâces et un cierge à saint Michel. M.

Loiret. — Je n'ai plus qu'à remercier le glorieux Archange des succès obtenus par mes élèves le 8, le 18 et le 22. Toutes sont reçues. Trois messes d'actions de grâces. L. M.

Manche. — Prière de célébrer dans votre sanctuaire une messe et remerciement d'une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. Prière de publier. V. L.

Deux messes : l'une en l'honneur de saint Michel et de N.-D. des Anges, l'autre pour les âmes du Purgatoire, en actions de grâces. M. E., *sél.*

Basses Pyrénées. — Offrande pour grâce obtenue. M^{me} A.

Rhône. — Je remercie saint Michel de deux faveurs que je dois à sa bonté. Le vendredi saint, notre aumônier tombait malade avec 40 degrés de fièvre. Nul espoir de guérison prochaine. Nous avons prié saint Michel et le jour de Pâques notre aumônier a pu célébrer tous les offices de la fête. — Mon fils, contre toutes prévisions, vient d'être élu maire de sa commune, malgré les efforts des adversaires. — Je viens exécuter mes promesses. B. B., *sél.*

Seine. — Inclus offrande promise à saint Michel en reconnaissance d'une faveur obtenue. E. Z.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans les *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Prière de dire une messe de remerciement en l'honneur de saint Michel qui a protégé un des miens qui était menacé d'un danger. B. B., *sél.*

Seine-Inférieure. — Prière exaucée. Offrande à titre de reconnaissance. B. G.

Deux Sèvres. — Ma sœur était très malade ; j'ai prié saint Michel. Ma sœur est guérie. Un cierge en action de grâces. B. B., *sél.*

Autriche. — Prière de rendre grâce au bon Archange qui a bien voulu nous obtenir la réussite dans un examen assez important. G. B., *sél.*

Belgique. — J'avais recommandé mon voyage à saint Michel. Quoique souffrante, j'ai pu parcourir cette longue route sans fatigue. Merci. — Merci encore pour l'amélioration constatée de la conduite d'un jeune homme recommandé aux prières de vos neuvaines mensuelles. — Merci enfin pour les nombreuses faveurs que saint Michel m'a obtenues au cours de cette année douloureuse. Sr M. B. A.

Italie. — Saint Michel nous a secourus déjà bien des fois. J'attends de lui la guérison d'une malade. Union de prières. Sr J. A., *sél.*

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Vaux Auldigny : M^{me} Catherine Lefèvre.

Ardennes. — Revigny : M^{rs} Ch. Porriguet, née Bouvard.

Aude. — Limoux : M^{me} Reverdy.

Charente-Inférieure. — Saintes : M^{me} Louise Géliuand, *célatrice* ; M^{me} Marguerite Garnier.

Cher. — Culan : M^{me} Cara, née Amélie Denisot ; M^{me} Plagon, née Aimée Galmat.

Côte-d'Or. — Beaune : M. Adrien Deshaïres.

Côtes-du Nord. — Lamballe : Révérend Père Rogues, *maristé* ; M^{rs} de Launay. — Saint-Brieuc : M^{me} Georges de Rogier, née Louise Perio ; M. l'abbé Guillerm, *séminariste* ; M^{me} V^{ve} Balavoine. — Trédarzac : M. Victor Connan. — Tramain : M. l'abbé J. Dolo. — Kengoat : K. Eugène Le Grand. — Tréguidel : M. l'abbé Jean-Marie Vincent. — Coatruven : M. Désiré Balcon.

Eure-et-Loir. — Chartres : M^{me} Leloup.

Finistère. — Lesneven : M. Paul Combeau. — Brest : M. Léon Le Bescond de Coatrapont.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Louis de Paymirol.

Hérault. — Gignac : M^{me} M. Froment ; M^{lle} Elise Froment.

Ille-et-Vilaine. — **Saint Servan** : M^{me} Satshin Chrétien, *bien desiré à saint Michel.* — **Chartres** : M^{me} Mondet.

Jura. — **Lons-le-Saulnier** : M. Charles Barbier; M. Jean Bertrand; M^{me} Fr. Dupuy.

Loire. — **Rive-de-Gier** : M. Jean-Baptiste Bournand.

Loire Inférieure. — **Nantes** : M. Auguste Durancieu; M. Eugène Eyral.

Manche. — **Le Mont-Saint-Michel** : M^{me} Marie Doguepéas; M^{me} V^{ve} Nérambourg. — **Saint-Pair** : M^{me} Jarot. — **Savigny-le-Vieux** : M. Pierre Foyer; M^{me} V^{ve} Barabédette. — **Saints-Anne de Buas** : M. Pierre Coulladin. — **Les Loges Marchis** : M^{me} Jouan's, née Virginie Maxier. — **Ducey** : M^{me} François Le Roy, née Yger. — **Barenton** : M. Labos Gau, *vicaire.* — **Saint-Martin des Champs** : M. Alex. Lemais. — **Avranchés** : M^{me} V^{ve} de la Bienvenue.

Morbihan. — **Vannes** : Révérende Mère Marie-Thérèse de Jésus, *prévoine des Ursulines.*

Basses-Pyrénées. — **Anglet** : Mère Marie-Euphémie; Sœur Marie de la Douceur; Sœur Marie de Lorelle; Sœur Françoise; Sœur Marie de Saxeur.

Sarthe. — **Le Mans** : M^{lle} Félicité Poirier.

Deux-Sèvres. — **Niort** : M^{me} Florina Béda; M^{lle} Marguerite Brouil.

Tarn. — **Castres** : M. Jean Garnier.

Réunion. — **Saint-Pierre** : M^{me} Aime Cuvellier.

Alsace-Lorraine. — **Morville-sur-Nied** : M^{me} Forêt, née Barba Neiges.

Angleterre. — **Brighton** : R^{ve} Mère Sophie de Bénédict de Chélas.

Belgique. — **Bruges** : Sœur Antoine de Jésus, *des Servantes du Sacre-veur.*

République Argentine. — **Pigné** : M. Casimir Vislard.

Canada. — **Montréal** : Sœur Saint-Casimir, *de la Congrégation N. D. des Anges.*

... Sed Signifer, Sanctus Michael, representet eus in Locum sanctam I...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — MARIE, REINE DES ANGES. — POUR LE CENTENAIRE. — LES JEUNES ! — BÉNÉDICTION DE LA STATUE DE SAINT MICHEL À MONTMARTRE. — M. L'ABBE LAFORÊT-LEVATIS (SUITE). — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de Saint-Michel.

Marie, Reine des Anges

MARIE, Reine des Anges, est aussi Reine des hommes. Elle est fille de la terre et de l'humanité. Elle les représente dans le ciel supérieurement après l'Homme-Dieu, son fils. Elle dit, comme la terre et l'humanité : « Qui est semblable à Dieu ? » Toutes leurs beautés, toutes leurs perfections sont en elle, aux yeux du Créateur qui a analysé toutes les essences de son œuvre. Marie la résume : elle est le chant de la création qui rend hommage à son Maître, l'éclat de l'or et du diamant, la solidité du fer et de la roche dure, l'ardeur du feu, l'agilité de l'eau, la subtilité de l'air et de la lumière, la parure aux couleurs innombrables des plantes et des êtres isolés qui s'y balancent,

la force et la grâce, la vigueur ou la discipline des habitants de la terre qui furent placés là comme serviteurs et compagnons de l'homme, le visage translucide et pénétré d'immatérialité de celui-ci, sa bonté, son amour, sa sublimité, l'azur ou les éclairs de la voûte céleste, tous ces témoignages de la puissance divine sont en Marie. Ils sont dans son corps glorieux, ils lui forment un mystérieux vêtement qui n'en cache point, aux yeux sanctifiés, la paradisiaque transformation. Ils sont dans sa voix, car, enlevée par les anges dans leur divine cité, elle a conservé les accents humains ; mais combien ils sont plus riches en sonorité, nuances et expression ! Pauvre langage de la terre ! que de sentiments il ne sait pas rendre ! Le cantique de l'adoration, de la reconnaissance, Marie le dit en repassant l'histoire de sa race depuis le jour où le Tout-Puissant créa le ciel et la terre, où l'Esprit de Dieu était sur les eaux, où le concept de la créature qu'elle devait être était dans la pensée de l'Auteur divin qui jetait les mondes à travers les espaces. Elle était là, en effet, avec la Sagesse dont elle est le siège.

« Elle était présente lorsqu'il préparait les cieux, lorsqu'il environnait les abîmes de digues infranchissables, lorsqu'il affermissait l'air au-dessus et qu'il mettait dans leur équilibre les eaux des fontaines, lorsqu'il renfermait la mer dans ses limites et qu'il défendait aux eaux de passer outre. Lorsqu'il posait les fondements de la terre, elle était avec lui et elle réglait toutes choses. Elle était chaque jour dans les délices, se jouant sans cesse devant lui, se jouant dans le monde. »

Même elle peut s'appliquer ces paroles de la Sagesse¹ : « Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, avant que d'avoir formé aucune créature. Je suis de toute éternité avant que la terre ait été créée. Les abîmes

1. Office de l'Immaculée-Conception.

n'étaient pas encore, et j'étais conçue ; les fontaines n'étaient pas encore sorties de la terre, la pesante masse des montagnes n'était pas encore affermie. J'étais enfantée avant les collines. Il n'avait encore créé ni la terre ni les fleuves, il n'avait pas encore fixé le monde sur ses pôles. » Puis elle naquit. O privilège unique ! elle était sans tache. La rouille rongeuse du péché n'affaiblissait point son esprit. Il pouvait s'élever d'un vol puissant et soutenu vers Dieu, sur les hauteurs où on s'enivre de l'air céleste de telle sorte qu'on s'oublie soi-même.

Elle se souvient de ses élans vers Dieu, des effusions divines qui répondaient aux siennes, inconnues les unes et les autres aux hommes pécheurs, si saints qu'ils soient. Dans quel embrasement d'un cœur « qui fondait comme la cire² » elle répétait : « Mon Bien-Aimé est à moi et je suis à lui³ ; » elle ne l'oublie pas. De ces tendresses entre l'innocence d'une Vierge et le divin Époux, auprès desquelles les sentiments les plus enflammés des autres humains sont de la glace, elle a gardé sans orgueil le souvenir. Ne quittent pas sa mémoire, l'Annonciation, l'opération du Saint-Esprit en elle, la naissance de Jésus les charmes de sa société, les peines endurées pour lui et avec lui : en plus du bonheur amer de souffrir pour ceux que l'on aime et avec eux, jusque par eux quelquefois, elles ont été des titres à la récompense. Pour toutes les faveurs reçues dans le temps qui est la succession des faits, pour celles de l'éternité, pour l'amour et la vie sans fin, pour le bonheur d'être tout en Dieu qui est tout en ses élans, elle remercie. Don incomparable, en effet : *Qui est comme Dieu ?*

Seur et mère, selon la grâce, des autres hommes, elle exprime sa gratitude pour les bienfaits, les miséricordes

1. Proverbes, ch. viii : voir le Bienheureux Henri Suro ? *Dialogue entre la Sagesse éternelle ou Jésus-Christ et son disciple*, livre III, chap. iv. Водваснер, XX, page 314.

2. Ps. XXI, 15.

3. Cantiques, ii, 16.

qui leur sont prodigués, la félicité dont jouissent ceux qui sont déjà de sa cour, et qui est promise à la bonne volonté des autres.

Mais, Marie n'a pas seulement ce langage. Reine des Anges, elle chante avec eux, au-dessus d'eux. Comme dans un concert où se mêlent en s'unissant les sons des poitrines, des lyres, de l'argent et des cuivres, une voix puissante quoique douce parvient à dominer et complète l'effet du reste, ainsi la Reine des Anges les dépasse, les dirige, les unit, les enrichit dans leurs harmonies.

Marie proclame les merveilles divines avec ceux des anges qui, préposés à la garde des êtres créés, ont une partie de leur attention fixée sur les choses finies. Immatériels, ils n'apportent peut-être pas le même intérêt que s'ils avaient un corps, aux œuvres de Dieu qui sont matière, ils n'y contemplent peut-être pas autant la puissance et l'art du Créateur ; mais, pareils et supérieurs à un homme métaphysique, ils ont et ils aiment les concepts des choses, ils perçoivent les vertus, les actes bons, les qualités, les énergies, les possibilités, les immensités, les minimités toujours divisibles. Ils y admirent l'Auteur de tous les êtres, de tout bien ; en même temps, ils adorent aussi son Infinité à côté de laquelle tout ce qui est créé est comme s'il n'était pas. Très avant, ils pénètrent dans sa sagesse d'Auteur, dans la richesse incommensurable de ses idées qui fourniraient des mondes et des mondes, dans les délectations qu'il y trouve, dans l'amour qu'il a pour son œuvre. Et Marie, puisque par une étrange élévation elle a été constituée leur Reine, admire, adore, pénètre comme eux et plus qu'eux.

Qui est comme Dieu ? Marie le dit aussi avec une autre phalange de la société angélique, avec les purs esprits dont la seule mission en quelque sorte, est de se tenir en présence de Dieu pour chanter le *Sanctus*. *Sanctus*, *Sanctus* éternel. Leur vie est excellemment de n'en avoir une

propre que pour l'unir à celle de l'Être qui est Père, Fils et Saint-Esprit, qui, sans cesser d'être un, a des relations substantielles avec lui-même : il engendre de toute éternité une personne qui est la connaissance de lui-même, la lumière infinie dans laquelle il se voit ; il respire et son fils respire avec lui, du même souffle ou de la même spiration, l'amour de

l'un pour l'autre, amour qui est leurs ardeurs mutuelles, leurs joies. Quel mystère parlant que celui de la Sainte Trinité ! Injuste qui le juge autrement. Il nous dit la force de conception de l'intelligence divine, la possession que Dieu de lui-même, il nous montre l'amour, la vie, la circumcession dans la Divinité. Il nous fait réfléchir que nous sommes appelés à nous associer aux relations entre personnes divines ; il nous



N.-D. DU MONT-TOMBE.

montre mieux la connaissance et l'amour dont nous sommes l'objet de la part de notre Créateur et Père. Les anges du trône céleste voient cette lumière qui est le Fils, ils voient par elle, ils brûlent de cet amour qui est le Saint-Esprit et ils les chantent. Mais Marie, leur souveraine, en est plus éclairée, plus consumée, et elle les célèbre avec un cœur que celui des Séraphins n'égale point.

S'il en est ainsi, si elle est leur reine, ah ! c'est qu'elle est la mère de Dieu. Oui, entendez-le bien, et ne croyez pas qu'il s'agit d'un simple titre. L'Église l'a proclamé dès les premiers siècles, dès le concile œcuménique d'Éphèse (431) comme un fait. En Jésus dont Marie est la mère, la nature divine et la nature humaine ne font qu'une personne. Et l'Église, qui prouve par sa vie, grâce à ses persécuteurs et autrement, qu'elle est divine, ne nous trompe pas. Dieu qui est bon pour les hommes et sage, digne dans ses dons, ne peut pas le permettre. Si Dieu a fait de Marie sa mère, comment ne lui aurait-il pas donné la supériorité de connaissance et d'amour de lui-même, d'expression de ces sentiments que, d'après les dispositions qu'il a mises en nous faits à son image, il voudrait, s'il était prince de la terre ? Et Marie est la mère de Dieu parce qu'elle est l'épouse de l'Esprit-Saint. La fécondation de son corps virginal fut un effet de celle de son âme. La vie intellectuelle, amoureuse et expressive de Dieu a rempli Marie. A la manière des autres épouses, et mille et mille fois plus complètement, elle est la compagne de l'Infini.

Assise sur le trône divin qu'environnent seulement les anges, elle voit, elle aime, elle loue et remercie. Combien plus profondément qu'aux jours de sa vie mortelle elle sent, recueillie et exultante, que son bien-aimé est à elle et qu'elle est à lui !

Les anges eux-mêmes ne proclament-ils pas cette royauté ? *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum.* Gabriel l'a dit sur la terre et les chœurs célestes le modulent dans leurs diverses hiérarchies. Marie n'est qu'une femme, mais Dieu s'est bien fait homme. Élevés au-dessus du reste des humains, les anges comprennent généreusement, ils aiment ces condescendances pour notre infériorité. Ils s'inclinent devant le triomphe de l'humilité, de la bonté. Ils reçoivent de cette Vierge lumière, amour et harmonie. Par elle, leurs états sont mieux dirigés, plus forts et plus

suares. Aussi chantent-ils en même temps que Dieu, Marie : *Ave, Jesu ; Ave, Maria.*

Glorifions-la, nous aussi, servons-la. A bien des titres c'est son droit.

En même temps qu'elle méritait pour elle, elle obtenait le relèvement de sa race. Voyez et écoutez. Une modeste jeune femme arrive dans les montagnes vers Elisabeth et le prêtre Zacharie. Elle a les apparences de la maternité, mais rien n'annonce les grandes choses qui se sont passées en un sein virginal ; à aucun homme, hormis Joseph, elles n'ont été apprises. Aux félicitations sans pareilles que pourtant Elisabeth inspirée lui adresse, elle répond : *« Magnificat anima mea Dominum... quia fecit mihi magna qui potens est et sanctum nomen ejus. »* Mais elle répond aussi : *« Sa miséricorde s'étend de génération en génération sur ceux qui le craignent. Il a déployé la force de son bras, il a dissipé les orgueilleux dans les pensées de leur cœur. Il a renversé les puissants de leurs trônes, et il a élevé les humbles. Il a rempli de biens ceux qui avaient faim et il a renvoyé les riches les mains vides. Il a reçu Israël son serviteur, se souvenant de sa miséricorde, comme il a promis à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour jamais !. »*

Or la prédiction s'est réalisée. Au-delà de la tombe, elle est vraie pleinement pour tous les hommes qui le veulent : le triomphe éternel est sous leur main. Mort et meurtriers, destructeurs, vous qui expulsez, spoliez, tuez des âmes, où est votre aiguillon ? Et dès cette terre la prophétie du *Magnificat* s'accomplit dans son ensemble. Les cruautés et les affreuses détresses du monde païen ont fait place à la douceur, à la connaissance du vrai, à la prospérité et à la joie publiques. C'est l'œuvre directe du Rédempteur, sans doute, mais il attendait pour nous apporter la déli-

1. *Saint Luc*, ch. 1, v. 46-51.

vance qu'une vierge sainte comme Marie, docile comme elle dans une liberté sans chute à ses impulsions, l'accueillit en ses entrailles.

Glorifions Marie, servons-la, dans l'univers entier, mais particulièrement en France. Pour notre pays, elle multiplia ses faveurs. Qui comptera les rives éclairées, devenues plus ardentes grâce à ses apparitions sur notre sol ? Les guérisons des malades ne sont rien au prix des bienfaits surnaturels que nous avons reçus.

Glorifions Marie, servons-la sur notre montagne angélique, sous les murs de l'aérienne Abbaye qui la surmonte et que saint Michel domine, intermédiaire entre les deux royaumes de notre souveraine.

Parmi les contemplatifs et les combattants qui habiteront là, sur cet inviolable sol français, il y eut sans doute, nombre de cœurs affectionnés à Marie jusqu'à la tendresse, soupirant après sa vision céleste comme ils lui étaient dévoués ici-bas. Grossissons cette élite.

Soyons son parti. Surtout soyons-le pour être le bataillon que Dieu, par ses pontifes, réclame. Elle nous enseignera l'amour humble et confiant, la piété qui est le tout de l'homme, le zèle de la vérité intégrale, le service chevaleresque, sans peur, des droits du Souverain Maître et de l'Église, le dévouement désintéressé à nos frères.

Nous triompherons. Notre succès, quoi qu'il puisse paraître, sera au-delà de nos espérances.

La reine des Anges est l'ennemie de Satan ; elle lui a écrasé la tête. Par Marie, la légion de Dieu vaincra.

TANCÈDE ROTHE.
Professeur à la Faculté de Droit
de l'Université catholique de Lille.

RESOLUTION. — *Demander à Dieu, par l'intercession de Marie, reine des Anges, la formation d'un parti de Dieu, éclairé dans ses convictions, ardent à l'action. Epurer nos intentions et nous accoutumer au sacrifice.*

Les Associés de l'Archiconfrérie feront bien aussi de mettre en pratique les recommandations de l'article « Pour le Centenaire ». (Voir plus loin.)

Neuvaine mensuelle générale du 10 au 18

Tous les lundis du mois d'août, Messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.
Le 2 août, indulgence de la Portioncule.
Le 15 août, Indulgence plénière (Archiconfrérie).
Neuvaine à saint Michel. Indulgence plénière.
Pour les indulgences partielles, voir le Billet d'admission.

POUR LE CENTENAIRE

MONSIEUR Guérard, évêque de Coutances, a reçu un Bref pontifical concédant aux Pèlerins et Associés de Saint Michel les faveurs importantes et nombreuses que Sa Grandeur, lors de son récent voyage *ad limina*, avait sollicitées du Saint-Père, à l'occasion du 12^e centenaire de la fondation du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

Naturellement Monseigneur se réserve de porter ce Bref à la connaissance des fidèles, et c'est ce qui nous oblige à en retarder encore la publication. Les lecteurs des *Annales* ne perdront rien pour attendre ; leur satisfaction, pour être reculée d'un mois, n'en sera que plus complète. Qu'ils veuillent bien mortifier d'ici là leur curiosité et préparer les fêtes jubilaires.

Que leur propagande soit plus active, si possible. Recruter des adhérents à l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel

et des abonnés aux *Annales* du Mont-Saint-Michel ; multiplier les prières au grand Archange ; grouper les enfants, les jeunes gens pour leur inspirer la dévotion au céleste protecteur de l'Église et de la Patrie ; entretenir ceux qui nous entourent du rôle de saint Michel dans notre histoire ; rappeler les origines et les fastes glorieux du Mont, merveille de l'Occident ; susciter des projets, des initiatives de groupements en vue de pèlerinages locaux ou régionaux au Mont-Saint-Michel pendant les fêtes du Centenaire... telle est, en raccourci, la tâche de tous ceux qui ont à cœur de célébrer dignement les bienfaits de Celui que vénèrent les anges même du Paradis.

A l'œuvre donc ! et la main dans la main !

CHRONIQUE MONTOISE

LES JEUNES...

JE constate avec plaisir que les pèlerins jeunes viennent au Mont-Saint-Michel plus tôt et plus nombreux que les... pas tout à fait jeunes. (Soyons aimables !)

Nos jeunes catholiques, par exemple, ne font pas comme certains syndiqués, fabricants de limonade, que nous vîmes un beau dimanche débarquer, vers cinq heures du matin, grimper à l'abbaye, courir, tel un tourbillon, salles, escaliers, couloirs, cachots et réfectoires, et puis... s'en retourner tout de go, bien vite. Il était 7 heures du matin ! De vrai qu'étaient-ils venus faire et qu'avaient-ils vu ou fait ? Nous les engageons à lire avec attention le Chapitre troisième du « *Mont-Saint-Michel en poche* » par Victor-Désiré JACQUES DE GENETS, un matin qui connaissait bien son Mont. Ce chapitre

est intitulé : « Comme quoi *aller* au Mont-Saint-Michel n'est pas *voir* le Mont-Saint-Michel. » Oh ! sûrement !

Les jeunes catholiques qui viennent au Mont, comprennent cette différence et comme ils veulent *voir* le Mont, ils y mettent le temps. De plus, ils sont convaincus que voir ne suffit pas dans la vie ; ils prient saint Michel de les aider à bien faire. Encore une méthode de visiter le Mont-Saint-Michel qui tombe en désuétude, et pourtant c'est la seule bonne. Peut-on, en effet, se vanter de comprendre, autrement qu'à genoux, les merveilles que la Religion a conçues et réalisées ici et que, seule, elle explique ?

Le dimanche 28 juin, nous avons le plaisir de posséder l'association de Sonis, groupe de vaillants jeunes gens de la paroisse Sainte-Trinité de Paris, conduit par son aumônier, M. l'abbé Colombel.

Le dimanche suivant, 5 juillet, autre patronage ! Des typographes de la maison Firmin-Didot, de Mesnil-sur-Estrée (Eure), une quarantaine environ. M. l'abbé Watremex, curé, voulait mettre son œuvre, si prospère, sous la protection de saint Michel. Excellente initiative et qui tend, heureusement, à se généraliser. Les francs-maçons se démènent fort autour de leurs œuvres post-scolaires, Amicales plus ou moins laïques. En cela, du reste, ils ne font que tenter une contrefaçon de nos œuvres de persévérance. A nos œuvres assurons l'assistance céleste. Saint Michel n'est-il pas tout désigné pour être le protecteur officiel des cercles et patronages de jeunes gens ?

Jeunes, ils le sont aussi et veulent le rester, les quelques trente pèlerins Rennais du 7 juillet. Prêtres et laïques, anciens élèves de l'Institution Saint-Martin de Rennes, ils s'étaient donné rendez-vous aux pieds de saint Michel pour commémorer ensemble, fraternellement, le 25^e anniversaire de leur sortie de collège. Hélas ! tous n'avaient pas répondu à l'appel et la liste des disparus au cours de ces vingt-cinq ans était déjà longue. M. l'abbé Huet, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Rennes, la publia avant le Saint Sacrifice que célébraient

M. l'abbé Dorocher, recteur de Langonêt. Les chers anciens, empressés à revivre le jeune temps, avaient eu la délicatesse, exquise d'associer à leur commune liesse un de leurs vénérés maîtres, le R. P. Orjubin.

Le jeudi 9 juillet, M. l'abbé Girault, aumônier du couvent de Saint-François d'Angers, célébrait le Saint Sacrifice à l'autel de saint Michel. Quelques religieuses y assistaient, auxquelles s'étaient jointes les maîtresses et les élèves de l'école libre de Saint-James (Manche).

Dans cette même journée saint Michel reçut la visite de plusieurs religieuses de la Sagesse et de leurs élèves.

Le 13 juillet une délégation du patronage de Charonne (Paris) était groupée devant la chapelle de l'Archange. Le directeur, M. l'abbé Perrolet, célébrait le Saint Sacrifice. Les jeunes, pleins de vie et d'enthousiasme, chantaient des cantiques ; ils prièrent longtemps dans un recueillement absolu. Plusieurs reçurent la sainte communion. Partis de Paris la veille au soir, ils avaient passé la nuit dans le train. Mais quand on est jeune et qu'on aime Dieu, la fatigue ne compte pas. Merci aux Parisiens !

14 juillet. Encore des jeunes, ceux-ci, du Calvados. Membres du patronage de la paroisse Saint-Jacques de Lisieux, ils assistent à la messe célébrée par M. l'abbé Lamy.

Pendant ce temps, le R. P. Olivier, assomptionniste, offre le Saint Sacrifice à l'autel de saint Michel. Il est arrivé avec une quarantaine de pèlerins belges, qui se proposent de demander à Dieu par son Archange, la vertu de force, cette vertu indispensable au catholique qui a conscience vraiment de faire partie « d'une église militante et non pas d'une église dormante. »

Et cependant que le Mont, pavoisé des trois couleurs, célèbre en toute paix la fête nationale, les pèlerins isolés — rarement on les vit aussi nombreux — se succèdent sans interruption devant la statue de saint Michel. Prier pour la Patrie est un devoir. A certains jours, il semble que ce soit un besoin. Le 14 juillet nous fut une douce journée.

RAUELPHO.

A MONTMARTRE

Bénédictio de la Statue de saint Michel

LA fête du Sacré-Cœur a été célébrée dans la Basilique de Montmartre avec la solennité ordinaire. Outre Mgr Amette, archevêque de Paris, qui présida toutes les cérémonies de cette journée, trois évêques étaient présents : NN.-SS. Chesnelong, évêque de Valence ; Mutel, vicaire apostolique de Corée, et Cordet, des Pères du Saint-Esprit, évêque du Nord de Madagascar.

La foule des pèlerins était immense. Pendant le Salut, plusieurs centaines de personnes ont dû renoncer à entrer dans la Basilique.

Au début de l'après-midi, Mgr Amette a procédé à la bénédiction inaugurale, sur le toit de l'abside, de la statue monumentale de saint Michel, porte étendard du Sacré-Cœur, érigée quelques jours auparavant.

Cette statue, œuvre de M. Sicard, mesure 4 m. 40 de hauteur. Elle est composée, comme celle qui couronne la flèche de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, de feuilles de cuivre battu, rivées et soudées. Saint Michel est représenté foulant aux pieds le dragon vaincu. De la main gauche, il élève l'étendard du Sacré-Cœur ; de la main droite, tendue vers le chœur de l'église, il trace un geste d'apaisement, semblant dire : « Maintenant soyez en paix ; j'ai vaincu votre ennemi ! » L'épée est fichée dans la tête du monstre terrassé.

Mgr Amette était entouré des membres de l'Administration diocésaine, des chapelains de la Basilique et des membres du Comité du Vœu national.

Après les prières liturgiques de la Bénédiction, fut chantée trois fois l'invocation : *Sancte Michaël Archangele, ora pro nobis* ; et toutes les personnes présentes psalmodièrent la prière *Sancte Michaël* que l'on récite après la messe.

Puis, la « Savoyarde » qui prenait définitivement son service ce jour-là, se mit à sonner, semblant répondre à ces prières, de sa voix majestueuse et puissante.

Après les vêpres solennelles et le sermon de M. l'abbé Courbe, orateur habituel de la Basilique, qui sait si bien, par sa parole chaude et entraînant, attirer les âmes vers le divin Cœur de Jésus. Sa Grandeur Mgr Amette prononça les paroles suivantes :

« En sortant de cette cuccinte, vous pourrez contempler la statue de l'Archange saint Michel, qui vient de prendre possession de son poste de garde. Tout à l'heure, j'ai béni cette œuvre artistique, qui a été érigée grâce aux offrandes recueillies dans la France entière.

« Nous l'avons établi ici pour qu'il veille sur la Basilique du vœu national, car saint Michel est l'ange protecteur de la France. Il est aussi le prince des milices célestes et le général en chef de l'armée des chrétiens.

« Il est au chevet de cette Basilique, debout, l'étendard en main, semblant jeter le cri de « Quis ul Deus ? » « qui est grand, qui est miséricordieux comme Dieu ? »

« De l'autre main après avoir donné la mort au dragon, saint Michel, d'un geste paisible et protecteur, semble affirmer qu'il est le garde du corps de l'Homme-Dieu et que toutes les puissances de l'enfer ne peuvent rien contre le ciel.

« Il est là établi comme le gardien de cette Basilique et du diocèse tout entier que je lui confie solennellement aujourd'hui.

« En face de sa statue, se dresse le campanile. Il semble que saint Michel le montre inachevé... Demandons-lui qu'il suscite des générosités assez larges pour que nous voyions bientôt cette construction qui termine l'œuvre extérieure de la Basilique...

M. François Veillot a commenté, dans l'*Univers*, la cérémonie que nous venons de raconter. Il en a tiré une leçon de confiance que nous sommes heureux de soumettre à nos lecteurs.

Tous ceux qui, suspendus entre ciel et terre, ont assisté, autour de Mgr Amette, à cette courte et impressionnante inauguration ; tous ceux qui ont contemplé de près, pendant ces quelques minutes, la resplendissante effigie du glorieux archange, au regard dominateur et céleste, au geste vainqueur et rassurant, à la main puissamment ancrée sur l'étendard du Sacré-Cœur, — tous ces heureux témoins garderont, du spectacle admiré sous le grand soleil qui baignait Paris, un profond et réconfortant souvenir.

Ils ne se rappelleront pas avec moins d'émotion les affirmations solennelles formulées, deux heures plus tard, au milieu de la basilique gonflée de pèlerins, par l'archevêque de Paris. Ce fut un frémissement d'enthousiasme et de foi qui traversa le peuple fidèle, quand l'éminent prélat, d'une voix forte et inspirée, déclara remettre officiellement, à l'archange saint Michel, la garde de la basilique et de tout le diocèse.

La rage des impies se brisera impuissante contre un dépôt confié au premier vainqueur du démon.

La mission providentielle de l'archange guerrier, c'est précisément de dégainer aux heures critiques, afin de remporter, de par Dieu, les victoires devenues impossibles à l'homme.

A ce rôle magnifique et bienfaisant, Michel a préludé, dès la création première, en terrassant les anges rebelles. Dieu, sans doute, aurait pu précipiter les rebelles aux enfers par l'acte seul de sa pensée toute-puissante. Il lui plut néanmoins de déléguer à cette exécution le bras de son archange, afin, semble-t-il, de manifester immédiatement le protecteur et le soldat qu'il comptait donner à son Eglise.

Et l'Eglise a toujours escompté, dans ses périls et dans ses combats, le secours de ce défenseur immortel. Leon XIII en apportait naguère un nouveau témoignage, en invitant tous ses prêtres à prolonger le Saint Sacrifice par une invocation à saint Michel.

De ce céleste appui, nulle autre nation n'a bénéficié plus traditionnellement ni avec plus d'éclat que la France. Est-il besoin d'évoquer, en effet, l'incomparable ex-voto que, dès l'aube de son histoire, elle élevait au prince des anges sur le Mont Illustre ? Est-il besoin, surtout, de rappeler qu'à l'heure la plus angoissante de notre vie nationale, au moment où l'on put croire que la France allait cesser d'être, ce fut saint Michel qui nous envoya Jeanne d'Arc ?... Et la coïncidence n'est-elle pas saisissante, qui unit encore une fois, pour nous protéger contre un nouveau péril de mort, et Jeanne d'Arc et saint Michel ? A Paris, l'autorité religieuse affermit et rehausse le culte de l'archange ; à Orléans, en même temps, l'Eglise s'apprête à couronner la Pucelle d'Orléans.

Les signes de salut se multiplient sur notre horizon, rassérénant l'avenir qu'ils nous permettent de considérer avec moins de crainte, et de préparer avec plus de confiance. Saint Michel établi gardien de la Basilique nationale et de la capitale de la France ; Jeanne d'Arc attendue par les autels, dans tous les sanctuaires de la patrie ; Lourdes, illuminée par les fêtes jubilaires et par le concours des peuples ; la dévotion pour le Sacré-Coeur attirant partout les fidèles et surélevant les âmes d'élite... oui, en vérité, Dieu s'annonce !

Ce serait toutefois s'égarer dans un mauvais calcul que de l'attendre avec passivité. Nous ne vaincrons pas sans son intervention, mais nous pouvons préparer sa venue. Nous le devons même. Il ne veut pas nous sauver sans nous.

Le secours d'en haut n'est pas fait pour autoriser notre indolence. Il doit, au contraire, encourager nos efforts, en leur assurant la fécondité.

C'est donc bien le moment de promouvoir ou de poursuivre, avec une énergie redoublée, mais en même temps une confiance enhardie, le grand mouvement d'action catholique et sociale, inauguré, voici longtemps déjà, par une élite, étendu et organisé désormais par les congrès et les comités diocésains. Au labeur et à l'apostolat, sous la protection de l'archange invincible, avec un invincible espoir !

François VAILLON.

M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATOIS

Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de Saint-Michel

(Suite¹)

VII. — Saint-Sauveur de Pierrepont.

SI nous voulions donner de la vie pastorale de M. Levatois à Saint-Sauveur de Pierrepont comme une sorte de photographie, nous n'aurions qu'à transcrire ici les quelques soixante grandes pages que lui-même a écrites au *Registre paroissial*, « confident fidèle de ses joies, de ses espérances et de ses entreprises. »

1. Voir les livraisons de février, mars, avril, mai, juin et juillet 1908.

« De toutes ses entreprises ! » Ce livre, en effet, les relate toutes et les décrit depuis leur conception jusqu'à leur aboutissement. Les plus menus détails sont consignés. « Lorsque j'écris ma propre histoire, disait M. Levatois, je pense, non pas à moi, mais au chercheur qui, dans cent ans ou davantage, lira mes notes. Je suis heureux aujourd'hui de déchiffrer les archives de ma paroisse et d'apprendre en consultant les manuscrits jaunis par le temps que tel Pierrepontais, par exemple, dota son église d'une rente consistant en deux



L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR DE PIERREPONT (Côté Sud).

gêlées. Ces petites choses m'intéressent. Voilà pourquoi, pensant au lointain avenir, je fixe là le présent dans sa banalité insignifiante. Qui sait si cela ne fera pas un jour les délices d'un paléographe ? »

L'église de Saint-Sauveur de Pierrepont est, en partie du moins, antérieure à l'invasion des Normands. Le chœur, avec ses arceaux massifs, ses ébauches de sculptures naïves et symboliques, appartient au style roman primitif.

1. Deux pouds.

L'arc triomphal, plus récent, se termine en ogive. Dans la nef, deux larges arcades ogivales permettent de supposer que l'église actuelle n'est que le reste d'un monument beaucoup plus considérable. De fait, Saint-Sauveur de Pierrepont se glorifie d'avoir possédé un prieuré bénédictin, dépendant de la célèbre abbaye de Fontenelle, au diocèse de Rouen. L'église paroissiale serait donc un vestige du monastère, sis en l'antique cité de Publeville ou Pierrepont. Deux abbés de Fontenelle terminèrent leurs jours dans ce cloître renommé : Guy-le-Laïc en 787 et saint Gerbold, confesseur de la reine Bertrade, en l'an 806. Ce dernier, d'après une tradition assez fondée, reposerait sous les dalles de l'église.

Le certain est qu'il a sa statue et sa chapelle dans l'église de Pierrepont. Un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale nous montre son culte se perpétuant à travers les siècles, toujours extrêmement populaire. Au xviii^e siècle les pèlerinages étaient si nombreux qu'un prêtre était affecté au service de la chapelle.

Le premier soin de M. Levatois fut de chercher ce qu'il pourrait faire pour embellir son église. Mais, heureuse déception, son zélé prédécesseur ne lui avait laissé que peu de choses à faire. La restauration de l'édifice était à peu près terminée. Le mobilier était entièrement neuf. La sacristie seule réclamait des meubles moins désuètes. L'année 1894 ne devait pas s'écouler avant que M. Levatois n'eût établi placards et armoires. En même temps le pasteur travaillait le champ des âmes et pour sa première Pâque, il eut la joie de compter plus de quarante-cinq retours à Dieu.

Par ses soins, les ordonnances des fondations — hélas ! disparues — furent rédigées à nouveau. Un coutumier fut établi où sont rapportés les usages paroissiaux. « Ce registre, dit l'auteur, servira de coutumier et les successeurs du curé actuel n'auront pas, comme lui, à tâtonner pendant des mois

1. N^o 4899, *Églises de Normandie*, p. 60-62.

et des mois, ce qui est fort ennuyeux, surtout à la campagne, où les gens s'imaginent qu'on doit forcément tout connaître, même leurs usages locaux. » Observation toute de bon sens, et qui était familière à celui qui l'a écrite ; les prêtres du ministère paroissial conviendront qu'elle renferme une bonne part de vérité.

M. Levatois aimait beaucoup « son » Pierrepont, celui du présent et celui du passé. Le présent est encore excellent. Le passé avait été glorieux.

Aussitôt installé dans son presbytère, que baigne un vaste marécage, M. Levatois s'était mis à scruter l'histoire de sa paroisse. C'était un bon moyen de faire naître en son cœur l'affection pastorale. Il consulta tout ce qu'il put retrouver d'anciens manuscrits, soit à la cure, soit à la mairie. Par l'intermédiaire bienveillant de M. Léopold Delisle, le savant directeur de la Bibliothèque nationale, il obtint des indications assez précieuses. Pour contrôler ses études, il fit, en 1899, un voyage à l'abbaye de Fontenelle, autrement dit Saint-Wandrille, restaurée par les moines bénédictins, sous la direction du célèbre Dom Potlicr. C'est au retour de ce voyage qu'il entra en pourparlers avec Rome pour rétablir canoniquement le culte de saint Gerbold, tombé en désuétude depuis la Révolution.

Nous laisserons aux chercheurs des temps à venir le plaisir de parcourir la liste des achats de meubles d'église, embellissements divers, transformations et améliorations que M. Levatois a opérés pendant les neuf années ou presque qu'il a passées à Pierrepont. Nous ne relaterons pas même les fêtes qu'il organisait, à la grande joie de ses paroissiens. La fête de Pâques surtout attirait son zèle : « Je veux, disait-il, que mes pascalisans retrouvent, en leurs Pâques, quelque chose des splendeurs de leur première communion. » Aussi, l'église était-elle ornée, pavoisée, enguirlandée à ravir.

Les processions de la Fête-Dieu, si touchantes à la campagne, se déroulent avec une ampleur extraordinaire à Pierrepont.

Le cortège parcourt un espace de près de trois kilomètres. Une année, les jeunes gens de la paroisse firent à leur pasteur une surprise qui ne manqua pas de lui être fort agréable. D'eux-mêmes, ils prirent l'initiative d'accueillir le Saint Sacrement, à chaque reposoir, par des salves de mousqueterie. L'année suivante, le P. Levalois, heureux de cette innovation, disciplina son escouade. Les jeunes gens, au lieu de courir à travers champs, d'un reposoir à l'autre, escortèrent le daïs. Au moment de la bénédiction, genou en terre, ils déchargeaient leurs armes. On dit que, vers le soir, les derniers coups furent en l'honneur de M. le Curé, qui, se rendant à merci, alléga son caveau de quelques vieilles bouteilles au profit des braves tireurs... qui, du reste, les avaient bien gagnées.

En avril 1898, M. Levalois fit donner une mission dans sa paroisse. Les exercices furent prêchés par les PP. Pouvreau et Videloup, ses anciens confrères du Mont-Saint-Michel. Les résultats furent excellents.

C'est pour perpétuer le souvenir de cette mission que le pasteur reconnaissant fit ériger l'année suivante sur le territoire de Pierrepont un monument sans prétentions, mais que les paroissiens aiment et vénèrent à l'égal d'un sanctuaire.

Au ^{xv}^e siècle, Messire Lesage, un Pierrepontais, avait bâti une humble chapelle dédiée à N.-D. du Mor¹, qui fut très fréquentée jusqu'à la Révolution.

Après la tourmente, dépouillée de ses fondations pieuses, elle fut désaffectée et convertie en maison d'école. Puis un incendie la réduisit en cendres. Un seul mur en subsiste encore, témoin pantelant d'un passé plus heureux.

M. Levalois brûlait d'envie de relever de ses ruines le vieil oratoire et de restituer en sa forme primitive et locale le culte de N.-D. du Mor. La Mission lui parut être une occasion favorable de tenter l'entreprise.

Toutefois, il n'osa se mettre en frais de reconstruire la

1. *Mor*, en patois, signifie marais.

chapelle. Son ambition fut plus modeste. Au centre de la paroisse, au point de jonction de cinq chemins, sur un terrain à lui bénévolement concédé par le propriétaire, il plaça sur une colonne en maçonnerie une Vierge en fonte. Le monument fut entouré de murs et fermé par une grille de fer. L'inauguration fut faite solennellement le jour de Pâques 1899. Toute la paroisse était là. Le pasteur, au comble de l'allégresse, fit entendre des paroles vibrantes qui remuèrent profondément les âmes.



L'ÉGLISE SAINT-SAUVÉUR DE PIERREPONT. LE CHŒUR.

Les Pierrepontais, fiers de cette restauration matérielle, se chargeaient de prouver à Marie que les siècles n'avaient pas ralenti leur dévotion envers elle. Tous saluent la Madone avec respect. Beaucoup s'agenouillent pour prier; les bouquets de fleurs sont renouvelés sans cesse. Personne n'est chargé spécialement de l'entretien. Tous s'en chargent volontairement et dans un accord vraiment touchant.

Au reste, plusieurs fois l'an, M. Levatois conduisait ses paroissiens à la « Bonne Vierge ». Le dimanche qui suit le 8 septembre, fête de la Nativité de Marie, il y avait, en l'honneur de N.-D. du Mor, une fête de nuit avec chant de cantiques, discours, feux de Bengale, etc. C'était pieux autant que poétique.

Mgr Guérard, qui dès l'abord avait doté d'indulgences ce lieu consacré, daigna venir prier devant la madone rustique, lors d'une visite qu'il faisait à M. Levatois, le 6 juillet 1901. A cette occasion fut chanté un cantique populaire de la composition du pasteur de Pierrepont à l'honneur de Notre-Dame.

A la fin de mars 1900, M. Levatois ressentit la première attaque de la maladie qui devait l'emporter. A la mi-juillet, nouvelle attaque et plus violente. Le malade courut un grand danger; un moment le Docteur désespéra de le sauver. Il réussit cependant à prolonger les jours du cher curé par un régime énergique. Monseigneur Guérard donna à M. Levatois un coadjuteur.

En 1901 fut rétablie à Saint-Sauveur de Pierrepont la confrérie de la Très Sainte Trinité, florissante au xvii^e siècle, tombée, depuis la Révolution, en complète désuétude. Plus de 100 personnes se firent inscrire et reçurent le scapulaire. . . .

Cependant les Pères Missionnaires étaient contraints de quitter le Mont-Saint-Michel. La dispersion était faite.

Au mois de mai 1902, nous le disions naguère, ici même, M. l'abbé Pouvreau, sécularisé et maintenu par Monseigneur à la Direction des Œuvres, était réduit à abandonner à son tour le sanctuaire de l'Archange. Mgr Guérard cherchait à M. Pouvreau un successeur. Son choix s'arrêta sur M. Levatois. Ceux qui nous ont suivi dans ces notes biographiques comprendront pourquoi.

Mais n'était-ce pas une chimérique tentative? Malade, M. Levatois affronterait-il de nouvelles fatigues, courrait-il les risques d'une vie de fièvre et d'émotions? Attaché d'ailleurs à

Saint-Sauveur de Pierrepont par les liens de la plus tendre affection, comment quitterait-il sa paroisse, après avoir décliné l'honneur de postes beaucoup plus importants?

« Le Mont-Saint-Michel seul pouvait nous arracher de Saint-Sauveur de Pierrepont, a écrit M. Levatois sur le registre paroissial. La rupture sera pourtant bien cruelle! Il est dur en effet de se séparer de ceux qu'on aime, surtout quand on a la preuve que ceux-là qui sont l'objet de notre affection nous ont donné eux-mêmes et tout leur cœur et toute leur âme! »

Les adieux furent émouvants. C'est en la fête de la Très Sainte Trinité, fête patronale de la paroisse, que le Pasteur annonça à ses ouailles qu'il allait les quitter. L'auditoire fondit en larmes: M. Levatois, étreint par l'émotion, ne put prononcer que quelques paroles.

(A suivre.)

E. C.



L'abondance des matières nous oblige à ajourner au prochain numéro l'article Actions de grâces.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Corse. — Orto : M^{lle} Marie-Agathe Massimi; M^{lle} Antoinette Bonifacy.

Côte d'Or. — Saulieu : M. Jean Laurent.

Côtes-du-Nord. — Finic : M. Frédéric Tonnellier.

Doubs. — Chantrans : M^{lle} Félix Bôle, née M. Coumet, *bien dévote à saint Michel.*

Gard. — Beaucaire : M. l'abbé E. Bousset; M. l'abbé J. Arnoux; M. Pierre Auzépy; M. Jacques Arnaud; M^{lle} Vve Brigitta Arnaud; M^{lle} Vve Vincent Contestin, née Irma Querat; M^{lle} Louise Auzépy.

Manche. — Bricquville-sur-Mer : M. l'abbé Germain, *chapelain épiscopal.* — Clitourps : M. Auguste Enquetec.

Morbihan. — Vannes : M. de Cacqueray.

Mayenne. — Laval : M^{lle} Richard de Coznes.

Nord. — Solre-le-Château : M^{lle} Laby, née Charlotte Bombeaux, *fidèle associée.*

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M. et M^{lle} Serres; M^{lle} Léocadie Fournia; M^{lle} Françoise Thèa.

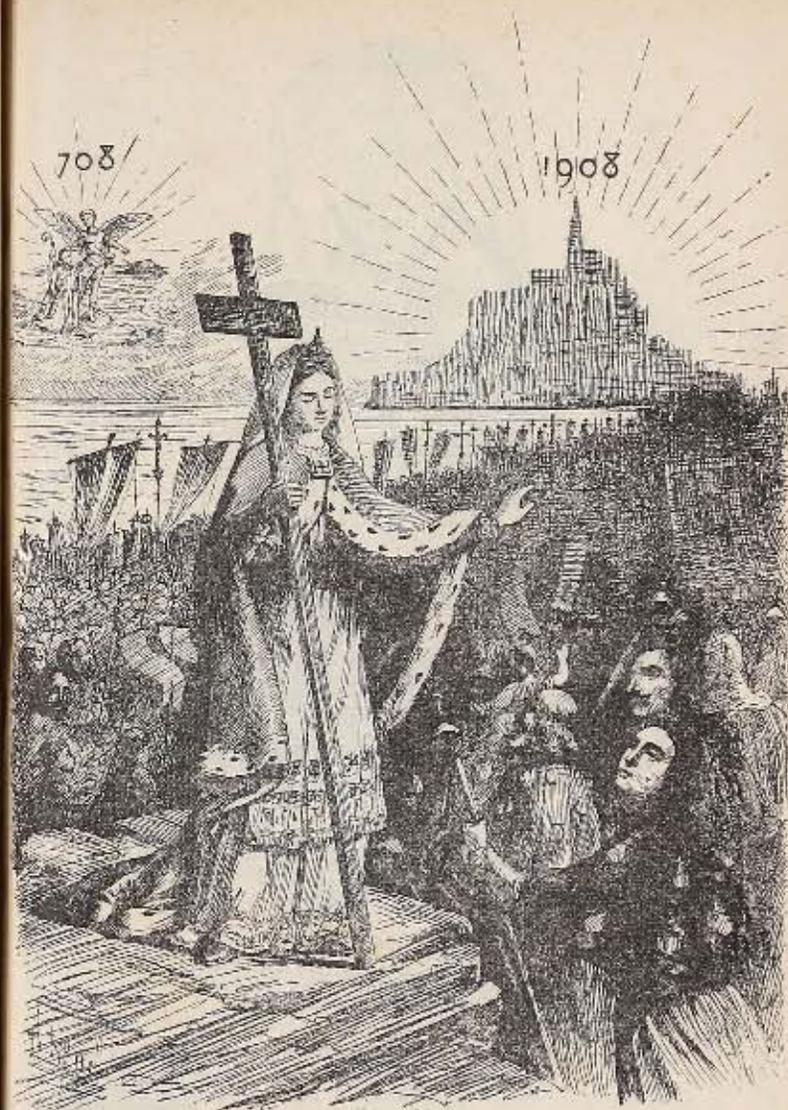
Belgique. — Mons : M. Eugène Lemaire; M. Désiré Coquelle; M. Horace Charbois; M^{lle} Fédicé Lemoine, Pauline Pierard, Sophie Hardampont, Nelly Vanderstochen. — Namur-Coquelet : N^{lle} sœur Marie de Liguori, *religieuse de l'Ordre du Très-Saint Rédempteur.*

Canada. — Trois-Rivières : Sœur Estelle de l'Enfant-Jésus, *Moultière du Précieux Sang.*

... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (3419-08)



12^e CENTENAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

Les Souverains ne venaient pas seuls, les peuples les avaient devanés. Devant l'insécurité des routes et le danger des grèves, les foules se portaient sur la sainte montagne sans discontinuer. Tous les âges et toutes les conditions, comme toutes les nationalités, se confondaient dans ces multitudes priantes... Véritables avalanches humaines, elles grossissaient à mesure qu'elles se rapprochaient de la Croix. A leur tête flottaient des bannières où étaient peintes les images de la Vierge et de saint Michel. Nous vous donnons rendez-vous sur cette montagne bénie où le pèlerin digne de ce nom trouve le ciel si proche et l'Archange plus familier.

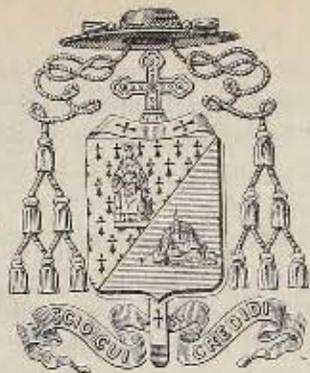
Movément de Mon GUINARD, évêque de Coutances et Arranches.



LA CLOCHE DE SAINT MICHEL
 QUI PORTE SUR SES FLANCS :

* QUIS . UT . DEUS . SANCTE . MICHAEL . ARCHANGELE . DEFENDE . NOS *

PAR DELA L'IMMENSITÉ DES GRÈVES
 APPELLE AU MONT
 TOUS LES FIDÈLES DU GLORIEUX ARCHANGE



LETTRE PASTORALE

DE

M^{GR} L'ÉVÊQUE DE COUTANCES & AVRANCHES

HONORÉ DU SACRÉ PALLIUM

Au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse

LEUR ANNONÇANT

Le 12^e Centenaire du Mont-Saint-Michel

JOSEPH GUÉRARD,

PAR LA GRÂCE DE DIEU ET L'AUTORITÉ DU ST-SIÈGE APOSTOLIQUE,

ÉVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES,

HONORÉ DU SACRÉ PALLIUM,

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE NOTRE DIOCÈSE,

SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SRIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,



U MILIEU de nos épreuves, nous ne cessons d'être réconfortés par la clémence divine. Elle s'ingénie à compenser par des grâces exceptionnelles la mesure débordante de nos deuils. Si le Cinquantenaire de Lourdes, le Cinquantenaire de sacerdoce du Vicaire de Jésus-

Christ, la Béatification de deux filles de France étaient réservés à une année particulièrement douloureuse, les seuls honneurs décernés à notre Bienheureuse Marie-Madeleine suffiraient à pénétrer de cette vérité nos âmes reconnaissantes.

Or voici que, de nouveau, des jours favorables vont se lever pour nous. Le 16 octobre prochain, s'ouvriront les solennités d'un Centenaire qui nous permettra de puiser à pleines mains dans les trésors célestes. Il y aura alors 1200 ans, en effet, que l'Archange saint Michel apparaissait à l'évêque d'Avranches saint Aubert, pour réclamer un sanctuaire au sommet du Mont Tombe. Et il y aura, le 16 octobre 1909, 1200 ans que saint Aubert, ayant achevé le temple de saint Michel, en célébrait la dédicace.

Eh bien ! N. T. C. F., ni ce diocèse, ni la France, ni le monde catholique n'ont le droit de se désintéresser de ces dates infiniment mémorables. Nous en avons Nous-même conféré avec le Souverain Pontife, au cours de l'audience du 19 mai dernier, et Sa Sainteté daigna joindre à ses autres témoignages de bonté les plus vifs encouragements et la promesse du précieux bref que vous lirez plus loin.

Mais laissez-nous d'abord vous dire, N. T. C. F., les raisons et les conditions de ces fêtes du Jubilé de saint Michel que nous voulons préparer avec amour.

I

Pourquoi devons-nous célébrer, aussi dignement que possible, ce 12^e Centenaire ? Parce que le souvenir d'un passé glorieux aide à supporter le présent, dans l'espoir d'un meilleur avenir.

Pour bien comprendre le Mont-Saint-Michel, il faut en scruter les origines et reconnaître qu'elles sont miraculeuses. Issu d'une pensée religieuse, édifié et embelli par

la Religion et pour la Religion, le Mont est une chose sacrée et qui doit demeurer telle. Ecoutez plutôt, N. T. C. F., cette histoire toujours nouvelle :

C'était en l'an 708. Perdu dans la forêt de Scissy, un rocher abrupt, appelé Mont Tombe, était fréquenté par de pieux ermites, disciples des solitaires dont s'honore notre Église, les Paterne, les Gaud, les Sénier, les Aroastre, les Scubilion. Mais un jour les anachorètes furent troublés dans leurs méditations : la mer rongea la terre et submergeait lentement la forêt. Ils durent bientôt fuir, et les habitants des rives voisines purent penser que la destinée d'une montagne, souillée d'abord par les sacrifices des Druides et le culte de Jupiter, puis sanctifiée par le Christianisme, allait tomber dans un oubli éternel. Heureusement, Dieu se joue des calculs humains ; d'une situation jugée perdue, un signe de lui fait jaillir des merveilles.

« La première apparition de l'Archange St Michel à St Aubert, écrit le si piquant chroniqueur Dom Huynes, se fit l'an sept cens huict, le seiziesme jour du mois d'octobre, Jeau septiesme estant vicaire universel de Jésus-Christ en terre et Childebert regnant en France¹ ».

Voici le récit qu'en fit à son chapitre saint Aubert lui-même :

« Mes très chers freres, le sujet pourquoy je vous ay aujourd'huy faict assembler icy est pour ce pays tout plein de resjouissance mais pour moi tout plein de frayeur et de crainte. Il y a quelque temps que m'estant mis le soir sur le licet pour prendre quelque repos je vis en songe devant moy l'Archange St Michel lequel me dist que je lui edificasse un temple sur le Mont de Tombe et qu'il vouloit là estre honoré et reclamé ainsy

1. Dom Jean HUYNES, *Histoire générale de l'Abbaye du Mont-St-Michel au péril de la Mer*, t. 1, p. 40.

« qu'il l'estoit au Mont-Gargan. M'ayant dit cela il dis-
« parut. Je m'esveillay soudain et demeuray tout pensif
« touchant cete vision, et, après plusieurs agitations
« d'esprit, je conclus que je ne devois croire à cete
« revelation, d'autant, disois-je, que ce pourroit estre
« quelque illusion. Après cela, quelques jours s'estant
« escoulez, le mesme Archange m'apparut comme aupara-
« vant, mais d'un maintien plus severe, me disant que
« sa volonté estoit que je lui fis bastir un temple au lieu
« où il m'avoit dit la première fois et que luy devois
« obéyr sans tant de delay. Ces paroles m'esmeurent
« grandement et ne puz reposer le reste de la nuit. Je
« me mis donc à prier Dieu et à le supplier qu'il ne permît
« que je fus trompé et que, si c'estoit sa volonté que je
« fis ce qui m'avoit esté revelé, il me fit connoistre son
« désir plus clairement, puisqu'il nous enseignoit, par son
« apostre et evangeliste St Jean, d'esprouver les esprits
« sçavoir s'ils sont de Dieu. Et ne me contentant de prier
« plus fervemment sa divine majesté sur ce sujet je com-
« mençay à jeusner et veiller plus que de coustume et à
« sustenter les pauvres avec un soin très particulier ainsi
« qu'avez peu voir ces jours passez, esperant que par
« le moyen de leurs prières j'obtiendrois ce dont mes
« pechez me rendoient indigne. Enfin hyer m'estant
« couché j'en beaucoup de peine à m'endormir, la pensée
« de ces visions precedentes me venant tousjours en
« l'esprit; neantmoins, à la parfin, la lassitude du corps
« assoupit tous mes sens. Estant ainsy endormy, voicy
« que je vis cet archange qui me reprenoit très-aigrement
« de mon incredulité et me blasmant d'estre trop tardif à
« croire me donna un coup de doigt sur la teste dont vous
« en voyez la marque. Alors tout tremblant de peur je luy
« demanday à quel endroict du Mont de Tombe il desiroit
« qu'on luy erigea cet oratoire. Il me dit qu'il vouloit que
« ce fut au lieu où je trouverois un taureau lié qu'un

« larron a desrobé depuis nagnères et caché en ce Mont,
« espiant l'occasion de le pouvoir mener au loin pour le
« vendre, et m'a engagé de le rendre à celuy auquel il
« appartient. Quant à ce qui touche la grandeur de l'ora-
« toire, il m'a dit que ce seroit tout l'espace que je trou-
« verois foullé des pieds du taureau¹. »

Ainsi, N. T. C. F., Dieu a voulu que l'origine surnatu-
relle du Mont fût attestée par un signe visible et indé-
niable, en sorte que nul homme sincère ne pût douter ni
des apparitions de l'Archange, ni de sa volonté d'être
honoré en ce lieu désormais sacré. La Basilique Saint-
Gervais d'Avranches conserve le crâne de son évêque, et
le témoignage de la science appuie celui du saint et celui
de l'histoire pour proclamer le caractère d'une empreinte,
inexplicable par des causes naturelles.

Cette fois, aucun retard ne fut apporté, et, un an après,
une chapelle « en forme de crypte circulaire » était bâtie.
L'évêque se disposait à la consacrer, mais, comme si Dieu
en était seul digne, il arriva que, dans la nuit du 16 octo-
bre 709, anniversaire de la première apparition, le
Seigneur de toutes choses, entouré des esprits célestes,
s'en fit lui-même la dédicace. L'Archange avertit l'évêque
qu'il n'avait plus qu'à y entrer et y offrir ses vœux et ses
prières.

Cependant, poursuit Dom Huynes, « la renommée de
« l'apparition de l'Archange St Michel faite à St Aubert
« ne tarda gueres à valler de tous costez. On commença
« dès lors d'y venir en pelerinage des provinces lointaines,
« et la quantité des miracles qui s'y faisoient tous les
« jours se divulgua tellement que le Souverain Pontife
« entendant tant de merveilles en receut un singulier
« contentement, et voulant, comme Pasteur universel de
« toute l'Eglise, non seulement monstret qu'il approuvoit

1. Dom Huynes, *op. cit.*, t. I, p. 22 et suiv.

« ce devout pèlerinage, mais aussy qu'il désiroit l'augmenter, envoya une petite châsse pleine de saintes reliques pour colloquer dans cette eglise du glorieux Arcange St Michel¹. »

Pendant plus de 250 années, un collège de chanoines, établi par saint Aubert lui-même et soumis à une règle toute monastique, desservit le sanctuaire.

Déjà, en 911, le chef des pirates de la Neustrie, Rollon, ayant abjuré le paganisme, on put dire que « les Normands n'avaient, après Dieu et la Vierge, plus cher patron que saint Michel. »

En 966, d'accord avec l'archevêque de Rouen et dûment autorisé par le pape Jean XIII, Richard, duc de Normandie, remplaça les chanoines par les fils du patriarche des moines d'Occident. On sait au prix de quels incessants et gigantesques efforts les bénédictins parvinrent à édifier la basilique michélienne et l'abbaye-forteresse, ces pures merveilles que pèlerins et touristes admirent à l'envi. Ajoutons que ces bâtisseurs étaient en même temps des savants, et que le monastère du « Mont au péril » mérita, dès le XIII^e siècle, d'être nommé « la Cité des livres. » C'était aussi l'asile où le pauvre trouvait un soulagement assuré, où la veuve et l'orphelin ne réclamaient pas vainement contre leurs oppresseurs. Enfin le cloître aérien, splendide dans ses dentelles de pierres, fut le témoin des austérités et des prières de tout un peuple de reclus volontaires, sauvegarde de la nation.

Charlemagne choisit saint Michel pour son patron, et fit broder son image sur ses étendards. Les rois capétiens héritèrent du grand empereur son amour « du prince des anges et du Mont au péril. » A la suite de Louis VII et de saint Louis, nos rois, en grande majorité, sont venus à saint Michel « faire oraison ». En 1469, Louis XI créa l'ordre

1. Dom HUYSES, *op. cit.*, t. I, p. 42.

militaire « en l'honneur du premier chevalier, disaient les statuts, qui pour la querelle de Dieu batailla contre l'ancien ennemi de l'humain lignage et le fit trébucher du ciel. » En 1652, la régente Anne d'Autriche confiait officiellement à saint Michel son royaume, en proie à la guerre civile.

Les souverains ne venaient pas seuls, les peuples les avaient devancés. Bravant l'insécurité des routes et le danger des grèves, les foules se portaient vers la sainte montagne sans discontinuer. Tous les âges et toutes les conditions, comme toutes les nationalités, se confondaient dans ces multitudes priantes ; il n'y a, au monde, que Lourdes qui nous donne aujourd'hui une idée de ce qu'étaient ces pèlerinages. Ceux sur lesquels certains annalistes insistent avec le plus de complaisance sont aussi, à notre sens, les plus intéressants : « Qui pourroit nombrer, « je ne dis pas tous ceux qui viennent en pèlerinage, « mais seulement tous ceux qui y viennent tous les ans « n'ayans encor atteint que l'âge de douze, quinze ou « vingt ans¹ ? » Au XV^e siècle, des bandes de pastoureaux accouraient de lointains pays, jusque « des Basses-Allemagnes ». Véritables avalanches humaines, elles grossissaient à mesure qu'elles se rapprochaient de nos grèves. A leur tête flottaient des bannières, où étaient peintes les images de la Vierge et de saint Michel. Il nous plaît de signaler ce souvenir, N. T. C. F., à notre chère et vaillante Jeunesse Catholique : qu'elle aille donc, comme les pastoureaux du moyen âge, puiser à l'autel du vainqueur de Satan la foi, les espoirs et les énergies, gages de prochains et si souhaitables triomphes !

Mais que disons-nous ? n'était-ce pas la nation entière qui vouait à saint Michel le culte de la reconnaissance et de la fidélité ? On lui dédiait des sanctuaires sur toute

1. Dom HUYSES, *op. cit.*, t. I, p. 127.

l'étendue du pays ; on lui consacrait les cités, les corporations, les confréries, en un mot tout ce qui a constitué, dans le passé, la grandeur de l'âme française.

Nos pères avaient un tel souvenir de ses bienfaits, ils en reportaient avec tant de clairvoyance l'origine à sa venue sur le Mont Tombe que, dans maints diocèses, ils fêtaient, chaque année, très solennellement, la mémoire de l'apparition. Témoins ces évêques anglo-normands qui, en 1212, formulèrent le vœu que « tous les ans la dédicace de saint Michel au Mont Tombe fût célébrée très dévotement par les recteurs des églises et les peuples fidèles. »

La patrie connut sans doute un temps maudit où l'étranger, à la faveur de nos divisions intestines, l'occupa cent années durant, et ce fut alors « grande pitié au royaume de France. » Mais voici qu'aux marches de Lorraine, saint Michel arme de l'épée les mains débiles d'une jeune paysanne, « qui ne sait ni A ni B », et c'est à sa voix et en compagnie du brave Dunois, ancien capitaine du Mont-Saint-Michel, que Jeanne d'Arc délivrera Orléans et le pays tout entier. A la même heure le Mont, assiégé lui-même par l'Anglais, se défendait héroïquement, mais si les cent dix-neuf chevaliers enfermés dans sa citadelle tenaient bon, c'était, au témoignage de d'Estouteville qui commandait ces braves, « par l'aide de Dieu et de Monseigneur Saint Michel. »

Aussi bien les pèlerinages « oncques ne s'accomplirent » sans être signalés par quelques grâces dues à l'Archange. Possédés délivrés du démon, muets qui recouvrent l'usage de la parole, aveugles dont les yeux se dessillent, paralytiques dont les membres raidis recouvrent leur agilité native, voyageurs sauvés des flots, saint Michel étend à tous son action. Ainsi parlent les chroniqueurs successifs, et encore ne publient-ils que des extraits des volumineux registres, tenus à jour par les moines.

Que signifient, au surplus, au cours des âges, ces terres

et ces seigneuries données en fief à l'abbaye michélienne par les ducs de Normandie et de Bretagne, par les rois de France et d'Angleterre, sinon que saint Michel leur fut généreux ! De nos jours, que signifient ces bannières, ces médailles, ces croix d'honneur, ces épées appendues aux murs du sanctuaire vénéré, sinon que là-haut saint Michel exerce encore visiblement sa puissance et sa bonté ?

Pour vous, N. T. C. F., qui avez le privilège de posséder, à la limite de deux grandes provinces, la citadelle de saint Michel, vous souvenant que noblesse oblige, ayez à cœur de sonder un anneau de plus à la chaîne de traditions si glorieuses, et, preux chevaliers d'un tel prince, signalez son 12^e Centenaire par un nouveau serment de fidélité et un regain de courage.

II

C^e Centenaire de saint Michel, comment le sanctifions-nous ? En imitant l'Archange, défenseur des droits de Dieu.

Vous connaissez, N. T. C. F., l'histoire des Anges.

L'Ange avait été créé dans la sainteté, mais, aussi bien que l'homme, il devait mériter le suprême bonheur. Il eut donc son épreuve. Dieu, en effet, manifesta aux Esprits célestes quelque chose de ses desseins futurs. D'après l'enseignement commun, Il leur fit entrevoir à travers les temps le mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire l'union hypostatique du Verbe, son Fils éternel, avec notre nature, et leur demanda pour Lui un cantique d'adoration. A cette pensée Lucifer s'indigne, une haine mortelle s'allume en son cœur à l'égard de Jésus-Christ, et il va jusqu'à soulever une partie des hiérarchies sacrées. C'est alors que, relevant l'audacieux défi du révolté : *Je serai comme Dieu!* Michel profère ce cri, devenu son nom : *Qui est*

comme Dieu? Il y eut, dit saint Jean, *une grande bataille : Michel et ses anges combattaient le Dragon, et le Dragon combattait avec ses anges*¹. « Ce n'est pas pied contre pied, poitrine contre poitrine, fer contre fer, que la lutte s'engage et se poursuit; mais plus haut que la terre, dans la région des esprits : pensée contre pensée, idée contre idée, volonté contre volonté, avec plus de rapidité que l'éclair². » *Le Dragon et ses anges furent vaincus et leur place ne se trouva plus dans les cieux*³.

A l'heure présente, une nation fait la guerre à Dieu. Baptisée en Jésus-Christ dès son origine, elle fut investie de la plus noble mission qu'un peuple ait jamais reçue. Saint Remi la révélait en ces termes à Clovis : « Apprenez, ô mon fils, que le royaume de France est prédestiné pour la défense de l'Église; il sera victorieux et prospère aussi longtemps qu'il restera fidèle à la foi du Christ, mais il sera sévèrement puni s'ilôt qu'il manquera à sa vocation. » Voilà, N. T. C. F., le pacte qui, placé à la base de notre vie nationale, lie nos destinées à celles de l'Église; pacte signé avec enthousiasme par nos aïeux qui inscrivaient ces mots en tête de leur Constitution : « Dieu a fondé la nation française. »

Toute notre histoire apparaît comme une sanction de cet acte de foi, et l'on peut affirmer que, durant de longs siècles, notre pays en a vécu. S'il céda de temps à autre à de fâcheux égarements, toujours il sut réagir contre le mal, se relever de ses épreuves et reprendre sa mission. Par lui Dieu a voulu accomplir ses principaux *gestes* dans le monde, et de la constance avec laquelle il a rempli son rôle providentiel découlèrent et sa valeur morale et la série de ses triomphes.

1. Apoc., xii, 7.

2. A. LÉVY, *Les Silences de Dieu*.

3. Apoc., xii, 8.

Supposer que cette France, *le plus beau royaume après celui du ciel*, en arrive à abandonner Jésus-Christ, n'est-ce pas supposer sa rupture avec toutes ses traditions, son tempérament, sa vie même? « Religion, liberté et grandeur du peuple français, a écrit un philosophe contemporain, ce sont des termes corrélatifs et inséparables¹. » — « Tel est aujourd'hui l'état du monde civilisé, dit un autre philosophe, qu'un Français ne saurait rien faire contre le Catholicisme, qu'il ne le fasse au détriment de la France. Pour peu que l'on observe, on constate qu'à l'étranger, le Catholicisme c'est la France, et la France c'est le Catholicisme². »

Combien elle a perdu de son prestige, depuis qu'elle semble l'avoir oublié! Et qui dépeindra les ravages prodigés dans son sein par tout ce que l'on entreprend pour substituer à ses vieilles croyances, le néant de la libre-pensée et l'abjection du matérialisme? Déjà les résultats sont effrayants : c'est le mépris de toute autorité; c'est l'insulte quotidienne à la patrie elle-même; c'est la corruption effrénée des mœurs; c'est la dépopulation croissante qui accuse tant de désordres simultanés; c'est la sédition prête à éclater; c'est le socialisme, non plus seulement à nos portes, mais au cœur même du pays. Et combien d'autres sujets d'inquiétude! Dans cette cruelle ironie des choses, quelle éloquente réponse aux sinistres prôneurs d'une civilisation athée!

Puissé-t-on ne pas combler la mesure, et ne pas finir par arracher à la souveraine Justice, à force d'ingratitude et d'outrages, cette sentence qui fut un arrêt de mort pour la nation juive et dont l'exécution serait pour nous le plus terrible des châtiménts : *Le Royaume de Dieu vous sera ôté pour être donné à un peuple qui en produira les fruits*³.

1. BATHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

2. BRUNETIÈRE.

3. *Math.*, xxi, 43.

Il se pourrait donc, N. T. C. F., que la Religion s'éloignât de la terre de France, comme elle a quitté ces contrées de l'Orient, où la lumière du Christianisme a brillé d'un si vif éclat, et qui, depuis lors, sont demeurées ensevelies dans une nuit profonde. Il y a un siècle, la France faisait l'expérience de ce châtement. Nos pères, qui en ont été les témoins épouvantés, nous ont retracé toutes les horreurs dont elle offrait le spectacle, lorsque, en place du Dieu de miséricorde, trônait sur les autels la déesse *Raison* escortée du bourreau.

N. T. C. F., comme à la veille de ces mauvais jours, les ennemis de Dieu, embrigadés par la Franc-Maçonnerie, s'agitent et se coalisent pour un assaut suprême. La cause contre laquelle ils s'acharnent n'intéresse pas moins votre patriotisme que votre foi. Aussi, l'obligation de protéger cette cause ne saurait être le partage exclusif des évêques et des prêtres : c'est le vôtre également. Et de quelle manière répondrez-vous, N. T. C. F., au devoir que vous avez de vous rendre utiles à l'Église, et par là même à la Patrie ?

D'abord, par l'affirmation franche et loyale de vos convictions. Professez-les sans crainte en face de toutes les erreurs, quels qu'en soient les organes.

Faites mieux : que d'hommes de bonne volonté, séduits par les mensonges semés partout avec une perfide habileté, ne découvrent pas ce qu'il y a de redoutable, même au point de vue humain, dans ce système d'impiété que l'on travaille à établir ! Cherchez à les éclairer ; il n'est pas besoin de recourir pour cela à de subtils raisonnements : les faits qui démontrent l'extrême péril auquel nous sommes exposés, surabondent, hélas !

À la parole joignez l'action. Il faut bien l'avouer, l'action est insuffisante dans nos rangs, alors que l'ennemi en déploie tant ! Trop de braves gens se contentent de gémir en face des progrès du mal et ne s'en préoccupent pas

d'avantage, ce qui a fait dire à un publiciste célèbre : « Je crains moins pour un temple les furieux qui veulent le démolir, que les fidèles qui ne songent qu'à leur potage en présence du danger ¹. » D'autres se découragent parce que leurs efforts isolés demeurent stériles ; ils s'en vont répétant que tout est perdu ! Tout serait sauvé, au contraire, si les Catholiques, qui ont pour eux la conscience et la force de la Vérité, savaient marcher d'accord, et si chacun usait de l'influence qu'il peut exercer et des moyens dont il dispose. Écoutez, N. T. C. F., ces paroles, déjà anciennes mais plus que jamais pleines d'actualité, d'un évêque de France : « Les hommes du mal nous sur-
« passent. La presse est à leurs gages ; ils envahissent la
« tribune ; ils circonviennent les dépositaires du pouvoir ;
« ils recourent à l'urne électorale... Quant aux gens de
« bien, qui qualifient volontiers de prudence leur lâcheté,
« ils semblent porter cette devise sur leur front pétrifié :
« Plus les temps sont mauvais, plus nous serons timides.
« Mais, hommes de peu de foi, le Royaume de Dieu ne se
« trouve pas dans l'inertie... Il faut prendre aux pervers
« les inventions de leur infernale sagesse... Ils distribuent
« à vil prix des écrits infâmes ; répandez à vos frais de
« tous côtés les bonnes publications. Ils s'empressent
« d'arriver aux affaires publiques pour y soigner les leurs ;
« ne craignez pas d'occuper des postes, quand c'est pour
« vous y sacrifier. Ils réclament la tolérance, en entendant
« par là le droit de nous opprimer ; démasquez sans pitié
« leurs ténébreux dessous. Ils crient à la liberté ; deman-
« dez-en votre part ². »

Pères et mères de famille, à vous aussi, à vous surtout, il appartient de vous associer au mouvement de rénovation religieuse et sociale, en nous préparant de solides

1. L. VEILLÉOT.
2. Mgr DABOVY.

générations. Vous avez donné, après Dieu, à vos enfants, la vie de la nature, mais souvenez-vous qu'ils ont reçu au baptême la vie de la grâce. Ce sacrement vous impose, avec le devoir de les élever pieusement, celui de veiller à ce que leurs droits de Chrétiens soient respectés. Un jour ils renoncèrent peut-être à ces droits, et vous n'aurez plus qu'à pleurer sur leur apostasie ; mais, autant qu'il est en vous, prévenez un pareil malheur. Prenez donc le baptême de ces chers enfants comme point de départ et comme règle de leur éducation. Nous ne cessons de vous le dire dans nos courses apostoliques, et nous vous le redirons jusqu'à notre dernier souffle : Faites-leur connaître de bonne heure le Dieu auquel ils sont redevables de leur grandeur surnaturelle, afin que, de bonne heure aussi, ils soient en mesure de l'aimer et de le servir ; puis cherchez pour eux des maîtres propres à continuer dans l'école les enseignements du foyer domestique. Et ne vous fiez pas aux promesses de neutralité, par lesquelles on s'évertue à calmer les troubles de votre conscience et à tirer profit de votre simplicité ; les faits le démontrent assez : *toute école sans Dieu devient fatalement une école contre Dieu*. Osez donc déclarer à quiconque, maître ou maîtresse, serait capable d'altérer les croyances de vos fils ou de vos filles, *que vous ne pouvez les leur confier*. Écoutez encore un grand écrivain : « Jadis les parents chrétiens, plutôt que d'abjurer, vouaient leurs enfants à la misère... Aujourd'hui, on consent plus volontiers à leur voir perdre la foi qu'à leur voir manquer le diplôme... On appelle cela songer à leur avenir. Le mot dit tout. — Quand on était chrétien, l'avenir était au ciel ; il n'y est plus : il est ici, dans l'administration, dans les boutiques, dans les négoes, dans les affaires, dans la boue ; et pour y arriver on marche d'abord sur le crucifix. Il n'y a plus de chrétiens, car il n'y a plus de foi. S'il y avait de la foi, on saurait qu'avec tant de

« lâchetés on expose son âme, et on verrait ce que nous ne voyons plus, *des hommes* ! » Pères et mères, pour le salut de vos enfants, soyez à votre manière les *Croisés* du Christ ! *Dieu le veut !*

Nous avons essayé, N. T. C. F., de vous inspirer une idée de la véritable action, celle que l'Église et la France attendent de vous. Si vous êtes résolu à faire quelque chose pour elles, il vous sera permis de compter ensuite sur le secours d'*En-Haut* ; une prière instante le rendra certain. Pendant cette année jubilaire, la prière qu'il convient de réciter avec une ferveur plus grande, est celle que Léon XIII a ordonné de dire à l'issu de chaque messe, et que Pie X a complétée.

Dans cette prière, après avoir invoqué la Vierge immaculée, saint Joseph, les apôtres Pierre et Paul, nous dirons à saint Michel : « Défendez-nous dans le combat. Soyez notre appui contre la malice du diable. Que Dieu lui commande ! Nous vous le demandons en suppliant ». — A la fin de la prière, nous ajoutons, en nous adressant encore à saint Michel : « Et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu divine, repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui parcourent le monde pour perdre les âmes. » — « C'est donc une sentence contre Satan qu'il importe d'obtenir de Dieu. Saint Michel l'attend... Mais cette sentence, comment l'obtenir ? Par qui faire avancer l'heure, cette heure bénie qui sonnera la victoire de l'Archange, l'affranchissement de la France reprenant, dans la liberté et l'amour, ses rapports séculaires avec Dieu, avec Jésus-Christ, avec l'Église ?... La supplication jointe par Pie X à la prière de Léon XIII nous l'indique : « Très Saint Cœur de Jésus, ayez pitié de nous ! » C'est par le Sacré Cœur invoqué sans relâche que Dieu, cédant à nos

« appels, se décidera à prononcer le *Vade Satana*,
« Retourne aux enfers, Satan ! A ce moment, saint Michel
« ne fera qu'un bond, et Satan, avec ses anges, ira rouler,
« de la terre, dans les abîmes éternels. . . Alors la France
« et le monde seront de nouveau en paix, parce qu'ils
« seront de nouveau à Dieu ! ».

Et maintenant, N. T. C. F., Nous vous donnons rendez-vous sur cette montagne bénie où le pèlerin digne de ce nom trouve le ciel plus proche et l'Archange plus familier. De plusieurs provinces les dévots à saint Michel ont déjà annoncé leur visite ; comment la Normandie, comment le diocèse de Coutances ne tiendraient-ils pas à honneur d'y prendre la place qui leur revient ! Lequel de nos doyennés, laquelle même de nos paroisses n'est pas capable, un jour ou l'autre de cette année jubilaire, de députer à l'ange de la patrie un groupe compact, chargé d'offrir les hommages des absents et de leur rapporter les grâces jamais refusées à son crédit ? Pour les autres, il y aura toujours le pèlerinage du cœur, auquel nul ne voudra se soustraire. Et pour tous, si tous le voulaient, il y aurait, sur les pages déjà si glorieuses de l'Archiconfrérie universelle, l'inscription dictée par l'amour et récompensée par tant d'indulgences. Evêque, prêtres et fidèles, apprêtons-nous à ne former qu'une seule âme pour adresser à notre saint Michel la louange la plus ardente. Ainsi nous lui tresserons une vivante couronne, qui remplacera le diadème d'or et de pierres précieuses dont une main sacrilège a dépoillé son front.

Lorsque les brouillards enveloppent le Mont de leur épaisse fumée, les pêcheurs aventurés à marée basse sur les grèves, manquant de points de repère, sont exposés ou bien à se laisser surprendre par la vague ou bien à perdre

pied dans les lises. Alors, on sonne, là-haut, « la cloche de brume », et les hommes avertis et guidés regagnent, en chantant, le rocher tutélaire. Aujourd'hui les ténèbres de l'erreur et du vice font courir à beaucoup d'âmes le risque de s'égarer et de périr ; demain ne sera-t-il pas plus obscur encore ? Que faire ? de quel côté marcher ? l'anxiété est grande partout. Eh bien ! grâce au défenseur des droits de Dieu, gardien et *peseur* d'âmes, le Mont a conservé « sa cloche de brume » ; écoutons, dociles, sa voix très pure : elle nous arrachera à l'empire des flots amers et des sables mouvants du péché, elle nous guidera vers l'éternelle patrie, *Signifer sanctus Michael representet in lucem sanctam*¹.

A CES CAUSES, LE SAINT NOM DE DIEU INVOQUÉ, NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT :

ARTICLE I.

LE Jubilé du 12^e Centenaire du Mont-Saint-Michel est et demeure publié ; il sera célébré avec tout l'éclat que permettent les épreuves actuelles de l'Eglise.

L'œuvre de l'Archiconfrérie ayant été dépourvue de tous ses biens et ses charges dépassant aujourd'hui ses ressources, Nous serions reconnaissant aux fidèles qui lui réserveraient quelques secours en vue de la préparation des fêtes projetées. Ils voudraient bien adresser les offrandes, soit à M. le Vicaire Général, directeur de l'Œuvre, à Coutances, soit à M. le Directeur des *Annales* au Mont-Saint-Michel.

ARTICLE II.

NOUS exhortons tous les dévots à saint Michel, et particulièrement nos diocésains, à remplir les conditions

1. Messe des Morts.

prescrites pour gagner les indulgences accordées par le Souverain Pontife à l'occasion du 12^e Centenaire.

ARTICLE III.

Nous entendons entourer d'un éclat tout spécial, au cours de l'année jubilaire, certaines dates de choix. Ces dates, pour lesquelles Nous Nous proposons d'adresser à plusieurs de Nos vénérés Collègues dans l'Épiscopat un appel fraternel, sont les suivantes :

1^o Le 16 octobre 1908, jour de l'apparition de saint Michel au Mont Tombe ;

2^o Le 8 mai 1909, jour de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan ;

3^o Le 10 juin 1909, jour de la translation des reliques de saint Aubert ;

4^o Le 1^{er} août 1909, jour de la fête de saint Pierre-es-liens, patron de l'église paroissiale ;

5^o Le 10 septembre 1909, jour de la fête de saint Aubert ;

6^o Le 29 septembre 1909, jour de la fête de saint Michel ;

7^o Le 16 octobre 1909, jour de la dédicace de la basilique du Mont-Saint-Michel.

ARTICLE IV.

Pour aider à la ferveur des pèlerins et dédommager les fidèles qui ne pourront accepter nos rendez-vous sur la sainte montagne, nous prescrivons que :

1^o Les dimanches qui précéderont le 16 octobre 1908 et le 16 octobre 1909, un salut solennel, dont nous indiquerons plus tard les prières, sera donné dans toutes les églises et chapelles du diocèse ;

2^o Entre ces deux dates, et autant que la Rubrique le permettra, les prêtres célébrant dans le diocèse réciteront, chaque dimanche, jusqu'au 11 février 1909, puis tous les jours après le Cinquantenaire de Lourdes, l'oraison, la

secrète et la postcommunion de la messe de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Tombe.

ARTICLE V.

LES *Annales Religieuses* du Mont-Saint-Michel et la *Semaine Religieuse* du diocèse seront nos organes auprès du clergé et des fidèles, pour toutes communications concernant la célébration projetée du Jubilé de saint Michel.

ARTICLE VI.

NOTRE présente Lettre pastorale, avec le bref pontifical, sera lue au prône de toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, en deux fois ; la première partie, avec le document de Sa Sainteté, le dimanche 30 août ; la seconde partie, avec le dispositif, le dimanche 6 septembre.

Donné à Coutances, en dehors de Notre Palais épiscopal, dont Nous avons été expulsé, le 23 Août 1908, en la fête de saint Louis, roi de France et pèlerin du Mont-Saint-Michel.

† JOSEPH,

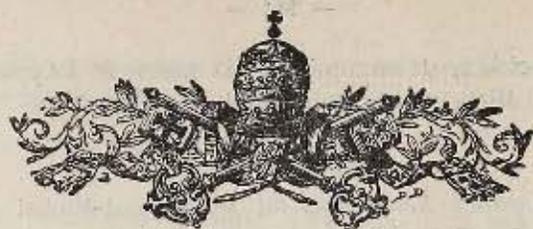
ÉVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES.

Par Mandement de Mgr l'Évêque,

J.-B. MAUDUIT,

Chantre, Secrétaire Général.





SECRETARIERIE D'ÉTAT
DE SA SAINTETÉ

De l'Audience du Saint-Père
le 23 Juin 1908.

NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE X accueille avec faveur la requête présentée par l'Évêque de Coutances en vue du 12^e Centenaire de l'Apparition de l'Archange saint Michel sur le Mont Tombe au même diocèse.

SA SAINTETÉ, tenant à augmenter l'éclat des fêtes qui se préparent, a voulu y apporter l'autorité de sa propre intervention.

En conséquence, Elle a daigné concéder les faveurs suivantes :

1^o Une indulgence plénière en forme de Jubilé accordée, aux conditions ordinaires¹, à tous les fidèles qui visiteront l'église de Saint-Michel au Mont Tombe (c'est actuellement l'église paroissiale), du 16 octobre 1908 au 16 octobre 1909 ;

1. Confession et communion.

2^o Une autre indulgence plénière que pourront gagner, chaque année, douze fois au lieu de six, les Membres de l'Archiconfrérie de Saint-Michel qui visiteront la même église et rempliront les conditions accoutumées.

Outre ces grâces, Sa Sainteté a daigné accorder la Bénédiction apostolique à l'Évêque de Coutances, aux directeurs du pèlerinage et aux chapelains du Mont-Saint-Michel.

Elle exhorte enfin tous les fidèles à venir très nombreux, pendant l'année Jubilaire, visiter l'église de l'Archange et à bénéficier des richesses spirituelles mises à leur disposition.

Donné à la Secrétairerie d'État, les jours, mois et an ci-dessus.

Signé : R. Card. MERRY DEL VAL.

Lieu † du sceau.





SANCTUAIRE
DU
Mont-Saint-Michel

MOIS DE SEPTEMBRE

CHACUN jour du mois de septembre, mois consacré à saint Michel, messe à l'autel de l'Archange, à 7 h. 1/2.

A la suite de cette messe, exercice du mois de saint Michel¹.

Le dimanche, cet exercice aura lieu à l'issue des vêpres.

Le lundi 21, ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de saint Michel. Cette neuvaine aura pour intention principale : *les écoles catholiques*.

¹ Nous recommandons encore aux Associés de l'Archiconfrérie et, en général, à toutes les personnes dévotées à saint Michel, le *Mois de saint Michel* par la Rédaction des *Annales*, en vente à nos bureaux : l'unité : 0 fr. 35 ; la douzaine : 3 fr. 50, franco.

Le jeudi 10 septembre, *fête de saint Aubert*, glorieux fondateur du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

A 10 heures (après la grande marée), messe dans la chapelle Saint-Aubert, hors les murs.

* * *

Le mardi 29 septembre, *fête de saint Michel*, sous la présidence de M. le vicaire général Lepetit, directeur des Œuvres du Mont-Saint-Michel.

Messes à 6 h. 1/2, 7 h. 1/2 et 8 h. 3/4.

A 10 heures, grand'messe, chantée par M. l'abbé Cognault, curé-doyen de Pontorson. Sermon par M. l'abbé Fossard, chanoine titulaire de la Cathédrale de Coutances.

Vêpres et salut du T. S. Sacrement à 2 h. 1/2.

* * *

Le mercredi 30 septembre, à 10 heures, service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Laforêt-Levatois.

* * *

Tous les lundis de septembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.

Tous les samedis de septembre, messe pour les zéloteurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices vivants et défunts, des œuvres du Mont-Saint-Michel.

* * *

Indulg. plénière, le 29 septembre : Archiconfrérie.

Indulg. plénière, le 29 septembre : Chaplet de saint Michel.

Indulg. plénière, le 29 septembre : Scapulaire de saint Michel.

Indulg. plénière : Neuvaine à saint Michel.

Indulg. plénière, une fois le mois : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.

Pour les indulgences partielles, voir le Billet d'admission.

LA FÊTE DU 16 OCTOBRE

La première fête du Centenaire du Mont-Saint-Michel aura lieu le 16 octobre prochain. Nous en donnerons le programme dans la livraison d'octobre.



M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATOIS

Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de Saint Michel

(Suite¹)

VIII. — Les dernières années. La mort.

Nous nous sommes demandé s'il fallait écrire ce dernier chapitre ou si plutôt nous ne devons pas clore ici la série de nos modestes notes biographiques. Les cinq dernières années de la vie de M. Levatois appartiennent au public ; on les connaît déjà. Les *Annales*, organe de l'Archiconfrérie et du Pèlerinage de saint Michel, ont divulgué au fur et à mesure ses entreprises... et ses peines. Il nous suffirait donc, à la rigueur, de faire appel à la mémoire des amis de l'Archange. Au fait, ce que nous allons dire ne sera qu'un résumé très bref.

Appelé par la confiance de son évêque à diriger une œuvre que le vent de la persécution avait fortement ébranlée, M. Levatois s'arma de courage. Il finit par triompher. Lorsqu'il arriva au Mont, les chapelains étaient sans abri assuré, les bureaux de l'Archiconfrérie et des *Annales* erraient, depuis six mois, de maison en maison, sans pouvoir se fixer nulle part. Le premier soin du nouveau directeur fut de chercher une habitation, précaire forcément, mais qui présenterait au moins l'avantage de réunir les divers services et d'en assurer le bon fonctionnement. Il eut la chance de réussir. Il attendit désormais que l'occasion se présentât de donner aux œuvres de saint Michel un local définitif — autant du moins que les événements permettent de faire du définitif. Cette occasion s'offrit en 1904 ; il la saisit avec empressement. Avant de

1. Voir les livraisons depuis février 1908.

mourir, il eut la joie de voir mené à bien le travail d'appropriation dont lui-même conçut le plan et dirigea l'exécution. A ce titre encore, M. Levatois a acquis un droit à la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'Archiconfrérie de saint Michel.

Celle-ci, grâce à sa direction ferme et éclairée, a pu continuer de vivre et d'étendre ses bienfaits sur le monde. Certes, les temps étaient durs et les obstacles surgissaient de toutes parts. Il y eut, on le conçoit, après les événements de 1901-1902, une certaine hésitation dans les rangs des soldats de saint Michel. Nous devons le dire, il y eut des défections. Que fût-il advenu si M. Levatois n'eût rallié les hésitants et encouragé les fidèles ? Les *Annales du Mont-Saint-Michel* continuèrent de prêcher la prière et l'action, et aujourd'hui il nous plaît de rendre au vénéré défunt le témoignage que si le grain semé par lui dans les larmes n'est pas encore devenu moisson, du moins il lève et promet pour un avenir prochain.

En même temps, M. Levatois travaillait à embellir l'église du Mont. Ah ! cette chère église paroissiale, où il fit ses débuts, il l'aimait, il la choyait. S'il avait eu en mains les ressources suffisantes il l'aurait faite splendide. Que d'améliorations heureuses il y apporta, presque toujours aux dépens de son humble cassette. Les travaux succédaient aux travaux. Il serait vrai de dire que les ouvriers, maçons et menuisiers, ne sortaient de la résidence des chapelains que pour passer à l'église et *vice versa*. Nous ne referons pas une liste passablement longue et que, dans l'intérêt de la vérité, on devrait allonger encore.

M. Levatois fut un apôtre de saint Michel. Dans ses lettres, dans ses conversations, dans ses exhortations aux Pèlerins, il rappelait les titres de l'Archange à la dévotion des fidèles ; il incitait tout le monde à s'enrôler dans l'Archiconfrérie. On sentait, en l'écoutant, qu'on avait devant soi un homme profondément convaincu.

Après sa mort, les lettres sont venues en foule — elles

viennent encore — des cinq parties du monde. Toutes expriment les mêmes regrets ; toutes témoignent de l'ascendant que notre directeur avait pris sur les zélateurs et zélatrices de saint Michel. Il réchauffait les tièdes, réveillait les endormis, grondait souvent, encourageait toujours. Si un zéléteur ne lui paraissait plus assez agissant, il lui adressait des remontrances ; s'il jugeait incurable l'inertie de son correspondant, il était sans pitié : « Un zéléteur de saint Michel doit travailler, écrivait-il. L'Archange ne souffre pas de trainards dans son armée et il n'admet que des intrépides dans son état-major ! »

Cinq jours avant sa mort, le 23 septembre, il avait adressé à Mgr Guérard un projet détaillé et motivé des solennités du XII^e Centenaire de la fondation du Mont-Saint-Michel. Il s'y prenait donc plus d'un an à l'avance. C'est assez dire l'importance qu'il attachait à ces fêtes et le soin avec lequel il comptait les préparer.

La lettre qui accompagnait le projet est empreinte d'une grande tristesse. M. Levatois avait-il le pressentiment secret de sa fin prochaine ? Depuis quelques mois il s'était sensiblement amaigri. Cependant rien ne faisait prévoir le dénouement subit qui, le matin du 28 septembre, plongea dans le deuil la cité et les Pèlerins venus pour célébrer la fête de saint Michel.

Le 27, il avait surveillé des fouilles qu'il faisait pratiquer dans sa maison. Un peu souffrant, il s'était mis au lit de bonne heure, en prévision des fatigues des jours suivants. Hélas ! la mort vint le prendre pendant qu'il dormait. A peine eut-on le temps de lui administrer les derniers sacrements. La veille au soir, il avait dit à son entourage — et ce langage, dont il était coutumier, n'avait effrayé personne — : « Demain vous me trouverez peut-être mort... Mais, tous les soirs je me prépare au grand passage... » Il était donc prêt, et saint Michel l'avait appelé là-haut pour les premières vêpres de sa fête.

Au jour des funérailles, « lorsque les prêtres, sur les mêmes notes grégoriennes que chantèrent jadis les Bénédictins, enton-

nèrent l'hymne consolateur et quasi triomphal des obsèques chrétiennes : *In paradisum deducant te Angeli* », la prière sembla prendre sur le cercueil, en ce lieu consacré, un accent tout particulier et plus pénétrant d'immortelle espérance. Le rayon de soleil qui enveloppait, dans la douce mélancolie d'un jour d'automne, la dépouille du mort, apparut à tous les assistants comme le symbole visible de l'invisible lumière dans laquelle saint Michel, ainsi que le chante la liturgie, introduit ses serviteurs fidèles¹. »

E. C.

1. *Semaine religieuse de Coutances*, 10 octobre 1907.





LE RÊVE
DE
JEHANNE DU GUESCLIN¹

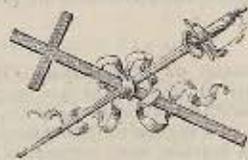
PRÈS de Tiphaine², sous l'immense baldaquin,
Mignonne, elle dormait Jehanne du Guesclin³,
La nonnesse qui vint, pauvre femme débile,
Chercher près du héros un impronable asile.
Or, ce soir-là, Bertrand, n'ayant aucun soupçon,
Gucroyait vaillamment bien Join de Pontorson,
Alors que reposaient et Jehanne et Tiphaine,
Dans le noble donjon qui dominait la plaine.
Mais, délaissant aussi sa demeure du ciel,
Par les airs chevauchait Monseigneur saint Michel, ...
Il était revêtu d'une brillante armure,
Un casque protégeait sa blonde chevelure,
Et, s'approchant toujours dans un rapide élan,
Il était beau de voir le vainqueur de Satan,
Avec son glaive d'or qu'un rayon illumine,
Et qui gardait l'éclat de la forge divine !
... C'était l'heure où la terre, ainsi qu'un encensoir,
Exhalait doucement les effluves du soir ...
Or, tandis qu'il suivait la route des étoiles,
Il vit, plus imposant dans l'ombre de ses voiles,
Le Mont qui dominait les flots, tel un géant
Se riant du danger près d'un gouffre béant.

1. Article envoyé pour le concours des *Annales*.
2. Épouse du connétable Bertrand du Guesclin.
3. Sœur de B. du Guesclin, religieuse, réfugiée au château de Pontorson, dont le connétable était gouverneur. L'action héroïque de Jehanne, mise en vers par BODÉANE, est rigoureusement historique. Cf. abbé Desnoeux, citant l'*Histoire de Bretagne* par d'ANOUXTEZ.
N. D. L. R.

Et l'Archange effleura de son aile mystique,
La dentelle en granit de la flèche gothique.
Puis, toujours chevauchant dans un sillage clair,
S'en fut à Pontorson aussi prompt que l'éclair ...
La Nonne l'aperçut dans un merveilleux songe,
Qui, vengeur, lui clamait : « Felonie et mensonge !
Jehanne lève-toi, car l'Anglais veut trahir !!! »
La Bretonne, à ces mots, ne pouvant qu'obéir,
Surprise, s'éveillant au milieu de son rêve,
Du céleste envoyé vit resplendir le glaive ...
Vers la fenêtre ayant dirigé ses regards,
De crainte elle pâlit ; au sommet des remparts,
Des hommes se mouvaient gravissant la muraille,
Déjà dans le vitrage ils faisaient une entaille,
Quand, de ses frêles mains, (le péril approchant),
Jeanne fit tournoyer l'épée au dur tranchant.
Soudain elle sentait, dans sa guerrière flamme,
L'âme de du Guesclin qui vibrait dans son âme !
Et si bien besogna la mignonne aux doux yeux,
Qu'elle fit reculer l'Anglais audacieux ! ...

Or, quand le capitaine eût cette merveille,
D'une telle vaillance alors il s'émerveille :
« Si vous n'aviez, ma sœur, de plus divins attraits,
Hors de France, tous deux, nous boulerions l'Anglais. »
Mais, elle, en souriant, lui dit de sa voix claire :
« Je prierai Dieu pour vous au fond du monastère,
Ami, remerciez Monseigneur saint Michel,
Car lui seul a vraiment défendu le castel. »
... Et Bertrand mit le glaive au sommet d'un trophée,
Dans l'oratoire ancien de Tiphaine-la-Fée ...

BODÉANE.





ACTIONS DE GRÂCES

AOÛT

- Aveyron.** — Reconnaissance à saint Michel. M. C.
Galvados. — Un petit neveu était tombé malade ; je l'ai recommandé aussitôt au grand archange ; aujourd'hui il est guéri. Une neuvaine de messes. C. L.
Côte-d'Or. — Merci à saint Michel. M. M.
Gironde. — Reconnaissance à saint Michel pour un vœu exaucé. V^{ve} M.

M^{me} H..., née C..., de la Guadeloupe, offre ses actions de grâces à Dieu et témoigne sa reconnaissance au grand saint Michel pour la guérison inespérée de sa fille L..., âgée de 32 ans.
Elle rappelle ici la guérison, non moins signalée (il y a quatre ans), de son autre fille M. T. B., mère de famille.
Elle est heureuse de tenir à sa promesse en les mentionnant dans les *Annales* du Mont-Saint-Michel. Dieu soit glorifié par ses saints !
Loire. — Reconnaissance à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues. Prière de les publier avec les initiales. A. A.
Merci à saint Michel qui a préservé mon neveu d'un accident. J. M.
Loiret. — Merci à saint Michel pour les succès d'examen. Veuillez célébrer trois messes d'actions de grâces. L. M.
Manche. — J'avais recommandé à la puissante intercession de saint Michel un de mes petits garçons dangereusement malade ; la guérison est venue. J'en remercie saint Michel auquel, du reste, notre enfant avait été consacré de bonne heure. V^{ve} de G.
Morbihan. — Nous devons bien des actions de grâces à saint Michel pour le succès de nos écoles ; veuillez les publier. M. L.
Un cierge à saint Michel en reconnaissance des grâces obtenues. M. L. M.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

- Pas-de-Calais.** — Une messe d'actions de grâces en l'honneur du Sacré-Cœur. Mgr Ca.
Basses-Pyrénées. — Une action de grâces à marquer sur le message. M. L. F.
Saône-et-Loire. — Un cierge en l'honneur de saint Michel. M. L.
Veuillez remercier avec moi saint Michel des grâces obtenues par son intercession. V^{ve} B.
Sarthe. — Merci à saint Michel pour une grâce vivement sollicitée. E. N.
Haute-Savoie. — Ayant obtenu une grâce signalée par l'entremise de saint Michel, je veux propager son culte et m'inscrire dans l'Archiconfrérie. D. G.
Martinique. — J'ai souffert de beaucoup de tracasseries ; j'en suis sorti. Merci à saint Michel. H. D.
Canada. — Ma mère a obtenu par l'intercession de saint Michel un soulagement dans ses souffrances et d'autres grâces. Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces. M. et P.

SEPTEMBRE

- Aisne.** — Dites une messe en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes et de saint Michel pour les remercier de leur protection envers mon fils C. B. qui a réussi ses examens. C. B.
Galvados. — Le cher malade pour lequel nous avons demandé des prières va beaucoup mieux.
Heureuse naissance d'un enfant. V. L. B.
Veuillez dire une messe pour prières et actions de grâces. A. L. D.
Cher. — Merci à saint Michel pour l'heureuse issue d'une opération. M. D.
Creuse. — Veuillez dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le succès des examens d'un jeune homme. H. C.
Eure. — Une messe pour remercier saint Michel d'une grande grâce accordée. M. F.
Finistère. — Une messe d'actions de grâces. E. de L.
Haute-Garonne. — Actions de grâces aux saints Archauges pour la protection signalée dont ils ont entouré ma famille. V. M. S.
Ille-et-Vilaine. — Veuillez dire une messe d'actions de grâces. J. B. M.
Loire-Inférieure. — Je vous demande deux messes d'actions de grâces pour remercier l'Archange des succès de mon fils dans ses examens.
Un cierge pour célébrer le succès d'un examen. M. H.
M. X.
Manche. — Merci à saint Michel d'une faveur reçue par une personne de mes amis, et d'une conversion recommandée au même archange. M. L.
Marne. — Reconnaissance à saint Michel. A. L.
Meurthe-et-Moselle. — Quatre messes d'actions de grâces. T. P.

Oise. — Faites brûler un cierge en reconnaissance du succès obtenu dans un examen. C. R.

Haute-Saône. — Une messe en actions de grâces. V. G.

Seine. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel en reconnaissance de sa puissante protection lors de mon accident du 25 mars dernier. T. G. M.

Seine-Inférieure. — Grâce à l'intervention de saint Michel, nous avons gagné un procès dont la bonne issue paraissait compromise. A. L.

Seine et Oise. — Veuillez dire trois messes d'actions de grâces pour remercier saint Michel des faveurs obtenues par son intercession. P. O.

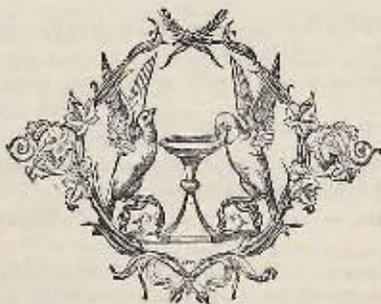
Vienne. — Une personne remercie saint Michel d'une grande grâce spirituelle obtenue. M. B.

Guadeloupe. — Une messe et un cierge pour remercier saint Michel d'une grâce extraordinaire qu'il m'a accordée. P. B.

Nouvelle Orléans. — Faites brûler deux cierges et insérez une reconnaissance dans les Annales, pour remercier saint Michel de sa protection spéciale envers ma famille.

Belgique. — Deux messes en reconnaissance de grâces obtenues. F. H.

Italie. — Grâces soient rendues à saint Michel ! Notre malade est guérie. L. J. A.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Bouches-du Rhône. — Marseille : M^{me} Claudine Brest.

Calvados. — Louvigny : M^{me} veuve Hortense Marie.

Côtes-du-Nord. — Dinan : M^{me} veuve Pierre. — Mantallot : M. Droumaguet. — Saint-Brieuc : M^{me} Anne-Marie Balavoine ; M^{me} Renouard, née Collet ; M. Jean Barutaud ; M. Jean-Marie Lecoq ; M. Jérôme Hémery de Goussardec ; M^{lle} Marie Soret ; M^{lle} Marie Tadie ; Sœur Claire Erhel ; Sœur Marie de Sainte-Cécile, religieuse de chœur, monastère de Montbarzel. — Tréguier : M. le vicomte Yves de la Tour. — Bothoa : M^{me} Paul Hamon, née Riellan du Gréhu. — Paimpol : M^{lle} Adélaïde Bécot. — Saint-Vran : M. l'abbé Quinlin, recteur. — Hillion : M. le vicomte Charles de la Noue.

Indre. — Châteauroux : M. Neveu ; M^{me} veuve L. Neveu.

Isère. — Grenoble : M^{me} Détrouy ; M^{lle} Grand.

Loire-Inférieure. — Carquefou : M^{me} Pouplard.

Manche. — Saint-Lô : M. l'abbé Olivier, chapelain épiscopal. — Saint-Senier de Beuvron : M. l'abbé Fillâtre, curé. — Avranches : M. Louis Baret. — Mortain : M. Debraize. — Vessey : M^{me} veuve Pierre Baffien, née Jeanne Alliaume. — Chevreuille : M. Ferdinand Bochin.

Marne. — Saint-Souplet sur Py : M^{lle} Balsamic Henrat, sèlatrice.

Meuse. — Verdun : M^{lle} Mangeard.

Morbihan. — Caro : M. le comte de Montfort. — Auray : M. Xavier Lehayon.

Oise. — Compiègne : M^{me} veuve Paul Chevallier. — Francières : M^{me} Hoogre.

Seine. — Paris : M. Boyer de Boufflane ; M^{me} la comtesse de Chateaubriand ; M. Léon Tétrel.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M. Gustave-Léon Huby. — Dieppe : M^{me} Despaignet, sèlatrice. — Rouen : M. Charles-Marie de Robillard de Beurepaire.

Vendée. — Mouzeuil : M. Paul Biaille.

Vosges. — Uriménil : M. l'abbé Golly.

Réunion. — **Hell-Bourg** : M. Alphonse Mahit ; M^{lle} Marie Mahit. — **Bellemène** : M. Charles Prosper.

Alsace-Lorraine. — **Dannemarie** : M^{lle} Agnès Dietmann, *bien dévote au saint Archange.*

Autriche-Hongrie. — **Cracovie** : M. le chanoine Antoine Nrobel.

Espagne. — **Guetaria** : Mère Marie-Emanuel, *religieuse Ursuline.*

Suisse. — **Montreux** : M. Pierre-Adolphe Cholé ; M^{lle} Cholé, née Luce Mary.

Canada. — **Montréal** :

M. Authime Pappoau, —

Sherrington : M. Constant

Lefebvre, M. Borromée Van-

trio ; M^{lle} Prairie, née Maria

Lefebvre. — **Québec Saint-**

Bazile : M. Joseph Bédard ;

M^{lle} Bédard, née Clara Four-

rier. — **Williamstown** :

M. Aselord Lacosse. —

Saint-Remi de Napierville :

M. Joseph Saint-Denis ;

M. Jules Daignault ; M. Joseph

Ricard ; M. Henry

Narmondia ; M^{lle} Pro-

veçal, née Philonène

Lanoux ; M^{lle} Xana

Perras, née Basille

Desmarais.

États-Unis
d'Amérique.

— **La Nouvelle-**

Orléans : M. Emmanuel

Elliott ; M. René

Garcia ; M. René

de Monsabert ;

M^{lle} Stella Des-

marais.



..... Sed Signifer, Sanctus Michael, representet eas in
Lucem sanctam !...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN. — LE XII^e CENTENAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL. — SOLENNITÉ DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL. — PROGRAMME. — COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE. — ON VISITE. — M. L. N. LOCHET. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de saint Michel.

BULLETIN

La neuvaine mensuelle générale commencera le 8 octobre pour se terminer le 16, en la fête de l'Apparition de saint Michel au Mont Tombe. Nous nous proposerons d'appeler sur le Jubilé de saint Michel, les bénédictions célestes et d'obtenir un renouveau de la dévotion envers le glorieux Archange.

Tous les lundis du mois d'octobre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.

Le 16 octobre, messe pour les zéloteurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Cœurs du Mont-Saint-Michel.

Le 2 octobre, fête des saints Anges gardiens. Indulgence plénière (chapelet de saint Michel).

Le 16 octobre, fête de l'apparition de saint Michel au Mont Tombe. Indulgence plénière (Archiconfrérie).

Le 24 octobre, fête de saint Raphaël. Indulgence plénière (chapelet de saint Michel).

Neuvaine à saint Michel (pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants). Indulgence plénière.

Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix). Chapelet de saint Michel (récit quotidien).

Pour les indulgences partielles voir le billet d'admission.



Le XII^e Centenaire du Mont-Saint-Michel

Le dôme de l'élégante cathédrale de Tours conserve une inscription de l'année 1507, dans laquelle on lit la pensée du prophète David : *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris*. La réflexion est juste ; mais, avec combien plus de vérité elle s'applique au Mont-Saint-Michel, la merveille entre les merveilles !

Tout y est admirable, en effet, et plonge l'âme dans un ravissement qu'aucun autre milieu ne réalise à ce degré souverain. Merveille le site avec sa baie enchantresse, son îlot pittoresque et le mouvement perpétuel du flot tour à tour d'opale, d'azur et d'émeraude. Merveille l'ensemble des monuments incomparables par leur masse cyclopéenne, leur grâce aérienne et leur caractère à la fois religieux et militaire. Merveille ces Annales, dont les souvenirs se rattachent aux événements les plus glorieux de l'histoire du Catholicisme et aux gestes les plus émouvants de l'histoire de la Patrie.

Or, voici venir le XII^e centenaire de la fondation du sanctuaire vénérable du Mont. C'est le mémorial auguste de l'époque à laquelle le *Mont-Tombe*, ainsi nommé à cause de sa disposition topographique, allait devenir le *Mont-Saint-Michel*, par suite des faveurs insignes dont il plut à la divine Providence de favoriser cet endroit privilégié.

Les grâces innombrables dont le ciel a comblé ce sanctuaire, la vénération dont les siècles n'ont cessé d'entourer « le Prévot de la Milice céleste », suivant les expressions de vieilles chroniques, la magnificence de cette œuvre architecturale qui défie toute supériorité, les services sans nombre rendus à la cause des lettres, des sciences et des arts par la phalange de religieux et de prêtres qui occupèrent ce pieux asile de la prière, du VIII^e siècle à nos jours, en un mot le rôle singulièrement illustre et d'un éclat extraordinaire rempli par l'Abbaye Montoise à l'endroit de la Religion, de la France et du progrès de la civilisation, sous les formes les plus vraies, les plus variées et les plus bienfaisantes : tels sont les motifs principaux et décisifs, qui nous invitent à célébrer solennellement ce centenaire.

Que les catholiques du diocèse de Coutances, de la France, du Monde entier s'unissent pour solenniser avec un éclat digne de la merveille, la mémoire de cette fondation qui a exercé une influence hors de pair sur les destinées de notre pays. Au nom de la Religion, de la Patrie, des arts, des lettres et de tout ce qui fait honneur à l'humanité, que les pensées et les cœurs se concertent dans un sublime élan d'enthousiasme et de reconnaissance, à l'honneur de saint Michel, l'Archange des grandes victoires célestes et nationales !

Sur l'initiative et sous la direction éclairée de Mgr l'Evêque de Coutances, avec le concours des évêques de France, du clergé et des fidèles unis dans un même sentiment de Foi et gratitude, sous la bénédiction souveraine du Saint-Père, que l'Univers catholique, en cette circonstance mémorable, fasse monter vers le ciel un hymne triomphant à la gloire de Dieu et de son « prévot » saint Michel. Au surplus, la nécessité de réaliser cette grande solennité emprunte un motif d'actualité à l'incertitude et à l'angoisse qui tourmentent tant d'âmes, agitées par les souffles troublants de notre société contempo-

raîne en proie aux tortures du doute et aux défaillances de l'apostasie.

Mais, afin de bien préciser les origines chrétiennes du Mont, l'on nous permettra d'entrer à cet égard dans quelques considérations que nous nous efforcerons de rendre courtes et substantielles.

* * *

Tout d'abord, dégageons bien les points qui présentent une certitude.

Jusqu'à saint Aubert, qui occupa le siège épiscopal d'Avranches dans le premier tiers du VIII^e siècle, l'histoire du Mont est enveloppée d'ombres, dans lesquelles on entrevoit successivement la silhouette de quelques druides armés de la faucille d'or, puis d'ermites portant le saint Évangile. Mais, ces commencements sont recouverts d'obscurités assez difficiles à pénétrer, et nous n'avons pas à nous y arrêter. Avec le pieux prélat, au contraire, nous entrons dans une sphère lumineuse et les documents jalonnent notre marche bien assurée.

On s'accorde à placer l'épiscopat de saint Aubert entre les années 706 et 723¹. Or, d'après tous les documents, c'est ce vénérable prélat qui reçut du Ciel l'inspiration de fonder sur le Mont-Tombe un sanctuaire dédié à saint Michel, qui fit construire un oratoire en cet endroit et le dédia sous le vocable de l'Archange². Cette indication nous fixe sur le point fondamental. Mais, entre les deux dates extrêmes, à quelle époque convient-il de rapporter la pieuse révélation et la construction de la chapelle avec la dédicace solennelle ?

Commençons par la fin de la question comme étant d'une

1. Dom Havas et Dom Le Roy, *Histoire du Mont-Saint-Michel*. Abbé Desnoeux, etc.

2. Ms. de la bibliothèque d'Avranches. — Chronique de Robert de Thorigny. — Chronique de Sigebert. — Neustria pia. — Chronique de Saint-Denis. — Martyrologe gallican. — Gallia Christiana. — LABBE, *Chronolog. historie*. — Petrus NAVARRUS. — *Annales de Baronius*. — Le COURTE, *Annal. Ecclesiast. Franc.*, etc.

solution plus facile. Les fêtes liturgiques de l'abbatiale, en même temps que les notes précises laissées par les chroniqueurs les plus autorisés, nous apprennent que la solennité de la dédicace de l'église primitive, élevée par saint Aubert, eut lieu le XVII des Calendes de Novembre, c'est-à-dire le 16 octobre. Chaque année, cet anniversaire était célébré dans le cycle religieux, suivant qu'il était inscrit dans le calendrier monastique du couvent. Le charmant poète-chroniqueur de l'abbaye Micheline fixait cette date pour la postérité, quand il écrivait, à propos de la dédicace :

Oitouvras (octobre) est ja bien miez
Doiz et seit jors entiers aveit.

Et maintenant, si nous scrutons avec une scrupuleuse attention les plis et replis des antiques chartes, afin de connaître l'année même qui nous intéresse plus spécialement, nous voyons qu'il s'agit de 708 et 709, et que les événements se déroulent autour de cette double date.

A cet égard, évidemment, il convient de consulter, en première ligne, les indications des moines du Mont, bien placés pour être renseignés exactement et bien en mesure, dans leur savoir avisé, de nous transmettre la vérité dégagée de toute incertitude. Or, deux anciens manuscrits d'une indiscutable authenticité ne laissent pas de doute sous ce rapport. En particulier, la chronique de l'abbé Robert du Mont, célèbre dans le monde entier, porte : « *Anno 708, Johannes papa. Hoc tempore revelatio hujus loci facta est sub Alberto, Abrincis episcopo. Anno DCCVIII, facta est revelatio beati Michaelis in Monte Tumba, sub Childeberto rege Francorum et Auberto episcopo Abrincensi* »¹.

Aussi, le pieux et docte religieux du XIII^e siècle, résumant toute la tradition, place l'événement en « seil ceuz et oit de l'incarnacium ». A leur tour, les deux historiens, j'allais dire

1. *Chronique*, t. XI, pages 215 et 230.

officiels du Mont, les bénédictins Huynes et Le Roy, qui ont eu en main les actes les plus authentiques, ont accepté cette date dans leurs travaux et lui ont donné la consécration de



LE CHEF DE SAINT AUBERT

CONSERVÉ DANS LA BASILIQUE SAINT-GERVAIS D'AVRANCHES

A gauche, Foucature miraculeuse qui atteste l'origine surnaturelle du Mont-Saint-Michel.

« Estant ainsi endormy, voicy que je vis cet Archange qui me reprenoit très aigrement de mon incrédulité et me blasmant d'estre trop tardif à croire, me donna un coup de doigt sur la teste dont vous en voyez la marque. »

Panées de saint Aubert à son Chapitre.

leur savoir. Pour ce qui est de la dédicace de la chapelle, bâtie par saint Aubert à la demande de l'Archange, les auteurs les plus sérieux la placent, l'année suivante, c'est-à-dire en

709. Ce point historique, aussi bien que l'ensemble des annales montoises, est élucidé avec une parfaite compétence par Dom Huynes notamment. Le savant bénédictin écrit : « La première apparition de saint Michel à saint Aubert se fit en 708, le 16 octobre, Jean VII étant pape et Childebert III roi de France. Un an après, l'an 709, le 16 octobre, eut lieu la dédicace, de sorte qu'à pareil jour, on célèbre deux fêtes : celle de l'apparition de saint Michel et celle de la dédicace de l'église¹. »

Le savant religieux ajoute : « En ses chroniques, Sigebert a eu tort de placer l'apparition en 709, contrairement à plusieurs bons et anciens manuscrits que nous voyons en cette abbaye. » De fait, l'autorité de Sigebert, qui vivait éloigné du Mont, est loin de valoir celle des moines indigènes, héritiers des traditions et des actes d'un caractère absolument véridique. En outre, par une flagrante contradiction, cet auteur rattache la fondation à la 12^e année du règne de Childebert, ce qui nous reporte en 706. — C'est cette indication équivoque qui a été cause que certains auteurs ont hésité entre les années qui vont de 706 à 709.

Mais, à considérer l'autorité décisive des documents locaux, conservés avec un respect religieux et de la tradition attestée par les Annualistes mêmes du Mont, les historiens les plus dignes de foi ont accepté et soutenu les deux dates de 708 et 709, auxquelles les pièces montoises font un devoir de s'arrêter. — Parmi ces écrivains, nous citerons MM. Chevreumont, Cousin, Launay, de Beaurepaire, Desroches, Brin, Montaiglon, Corroyer et les rédacteurs de l'histoire du Mont publiée par les *Annales*, pour ne mentionner que les principaux. Enfin, le *Gallia Christiana* apporte ici le poids considérable de son autorité en disant : *Omnibus rite dispositis facta est novæ basilicæ dedicatio XVII cal. novembris 709 ab Auberto episcopo.* »

¹ Dom Huynes, t. 1, page 40.

* * *

Cet événement est glorieux entre tous. La date de son accomplissement rayonne au front de la France et de l'Église au soir de l'ère mérovingienne.

En nos temps de vacillante lumière et d'inquiétude sociale, où les âmes attendent que le phare de la Foi brille d'un éclat puissant, seul capable de dissiper les ombres épaisses, attachons-nous à célébrer solennellement cet anniversaire mémorable.

En ce qui concerne notre humble personnalité, dans notre culte ardent pour le Mont-Saint-Michel, son souvenir et ses monuments, nous avons rêvé d'apporter notre modeste pierre à l'œuvre du XII^e centenaire, par l'exécution d'un ouvrage que son illustration contribuât à rendre le moins indigne possible de la magnificence du sujet. Mgr GUÉRAND, évêque de Coutances, a bien voulu bénir notre résolution et nous lui sommes profondément reconnaissant de cet encouragement, grâce auquel nous espérons mener à bien notre important projet.

D'autre part, nous nous réjouissons de ce que Mgr l'Évêque de Coutances, en son zèle éclairé et sa dévotion si particulière pour l'Archange saint Michel, travaille avec ses dévoués collaborateurs à réunir les éléments d'une grandiose manifestation. Dans son diocèse, dans la France et l'Univers catholique tout entier, sa direction vraiment apostolique ne manquera pas de faire naître et de grouper les bonnes volontés, les initiatives et les ressources qui assureront le succès de cette belle œuvre religieuse, nationale et vraiment catholique, c'est-à-dire universelle. Sans nul doute, la splendeur de la manifestation répondra à la noble inspiration de l'appel que Mgr l'Évêque de Coutances adresse à la chrétienté, avide de croire, d'espérer et d'aimer.

A cet effet, que Dieu, Souverain Dispensateur des grâces célestes, que la « benoïste vierge Marie », qui avait son autel

privilegié dans l'abbaye, que saint Michel, « le glorieux pré-vost de la milice paradisiaque », que saint Aubert, le pieux évêque « de molt seinte vie », choisi par la Providence pour accomplir les desseins impénétrables de sa sagesse, fassent que cette pensée porte les fruits de sanctification qu'elle paraît devoir réaliser !

Et, à l'occasion de ces belles fêtes, on pourra redire la parole du poète-chroniqueur au sujet de la dédicace elle-même :

Gloire à Dieu, honneur à saint Michel,
Qui nous mestra trestoz el ciel
Et nos merra en paradis.

L. BOSSERON,
Archiviste du Diocèse de Tours.

Rectification

Une erreur de typographie nous a fait dire, dans notre dernier numéro (Lettre pastorale de Mgr GUÉRAND, article III du Dispositif) que la troisième fête du Centenaire est fixée au « 10 juin, jour de la translation des reliques de saint Aubert. » — C'est le 18 juin, et non le 10, que cette fête aura lieu.

Voir, pages 3 et 4 de la Couverture « La Médaille-Apparition ».

Parcourir encore avec attention la page 2 de la Couverture : *Le Mont-Saint-Michel dans le Passé.*





+

OUVERTURE
DU
XII^e CENTENAIRE
DU
MONT-SAINT-MICHEL.

Solennité de l'Apparition
de
saint Michel à saint Aubert

Seront présents :

Monseigneur GUÉRARD, évêque de Coutances et Avranches ;
Monseigneur LE ROY, évêque d'Alinda, Supérieur général
des Missionnaires du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie ;
Le Révérendissime Dom VITAL, abbé de la Trappe de Brie-
quebec.

PROGRAMME

Jedi 15 octobre. — 6 h. du soir. — Premières Vêpres
solennelles. — Procession aux flambeaux sur les Remparts et
dans la grande Rue. — Salut du T. S. Sacrement.

— 167 —

Vendredi 16 octobre. — MATIN. — Messe de communion
générale à 7 h. 1/2. — La sainte communion sera distribuée
au Maître-autel seulement. Autres messes à 6 h. 1/2 et 7 h.

A 8 h. 1/2, Cérémonie réservée au Pèlerinage de N.-D. des
Champs d'Avranches.

10 heures. — Réception de NN. SS. les Evêques à la Porte
de la ville. — Procession à l'église paroissiale, sanctuaire de
saint Michel.

10 h. 1/2. — Messe pontificale. — La messe sera célébrée
par Mgr l'Evêque d'Alinda. — Sermon par M. l'abbé Millon,
du clergé de Rennes.

Après la messe, NN. SS. les Evêques seront reconduits
processionnellement à la Résidence des Chapelains.

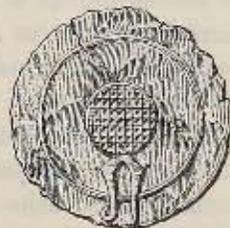
SOIR. — 2 h. 1/4. — Départ de la Résidence des Chapelains.
Réunion à l'église. Chant de l'hymne *Calitum Regi*. Procession
à la Croix de Jérusalem. Allocution par Mgr l'Evêque de Cou-
tances. Salut du T. S. Sacrement.

Les Pèlerins qui ne pourraient passer la soirée au Mont-Saint-
Michel auront largement le temps de reprendre le train de 3 h. 40.

3 h. 1/2. — Vêpres pontificales.

La cérémonie sera terminée avant 6 h. 1/2, afin que les Pèle-
rins puissent profiter du dernier tramway.

NOTA. — La Compagnie du tramway Pontorson-Mont-Saint-
Michel maintiendra en faveur des Pèlerins du 16 octobre le train
qui part de Pontorson à 9 h. 25 du matin et arrive au Mont
à 9 h. 50.



Coup d'œil d'ensemble

TRÈS rapidement nous conterons à l'indulgent lecteur que des Pèlerins sont encore venus à Saint Michel. Notre chronique est un peu en retard, mais, ce n'est pas notre faute. Donc, nous ne présentons pas d'excuses.

Le 25 juillet le groupe de la Jeunesse Catholique de Contances entrainait dans nos murs. Le *Bulletin de l'Œuvre de Jeunesse de Contances* a publié de cette journée un compte rendu charmant dont nous avons plaisir à extraire quelques lignes écrites par un Pèlerin.

« 9 heures. — Le tram vient de s'arrêter, nous longeons maintenant les remparts du Mont. Saluons les tours de la Liberté, de l'Arcade et du Roy, nous voici à la porte du Roy ; c'est par là que jadis « hauts seigneurs et humbles manants » venaient en pèlerinage. Par la grande rue, l'unique d'ailleurs, nous montons en ville.

9 h. 1/2. — Nous sommes à l'église paroissiale pour la messe que célèbre notre aumônier à l'autel même de Saint-Michel, nous y faisons la sainte communion. Les murs de l'église sont tapissés de bannières et d'étendards, la voûte est couverte de blasons qui évoquent la sublime défense de 1434, où cent dix-neuf chevaliers repoussèrent l'attaque des Anglais et conservèrent ainsi au mont son caractère français.

Ensuite c'est la visite de l'Abbaye. Nous défilons successivement dans toutes ses salles qui s'appellent réfectoires, salle des chevaliers, promenoir, etc., édifiés par des moines soi-disant remplis d'ignorance. Hélas ! nous ne pouvons nous attarder longtemps à rêver sous ces voûtes splendides des

gloires d'autrefois, il nous faut suivre le gardien ; nous allons à l'église abbatiale. En passant nous voyons les cachots et l'emplacement de la cage de fer, *qui était en bois*.

Un sentiment de tristesse envahit nos âmes à l'entrée dans la Basilique en songeant que jadis tant de voix, dans ce « saint lieu », se sont élevées pour la prière. Maintenant hélas ! on n'y entend plus que des exclamations arrachées aux visiteurs par la beauté et la hardiesse de l'architecture.

Où sont donc les autels qui étincelaient de pierreries ? Brisés, pillés par la révolution.

Où donc est l'archange saint Michel, le seigneur de ce lieu ? réfugié dans l'humble église où, ce matin, nous avons prié.

De la basilique nous entrons au cloître, le joyau de la merveille ; c'est là qu'autrefois les moines venaient méditer sur les vanités du monde.

Ah ! il devait y faire bon quand la mer en furie, roulant des flots d'écume, battait les flancs du rocher insensible, image de l'enfer vaincu par le céleste Archange.

Il devait y faire bon songer de la vie future devant le ciel qui se confondait là-bas avec l'immensité bleue.

Que de souvenirs, que de rêves très doux nous caressent à cette hauteur vertigineuse au milieu de ces forêts d'ogives où chaque baie nous découvre un coin de la « grande ».

Ah ! si ces pierres pouvaient parler, elles nous diraient les spectacles inoubliables dont elles furent les témoins, elles conteraient l'enthousiasme des Montois, leur naïve joie quand les « gentils syres de France » venaient en pèlerinage à « Monsieur Saint Michel », elles chanteraient la foi des aïeux en la puissance du vainqueur de Satan.

Mais hélas ! toute joie ici-bas est brève, notre passage au mont est rapide — il nous faut bientôt songer au départ.

1 h. 1/2. — Sous la conduite d'un aimable guide, M. Gassot, que je suis heureux de saluer ici avec reconnaissance, nous nous dirigeons vers Genêts, par les grèves, sans nous enliser. Bien souvent un regard en arrière vers le mont interrompt

notre marche; regard presque de reproche vers la montagne où l'Archange plane tout irradié de soleil. Pourquoi aussi nous a-t-elle gardés si peu de temps? Comme à l'aller les chansons vont grand train. »

Nos félicitations et remerciements à M. l'abbé Sévalle, directeur de l'Œuvre de Jeunesse de Coutances.

Le 3 août, M. l'abbé Bertheloot, curé d'Avion, célébrait la sainte Messe à l'autel de saint Michel. Il était accompagné d'une vingtaine de mineurs du Pas-de-Calais. La petite troupe se dirigeant vers Lourdes, avait tenu à faire un crochet sur le Mont Saint-Michel, pour « invoquer » l'Archange protecteur.

Le lendemain, 4 août — date célèbre dans les fastes révolutionnaires. — Voici les *Amis de la Liberté de Saint-Sauveur-Lendelin*, pas révolutionnaires pour un son, quoique sincères partisans de la liberté. Leur éclatante fanfare annonce de loin leur venue. En tête du cortège floite une hammière verte. C'est l'espérance qui passe. Les membres actifs sont suivis des membres honoraires et tous ensemble forment un groupe compact autant que pieux.

Une trentaine de prêtres du diocèse de Rennes s'étaient donné rendez-vous au Mont Saint-Michel pour le mardi 11 août. Leur but : revivre quelques heures, fraternellement, la vie trop tôt finie du grand séminaire. L'un de ces Messieurs, vicaire à Saint-Coulomb, célébra la sainte Messe, pendant laquelle il nous fut donné d'entendre une voix pleine et moelleuse chanter des motets à l'Eucharistie et à la sainte Vierge. La bénédiction du Très Saint Sacrement termina la cérémonie.

Le 2^o août, nous attendions nos amis, les Vainquais ! Quoi ! dira-t-on, encore ! — Oui, vous ne savez donc pas qu'il y a chaque année au Mont Saint-Michel Vains 1^o et Vains 2^o, tout comme, au bréviaire, il y a sainte Agnès 1^o et sainte Agnès 2^o. Donc, les Vainquais devaient venir, selon l'usage, pieds nus, à travers les Grèves. Mais, tout le jour, une pluie diluvienne inonda la contrée.

Un proverbe normand dit que dans des cas pareils, « on se met dedans », et c'est sage ! Les Vainquais restèrent « dedans » ce jour-là.

Seulement, saint Michel ne pouvait perdre ses droits. Le lendemain donc, deux colonnes convergentes se dirigeaient vers le Mont. Vains et Genets, deux paroisses sœurs, s'en venaient prier l'Archange. Il faut reconnaître cependant que la pluie de la veille avait éteint l'ardeur de plusieurs. Il n'y avait là que les invincibles. Saint Michel les regarda avec amour.

Le 26 août, au soir, M. l'abbé Roull, le très distingué archiprêtre de Saint-Louis de Brest, arrivait au Mont, à la tête d'une trentaine de Pèlerins. N.-D. de Pontmain avait reçu, le matin même, leur visite. Rien de plus touchant que ce groupe plein de ferveur, priant l'Archange de bénir la ville de Brest et toutes ses œuvres de propagande et de persévérance. Le lendemain, à la messe célébrée par M. l'archiprêtre, beaucoup s'approchèrent de la sainte Table. Avant de quitter le Mont, engagement fut pris au pied de saint Michel de travailler à répandre la dévotion au grand Archange.

A 8 h 1/2, le même jour, le train nous amenait cent cinquante pèlerins, paroissiens de N.-D. de Genilly et de Montpinchon, au diocèse de Coutances. La pluie empêcha de faire à ces vaillants la réception qu'ils méritaient. Par contre, à l'église l'entraîn fut superbe. La musique du cercle catholique de Montpinchon accompagnait les chants. Nos félicitations à son dévoué chef, M. l'abbé Le Biez, pour son heureuse initiative. M. l'abbé Ménard, curé de N.-D. de Genilly, célébrait la messe. Après l'Évangile, un chapelain de Saint-Michel souhaita la bienvenue aux pèlerins et souligna la portée de leur démarche. Appel de l'Église, appel du cœur, appel de l'intérêt bien compris, voilà à quoi on répond en venant prier saint Michel sur sa montagne. A 2 h 1/2, le salut du Saint Sacrement fut donné pour clore cette journée bénie dont on gardera là-bas, nous l'espérons, le meilleur souvenir. Nous regret-



Statue de saint Michel
érigée dans l'église du Grand-Montrouge
(Diocèse de Paris).

tons seulement que l'encombement de la ligne du tramway, à cette époque, n'ait point permis la formation projetée d'un train spécial qui eût amené, au lieu d'un bataillon, un régiment !

Faut-il, maintenant, recommencer à décrire les mystérieuses approches des Pèlerins du Grand-Montrouge au travers des grèves ? Ce matin-là. (du 7 septembre) y avait-il de la brume ? N'y en avait-il pas ? J'ai oublié de noter ce détail. En tous cas, il y avait du soleil, et baigné dans sa clarté matinale c'était un tableau merveilleux que celui de cette cohorte frémissante sur l'immensité grise des tangles où les reflets nacrés des flaques tracent des cadres d'une délicieuse fraîcheur.

M. l'abbé Sauvanand est toujours à son poste, c'est-à-dire au premier rang des pèlerins. Si je ne craignais d'être indis-

cret, j'apprendrais aux lecteurs des *Annales*, que l'excellent abbé vient de créer, à Genets, sur la côte en face le Mont, un ermitage qu'il a placé sous le vocable de saint Michel. Ce charmant cottage, avec ses annexes, est destiné aux paroissiens du Grand-Montrouge qui éprouvent le besoin de prendre, l'été, quelque repos au bord de la mer. Et de cette colonie paroissiale, de cet ermitage nouveau, inconnu des anciens solitaires de Scissy, M. Sauvanand est le recteur indulgent et bon. L'écusson du Mont voisine là-bas avec celui de la sergenterie de Genets et la crosse de l'abbé semble prendre appui au Mont pour régenter Genets.

Au surplus je certifie que la discipline de l'ermitage Saint-Michel n'a rien à envier à la règle la plus monastique. La ferveur règne, c'est visible. Plus d'une larme coula devant l'autel de saint Michel, lorsque M. Sauvanand eut expliqué, avec l'éloquence que nous lui savons, le but du pèlerinage. On communia dans le recueillement le plus parfait. La journée tout entière fut passée au Mont. Et le soir, à la chute du jour, lorsque après avoir reçu une dernière bénédiction de Jésus, après avoir fait une dernière prière à saint Michel, les Montrougiens s'en retournèrent au travers des sables, c'est un cordial « au revoir » que nous échangeâmes avec eux. A l'an prochain, s'il plaît à Dieu !

Nous ne dirons rien de la fête de saint Aubert. Tout le monde sait comment elle se célèbre, dans la minuscule chapelle dédiée au saint Evêque d'Avranches. Même piété, mêmes confiantes prières que les années passées.

Ce jour-là, à onze heures trois quarts, une trentaine de pèlerins montaient vers l'église du Mont-Saint-Michel. Paroissiens de Saint-Louet sur Vire, non loin de Saint-Lô, ils étaient partis à 3 heures pour prendre le train à Villedieu. C'est un rude voyage. Qu'importe, ils avaient tenu à démontrer qu'il est permis à qui voudra s'en donner la peine d'organiser un pèlerinage de leur région au Mont-Saint-Michel, lors des fêtes du Centenaire. « Nous, nous ne reviendrons peut-être pas ;

mais ceux qui sont restés là-bas viendront. Nous leur avons montré le chemin. » Ainsi nous parlait une brave fermière. Merci à M. l'abbé Jardin, le zélé pasteur de cet intéressant troupeau. Aussi bien n'est-il pas d'Avranches et lui est-il possible, étant tel, de n'être point dévoué serviteur de saint Michel ?

En terminant cette chronique, nous devons signaler le passage de nombreuses familles, très dévotes à l'Archange. Nous mentionnerons enfin deux visites qui nous furent particulièrement agréables : d'abord celle de l'éminent recteur de l'Institut Catholique de Paris, Mgr Baudrillart ; puis celle de M. le commandeur et de M^{me} la marquise Louis de Rossi de Gaspéris. Représentant du diocèse de Coutances auprès du Saint-Siège, M. Rossi de Gaspéris venait d'assister aux Triduums de la B. Marie-Madeleine Postel, à Saint-Sauveur le Vicomte et à Barfleur. Ce nous fut une joie et un honneur de le saluer, alors qu'il reprenait le chemin de la Ville éternelle.

RANULPHUS.

PROPOS D'ACTUALITÉ

ON VISITE

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Mont est presque assagi. Sans doute ce n'est point encore le recueillement monastique des jours d'hiver, mais c'en est comme l'avant-goût, prématuré d'ailleurs. Comme tout ce qui est prématuré cela fait plaisir, mais en même temps cela surprend ! Double savoir !

La « saison » fut courte, vraiment, mais elle fut drue, concentrée. Jusqu'au 15 août c'était terne, affolant comme la pénurie ! D'aucuns allaient jusqu'à dire que l'étoile du Mont avait pâli et que les prestigieux attraits de la Merveille n'exerçaient plus leur fascination habituelle. Pessimistes, va !

Le temps était superbe, le ciel très bleu, le soleil, mes aïeux ! un soleil à rendre des points au soleil du midi. Las ! le tram, lui, ne rendait pas grand'chose, et le tram, c'est tout, ou à peu près, pour nous autres.

Non, j'oubliais, il y a la digue qui porte le tram et, tout à côté, les véhicules avec ou sans chevaux. Cette pauvre Digue, en a-t-elle fait couler des flots d'encre, depuis ses premières heures d'existence jusqu'à nos jours. En ces derniers mois ce fut une recrudescence d'attaques. Des plus modérés aux plus acerbes, toute la gamme des reproches y a passé. Nous avons entendu la note douce : « La Digue existe, maintenons la Digue ! Seulement, pratiquons dans ses flancs quelques passages pour que la mer puisse circuler librement ! » — Nous avons entendu, non sans trembler, des clairons sonner la charge à fond de train : « Plus de Digue ! Supprimons la Digue ! Rendons au Mont son caractère insulaire ! »

Entre ces solutions extrêmes se place une série de palliatifs. Enfin, il y a les partisans du *statu quo*. Ceux-ci se font plus rares, dit-on, plus timides en tous cas ; l'Art est une si grande chose et le Français est si grand artiste que dès lors que l'on met, chez nous, l'Art en avant, on est toujours sûr d'être écouté. Il suffit de parler clair ! C'est ce que l'on oublie parfois de faire.

Au demeurant, en ce qui concerne le Mont, on a raison de discuter autour de la Digue. Mais, là-dessus, il est difficile de s'entendre, même avec soi-même !

Ainsi, tenez, les touristes sont très embarrassés maintenant. Ils mangraient contre la Digue, c'est entendu. Ils n'ont pas de termes assez expressifs pour la flétrir. Eh bien ! cette année même, au printemps, l'Administration des Ponts-et-Chaussées, cette providence de nos chemins, a joué à Messieurs les automobilistes le bon tour d'enduire la digue d'une triple couche de bitume noir, pour la plus grande vitesse de leurs glorieux pneus, et la plus grande sécurité de leurs beaux yeux. Désormais, « les merveilleuses semelles qui boi-

vent l'obstacle », peuvent librement s'en donner. N'empêche que voilà les touristes mis en demeure de choisir : Digue ou pas de Digue ! c'est laid, mais c'est utile ! Eh bien ! on a pris la Digue. On a utilisé la laideur. Peut-être que c'est le moyen, — le seul — de tout concilier.

Les autos sont venus en nombre imposant et le train, comme d'habitude, a transporté des foules. Gageons que les flots d'encre journalistique ne sont pas près de frayer un passage aux flots azurés de la baie au travers de la chaussée.

Cependant, vais-je me dédire ? J'ai écrit (voir quelques lignes plus haut) que le Français d'aujourd'hui, comme celui de jadis, est ami des arts. Et voici que je gage en fait... qu'il ne l'est guère, ou point de tout, ou du moins pas pratiquement.

Il n'y a pas contradiction. Écoutez plutôt : tout ceci repose sur une confusion qu'il importe de dissiper. Combien qui veulent paraître amis des arts et qui ne le sont point en réalité ! Les vrais artistes sont si clairsemés ! Combien qui ne connaissent pas le premier mot de ce qu'ils prônent ! Seulement, c'est de bon ton. Parlons franc : il y a du snobisme dans l'air. Le touriste intelligent et informé est plus rare qu'on ne croit. Aujourd'hui, par exemple, on vient trop souvent au Mont-Saint-Michel pour le visiter. N'est ce pas de langage courant ? Eh bien ! nous n'hésitons pas à dire que c'est déplorable. Car, pour un grand nombre, visiter consiste *uniquement* à passer *partout*, de façon à pouvoir dire, sans plus, qu'on est allé partout. La belle affaire ! Il s'agirait bien plutôt de *voir* pour comprendre, admirer et retenir. Le dilettantisme et le snobisme, deux variétés de l'ancienne fatuité, sont la plaie de notre société moderne, où la superficie tend à remplacer la profondeur, où l'on veut avoir une teinte de tout et où l'on n'a la science de rien.

Naguère, un monsieur, haut en mine, un peu épais, la boutonnière fleurie du vulgaire ruban violet, expliquait très docilement le Mont-Saint-Michel à sa famille. C'était sur les remparts. « Mais, papa, dit une grande blonde, à quelle époque

et par qui tout cela a-t-il été construit ? — Ça, ce fut fait entre 800 et 900, par les Neustriens chassés de leur pays par les Normands ! » Authentique. Et dire que l'auditoire fut satisfait et qu'à l'heure qu'il est, toute une famille s'apitoie sur le sort de ces pauvres Neustriens du IX^e siècle, que les Normands — cette peste ! — avaient relégués sur un rocher sauvage !

Voilà comme on comprend le Mont-Saint-Michel. Allez dire, après cela, que ce mont-là n'est pas légendaire ! Allons donc ! c'est fantastique. Et que voulez vous que je vous dise : la Digue est à sa place, puisque aujourd'hui... on visite.

GINGATZ

NÉCROLOGIE

M. Louis-Nicolas LOCHET.

Le matin du 6 septembre la petite ville du Mont-Saint-Michel était en émoi. Le vénérable doyen de nos pêcheurs, le « père » Lochet, foudroyé par une congestion, venait de rendre son âme à Dieu. Il avait soixante-seize ans.

C'était un brave cœur que le Père Lochet et on se déshabitua difficilement de ne plus le voir errer sur les remparts ou flâner à la porte de la ville ou encore planter dans le sable ses longs picux hérissés de terribles hameçons. Pêcheur intrépide et d'une habileté consommée, il connaissait les grèves merveilleusement. Il les aimait aussi ; jamais il ne put s'en déprendre.

Il y a quelques années encore, il s'en allait jusqu'à Tombelaine, au-delà même, cueillir quelques bars, mullets, plies ou soles. Il avait la nostalgie des grèves. Aussi, lorsque, ses forces le trahissant, il cessa d'arpenter les sables, on le vit décliner rapidement. Il ne retrouvait sa proverbiale bonne

humeur que pour taquiner les jeunes, les « moutards », comme il disait dédaigneusement, et les provoquer à mesurer avec sa vieille verdeur leurs « pauvres » petites forces.

Courageux et désintéressé, il arracha à une mort imminente une vingtaine de vies humaines. Cinq médailles constellaient sa noble poitrine. Jamais récompenses ne furent mieux gagnées.

Chrétien sans reproche, il accomplissait son devoir crânement et simplement. Il emporte dans la tombe l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu. Ses compatriotes l'honorèrent en lui confiant l'écharpe municipale, puis en le nommant adjoint au maire.

Avant de mourir, il avait exprimé la volonté que fût déposée aux pieds de saint Michel la plus belle de ses médailles et la dernière, qui lui fut décernée en 1906, par la Fédération nationale des Sociétés de Natation et de Sauvetage. Ses vœux sont exaucés et la médaille du doyen de nos pêcheurs a pris rang à côté des croix de la Légion d'honneur, offertes par les officiers de l'armée française au Chef des Milices célestes.

Nous demandons à nos amis une prière pour l'âme de M. Louis-Nicolas Lochet.

ACTIONS DE GRÂCES

Aisne. — Veuillez dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier de la guérison de notre institutrice. C. T.

Finistère. — Je vous demande une messe d'action de grâces à saint Michel, en reconnaissance de la parfaite réussite d'une opération redoutable. M. M.

Haute Garonne. — Veuillez dire une messe en reconnaissance à saint Michel de sa haute protection. E. B.

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Ille-et-Vilaine. — Dites une messe d'action de grâces à saint Michel, pour le remercier de la protection accordée à mon fils, marin, le 16 et 20 août. Lui et son bateau ont été préservés d'effroyables dangers en mer. M. L.

Loir-et-Cher. — Merci au grand Archange qui m'a protégé en voyage. Une messe. X.

Loire-Inférieure. — Dites deux messes en l'honneur de saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue. J. P.

Manche. — Une messe d'action de grâces pour remercier saint Michel d'une faveur obtenue par son intercession. X.

Je remercie saint Michel de la protection qu'il m'a accordée pendant mon voyage. O. L. T.

Une messe de remerciement à saint Michel pour une grâce obtenue. E. M.

Meurthe-et-Moselle. — Actions de grâces à saint Michel pour un bienfait obtenu. Sœur L.

Nièvre. — Merci à saint Michel des faveurs obtenues par son intercession. M. V.

Nord. — Reconnaissance à saint Michel pour un succès obtenu. G. B. H.

Orne. — Merci à saint Michel qui a favorisé l'ouverture de notre école. J. S.

Pas-de-Calais. — Merci à saint Michel qui nous a protégés pendant notre voyage. Une Associée.

Unierge comme action de grâces à saint Michel. Ag. C.

Saône-et-Loire. — Faites brûler 2 vierges à saint Michel en reconnaissance de sa protection. M. L.

Seine-et-Oise. — Veuillez dire une messe d'action de grâces à saint Michel. C. O.

Seine-Inférieure. — Une messe d'action de grâces. L. D.

Alsace-Lorraine. — Merci à saint Michel de la protection qu'il accorde à notre maison. M. L.

Nouvelle-Orléans. — Reconnaissance à saint Michel pour une conversion et une autre faveur spirituelle. J. D.

Reconnaissance à saint Michel. Veuillez dire une messe. O. P.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Calvados. — Caen : M^{me} veuve F. Madestein, née Znaïde-Françoise Coulibent.

Côtes-du-Nord. — Loudéac : Mgr Carméné, *archevêque d'Hiéropolis* — Plouha : M. le vicomte de la Vilesbret. — Dinan : M. Tostivint. — Saint-Igneuc : M^{me} la comtesse de Carcouët. — Guingamp : M. Cotar; M^{me} la comtesse du Bourg de Saint-Meur. — Saint-Brieuc : M. Jean Gaudin; M^{me} Léon Pierron, née Le Hoty; M^{lle} Rachel Derouard.

Finistère. — Brest : M^{me} veuve Le Gall. — Botsorhet : M. le comte de Guerdavid. — Pancrant : M. le comte Charles de Lesguern.

Gironde. — Camarsac : M^{me} Jacques Le Grin, née Marguerite Carron de la Carrière.

Hérault. — Montpellier : M^{me} de Mouségon, *bien fervente zélatrice et dévouée au culte du saint Archange.*

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Charles Bobiou; M^{me} de Bourgerel, née Mary Pitray. — Cancale : M. Louis Guilbert; M. Jean-Baptiste Landrieux; M. Théodore Gidouin; M. Joseph Tréchet; M. Noël Belleux; M. Théodore Chandoisean; M. Louis Simon; M. Paul Héroùët; M. Casimir Dalépine; M. Julien Lécossais; M. Francis Féré; M. Louis Lécossais; M^{me} Marguerite Boyer.

Jura. — Lons-le-Saulnier : M. Joseph Singer.

Manche. — Mont-Saint-Michel : M. Louis-Nicolas Lochet. — Avranches : M^{me} veuve de Drée.

Nièvres. — Cosnes : M^{me} Valois, née Anne Huet.

Orne. — Ciral : M. René Vaugon; M^{me} Désirée Milton; M^{me} Casson, née Adolphine Vaugon; M^{me} H. Vaugon. — La Lacelle : M. Almière Vaugon; M^{me} veuve Lecocq, née Marie Deloye.

Pas-de-Calais. — Arras : M. Pierre-Honoré-Gabriel-Gaston Vasselle, *chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand, très dévot à saint Michel.*

Rhône. — Villeurbanne : M^{me} Réveillon, née Julie-Estelle-Catherine Bérard.

Saône-et-Loire. — La Grande-Verrière : M. H. de Lagoutte.

Savoie. — Chindrieux : M^{me} Journet, née Angélique-Claudine Guillon.

Seine. — Paris : M. l'abbé François-Marie Fortier.

Seine-Inférieure. — Saint-Ouen-de-Thouberville : M^{me} veuve H. bert Delahaye, née Désirée Grimaux.

États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M. James Frigerio; M. Olivier Durac; M. Christophe Valcour; M. Pio Sorenza; M^{me} Elmina Richard; M^{me} Féliée Nicod; M^{me} Maria-Emma Masson.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentat eas in Lucem sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE SOUVENIR DES MORTS. — LA FÊTE DU 29 SEPTEMBRE. — DISCOURS DE M. LE CHANOINE FOSSARD. — FIN DE SAISON. — LA CLARTÉ SAINT MICHEL. — ANTOUR DE CENTENAIRE. — QUI US DEUS. — L'OUVERTURE DU CENTENAIRE. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

AUX Associés de l'Archiconfrérie universelle
de saint Michel.

Le Souvenir des Morts

IL se rencontre parfois des âmes qui n'ont pas de centre où fixer leurs pensées et rattacher leurs actes. Ames désorientées, elles errent à l'aventure, faisant le guet autour des dévotions nouvelles, et n'atteignant jamais à la vraie piété qui consiste dans l'imitation des Saints et de Jésus-Christ. Et pourtant ne serait-ce pas facile de s'inspirer des fêtes que l'Église a instituées et des intentions dont elle a doté chaque mois, dans le but précisément de guider et d'aviver notre piété ? Du moins, pour des Associés de saint Michel qui ont à cœur de pratiquer les vraies dévotions de l'Église, s'il est un souvenir qui se présente pendant le mois de novembre c'est bien le *Souvenir de nos Morts*.

Soulageons nos Morts. Il est certain qu'il y a au ciel une multitude de Saints dont nous ignorons les noms : « J'ai vu, » dit saint Jean, une foule immense que personne ne pouvait

compter » ; mais il n'est pas moins certain que pour y entrer il faut ne pas avoir d'arrérages ou les avoir déjà acquittés au Purgatoire.

Or, le pouvons-nous croire de tous nos morts ? Ouvriers de la première ou dernière heure, ont-ils toujours, depuis le moment où ils ont eu conscience du travail que leur imposait la foi, ont-ils toujours fait une besogne que Dieu ait pu accepter et récompenser ? Dieu seul peut le savoir. Et maintenant le jour est fini ! il n'est plus temps, pour nos défunts, de retourner réparer les dommages passés !

Heureusement, il n'y a pas d'isolés dans le Christianisme. Fondée par Jésus-Christ, qui mourut, volontaire victime de notre insolvabilité, la Religion chrétienne compte ces remplacements mystérieux au nombre des articles de son « Je crois en Dieu ». Par la Communion des Saints, très réelle parmi les membres de l'Archiconfrérie, les riches soulagent les pauvres, en déposant au trésor de gloire que doit fournir l'humanité, mortifications, bonnes œuvres, en un mot, les actes d'amour de Dieu que ne fit pas le défunt.

Nous traduisons cet article de foi, en célébrant, cette année encore du 16 au 25 novembre, une *neuvaine de services* à l'intention de nos amis défunts et de tous ceux qui nous sont recommandés par les membres de l'Archiconfrérie.

Les bureaux du Pèlerinage recevront les noms et offrandes jusqu'au 15 novembre inclusivement.

BULLETIN

Chaque lundi de novembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.

Samedi 7 novembre, messe pour les zéloteurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Le 16 novembre, ouverture de la neuvaine des Morts. — Chaque jour de la neuvaine, service funèbre dans l'église du Mont-Saint-Michel. [Voir plus haut l'article « Le Souvenir des Morts. »] — Le 25 novembre, clôture de la neuvaine. Indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire.

La Fête du 29 Septembre

Le jour approchant de l'ouverture du centenaire a donné à la fête annuelle de saint Michel un éclat inaccoutumé. Nous en empruntons le compte-rendu, ne pouvant mieux dire, à une « Lettre montoise » parue dans le « *Mortainais* » dès le



LES TROIS ARCHANGES (Tableau de BOTTICELLI)

Octobre a fait passer sous nos yeux les trois Archanges : saint Michel, fête le 16, au Mont-Saint-Michel et bien ailleurs ; saint Raphaël, célébré le 24 ; enfin saint Gabriel, dont l'Asc a parfumé tout ce mois consacré au Rosaire.

lendemain de la fête, et nous reproduisons plus loin le sermon que, à défaut de l'avoir entendu, nos associés s'estimeront heureux de lire.

* Aujourd'hui la fête onomastique annuelle de saint Michel a été célébrée sous la présidence de M. Lepetit, vicaire général, direc-

teur de l'Archiconfrérie, curé du Mont Saint-Michel, représentant Mgr l'Evêque de Coutances.

La journée a été ravissante, sous les rayons étincelants et chauds d'un beau soleil d'automne, dans l'atmosphère embaumée des flots et des grèves; elle a surtout été fructueuse pour les âmes, car l'assistance était recueillie, pieuse, ardemment attentive et priante.

La messe solennelle a été dite par le nouveau doyen de Pontorson, M. l'abbé Cognault, qui dès son arrivée parmi nous a su s'attirer tant de sympathies, et si profondes, et si durables!

M. l'abbé Fossard, chanoine titulaire de Coutances, a donné le sermon de circonstance.

Science, clarté, précision, belle ordonnance, logique de déduction, tout, dans ce discours qu'une voix autorisée a qualifié de « magistral », faisait ressortir, sous la beauté de la doctrine, le talent de l'écrivain.

M. le Vicaire Général a pris à son tour la parole. Dans une improvisation savoureuse, après des remerciements mérités et qui ne se trompaient pas d'adresse, il a proclamé le centenaire de saint Michel.

« Tout beau livre doit avoir une préface. Toute fête solennelle a ses premières vêpres. En ce jour nous écrivons la préface, nous chantons les premières vêpres du centenaire. »

En cette année jubilaire, — du 16 octobre 1908 au 16 octobre 1909 — à l'occasion du douzième centenaire de l'apparition de saint Michel à saint Aubert, évêque d'Avranches (16 octobre 708), des fêtes éclatantes, de grandes manifestations religieuses auront lieu sur la sainte Montagne.

Pour le succès de la pieuse entreprise, M. le Vicaire Général, au nom de Mgr l'Evêque, fait appel non seulement aux paroisses voisines, délicieusement blotties sous les ailes de l'Archange, mais au diocèse tout entier, dont le Mont Saint-Michel est la gloire; il convie à ces fêtes la Normandie et la Bretagne que, avec la plus gracieuse délicatesse, il appelle « les provinces sœurs »; il désire que son mot de ralliement résonne dans toute la France catholique.

Il y a quelques années, un éminent catholique, l'amiral de Guverville, sénateur du Finistère, dont la présence est toujours si appréciée aux fêtes montoises — il y était encore aujourd'hui — prononçait ces paroles dans un toast applaudi: « Il y a trois points stratégiques sur lesquels nous devons nous appuyer pour refaire une France chrétienne: le Sacré-Coeur de Montmartre, la Vierge de Lourdes, l'Archange du Mont Saint-Michel. Trois dévotions inséparables; trois sommets d'où nous viendra le secours nécessaire. »

D'autre part, un proverbe dit:

Saint Michel et la Vierge Marie
Vont toujours de compagnie.

Il y a deux ans, la Salette, cette année Lourdes, ont célébré le cinquantième des apparitions de Notre-Dame.

Maintenant, c'est l'anniversaire douze fois séculaire des apparitions angéliques au Mont Tombe.

A la Salette, la Vierge en pleurs faisait ses recommandations et donnait ses avertissements aux deux bergers, ses confidentes, et leur disait: « Mes enfants, vous les ferez passer à tout mon peuple. »

Il m'a semblé entendre les mêmes paroles sortir des lèvres de l'Archange: Vous le ferez passer à tout mon peuple, pour que tous viennent et tous soient bénis... »

A. DES BRUYÈRES.

DISCOURS

PRONONCÉ DANS LE SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

PAR

M. le Chanoine FOSSARD

Le 29 septembre 1908, en la Fête de saint Michel.

Deus, quis similis tibi ?
Mon Dieu, qui est semblable à vous ?

(Ps. LXX, 49)

MES FRÈRES,

C'est dans le ciel qu'a été posée, une première fois, cette interrogation. Protestation vengeresse à l'encontre des anges rebelles, elle y a proclamé les droits de Dieu à l'adoration, à l'amour, à la reconnaissance, à la fidélité de ses créatures.

Parole mémorable, dont les conséquences retentissent tout le long des siècles et se répercuteront dans l'éternité entière. A l'heure où, follement épris de sa propre excellence, Lucifer s'écriait: « Je serai semblable au Très-Haut », Michel répliqua: « Semblable au Très-Haut ! Et qui donc est semblable à Dieu ? » A l'instant même, Lucifer, l'ambitieux révolté, est précipité des hauteurs des cieux.

« Qui est semblable à Dieu ? » Cette expression est le nom de Michel, de l'Archange fidèle, dont nous faisons aujourd'hui la fête. C'est un nom qui rappelle son humilité, humilité triomphante, qui a renversé l'orgueilleux Lucifer.

Béni soit, mes Frères, ce nom auguste ! Béni soit l'archange glorieux qu'il désigne à notre dévotion ! Puisse notre dévotion à saint Michel prendre une place, de jour en jour, plus large dans nos pensées, dans nos affections et nos prières. C'est à l'accroître, de jour en jour, en vos âmes que je veux vous exhorter, mes Frères, en vous rappelant, aujourd'hui, entre autres titres ceux qui commandent et justifient spécialement les hommages de la piété chrétienne envers saint Michel. Je les résume en deux mots: saint Michel est, tout à la fois, le Protecteur de l'Eglise, le Protecteur de la France, le Protecteur des familles et des âmes chrétiennes. C'est en raison de ces éminents ministères que l'Eglise, dans son culte, lui assigne une place d'honneur, à la suite immédiate de la Vierge Marie.

Esprit de lumière, Archange Michel, obtenez, je vous prie, du Père des lumières, que mes paroles soient à chacun de mes audi-

teurs un rayon illuminateur et vivifiant, qui, en leur faisant apparaître en vous un ami de leur âme, très puissant et très dévoué, leur inspire la résolution de s'attacher chaque jour davantage à votre culte, pour que votre culte les amène à aimer Dieu davantage aussi, chaque jour !

I

Entre les êtres matériels qui occupent les échelons inférieurs de la création, et les esprits angéliques qui en forment le sommet, à un rang intermédiaire qui le mettait, « un peu seulement au-dessous des anges [Ps. VIII, 6] », constitué, par Dieu, roi de la création, l'homme devait donner à celle-ci une voix pour chanter le créateur, un cœur pour l'aimer, une âme pour le servir, pendant que, associé lui-même à la vie, aux destinées surnaturelles des anges, inspiré, conduit, assisté par eux, il était appelé, à s'élever de grâces en grâces, de vertus en vertus, jusqu'à ces hauteurs où les élus, consommés en perfection, vont s'absorber en Dieu, dans les splendeurs de la vision beatifique.

Tel était votre plan, ô mon Dieu ; telles étaient vos volontés adorables. Mais, un jour, des rangs de vos créatures, l'une d'elles s'est dressée contre vous ; sa volonté rebelle a fait échec à vos desseins et troublé à jamais l'ordre établi par vous. — Mystère d'effroyable iniquité, dont les conséquences, hélas ! pèsent lourdement sur nous ! elles expliquent nos défaillances et nos épreuves.

Dans l'une de ses célestes visions, l'auteur de l'Apocalypse a contemplé ce drame originel. « Il y eut, dit saint Jean, un violent combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon ; le dragon luttait, de son côté, et ses anges avec lui (Apoc., XII, 7) ».

Voilà deux camps ennemis. D'une part, Michel et les anges fidèles, défendant la cause de Dieu ; de l'autre, Lucifer et les anges qu'il entraîne dans sa révolte contre Dieu.

Etant à lui-même le principe unique de son être infini, de ses perfections, de sa beatitude, Dieu est inattaquable, intangible, dans le domaine de sa divine essence. Impuissant sur ce terrain, le démon se porte sur un autre et poursuit Dieu dans ses œuvres en faisant la guerre aux âmes. Guerre incessante, qui a commencé avec l'homme et ne cessera qu'à la fin des temps. Guerre acharnée, où si nous étions seuls, fatalement, avec les forces dont il dispose, l'enfer aurait raison de nos résistances. Heureusement, si nous sommes assiégés par une armée de démons qui nous combattent sans merci, nous avons près de nous, aussi, l'armée des bons anges qui, sous le commandement de saint Michel, ont reçu de Dieu mandat de nous secourir, en toute occasion : « *Angelis suis Deus mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis, (Ps. XC, 11).* »

Chevalier de Dieu, champion de ses droits souverains, saint Michel est, en même temps, le défenseur des intérêts des enfants de Dieu.

Premier ministre de la Providence divine, il est l'exécuteur

de ses grandes œuvres, dans le gouvernement du monde, et l'Église s'appropriant les paroles du pape saint Grégoire, nous affirme que toutes les fois qu'il se produit un événement dénotant une puissance extraordinaire, merveilleuse, c'est Michel qui est envoyé pour l'accomplir (*Off. S. Mich. III Noct. Lect. VI*).

Il fut l'ange tuteur de la nation juive, « Son prince (Dan, x, 21), « le grand prince, debout toujours pour la défense des fils de son peuple (xii, 1). Au sentiment des interprètes des Saintes Écritures, il a été l'agent des principaux événements de l'Ancien Testament. Il prend Adam, au sortir du Paradis terrestre, pour le guider et lui apprendre à cultiver la terre ; il arrête le bras d'Abraham, prêt à immoler son fils Isaac, et hénit en lui toutes les nations de la terre ; il apparaît à Moïse, près du buisson ardent ; il noie Pharaon et ses Egyptiens dans les flots de la Mer



L'ARCHANGE SAINT MICHEL
D'après la Perraux.

Rouge ; il donne la loi écrite à Moïse, sur le Sinaï ; il soustrait le corps de Moïse au culte idolâtrique des Hébreux, en cachant le lieu de sa sépulture ; « grand capitaine des milices angéliques », selon le mot de S. Basile, il se montre à Josué, le glaive en main, et l'anime au combat ; il donne la victoire aux trois cents soldats de Gédéon sur l'innombrable armée des Madijanites ; il fait subitement périr, en une seule nuit, cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens, du camp de Sennachérib ; il soutient et fait prevaloir la cause du peuple juif à l'encontre de l'ange tutélaire du royaume des Perses ; il préserve les trois jeunes israélites des atteintes du feu, au milieu de la fournaise embrasée ; il sauve Daniel de la dent des bêtes, dans la fosse aux lions ; il met en mouvement, à l'heure voulue par Dieu, les eaux de la Piscine probatique pour la guérison miraculeuse des malades.

Héritière de l'Église judaïque, l'Église catholique a, comme elle, saint Michel pour protecteur, pour guide, pour gardien. Tutelle admirable de puissance et de bienfaisance, que Dieu s'est plu à mettre en évidence, en multipliant, au cours des siècles, les merveilles dues à l'intercession de saint Michel. On tient que c'est lui qui visite et réconforte Jésus, au jardin de l'agonie ; qui annonce à Marie-Madeleine la résurrection du Sauveur ; qui délivre Pierre de la prison d'Hérode ; qui dévoile à saint Jean les mystères de l'Apocalypse. Il apparaît à Constantin-le-Grand et lui révèle que c'est lui, Michel, « général du Seigneur des armées, défenseur de la foi des chrétiens, qui a mis entre ses mains, à lui, le fidèle soldat de Dieu, les armes qui ont terrassé ses ennemis. » Attila est aux portes de Rome et y veut tout saccager : saint Michel se dresse devant lui, menaçant, et le barbare épouvanté se retire, sans coup férir. Le pontife saint Léon l'appelle à son secours contre les Sarrasins et les Sarrasins sont vaincus. Rome est désolée par la peste : à l'heure où clergé et fidèles adressent à Dieu de solennelles supplications, pour fléchir sa colère, un ange paraît, tout à coup, au-dessus du môle d'Adrien, une épée nue à la main, et cet ange en qui la tradition salue saint Michel, remet son épée au fourreau. Le fléau dévastateur s'arrête à l'instant.

Chargé des intérêts de l'Église universelle, il est celui dont le prêtre parle, à la messe, quand, après la consécration, il demande à Dieu que son sacrifice soit représenté devant sa divine Majesté par les mains de son saint ange. C'est dire que la protection du saint archange est, après celle de la Bienheureuse Vierge Marie, la plus haute, la plus efficace, la plus universelle qui se puisse concevoir.

A la fin des temps, saint Michel se lèvera, plus fort que jamais, contre Lucifer et l'Antéchrist. « Le Seigneur Jésus, dit saint Paul, tuera cet Antéchrist d'un souffle de sa bouche (II *Thessal* II, 8). » Ce souffle du Seigneur ne sera autre qu'un commandement exprès, une sentence de mort portée contre l'Antéchrist. Saint Michel en sera l'exécuteur, en qualité de premier délégué du Christ au ministère de la justice et des vengeances divines. L'Archange, enfin, aura pour mission dernière de réveiller

les morts, au son de la trompette, de les amener au tribunal du souverain Juge ; après quoi, dit la sainte Église, « porte-étendard du Christ, il introduira les élus dans la sainte lumière promise à Abraham et à sa race. » Le Ciel, alors, verra dans une commune félicité et l'angélique protecteur et les dociles protégés. Quelle perspective encourageante pour notre foi de chrétiens ! Mais aussi, mes Frères, comprenons bien que, seule, une vie sainte nous peut mériter que ce patronage de saint Michel nous ouvre le Paradis.

II

Par une attention toute miséricordieuse de sa Providence, Dieu nous l'a donné, à nous, catholiques français, pour patron spécial. Au 8 mai de chaque année, nous célébrons l'anniversaire de son apparition au Mont Gargan, en Italie. Sous ce rapport, nous n'avons rien à envier à l'Italie. Notre pays était prédestiné à devenir par la grâce de Dieu, ce qu'on a appelé « le plus beau royaume, après celui du Ciel. » Par un effet, sans doute, de ce dessein providentiel, le 16 octobre 708, saint Michel venait, au nom de Dieu, en prendre possession, en descendant sur ce Mont Tombe et, depuis lors, il n'a cessé de couvrir notre terre de France de ses bienfaits. — Avec Charlemagne, il combat les ennemis du nom chrétien, et le grand empereur, dans sa reconnaissance, le choisit pour son patron et fait broder son image sur ses étendards. — Les Normands sentent sa protection si présente, si efficace, si constante qu'« après Dieu et la Vierge Marie, ils n'ont plus cher patron que saint Michel. » — Nos rois viennent ici lui rendre hommage ; l'un d'eux constitue, sous son nom, un ordre de chevalerie, l'une de nos reines lui voue officiellement son royaume. De toutes parts, les foules accourent à la sainte montagne, implorant la protection de l'Archange ou lui chantant leur reconnaissance. La fête de son apparition se célèbre en grande pompe. On le proclame suzerain, « Prince des Gaules ». On lui consacre sanctuaires, cités, corporations, confréries. — Une heure vient où tout semble désespéré, en notre pays : à cette heure même, saint Michel suscite, aux frontières de Lorraine, un enfant ; il arme son bras et guide ses inspirations. Jeanne d'Arc l'invoque, en ses combats : elle met le succès de son héroïque entreprise sous sa protection et Jeanne « honte dehors » l'étranger jusqu'à triompher. — Sur ce mont même, cent dix-neuf chevaliers, longtemps assiégés, sont seuls pour repousser les assauts d'un ennemi acharné : le Mont demeure quand même, inviolé, « grâce à Dieu et à Monseigneur saint Michel. » Le chevalier de Dieu s'est fait le chevalier-sauveur de la France.

III

Sa sollicitude s'étend sur les nations, sur la France, en particulier, sur l'Église entière. Elle descend jusqu'aux familles et aux âmes sans exception. Selon une pieuse croyance, c'est à lui que Dieu a confié la garde de la Sainte Famille ; c'est lui, qui est apparu, la nuit, à Joseph, lui ordonnant de fuir en Égypte, pour soustraire l'Enfant-Dieu à la fureur d'Herode ; c'est lui, qui a guidé, dans

le voyage, les augustes exilés et, plus tard, les a ramenés à Nazareth. Dans ce ministère tout céleste, Dieu l'a investi de la fonction de gardien, par excellence, de la famille chrétienne et c'est ainsi qu'il préside à l'amour et à la paix, dans le sanctuaire du foyer domestique. Aux époux, il garde la pureté et l'affection réciproque ; au père, il inspire le dévouement ; à la mère, la tendresse ; à l'enfant, la reconnaissance et la soumission.

« Prince très glorieux, Archange Michel, lui dit l'Église, en ses oraisons, ayez souvenir de nous : ici et partout, priez toujours pour nous le Fils de Dieu (*Off. S. Mich. Antiph. Vesp.*). » C'est qu'en effet, tous les temps, tous les lieux, tous les besoins des âmes et des corps ressortissent de sa puissance et bénéficient de sa bonté.

Ames justes, vous lui êtes très chères et il vous garde. Il est l'ange formidable ; son empire sur les démons est irrésistible. « Va, disait-il à Gédéon ; je serai avec toi et tu vaincras (*Jud.*, vi, 16) ». « Il est toujours debout, prêt à venir au secours des âmes justes (*Off. S. Mich.*) ».

Ames faibles restez sous sa tutelle, et vous n'avez rien à craindre. « L'ange du Seigneur m'a gardée (*Judith*, xiii, 20) », disait la vaillante Libératrice d'Israël, et c'est de Michel que parlait Judith. « Les merveilles dues à sa protection ne se comptent plus (*Off. S. Mich.*) ».

Ames tentées, attaquées dans votre foi, harcelées, à tout instant, par le démon du doute et de l'inquiétude, réclamez avec confiance son patronage. Il est cet « ange fort, que saint Jean a vu, en son Apocalypse : « Il descendait du ciel, dit l'apôtre, sa face était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu (*x, 1*) ». Porte-lumière du Très-Haut, saint Michel viendra, à votre appel ; il dissipera les ombres qui vous enveloppent, et, dans le rayonnement de clartés surnaturelles, il fera luire à vos yeux la vérité divine.

Ames indigentes — et qui de nous est autre chose qu'un mendiant à la porte de notre père des cieux ? — Ames indigentes, confiez vos requêtes à saint Michel. Saint Jean l'aperçut, dans le ciel, « devant l'autel, tenant un encensoir d'or... et faisant monter vers Dieu l'encens des prières des Saints (*Apoc.*, viii, 3-4) ». Il a reçu de Dieu mission de recueillir et de lui présenter nos prières.

Ames affligées, prenez courage. Dans vos angoisses et vos souffrances, vous n'êtes pas isolées. Appelez saint Michel ; il sera près de vous, pour vous soutenir et vous consoler, comme il s'est présenté à Jésus agonisant pour le fortifier.

Pécheurs, quelles que soient vos tentations, vos chutes, vos misères, ne désespérez jamais : vous avez, en saint Michel, un ange sauveur. Quand il voit l'un de ses serviteurs dans la disgrâce de Dieu, écrit saint Alphonse de Liguori, il prie Dieu de l'attendre à résipiscence ; il promet à Dieu que ce pécheur ne l'offensera plus, parce qu'il aura soin, lui, l'ange tutélaire, de secourir cette pauvre âme, quand il la verra exposée à retomber. Les Pères de l'Église, saint François de Sales après eux, nous affirment que saint Michel a reçu de Dieu le don particulier de

toucher le cœur des pécheurs les plus endurcis, de leur inspirer un repentir sincère et de les amener à la conversion. C'est dans cette conviction que l'Église nous le fait invoquer, dans la récitation du Confiteor, immédiatement à la suite de Dieu tout-puissant et de la Bienheureuse Vierge Marie. Il est l'ange que saint Jean entendit crier : « Pardonnez, Seigneur, pardonnez, vous qui ouvrez le livre et en rompez les sceaux (*Off. S. Mich. Ant. 1 Vesp.*) ». Pécheurs, donnez-lui votre plus ferme confiance : il vous fera ouvrir à nouveau le livre de vie et il y inscrira votre nom, à la page des divines miséricordes.

Il est l'ange de l'agonie. Tous les théologiens s'accordent à enseigner qu'il est chargé par Dieu de présider à la mort des chrétiens et l'Église affirme expressément que « Dieu l'a établi sur toutes les âmes pour les recueillir pour le ciel (*Off. S. Mich. Ant. Vesp.*) ». A l'heure de l'Extrême-Onction, c'est lui que le prêtre demande à Dieu « d'envoyer du ciel... pour garder, conserver, visiter, défendre le malade. » Dans la suprême recommandation qu'on fait à Dieu du chrétien mourant, on supplie Dieu « d'envoyer son archange Michel recevoir son serviteur. Heureux, mes Frères, mille fois heureux, les chrétiens qui, pendant leur vie, se seront montrés dévots serviteurs de saint Michel. A l'heure de leur agonie, saint Michel viendra les assister et se fera leur introducteur près de Dieu.

J'ai essayé, mes Frères, en vous faisant connaître saint Michel, de vous mettre à même d'apprécier l'étendue de son pouvoir et l'immensité de ses bienfaits. Je n'insiste pas davantage : les résolutions que j'ai voulu vous inspirer s'imposent d'elles-mêmes.

Nous voici au seuil d'une année bénie où le diocèse de Coutances va solenniser le 12^e centenaire de l'Apparition de son céleste Protecteur. Tout récemment, dans une lettre pastorale où l'exposé du passé religieux du Mont-Saint-Michel est, à lui seul, une éloquente prédication en faveur de la dévotion au saint Archange, notre évêque aimé et vénéré, Monseigneur Guérard, vous annonçait cette grande nouvelle : Sa Grandeur faisait un appel pressant à votre foi, à votre piété, à votre générosité, en vue de la célébration du grand anniversaire. Ses instances seront pour vous tous, mes Frères, j'aime à le penser, le signe de la volonté de Dieu : vous y répondrez d'un cœur joyeux et empressé.

De nos jours, plus que jamais peut-être, le combat est engagé et se poursuit, terrible, entre le bien et le mal. Entre Dieu et Satan, c'est un duel acharné. Et c'est nous, mes Frères, qui sommes l'enjeu de la lutte. Jamais la dévotion à saint Michel ne fut plus opportune, car jamais elle ne fut plus nécessaire. De là, pour nous, deux devoirs à remplir envers saint Michel : mériter sa protection, d'abord ; l'appeler à notre secours, ensuite.

Méritons sa protection, en imitant sa fidélité. Aux démons du respect humain, de la lâcheté, de l'intérêt, de la passion, quelle qu'elle soit, qui viendront nous disputer à Dieu, résistons comme saint Michel ; comme lui, disons : « Qui donc est semblable à Dieu ? Qui donc a, comme Dieu, droit à mon amour, à mon obéissance ? » Et, coûte que coûte, restons toujours du parti de Dieu,

loyaux chevaliers du Christ, amis sincères, dévoués, de l'Église, de la religion, de la vertu.

Après cela, prenons courage! Crions notre détresse au puissant archange et attendons, en toute confiance, l'effet de son assistance. En maintes contrées, le démon de la tyrannie dispute à l'Église la liberté, l'indépendance nécessaire au service de Dieu et au salut des âmes; dans l'univers entier, elle est aux prises avec ce démon de l'erreur que les anathèmes du saint et clairvoyant Pie X viennent de foudroyer, sous le nom de « modernisme »; saint Michel, délivrez l'Église de l'oppression et de l'hérésie! La France, « Fille aimée de l'Église » et, pendant tant de siècles, « soldat de Dieu » dans le monde, la France se débat, avec honte et douleur, sous les étreintes de la maçonnerie, entre les griffes du démon de la persécution: de nouveau, « il y a grande pitié » en ce pays! Saint Michel, confondez Satan et ses suppôts, les impies; rendez à la France la paix des anciens jours, reveillez la foi de ses enfants, refaites-lui, dans le Christ, des mœurs pures et saintes! En proie aux démons de l'impiété et de la luxure, dissoute, en maints foyers, par la loi sacrilège du divorce, la famille qui fut autrefois si chrétienne, se voit, en une multitude d'autres, rongée par le chancre de l'athéisme, du sensualisme, de l'immoralité. Saint Michel, sauvez la famille; préservez l'enfance du poison de l'école sans Dieu; restaurez, au foyer domestique, l'union des cœurs et la pureté de vie! Au sein de cette atmosphère d'indifférence et de corruption qu'elles respirent chaque jour, nos âmes sont en danger continu de perdition. Saint Michel, nous crions vers vous et, comme le prêtre, chaque matin, au pied de l'autel, nous vous disons: « *Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat; soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu caerve sur lui son empire, nous vous le demandons en suppliant; et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu divine dont vous êtes revêtu, rejouissez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde, pour perdre les âmes!* »

Puissent, mes Frères, la ferveur de notre dévotion à saint Michel et l'ardeur de notre confiance en son puissant patronage faire de cette année de son centenaire une date bénie de notre vie de chrétiens! Puisse notre empressement à prier, à célébrer le grand archange, nous obtenir, par son intercession, qu'elle soit une année féconde en bénédictions de toute sorte, pour l'Église, notre mère, pour la France, notre patrie, pour la Normandie, pour sa sœur et voisine, la catholique Bretagne, pour le diocèse de Coutances, pour toutes les âmes qui nous sont chères, pour l'âme de chacun de nous, en particulier! Ainsi soit-il.



CHRONIQUE MONTOISE

FIN DE SAISON

QUAND les vieux chroniqueurs de l'abbaye rédigeaient l'histoire du Mont à l'usage des pèlerins, ils notaient quotidiennement tous les faits qu'ils avaient observés, ces faits eussent-ils été vulgaires comme la « prise d'un poisson ». Sans nous attarder sur des détails aussi minutieux — bien que nous ayons vu un ballon planer anxieusement sur nos grèves — nous continuons d'entretenir nos associés de tout ce qui touche au double objet de notre culte commun: l'abbaye et le pèlerinage.

Avec le mois de septembre se dissipe la foule, mais pas encore la fièvre des « visiteurs ». — Témoin cette « quelqu'une » qui « visitait » récemment l'abbaye et interrompait les explications du guide par cette réflexion très peu artistique: « Dépêchons-nous! car il faut que nous « visitions » aujourd'hui telle, telle et telle chose! » — Mais enfin! de deux choses l'une: ou vous voulez remporter un souvenir de ce que vous êtes venus voir, et alors prenez le temps de le saisir; ou vous n'avez aucun souci de profiter de votre voyage et alors qu'êtes-vous venus faire? Courir pour pouvoir dire: j'ai voyagé? — C'est mince! Notre abbaye-forteresse renferme des « merveilles » assez peu banales pour mériter d'être considérées avec plus d'attention.

Mais ceux qui veulent voir, goûter et prier viennent aussi. Au nombre des hôtes illustres, nous avons vu la Reine-mère d'Italie faire la visite du Mont Saint-Michel sous la conduite de M. l'architecte, et s'émerveiller en face de l'Œuvre de nos moines. Les pèlerins, les vrais pèlerins, sont venus plus que de coutume. Chaque jour du mois de septembre notre picuse église

s'est remplie, tout comme au moyen-âge, de jeunes gens, hommes faits et vieillards, qui pèlerinaient isolément, pour confier à saint Michel leurs intérêts individuels ou familiaux. Leur passage était discret, mais leurs négociations importantes. Qui dira les résolutions prises, les secours puisés dans leurs entretiens avec l'Archange, et depuis, les triomphes remportés chez eux sur les ennemis du bien ? Ce n'est qu'au Ciel que nous verrons ces transformations d'âmes opérées dans notre sanctuaire.

Aussi bien les groupes compacts n'ont pas fait défaut. Le 24 septembre, la Jeunesse Catholique de Sainte-Anne de Buais donnait la première réponse à la lettre pastorale de Mgr l'Evêque, en accomplissant son pèlerinage au Mont Saint-Michel.

Partis dès 3 heures du matin, sous une pluie battante, ils arrivaient malgré tout contents, à nos portes, parce qu'ils venaient chercher pour leur vie chrétienne un supplément de force et qu'ils en savaient l'archange prodigue dispensateur.

La messe fut célébrée par M. le Curé de Buais. Après l'Evangile, M. l'abbé Guillard indiqua à ses compatriotes les moyens d'affermir leur jeune piété. De cette vibrante allocution où furent décrites les grandeurs jamais vieillissantes de notre religion, nos jeunes gens retirèrent l'estime, sauvegarde de leur foi.

Et parce que nous ne sommes pas égoïstes dans la possession de notre foi, M. le Prédicateur confia à son jeune auditoire la réalisation d'un large programme d'apostolat.

Trois choses en assurent le succès : l'union d'abord, contractée à la veillée d'armes de la confirmation, entretenue et fortifiée par le sacrement de l'Eucharistie, fréquemment reçu, qui infusera en même temps, à chacun, de nouvelles énergies. Enfin nos soldats du Christ disciplineront leurs élans généreux en les soumettant à la direction autorisée de leur Pasteur.

La messe s'acheva, et pendant que le prêtre, en tête à tête

avec Notre-Seigneur, Lui demandait de bénir ce programme, les jeunes gens chantaient leur foi dans un ferme *Credo* et de virils cantiques.

L'après-midi les trouva de nouveau réunis à l'église. Ce fut au fond de leur cœur le serment de garder et d'utiliser pour leur formation chrétienne et l'apostolat le courage dont ils avaient déjà fait preuve. Notre-Seigneur quitta son Tabernacle pour bénir ces résolutions et les pèlerins repartirent.

Le pèlerinage finit là ; mais il paraît que les fruits demeurent.

La piété avait conduit ces jeunes gens au sanctuaire de Saint-Michel ; elle s'est affermie au pied de son autel, maintenant elle travaille à réaliser en chacun d'eux le portrait du Christ qui fera leur grandeur incomparable ; et elle le fait avec une assurance qui nous fait ressouvenir du cri de saint Paul enthousiasmé des richesses du Christianisme : « Tout est vil » en dehors du Christ. — Qui nous séparera de l'amour de « Notre-Seigneur ?... Ni la mort, ni la vie, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni aucune créature ne pourra « nous en séparer. »

La Clarté Saint-Michel au Centenaire

Nous lisons dans les vieilles chroniques, si charmantes de naïveté, que des cimes aériennes descendait parfois une lumière fulgurante que l'on appelait en langage populaire « la Clarté Saint-Michel ». Cette fois, à l'occasion de son Centenaire, c'est des profondeurs mystérieuses du rocher que le puissant Archange a fait jaillir l'éclatante clarté. Qu'on en juge par ces réflexions empruntées aux scientifiques constatations de l'histoire et de l'archéologie.

L'église abbatiale a ses annales merveilleuses comme sa structure. Le chevet et le chœur sont un épanouissement incomparable de l'art ogival dans la seconde partie du

xv^e siècle et dans la première moitié du xvi^e. Le transept avec son clocher monumental (nous ne parlons pas de la flèche) ainsi que les trois nefs sont l'œuvre des xi^e et xii^e siècles. Voilà ce que nous apprennent sûrement les meilleures données historiques et architecturales.

Or, les églises qui ont précédé celle que nous voyons se dresser sur le plateau créé par Hildebert, sont enveloppées de voiles, assez impénétrables jusqu'ici, au point de vue de leur assiette propre. Nous n'avons pas oublié qu'il y a quelques années, au Congrès des sociétés savantes à la Sorbonne, le président de la société archéologique de Touraine, M. l'abbé Bossebœuf, notre collaborateur éminent, a lu un Mémoire sur les églises du Mont avant le xi^e siècle, et qu'il a indiqué, avec dessins et photographies à l'appui, ce qui demeure de ces édifices, soit visible aux regards, soit renfermé dans le sous-sol du vaisseau actuel. Mais c'étaient là des investigations purement techniques, et saint Michel attendait son heure pour faire la lumière sur ce qui restait son secret.

Au centre du vaisseau principal, sous la pioche des ouvriers, en ces dernières semaines, viennent de se montrer des restes considérables de l'église du x^e siècle, avec ses murailles, ses fenêtres, ses entablements et la forme caractéristique du vaisseau. A en juger par les documents des annales, rapprochés du style de ces précieux vestiges, nous sommes vraisemblablement en présence de la très curieuse église édifiée par Maynard, abbé du Mont de 966 à 991. Et nous espérons que ce sera le prélude de la découverte de l'oratoire de saint Aubert.

Les fouilles à venir révéleront certainement d'autres parties curieuses de ces monuments vénérables, et nous nous ferons un devoir de mentionner ces découvertes au fur et à mesure qu'elles se produiront. Dès maintenant, nous nous réjouissons pour l'honneur de l'Archange, de ce qu'à l'occasion de son XII^e centenaire, saint Michel a daigné manifester une fois de plus, sa prédilection pour la montagne qu'il s'est choisie. « Douce clarté » dirait un chroniqueur, qui sera certainement l'aube, le gage de nouvelles et plus abondantes faveurs.

Autour du Centenaire

BIEN que les faits dont il s'agit se rapportent principalement à la fête du 29 septembre, je n'hésite pas à les grouper tous, « autour du Centenaire » parce que, de l'aveu même de nos correspondants, c'est au souvenir du Centenaire que se rattache le regain de confiance en saint Michel qui se constate de toutes parts.

Depuis l'annonce du Centenaire, les lettres ont afflué plus que de coutume à nos Bureaux, et il faudrait les citer toutes pour dire la foi croissante des fidèles à l'Archange. Mais au-dessus de ces voix isolées émerge la voix des groupes dont nous ne pouvons ne pas transmettre l'écho à tous nos Associés.

A Saint-Michel de Paladru (Izère). — M. le Curé commença par enrôler ses paroissiens dans l'Archiconfrérie, puis le 29 septembre, il leur fit donner « une instruction » documentée et *pratique* sur la dévotion à saint Michel. Aujourd'hui il fait sa tournée paroissiale en laissant dans chaque demeure un souvenir de l'Archange.

A Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise). — La solennité du 29 s'est fait remarquer par l'affluence et la piété des fidèles. Mais il faut noter ici le caractère de cette dévotion qui loin de tenir à un clocher « suit le mouvement général du diocèse de « Versailles tout entier ». « Notre Semaine Religieuse, nous « écrit M. le Curé, est souvent pleine des échos de fêtes en « l'honneur de saint Michel.

« L'an dernier, c'était à Gargan-Livy, l'érection d'un sanctuaire au vaillant Archange. Cette année, le 29 septembre, dans un *faubourg de la ville épiscopale* une nouvelle chapelle est dédiée au chef de la milice céleste. Et notre pieuse feuille diocésaine, narrant avec enthousiasme les détails de la

journée, est heureuse d'annoncer les *grandes solennités du XII^e centenaire*, qui se préparent au Mont-Saint-Michel ; nous envions la gloire et le bonheur du diocèse de Coutances ! »

A Castres. — M. le Curé attire l'attention des paroissiens sur le culte de saint Michel. Il profite de la fête du 29 pour raconter, dans une allocution, les origines du Mont-Saint-Michel et recommande aux lecteurs de son *Bulletin paroissial* « de ne pas laisser passer inaperçu la date du 16 octobre ».

A Yvetot (Seine-Inférieure). — M. l'Archiprêtre, un fervent de saint Michel, a vuses espérances accrues lors de sa fête annuelle du 29. Nombreuses communions à toutes les messes, consécration de la jeunesse à l'Archange ; voilà une esquisse de ce qu'obtient en ce pays la dévotion à saint Michel.

Il y a mieux. La voix de nos évêques s'est fait entendre, avec plus d'autorité encore que les mille voix de la Presse qui pourtant, à l'envi, ont proclamé le Centenaire du Mont-Saint-Michel. L'admirable lettre pastorale de Mgr l'évêque de Coutances a été reproduite et commentée par tous les journaux, même simplement bien pensants. Pas une note discordante ne s'est fait entendre. L'élan est donné ; les fêtes du centenaire promettent d'être magnifiques.

Signalons que Mgr Delamaire, le vaillant coadjuteur de l'archevêque de Cambrai, a fait lire dans la chaire de sa cathédrale la lettre de son collègue de Coutances.

Enfin, Mgr Delamaire a inauguré le 16 octobre, dans l'église métropolitaine, une chapelle dédiée à saint Michel et béni une superbe bannière de Jeanne d'Arc offerte par Sa Grandeur à la Ligue Patriotique des Françaises.

Que dire de tout cela, sinon que c'est « un signe des temps ? »

Voici qu'en maints diocèses, laïques, prêtres et évêques multiplient en l'honneur de saint Michel, fêtes, souvenirs, chapelles et statues qui nous apparaissent comme autant de

croix de consécration destinées à faire du pays un fief de l'Archange. Or, si nous nous souvenons que saint Michel a attaché son nom au maintien des droits de Dieu, et s'il est vrai que la meilleure manière d'honorer les héros est de continuer leur œuvre, n'est-il pas juste de dire qu'en ces temps où chacun de nous s'efforce de faire régner Jésus-Christ sur les âmes, l'extension du culte de saint Michel nous est un moyen de salut offert par la Providence ? Sans doute le secret du succès est dans la vraie pratique de cette dévotion, mais qui donc oserait négliger l'usage d'un instrument parce qu'auparavant il est nécessaire d'en expliquer le mécanisme ?

QUIS UT DEUS ?

A l'occasion du 12^e centenaire du Mont-Saint-Michel (1).

J'aime le Mont et sa merveille,
Gloire du beau pays normand ;
J'aime aussi l'Archange qui veille
Sur ma patrie, et la défend !

Bonne.

1

Je chante le Mont de l'Archange,
Œuvre sublime des aïeux :
Les savants le trouvent étrange,
Le prêtre le dit glorieux.
Des vents, des flots et du tonnerre
Il soutient vaillamment le choc :
L'Archange qu'ici l'on vénère,
Veille nuit et jour sur ce roc.

2

Ici, jadis mainte hécatombe
Eut lieu sous les chênes sacrés :
Il brille aujourd'hui, le Mont-Tombe²,
Sur les faux autels effondrés !
En ce douzième centenaire
Du Mont que garde saint Michel,
Confiante, que la prière
Monte de nos cœurs vers le ciel !

3

Ici priaient de saints ermites
Avant que Charlemagne fût,
Quand du plus sauvage des sites
Le Ciel fit un lieu de salut.
Un jour, prompt messager, l'Archange
Descend et dit à saint Aubert :
« Ici je veux qu'à ma louange
Un temple par toi soit ouvert ! »

4

L'évêque demande avec crainte :
« Comment construire sur ce Mont ? » :
L'ange ordonne et laisse l'empreinte
De son doigt sacré sur son front.
Tous alors, pleins d'un saint courage,
Se livrent aux plus durs labeurs :
La gloire qu'apporte chaque âge
Est le prix de nobles sueurs.

1. Article envoyé pour le Concours des *Annales*.
2. Ancien nom du Mont-Saint-Michel.

5

Ici des prières bénies
 Ont inspiré mille splendeurs,
 Et de religieux génies
 Ont changé des rochers en fleurs !
 Ici de braves capitaines
 Ont repoussé maint ennemi ;
 De nobles martyrs dans les chaînes¹
 Pour Dieu, pour la France ont gémi !

6

Ici les rois, les ducs, les princes
 « Par les chemins du Paradis »
 Sont venus avec leurs provinces
 S'agenouiller sur ces parvis ;
 Ici de blancs cortèges d'anges
 Ont passé, chantant leur bonheur :
 L'Eglise entonna des louanges,
 Dans ce beau temple en leur honneur !

7

Aux confins de la Normandie,
 Le Mont que contempnent nos yeux
 Fut le rempart de la patrie
 Et fit l'orgueil de nos aïeux.
 Nos mains l'ont paré comme un trône,
 Et notre illustre Protecteur
 Y porte la sainte couronne²
 Qui décore son front vainqueur !

8

Venez des grèves de la Manche,
 Venez de Granville et Mortain,
 Enfants de l'Eglise d'Avranches ;
 Venez des bords du Cotentin,
 Vous, les dévots fils de Coutances,
 Venez de Cherbourg, de Saint-Lô :
 Ici, des antiques vaillances
 Entendez le fidèle écho.

9

Venez, habitants du Bocage,
 Venez, gens de Caen, de Bayeux ;
 Apportez aussi votre hommage,
 Peuples d'Alençon, de Lisieux.
 Laissez vos grandes cathédrales,
 Fils de Rouen, enfants d'Evreux :
 Elles ne sont pas les égales
 De ce Mont, si proche des cieux !

10

Venez, Prélats de Normandie :
 Gravissez, dans votre vertu,
 Cette forteresse hardie
 D'où l'Eglise a tant combattu,
 Venez, et montrez-nous la voie
 Qui mène aux célestes splendeurs :
 Là-haut, le repos et la joie
 Attendent Brebis et Pasteurs !

11

A l'Archange, ô sainte Bretagne,
 Viens, malgré les flots du Gouesnon³ :
 Que la prière t'accompagne,
 Comme au plus solennel pardon⁴ !
 Viens ici joyeuse, ô ma France :
 Contemple avec espoir le Mont
 D'où tant de fois la délivrance
 De joie illumina ton front !

12

Mille ans et plus sont l'œuvre sainte,
 Faite de courage et de foi,
 Dont nos cœurs garderont l'empreinte
 Et le patriotique émoi.
 Vous qui contempnez tant de gloire,
 Jurez de partout la vanter :
 Oui, chrétiens, à genoux pour croire,
 Et soldats, debout pour lutter !

Abbé A. GUÉZENNEC.

1. 300 prêtres victimes de la Révolution.
 2. Couronnement de la Statue, en 1877.
 3. Rivière qui sépare les deux provinces.
 4. Fête religieuse en Bretagne.



L'Ouverture du Centenaire

(DERNIÈRE HEURE)

Au moment de mettre sous presse, nous lisons dans *La Croix* — 17 octobre — une dépêche relatant l'ouverture du Jubilé du Mont-Saint-Michel. Nous la communiquons à nos lecteurs en attendant que, dans la prochaine livraison, nous donnions un compte rendu détaillé de cette inoubliable journée.

« Le XII^e centenaire de l'apparition de l'Archange et de la fondation du Mont-Saint-Michel s'est ouvert et s'est poursuivi en des fêtes dignes de cette solennité nationale et mondiale, favorisées par un temps magnifique et rehaussées par la présence de Mgr Guérard, évêque de Coutances et d'Avranches ; de Mgr Le Roy, évêque d'Alinda ; du prieur de la Trappe de Briquebec et d'un clergé nombreux.

La foule des pèlerins, plusieurs milliers venus des divers points de la France, par son attitude et ses chants, a manifesté un enthousiasme religieux fort consolant.

Hier soir, vêpres solennelles présidées par Mgr d'Alinda, avec une émouvante allocution de Mgr l'évêque de Coutances. Une belle procession aux flambeaux a défilé par les rues et le rempart, pavoisés et illuminés d'une façon exquise, dans ce cadre unique au monde.

Ce matin, à 7 h. 1/2, très édifiante messe de communion générale.

A 10 heures, les évêques, reçus à la porte de la ville, étaient conduits processionnellement à l'église paroissiale, tandis que le pèlerinage de Notre-Dame d'Avranches entourait la croix de Jérusalem de ses prières et de ses cantiques. Au cours de la messe pontificale célébrée par Mgr d'Alinda dans l'église trop étroite et décorée avec un goût parfait, un panegyrique d'une éloquence magistrale a été prononcé par

M. l'abbé Millon, qui a exposé les gloires, les épreuves et les espérances du Mont.

La protection du grand Archange nous prépare pour les cérémonies de la soirée une magnifique continuation des fêtes jubilaires, bien faites pour réjouir nos cœurs émus de catholiques et de Français. »

Nous pouvons ajouter que l'attente de l'aimable correspondant de *La Croix* fut plutôt dépassée : les cérémonies de la soirée furent splendides.

ACTIONS DE GRÂCES

Aisne. — Une messe à saint Michel, pour le remercier d'une grande amélioration survenue dans l'état de santé d'un pauvre malade désespéré.
J. D.

Alpes-Maritimes. — Le saint Archange a visiblement protégé mes chers enfants. Actions de grâces à ce saint Protecteur et veuillez allumer deux cierges devant son autel.
L. B.

Aude. — Ci-inclus les honoraires d'une messe à célébrer en reconnaissance d'une faveur temporelle obtenue par l'intercession de saint Michel.
M. B.

Ardèche. — Merci, saint Michel, vous m'avez exaucé.
C. R.
Une messe d'actions de grâces à saint Michel. A. S., zélatrice.

Bouches-du-Rhône. — Je vous envoie les honoraires d'une messe d'actions de grâces. Publiez dans les *Annales* ma grande reconnaissance envers le puissant Archange pour cette grâce inespérée. C. P., zélatrice.

Calvados. — Actions de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession, qu'il protège mon fils qui vient d'entrer à la caserne.
Bl. P.

Saint Michel m'a exaucé. Ci-inclus une offrande en actions de grâces.
F. F.

Doubs. — Un officier remercie le grand Archange d'une insigne faveur obtenue par son intercession dans un moment d'épreuves très pénibles.
B.

Eure. — Reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue.
B. n. V.

Haute-Garonne. — Je m'acquies de la promesse que j'ai faite. Veuillez brûler trois cierges devant la statue du grand Protecteur de mes trois enfants.
L. P.

Hérault. — Merci à saint Michel pour succès d'examen. R. M.

Il y a quelques jours je vous demandais des prières à mes intentions. Aujourd'hui je viens rendre des actions de grâces à saint Michel; j'ai obtenu les deux faveurs sollicitées.
A. D., zélatrice.

Ille-et-Vilaine. — Actions de grâces pour une faveur spirituelle.
H. D.

Loire-Inférieure. — Veuillez célébrer deux messes d'actions de grâces de la part d'une famille.
M. Th. M.

J'ai été préservé dans un accident qui aurait pu avoir des suites très graves. Une fois de plus saint Michel a montré sa puissance.
M. P.

Meurthe-et-Moselle. — Un cierge à faire brûler devant la statue de saint Michel en actions de grâces.
A. M.

Actions de grâces à saint Michel.
G. B.

Nord. — Reconnaissance au saint Archange.
J. L.

Basses-Pyrénées. — Saint Michel m'a exaucé. Merci.
M. F.

Hautes-Pyrénées. — Une messe de reconnaissance à saint Michel, pour une amélioration obtenue par son intercession.
B.

Seine-et-Oise. — Deux messes en actions de grâces.
C. O.

Réunion. — Saint Michel vient de nous obtenir deux faveurs : la réussite d'un procès et le succès de notre fils dans ses examens de philosophie.
M. R. V. de H. de B., zélatrice.

Guadeloupe. — Notre colonie vient d'être cruellement éprouvée par un affreux cyclone. Nous avons été visiblement protégés par saint Michel. Actions de grâces et ci-inclus une offrande pour les fêtes du centenaire.
Eu. B., zélateur.

Suisse. — Nous avons trouvé du travail.
Merci au saint Archange pour une faveur temporelle.
Marg. Ch.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Calvados. — Orbec-en-Auge : M. le comte Xavier du Merle ; M. le vicomte du Merle ; M^{me} la comtesse Camille du Merle. — Bayeux : M^{me} V. Michel.

Cher. — Culan : M^{me} Made Denisar. — Vierzon : M^{me} Dubourg, née Marie Bardou.

Côtes-du-Nord. — Binic : M. Mancel. — Lamballe : M. Fraval de Coatparquet. — Saint-Brieuc : M^{me} V^{ie} Hillion, née Boétard ; M^{me} Olive Conoën. — Portrieux : M. François Ruellan. — Hengoat : M. Augustin Le Grand. — Jugon : M. Elie Ménard.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Hortense Deniau ; Anna de Bontas ; M^{lle} Marguerite Fourcade ; M^{me} Aglaé Decomble.

- Hérault.** — Montpellier : M^{me} Marie Foquier.
Ille-et-Vilaine. — Meillac : Le R. Père Octave de Benazé, S. J. —
Saint-Servan : M. Frédéric Merdigooc ; M^{me} Hamelin des Mézières. —
Cesson : M. Gardin du Boisduffier.
Loire Inférieure. — Nantes : M. Adolphe Regnault.
Loiret. — Orléans : M^{me} Venot, née Félicité Toucheux ; M^{lle} Catherine
Clayette.
Maine-et-Loire. — Angers : M^{me} Prieur, née Bidault.
Manche. — Pont-Hébert : M^{me} Augusta Lepas. — Saint-Rémy des
Landes : M^{me} Victor Honellebecq, née Azélie Holley. — Saint-Hilaire
du Harcouët : M. Paul Leroy. — Avranches : M. le chanoine Maudoult ;
M^{me} Gloria, née Virginie Guillonnet. — Le Val Saint-Père : M^{me} veuve
Lebretou.
Morbihan. — Belle-Isle-en-Mer : M. Augustin Le Ray. — Lorient ;
M^{lle} Briacale, zélatrice. — Hennebont : M^{me} Ezaono, bien devote à saint
Michel. — Kermaria : M. le chanoine Jesouzo.
Oise. — Poillart : M. Ernest Baillif ; M. Jules Baillif.
Orne. — Montsecrét : M^{me} Victorine Constantin. — Athis : M. Jean
Goussard.
Saône-et-Loire. — Saint-Christophe en Brionnais : M^{lle} Marie
Chétail, très fidèle associée.
Seine-Inférieure. — Rouen : M^{lle} Démoulin ; M^{lle} Argenton. —
Mont-aux-Malades : M. Pierre Davoust.
Seine. — Paris : M. Valentin Baudry.
Tarn. — Brassac : M. Casimir Molhe.
Guadeloupe. — Basse Terre : M. Charles Gardin.
Réunion. — Bellemène Saint Paul : M. Hémy Le Garnisson.
Belgique. — Thielt : M^{lle} Fideline Priem. — Verviers : R. Mère Saint-
Ambroise, des religieuses ursulines de Bourges (France).
Canada. — Montréal : M. l'abbé Gédéon Plouffe, vicaire ; M^{me} Denis,
née Céline Brisson ; M^{me} Vanier, née Catherine Roby. — Sherrington :
M. Jean Baptiste Brosseau ; M^{lle} Adéline Roy. — Hemmingford : M^{me} Demers,
née Azéline Guertin. — Champelain Ny : M^{me} Phibeau, née Azélie
Morin ; M^{lle} Louise Nadeau.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in
Lucem sanctam !....

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Reims. — FR. SIMON, imprimeur breveté (4871-08)



LES
ANNALES
DU
Mont
Saint - Michel

35^e Année. — Série nouvelle.
5^e Livraison.

DÉCEMBRE 1908

SOMMAIRE — NOUVELLES FAVEURS. — La Solennité de l'Appari-
tion de saint Michel à saint Aubert. — Discours de M. l'abbé MILLOX.
— Bulletin. — Avis à nos Zélateurs. — Chronique Montoise. —
Actions de grâces. — Adieux à nos chers défunts.



Ce numéro exceptionnel contient 48 pages et 7 photographies. — Prix : 0^f 25

Nouvelles Faveurs



LE 19 octobre, Mgr GUÉRARD écrivait au SAINT PÈRE pour Lui rendre compte des Fêtes d'ouverture du 12^e centenaire du Mont-Saint-Michel.

SON Éminence le Cardinal MERRY DEL VAL, Secrétaire d'État de Sa Sainteté, a répondu par une lettre encourageante que Monseigneur s'empresse de communiquer aux lecteurs des ANNALES. On y verra que le Souverain Pontife accorde aux Pèlerins du Jubilé de nouvelles et très précieuses faveurs.



Secrétairerie d'État

de

Sa Sainteté



Du Vatican,

31 Octobre 1908.

Monseigneur,

Le Saint Père a reçu la lettre que vous lui avez adressée à la date du 19 de ce mois.

Sa Sainteté félicite Votre Grandeur du succès obtenu dès le début des fêtes jubilaires du Mont-Saint-Michel, et elle est heureuse de ce concours de prêtres et de fidèles, qui viennent avec foi vers la Montagne sainte.

Le Saint Père vous remercie des prières qui ont été faites pour Lui et de celles que vous voulez bien lui promettre pour le 16 novembre prochain. Il vous accorde volontiers la faveur de donner solennellement six fois, au cours de l'année jubilaire, la Bénédiction papale avec l'Indulgence plénière aux personnes qui,

faisant dévotement le pèlerinage du Mont de l'Archange, se seront confessées et auront communiqué. La Bénédiction pourra être donnée soit par vous-même, soit par un autre Evêque par vous désigné.

Veillez agréer,
Monseigneur,
l'expression de mes sentiments
très dévoués en N. S.

R. Card. Merry del Val.



A sa Grandeur Monseigneur Joseph
GUÉRARD, Evêque de Coutances et
Avranches.

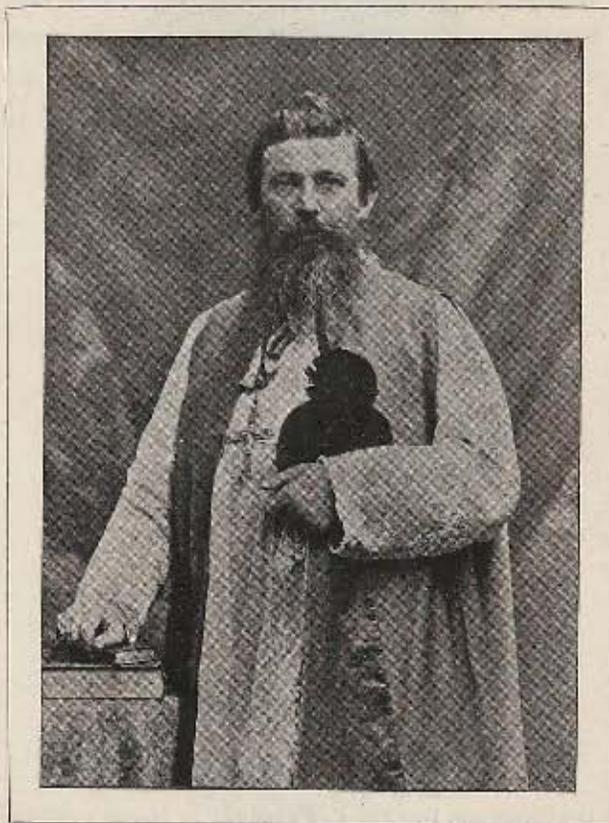


L'ÉVÊQUE DE SAINT MICHEL
SA GRANDEUR MONSIEUR JOSEPH GUÉRARD,
ÉVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES

QUI A CONVOQUÉ SON DIOCÈSE, LA FRANCE ET LE MONDE CATHOLIQUE
A CÉLÉBRER

LE 12^e CENTENAIRE DU MONT SAINT-MICHEL





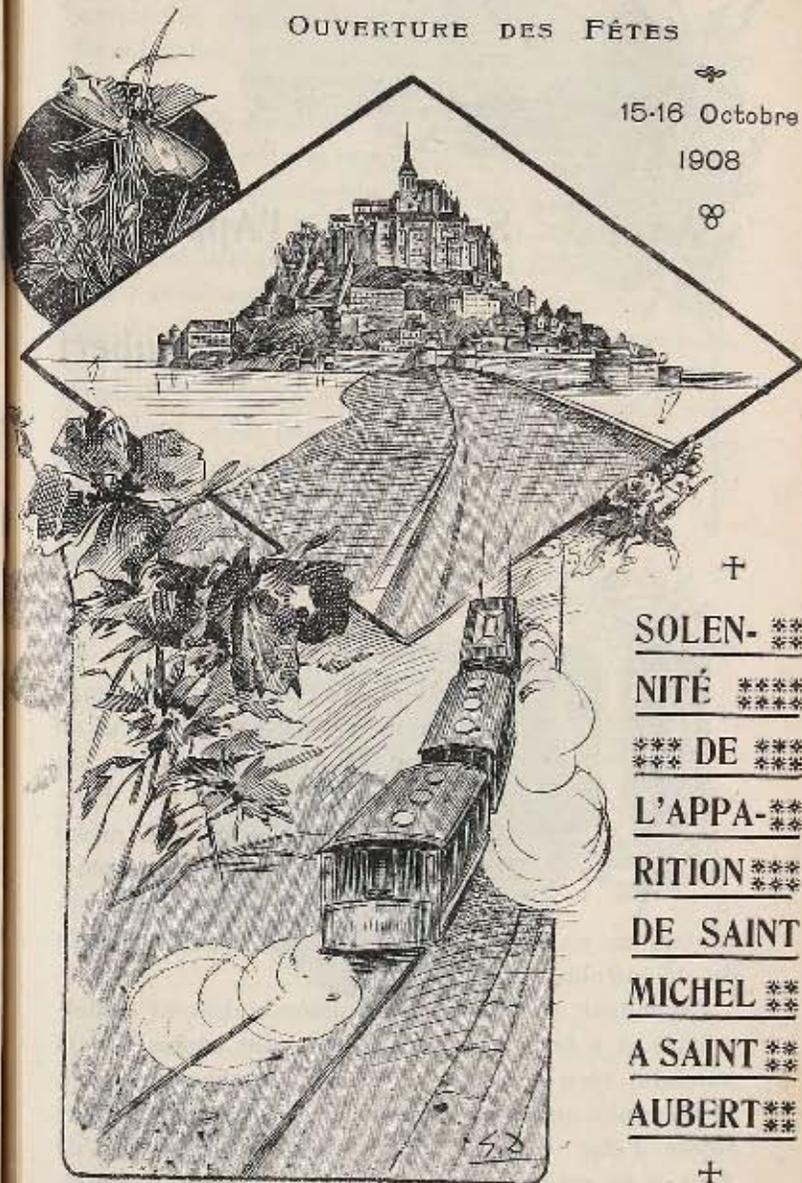
SA GRANDEUR
 MONSIEUR ALEXANDRE LE ROY,
 EVÊQUE D'ALINDA,
 SUPÉRIEUR DES FRÈRES DU SAINT-ESPRIT ET DU SAINT-CŒUR DE MARIE,
 QUI A PRÉSIDÉ LA SOLENNITÉ DE L'APPARITION
 DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT
 15-16 OCTOBRE 1908.

XII^e Centenaire du Mont-Saint-Michel

OUVERTURE DES FÊTES

15-16 Octobre

1908



SOLEN-
 NITÉ
 DE
 L'APPA-
 RITION
 DE SAINT
 MICHEL
 A SAINT
 AUBERT



Solennité de l'Apparition de Saint Michel à Saint Aubert

Le 12^e centenaire de l'apparition de l'Archange et la fondation du Mont-Saint-Michel s'est ouvert et s'est poursuivi en des fêtes dignes de cette solennité nationale et mondiale.
(Les Journaux.)



La Presse a beaucoup parlé du Mont Saint-Michel en ces temps derniers; elle a raconté tout au long les fêtes inaugurales du 12^e centenaire du célèbre Pèlerinage; les Illustrés ont même reproduit des photographies des scènes grandioses, émouvantes, qui s'y déroulèrent en cette inoubliable journée du 16 octobre 1908.

Cependant, à leur tour, les *Annales* se doivent à elles-mêmes et à leurs lecteurs de reprendre un récit déjà entendu, vécu peut-être. L'excuse du chroniqueur — et il supplie qu'on y prenne garde — sera dans sa résolution d'être complet d'abord et dégagé ensuite de tout ce qui est impression du moment. Il essaiera d'être,

comme l'on dit, objectif. A la distance où nous sommes des solennités, y réussir sera, sans doute, relativement aisé.

Il convient seulement de rappeler ici, pour n'y plus revenir, que les divers organes de la Presse se sont accordés à qualifier de « superbe, grandiose, magnifique, splendide, » la fête du 16 octobre. Touchante concentration des esprits autour d'un fait en qui il nous plait reconnaître et saluer l'œuvre du héros que la France catholique va célébrer douze mois durant, avec enthousiasme, de l'Ange de la Paix, de l'Ouvrier des divins triomphes, du glorieux Prince des Armées célestes, de saint Michel. A lui donc, après Dieu, la gloire et l'honneur, avec notre immense et profonde gratitude.



Médaille frappée à l'occasion du 12^e centenaire.

Les Préparatifs

LA DÉCORATION DE LA VILLE, DE L'ÉGLISE
ET DE LA CROIX DE JÉRUSALEM.

LE dimanche 11 octobre, au prône des messes, M. l'Administrateur de la paroisse du Mont-Saint-Michel exposant aux fidèles le programme de la fête du 16, concluait en ces termes : « Vous mettez, mes Frères, j'aime à le croire, à célébrer le 12^e centenaire du Mont-Saint-Michel, une bonne volonté entière. Vous le devez à Dieu, auteur de tout don, et à saint Michel qui a daigné se choisir, pour y établir son temple, la montagne qui est devenue la vôtre; vous le devez aux Pèlerins nombreux qui, durant cette année et dès vendredi, seront vos hôtes; vous le devez enfin à vous-mêmes dont le sens chrétien est renommé dans le monde à l'égal de votre hospitalité large et cordiale. Pratiquement, que devez-vous faire? Au nom de Mgr l'Evêque, au nom de M. le vicaire général Lepetit, votre pasteur très aimé, je vous demande de pavoiser et d'illuminer vos maisons, jeudi soir et vendredi... « Que chacun balaie devant sa porte et toute la rue sera propre, » dit un proverbe arabe. Permettez-moi de transposer légèrement et de vous dire : « Que chacun orne sa maison et le Mont tout entier sera splendide! »

Eh bien! chaque maison fut ornée et le Mont tout entier fut ravissant.

Qui n'a gardé le souvenir de notre vieille Grande Rue, étroite et pendante, avec son ruisseau de milieu, bordée de pignons hauts et aigus et sur laquelle surplombent, portés par des encorbellements de chêne ou de granit, les étages vermoulus de maisons médiévales? On a rajeuni, rafraîchi quelques façades, il est vrai; il n'empêche que le cachet de l'antiquité est resté dans l'ensemble et que l'effet général n'a rien perdu.

Or, depuis le Ravelin jusqu'à la Croix de Jérusalem, c'est-à-dire à la limite où finit la « cité, » et où commence le « moustier », notre Grande-Rue avait revêtu le 15 octobre, au soir, une parure jeune, dont l'élégance n'avait d'égale que la fraîcheur. Très simple, comme la voulait le bon goût, la décoration du Mont consistait surtout en drapeaux tricolores, — car, il n'est permis à personne de s'y tromper, notre centenaire est une solennité nationale — et en bannières bleues et blanches, les couleurs de saint Michel. Fièremment piquées aux fenêtres, du rez-de-chaussée aux combles, de côté et d'autre de la rue, drapeaux et bannières se rejoignaient tout en haut, si bien qu'au-dessus des têtes c'était comme une voûte polychrome et mouvante, que la brise entr'ouvrait, par instants, pour laisser voir, furtivement, un coin de ciel.

Les murs sont tapissés d'oriflammes variées et de tentures. Le long des corniches courent des guirlandes de feuillage et de mousse, disposées en festons ou décrivant des arabesques fantaisistes; puis, voici que les guirlandes franchissent la rue et s'en vont, enchevêtrées, s'accrocher aux maisons d'en face. Les pavillons marins alternent avec les torsades de verdure, et c'est une véritable série ininterrompue d'arcs de triomphe, ou plutôt de travées champêtres, dont les nervures sont de

feuilles ou de flammes, les clefs de voûtes de couronnes de lierre ou de buis, ou bien encore d'énormes lanternes vénitiennes, qui, le soir venu, jetteront sur ce féerique décor leurs lueurs mystérieuses.

Entrons dans l'église. Là encore, tout est simple et du meilleur goût. L'église n'est-elle pas décorée continuellement et quoi de mieux, par exemple, et de plus parlant, que ces bannières accrochées aux murs, ex-votos de la reconnaissance, souvenirs des pèlerinages d'antan? Aussi l'on s'est borné à ceindre le chœur d'une tapisserie grenat qui fait ressortir les étendards et donne à l'église un air de fête.

A l'entrée du chœur, sont disposés les trônes de NN. SS. les Évêques. Il a fallu faire des prodiges pour élargir l'espace et le rendre à peine suffisant, hélas! pour les offices pontificaux.

A partir de l'église, commence un autre genre de décoration, celui-là dû à l'initiative des chapelains de Saint-Michel, et exécuté par MM. Martin, tapissier, et Lotin, horticulteur, à Avranches. A l'endroit où s'emmarche l'escalier qui accède à l'esplanade du portail, sur l'esplanade elle-même et de chaque côté de la porte, ont été plantés de grands mâts peints en bleu et en blanc. A leurs sommets flottent les bannières de saint Michel et de France; à mi-mât, encadrés de faisceaux de drapeaux, des écussons symbolisent les villes de Valognes et Mortain, Cherbourg et Saint-Lô, Avranches et Coutances. Au-dessus de la porte, les armes de la cité du Mont-Saint-Michel! C'est la ville de l'Archange qui accueille le diocèse et la France au seuil de ce sanctuaire normand et français. De la croix qui surmonte le tympan, une draperie bleue et blanche descend, suivant les rampants de granit, et vient relier les mâts.

Autour du Calvaire, dit Croix de Jérusalem, la même décoration est reproduite. Et pour relier ces deux sanc-

tuaires, le sanctuaire officiel, mais étroit, et le sanctuaire de plein air, vaste, inabrité, et qui s'approche le plus qu'il peut de l'Abbaye, hélas! déserte et inutile...; on a établi une avenue de mâts, terminée par des drapeaux et portant l'écusson de l'Abbaye, aux trois fleurs de lys d'or et aux dix coquilles d'argent. Il n'y a pas là du déjà vu; ceci est nouveau et bien spécial.

Or, ceci est une partie seulement de l'œuvre inspirée par la foi; nous n'aurions pas rempli notre devoir en ne signalant pas ici que les établissements appuyés sur le rempart se sont mis à l'unisson des maisons qui ont pignon sur rue. Les venelles elles-mêmes qui vont de la Grande Rue vers le sommet du Mont, celles-là qui ne doivent pas avoir l'honneur de livrer passage aux cortèges, celles-là encore se sont parées délicieusement, si bien que de la grève, en bas, à l'Abbaye, en haut, le Mont tout entier s'est mis en fête.



Collier des premiers chevaliers d'après un plomb du xv^e siècle.

La Soirée du 15 octobre

L'ARRIVÉE DES ÉVÊQUES. — LES PREMIÈRES VÊPRES.
LA PROCESSION AUX FLAMBEAUX. — LE
SALUT DU SAINT SACREMENT.

MONSIEUR GUÉRARD arrivait au Mont par le tramway de trois heures et demie. Sa Grandeur était accompagnée de MM. Guérard, Ybert et Leprovost, chanoines de Coutances, de M. l'abbé Millon, du clergé de Rennes, etc... Par leur volée joyeuse, les cloches saluèrent l'entrée de l'Évêque de saint Michel. Une heure plus tard, elles devaient chanter la venue de Mgr Le Roy, évêque d'Alinda. Le vaillant apôtre de l'Afrique, supérieur général des Pères du Saint-Esprit, est notre compatriote et nous avons le droit d'en être fiers. De sa paroisse natale on aperçoit le Mont Saint-Michel. Aussi est-ce avec empressement qu'il a répondu à l'invitation de Mgr Guérard.

Nos intrépides petits vendeurs criaient, depuis le matin, le programme de la fête; grâce à eux, les pèlerins, déjà nombreux à cette heure, étaient fixés sur l'emploi de leur temps.

Il est six heures. Les prélats sont à l'église et le chant des vêpres commence. Monseigneur d'Alinda préside; Monseigneur de Coutances assiste en mosette.

Aussitôt le *Salve Regina* terminé, les chantres entonnent le répons *Sancte Michael* que la foule reprend,

cependant que les lanternes s'apprêtent et que la procession s'organise. Un nuage était passé tantôt dans notre ciel et pendant quelques minutes la pluie avait tombé.



PROCESSION DU MATIN. — LES DEUX ÉVÊQUES.

Cliché Lecharpentier.

Hommes de peu de foi qui vous découragez devant une goutte de rosée céleste, voyez : voici qu'une à une, au firmament, se sont allumées les étoiles. Aux

fenêtres des antiques logis, en travers de la rue, partout, se balancent des enfilades de lanternes blanches sur lesquelles, en lettres bleues, se détache l'inscription « Vive saint Michel ! » Et l'on aurait envie de crier aux échos de la baie ce qui est écrit partout et ce que l'on pense tout bas : « Vive saint Michel ! »

La bannière du Pèlerinage s'est à peine avancée sur le parvis que les flammes de bengale colorent les monuments de leurs clartés. Il en sera ainsi sur tout le parcours.

Les invocations des Litanies de la Sainte Vierge alternent avec le *Sancte Michael*, car on ne sépare point Marie de saint Michel, ici moins que nulle part ailleurs. La procession s'allonge, monte, s'étage vers le calvaire. Un fervent *O crux ave salve*, au passage, l'Arbre du Salut. Voici maintenant que par les degrés du Rempart, en surplomb sur le petit bois et sur la grève, la procession descend, ondulée et lente, comme un paisible ruisseau de feu que l'on dirait tomber en cascades des hauteurs inconnues, de la Grande Basilique, du Ciel peut-être, pour embraser la terre.

Comme il est pénétrant aussi le calme de cette soirée d'automne, et comme elle clame, instante, vers le Prince des Anges, la prière des Pèlerins ! « Saint Michel, défendez-nous dans le combat !... » Ces remparts fantastiques, cette nuit étoilée, quel endroit et quel moment, pour une telle manifestation !

Nous étions parvenus à la Tour de l'Arcade. Alors le *Miserere* plaintif exhale le repentir. Le refrain populaire est adapté à la fois au psaume davidique et à la cérémonie michélienne :

Sauvez-nous, Puissant Archange !
Vos enfants sont à vos genoux !
Puissant Archange !
Sauvez-nous ! Sauvez-nous !

La rue, nous l'avons dit, était magnifiquement pavoi-sée. Que l'on imagine donc, animant ce cadre, et l'es-

tompant dans la nuit, des centaines de lanternes colorées suspendues au gré de toutes les fantaisies, dans un pêle-mêle indescriptible ; que l'on essaye ensuite de se représenter dans ce cadre incomparable une procession de trois cents pèlerins, tous munis, même NN. SS. les Evêques, des lanternes réglementaires, et que l'on dise s'il est au monde spectacle plus pittoresque. Pour nous, catholiques, il empruntait un cachet de grandeur particulière à ceci que la foi l'avait inspiré et présidé à sa réalisation.

Au retour à l'église, Mgr Le Roy donna la bénédiction du T.-S. Sacrement.

Mgr Guérard prit ensuite la parole. En quelques mots bien sentis Sa Grandeur remercia et félicita les Pèlerins de leur empressement, de leur entrain et de leur piété. « Il y a, ce soir, douze cents ans que saint Michel est apparu à saint Aubert, dit l'Evêque, successeur du pieux fondateur du Mont ; et ce que voulait l'Archange, vous le réalisez parfaitement aujourd'hui. Il voulait un temple pour y être prié : qu'êtes-vous venus faire ici ce soir ? Il voulait de son Temple du Mont Tombe étendre sa protection sur le peuple de France : est-ce qu'il a tenu sa promesse, saint Michel ? Oh ! oui, certes, et il la tiendra encore... Nous prions à cet effet. Nous demanderons à Dieu, par son Archange, de bénir et protéger et conserver à notre affectueuse vénération le chef auguste de l'Eglise, le saint et clairvoyant Pie X, qui aime tant la France !... Nous demanderons à Dieu, par saint Michel, la paix et la grandeur pour notre patrie... »



Plaque du collier (xv^e siècle).

La Matinée du 16 octobre

LA MESSE DE COMMUNION. — LE PÈLERINAGE DE N.-D.-
DES-CHAMPS D'AVRANCHES. — LA RÉCEPTION
OFFICIELLE DES ÉVÊQUES. — LA
MESSE PONTIFICALE.

Dès cinq heures, les nombreux prêtres arrivés la veille commençaient à célébrer le Saint Sacrifice. Les messes se succédèrent sans discontinuer jusqu'à 10 heures.

A 7 h. 1/2, eut lieu la messe de communion générale, célébrée par M. Lepetit, vicaire général, Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie de saint Michel. Les pèlerins en bon nombre s'approchèrent de la Sainte-Table. Pendant la Messe, M. l'abbé Legendre, professeur à l'École Sainte-Marie de Ducey, et M. l'abbé Paquet, curé de Feugères, chantèrent des cantiques.

Le train de 8 h. 1/2 apporta un premier contingent, fort considérable. Le Révérendissime Dom Vital Leho-déy, abbé de la Trappe de Bricquebec, empêché par la maladie grave d'un de ses religieux, s'était fait excuser la veille. Du moins avait-il voulu que l'Ordre Cistercien fût représenté à la fête; il avait délégué le Père Edmond, prieur, et le Père Marie-Bernard.

De longues files de voitures s'alignent sur la digue. Ce sont les paroisses du canton de Pontorson; n'est-ce pas à elles d'accourir les premières célébrer l'Archange qui est leur, puisqu'il l'a voulu.

Et c'est à croire, et c'est évident, que la Bretagne a renoncé à jalouser la province-sœur, de ce que le Couesnon dans sa folie a mis le Mont-Saint-Michel en Normandie, car voici Saint-Ouen-la-Rouërie, — une paroisse bretonne, — qui s'en vient déposer ses hommages aux pieds de saint Michel. Sa bannière de velours rouge, rehaussée de riches broderies d'or, scintille aux premiers rayons du soleil.

Pas un souffle dans la baie; les grèves sont silencieuses et le Mont se recueille. Dans une heure, tout s'emplira de prières et de chants... Un second train est signalé à distance respectueuse du Mont. Quatre cents pèlerins en débarquent, tous paroissiens de Notre-Dame des Champs d'Avranches. M. le chanoine Baudry, curé, conduit son troupeau.

Avant le départ une messe de communion a été célébrée à Avranches, dans la grande église de granit bleu, toute peuplée de statues de marbre blanc, enluminée de verrières immenses et splendides. Nombreuses furent les communions.

Si grand est l'empressement de tous qu'il faut de suite, malgré la consigne, former les rangs et entrer dans l'enceinte du Mont. C'est fait; au chant des cantiques, les Pèlerins gravissent la Rue, et sans s'arrêter à l'église, se dirigent vers la Croix de Jérusalem où la messe est célébrée pour eux, à un autel dressé en plein air, au fond de l'enclos. A noter de nombreuses communions encore.

Il est 10 heures. Une foule considérable est massée en avant de la Porte du Roy. Les Évêques sont reçus dans une salle, gracieusement mise à leur disposition par M. Ferré, maître d'hôtel, et décorée de draperies bleues et blanches.

La procession se forme. En tête, les hommes, suivis du clergé, une centaine de prêtres, parmi lesquels plus de vingt chanoines et chapelains épiscopaux. Les Évê-

ques, crosse en main, mitre en tête, viennent après les prêtres, Mgr Guérard d'abord, revêtu de la Cappa Magna; Mgr Le Roy, enfin, portant l'étole. Derrière les prélats, la foule s'engouffre dans la Grande Rue. Le *Veni Creator* ouvre officiellement les solennités du Centenaire. Puis, éclate le cantique du Pèlerinage « *Saint Michel! à notre secours!* », pendant que les cloches sonnent éperdument l'universelle allégresse.

Les portes de l'église avaient été fermées et l'édifice évacué, une heure avant la cérémonie. Une foule stationne sur l'étroit parvis, empressée et avide d'assister à la Messe pontificale et d'entendre le sermon. Un important service d'ordre a été organisé, et malgré toutes les précautions, quand les Evêques franchissent le seuil du sanctuaire, une poussée formidable se produit, sans autre résultat du reste que de serrer un peu plus les malheureux entassés en cet espace, dix, vingt fois trop restreint. Hélas! combien n'eurent pas même le privilège envié de pouvoir s'y tenir et furent réduits à s'en aller prier devant la Croix de Jérusalem. Là, du moins, la place ne manque pas, et lors de nos fêtes prochaines, nous l'espérons, nous aurons le bonheur d'y assister en plein air aux offices pontificaux. Pour le 16 octobre 1908, impossible d'y songer. Toutes choses viennent à point, à l'heure choisie par Dieu.

La messe pontificale est commencée. Le célébrant, Mgr l'Evêque d'Alinda, est assisté de MM. les chanoines Guérard, Rothe, diaeres d'honneur, et de M. le chanoine Mauduit, qui remplit les fonctions de prêtre assistant.

Monseigneur Guérard est entouré de son vicaire général, M. Lepetit, et de M. le chanoine Le Camus, du clergé de la Martinique. Au chœur sont présents: MM. les chanoines, Ybert, membre du Chapitre de l'insigne Cathédrale; Baudry, curé de N.-D. des Champs d'Avranches; Leprovost, archiprêtre de Cherbourg; Challier, curé-

doyen de Saint-James; Godefroy, supérieur de l'Ecole Sainte-Marie de Ducey; Duret, curé-doyen de Granville; MM. les Curés-doyens de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine) et des cantons de l'arrondissement d'Avranches.

Sans parler des *Kyrie, Gloria et Credo*, chantés à l'unisson, et enlevés avec brio par toute l'assistance, nous devons citer un *Tota pulchra es* et un *Sanctus*, exécutés par deux virtuoses, MM. Grémillet et Béranger,



LA PROCESSION SUR LE REMPART.

Cliché Lechaplais, libr., Avranches.

professeurs à l'Ecole Sainte-Marie de Ducey. L'harmonium était tenu, comme la veille, aux premières vêpres, par un autre maître musicien, M. Legendre, professeur à la même Ecole.

Après l'Evangile, M. l'abbé Millon, du clergé de Rennes, prononce le discours de circonstance. Les journaux ont loué à l'envi ce discours et M. l'abbé Millon nous en voudrait de le complimenter à notre tour. Nous n'y essaierons

pas. Le lecteur trouvera plus loin, *in extenso*, ce morceau de haute éloquence, qui d'ores et déjà est édité en charmante plaquette, attendant, dans nos bureaux, qu'on lui fasse signe de s'envoler aux quatre coins du monde.

Lorsque la messe a pris fin, il est bien près de midi. Les Évêques sont reconduits processionnellement à la résidence des chapelains, devant laquelle ils donnent leur bénédiction à la foule agenouillée. Les cérémonies de la matinée sont terminées; mais l'église, à peine vidée des pèlerins qui assistèrent à la messe, est envahie par ceux-là qui furent moins favorisés. On prie avec ferveur devant l'autel de saint Michel. Il n'y a que de vrais pèlerins ici, en ce jour. Tout l'été, l'on entend dans nos murs la voix de la réclame et l'écho de la banalité; aujourd'hui rien de pareil. La paix règne, entière, et la prière seule a droit de cité.

1. Discours de M. l'abbé Milton : 0 fr. 60 franco. Au profit des œuvres de Saint Michel, pour les Fêtes du Centenaire.



Ampoule trouvée au Mont (XV^e siècle).

La Soirée du 16 octobre

LA GRANDE PROCESSION. — LA BANNIÈRE DE
L'AMORICIÈRE. — LE SALUT DU SAINT-SACREMENT
A LA CROIX DE JÉRUSALEM. — L'ALLOCATION
DE MGR GUÉRARD. — LES VÊPRES.

DÉJÀ, la veille au soir, à l'église, Mgr Guérard avait, en termes fort délicats, remercié son vénéré collègue, Mgr Le Roy, d'avoir bien voulu présider la fête. A la fin du repas, auquel avaient été invités les dignitaires ecclésiastiques, l'Évêque de Coutances, interprétant les sentiments de l'Archange saint Michel, exprima à l'Évêque d'Alinda sa joie et son contentement. « Nous savons, Monseigneur, dit-il en substance, que si vous n'écoutez que vos goûts et les inspirations de votre zèle apostolique, vous retourneriez convertir les nègres de l'Afrique. Mais nous ne jouirions pas de vous, et saint Michel voulait vous avoir pour célébrer son jubilé... Or vous savez que ce que veut saint Michel il l'obtient... Saint Aubert en est témoin... »

« Monseigneur, vous n'aviez pas besoin pour accourir au Mont que l'Archange vous touchât de son doigt redoutable. Il vous a suffi d'écouter l'appel de votre cœur et de vous remémorer vos jours d'enfance... »

Mgr Guérard adresse ensuite un mot aimable à chacun et à tous. Personne n'est oublié.

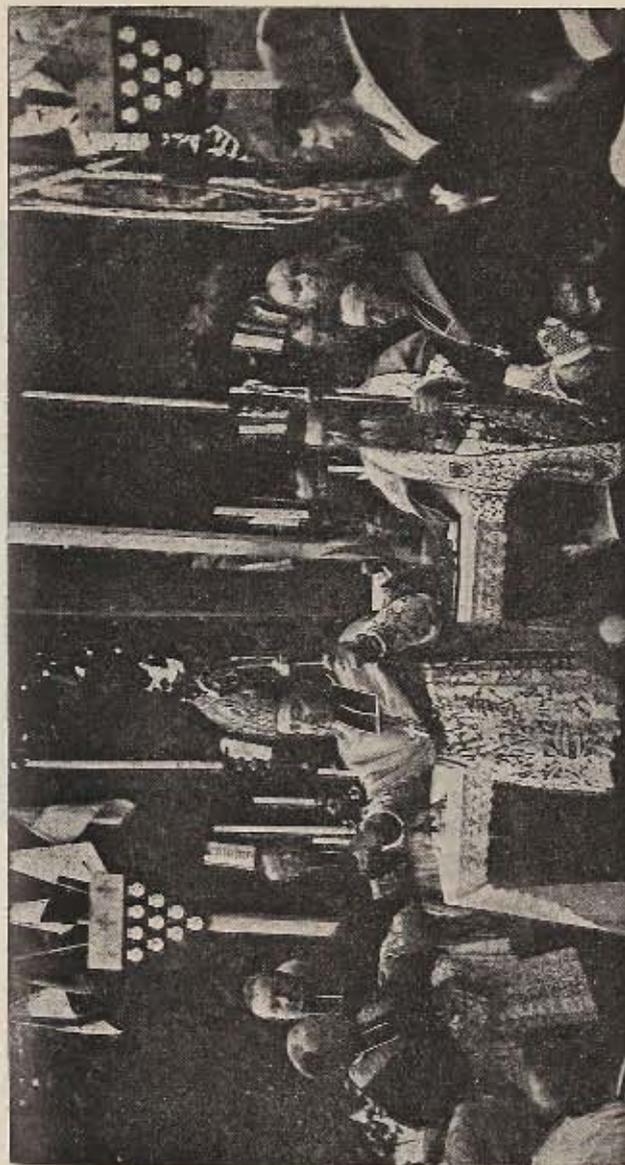
Mgr Le Roy répond avec beaucoup d'à-propos et de

distinction : « Je vous remercie, Monseigneur, de m'avoir invité à présider cette fête. Comme bien vous le pensez, je suis heureux de retrouver ici des visages connus et aimés. Quant à la fête, elle est vraiment splendide. Je n'en suis point surpris, Monseigneur, puisque c'est vous qui l'avez voulue telle et que vous avez choisi pour l'organiser, votre très distingué vicaire général Lepetit. Ah ! le Mont Saint-Michel ! Il y a longtemps que je l'ai vu pour la première fois. D'abord je le vis de loin. Lorsque ma bonne grand'mère — qui serait bien étonnée de me voir ici aujourd'hui — me conduisait, là-bas sur les hauteurs de Chassilly, elle me montrait le Mont, perdu dans la brume, et me disait : « Mon petit, quand tu seras plus grand et plus sage, on t'y conduira ! » Hélas ! si je devins plus grand, je ne devins guère plus sage. On me conduisit cependant au Mont Saint-Michel... et je n'y fus pas sage. Les flaques d'eau me tentèrent et mal m'en prit... Je connais le Mont et je l'aime ; je suis né à son ombre... J'ai toujours cru que saint Michel me protégeait ; je lui ai voué un culte d'affection et de reconnaissance... J'espère aussi qu'il sauvera la France et que ce Jubilé que nous inaugurons aujourd'hui sera l'aurore des prochains triomphes. »

Le programme indiquait : « A 2 h. 1/4, réunion à l'église. » Ainsi fut fait.

On chante d'abord l'hymne *Calitum Regi*, composée par l'illustre Huet, évêque d'Avranches. Les visites de saint Michel à saint Aubert, les hésitations du pieux prélat, sa décision enfin et son œuvre sont décrits en des strophes si gracieuses et la mélodie en est si douce, si pieuse, qu'à les chanter l'on se prend à rêver du passé lointain et regretté.

Le procession se met en marche, majestueuse, imposante. La bannière et la croix du Pèlerinage prennent la



MONSIEUR GUYARD PARLANT AUX PÈLERINS.

Cliché Leirovost, libraire, Avranches.

tête du cortège. Viennent ensuite les enfants de N.-D. des Champs, puis les hommes, en grand nombre, escorte d'élite autour de la bannière de Lamoricière, sur laquelle est pendue en sautoir l'épée du grand soldat. Ces deux trophées vénérables n'avaient-ils pas leur place toute désignée en cette manifestation de foi et de patriotisme ? Pour les porter, Monseigneur a choisi un brave.

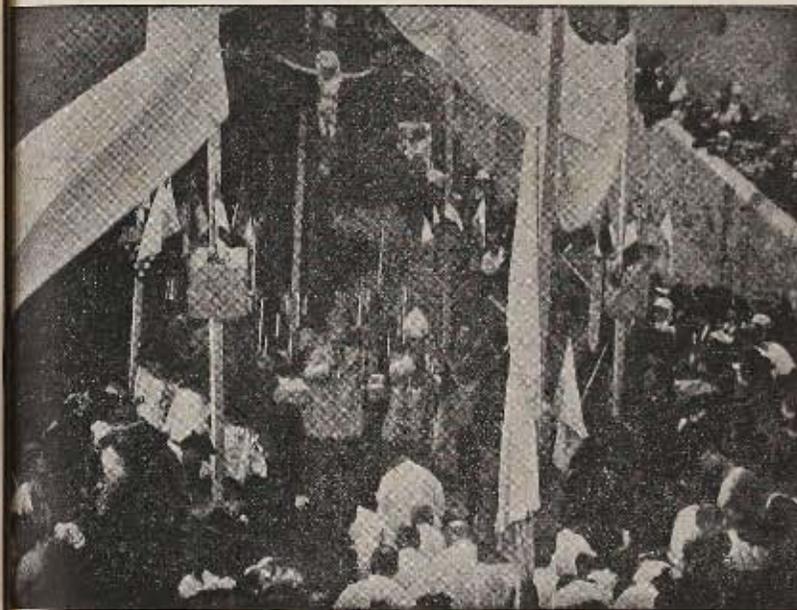
Au matin du 16 octobre, le colonel de Saint-Rémy déposait aux pieds de saint Michel sa croix d'honneur. Quelques jours après, il faisait hommage à l'Archange de sa vaillante épée, de celle-là qu'il n'hésita pas à briser, lorsqu'on voulut l'obliger à forfaire à l'honneur et à trahir ses convictions religieuses.

Monseigneur Guérard ne pouvait choisir un porteur plus digne. Aussi, ce fut aux applaudissements de tous, que devant la Croix de Jérusalem, Sa Grandeur, s'adressant à M. de Saint-Rémy, lui dit : « Mon colonel, le général de Lamoricière serait heureux de voir sa bannière entre vos mains ! »

L'itinéraire de la procession était tracé à rebours de celui de la veille. Après avoir descendu la Grande Rue, les Pèlerins prennent le Rempart à la Tour du Roy. Merveilleux spectacle, aurions-nous envie de répéter encore ! Mais, à quoi bon ? C'est à chaque pas, à chaque détour de la Rue ou du Chemin de Ronde qu'il faudrait nous arrêter. Les chants sont bien nourris. La foule reprend le refrain avec un entrain superbe.

La procession a dépassé le fortin, escalade les degrés qui mènent à la Tour du Nord et défile devant le Calvaire, sans s'arrêter. Toujours plus haut, les deux interminables files montent, jusqu'à la Tour Claudine, puis redescendent le Grand Degré et se rangent autour de la Croix. Il y a là près de trois mille personnes, placées un peu partout, sur les courtines percées de meurtrières, sur

les degrés, sur les tours, dans le chemin des Loges, ou dans l'enclos. Le tableau dépasse en grandeur et en pittoresque tout ce que l'on peut imaginer. Le ciel est voilé ; les sables et les nuages confondent leurs teintes mates et indécises. La brise du large fait claquer drapeaux et bannières.



BÉNÉDICTION DES DEUX ÉVÊQUES AVANT LE DÉPART.

Cliché Lecharpentier.

C'est alors que le Très Saint Sacrement est apporté et que la foule chante l'*O Salutaris*, le *Sub tuum* et le *Tantum ergo*. Puis, au milieu d'un silence saisissant, la bénédiction de Jésus, Roi et Seigneur, descend sur les fronts qui s'inclinent. *Adoremus in aeternum* ! Oui, adorons Jésus, notre Dieu, aujourd'hui et toujours, dans les siècles des siècles ! Rien n'impressionne comme cette clameur

d'amour succédant au recueillement d'une bénédiction.

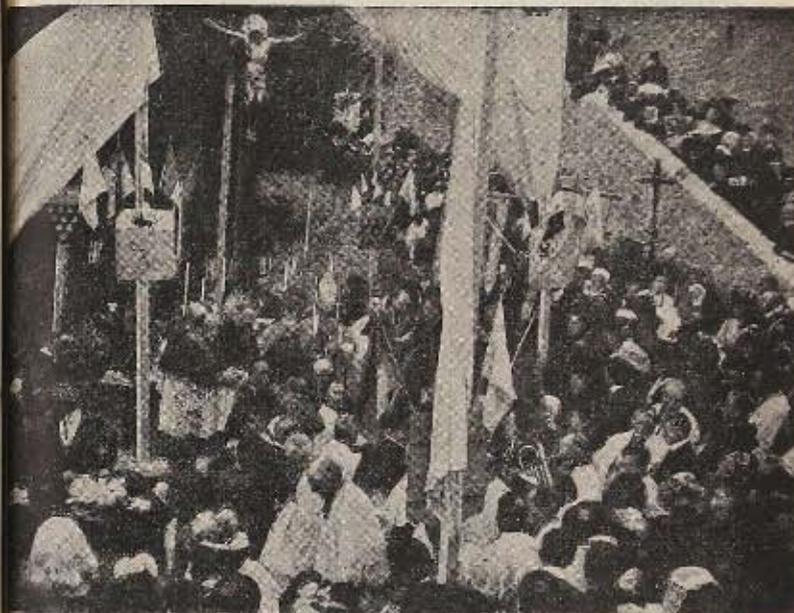
Monseigneur Guérard s'est retourné vers la foule massée autour de lui : « Mes Frères, dit-il, je ne veux pas que nous nous séparions avant d'avoir tiré les leçons de cette inoubliable journée. Au soir d'une victoire, Napoléon disait à ses soldats : « Je suis content de vous. » Je n'aurai pas l'orgueil de vous répéter la même parole; mais je puis vous dire et je vous dis : « Je suis fier de vous. » La manifestation que vous venez de faire me prouve que votre foi est bien vivante, et que votre cœur sait vibrer quand on lui parle de saint Michel. C'est bien ! Mais cette manifestation serait illusoire et vaine, si vous n'étiez décidés à mener désormais, chez vous, dans vos familles, dans vos paroisses, une vie plus chrétienne, si possible, c'est-à-dire plus dévouée à N.-S. Jésus-Christ. Notre vie est à Dieu. Nous la lui devons. Prenons bien garde de lui en soustraire quoi que ce soit. N'empiétons pas sur les droits divins et soyons résolus à tous les sacrifices plutôt que de livrer nos consciences ou celles de nos enfants pour de misérables intérêts ou la satisfaction de passions inavouables... Prenons, aux pieds de saint Michel, l'engagement formel d'être, à son exemple, les champions intrépides des droits de Dieu. Soyons sans peur et nous serons sans reproche. L'avenir nous appartient puisque Dieu est avec nous. Saint Michel nous protégera. Nous l'avons bien célébré aujourd'hui; nous le fêterons encore dans nos prochaines cérémonies; nous le priérons avec ferveur, et Lui, si puissant sur le cœur de Dieu, nous obtiendra la force et la victoire. »

Il est à peine besoin de faire observer que les paroles de l'Évêque de Coutances que nous venons de résumer de façon imparfaite, produisirent sur l'assistance une impression profonde.

Les chanteurs entonnent alors les invocations à saint

Michel, puis le cantique populaire « Saint Michel, à notre secours ! », pendant que la foule se disperse.

Il est trois heures et demie. Beaucoup de pèlerins doivent reprendre le train, mais beaucoup restent encore qui s'en vont prier dans l'église. A quatre heures, les



LE DÉPART A LA FIN DE LA CÉRÉMONIE.

Gliché Lecharpentier.

paroissiens de N.-D.-des-Champs chantent les vêpres, puis, eux aussi, quittent le Mont.

A cinq heures et demie, les Évêques se rendent à l'église où les pèlerins sont rassemblés, pour le chant des secondes vêpres solennelles. Mgr Le Roy préside et donne une dernière bénédiction du Saint Sacrement qui clôture la journée.

Mgr Guérard, au comble de la joie, laisse déborder son cœur paternel et remercie encore une fois les fidèles; il félicite les Montois, qui ont si bien décoré leurs maisons; enfin il demande à tous de prier pour son collègue Mgr Le Roy et pour ses œuvres, pour l'éloquent prédicateur de la journée et pour le savant aussi modeste que distingué (1), qu'il a été heureux de voir assister à la fête. A toutes ces intentions, Sa Grandeur récite un *Pater* et un *Ave*, suivis de l'invocation à saint Michel.

Au dehors, la pluie commençait à tomber. En hâte, drapeaux et tentures ont été enlevés. L'ange tutélaire du Mont avait écarté les nuages, tant que la fête avait duré. Maintenant il les laissait suivre leur cours.....

1. M. l'abbé Bossebœuf, archiviste du diocèse de Tours.



Ampoule trouvée au Mont (xv^e siècle)

Conclusion

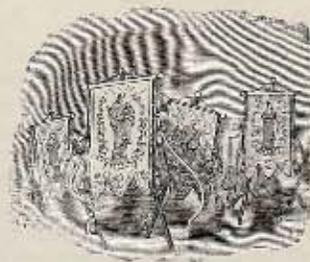
MAIS est-il permis de conclure?

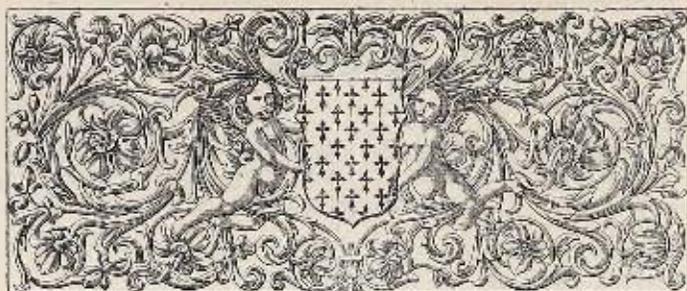
Le centenaire ne fait que s'ouvrir; la première fête seule a vu le déclin de son jour radieux, et ce jour est l'aurore d'une série de solennelles cérémonies que Mgr l'Évêque de Coutances a voulu glorieuses et qui le seront, s'il plaît à Dieu, non moins fructueuses à la piété catholique.

La France a été convoquée : la France viendra. L'élan est donné, il faut que le mouvement se poursuive et s'accroisse. C'est notre vœu et c'est aussi notre conclusion.

Déjà nous pouvons dire qu'une douzaine de grands pèlerinages sont annoncés pour le printemps prochain, et ce nous est le gage assuré de nombreuses et brillantes journées.

RANULPHE.





DISCOURS

PRONONCÉ DANS LE SANCTUAIRE DU MONT SAINT-MICHEL

PAR

M. L'ABBÉ MILLON,

DU CLERGÉ DE RENNES,

LE 16 OCTOBRE 1908, EN LA SOÛENNITÉ

DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL

A SAINT AUBERT,

OUVERTURE DU 12^e CENTENAIRE

DU MONT SAINT-MICHEL.

*« Elegi et sanctificavi locum istum, ut
sit nomen meum ibi in sempiternum.*

J'ai choisi ce lieu et je l'ai sanctifié
pour que mon nom y demeure à
jamais.

(II Paralipomènes, VII, 16.)

MESSEIGNEURS,

MES FRÈRES,

LE mot hasard est français, mais il n'est pas chrétien; et si l'athée cherche à expliquer ce qui se passe par des causes naturelles, le croyant se plaît à constater dans tous les événements quels qu'ils soient, l'intervention d'une Providence infiniment juste et miséricordieuse. C'est elle qui, de temps en temps, suscite des hommes dont le génie puissant et les vertus éclatantes font l'admiration des âges; c'est elle aussi qui choisit un coin de terre ignoré, un petit village de Saône-et-Loire par exemple

ou une grotte des Pyrénées, pour y répandre ses bienfaits et y manifester sa gloire.

Parmi ces lieux privilégiés, il n'en est pas de plus célèbre que le rocher sur lequel nous sommes réunis. Les artistes ont vanté sa situation pittoresque, les historiens ont fouillé ses archives, les archéologues ont étudié son architecture, et il semble après tant de savants travaux qu'on devrait se faire parce qu'il n'y a plus rien à glaner. Et pourtant c'est du Mont Saint-Michel que je viens vous parler aujourd'hui. Je voudrais, en jetant un rapide coup d'œil sur son passé, vous montrer que Dieu a eu pour lui des attentions particulières, qu'il l'a toujours couvert de sa protection, et vous prouver par là que de toute éternité la pensée divine l'avait prédestiné à être un sanctuaire illustre et spécialement béni. Cette merveilleuse histoire, vous en connaissez tous les épisodes, on vous en a raconté tous les détails. En l'abordant à mon tour, mon but, qui sera mon excuse, est d'offrir au céleste Archange un faible témoignage de mon amour, et l'amour, vous le savez, n'a qu'un mot, « un mot qu'on redit sans cesse, mais qu'on ne répète jamais ».

MONSEIGNEUR,

En foulant le sol de votre diocèse, je me suis rappelé qu'un jour, il y a longtemps déjà, je me promenais à Rennes avec un officier en retraite, et comme, avec la naïveté de la jeunesse, je lui demandai s'il n'avait pas trop souffert de voir ses trois fils revêtir l'habit ecclésiastique, il se redressa fièrement et me répondit : « Le sacerdoce, mon ami, est le plus beau de tous les régiments. » Ce vaillant, cet admirable chrétien était votre vénéré père, Monseigneur, et vous êtes devenu l'un des chefs, l'un des généraux de ce régiment d'élite. Si je me suis permis d'évoquer devant vous ce souvenir, c'est parce que j'étais sûr d'aller droit à votre cœur, et aussi pour ne pas oublier que ce n'est qu'à votre paternelle affection que je dois, moi, simple soldat, le périlleux honneur de prendre la parole en cette solennelle cérémonie.

I

Comme tous les berceaux, celui de ce rocher fut entouré de voiles, et ces voiles ne se déchirèrent qu'au début du VIII^e siècle. Pour essayer de les soulever il nous faut interroger la tradition qui projette parfois quelques lueurs indécises sur les obscurités des temps lointains.

Ce qui est certain, c'est qu'à l'aurore de notre ère une immense forêt, la forêt de Scissy, couvrait toute cette région de ses ombres impénétrables et s'étendait peut-être au-delà de nos continents actuels. Au-dessus des broussailles, plus haut que les chênes,

une cime sauvage, dénudée, s'élevait et, dit un ancien auteur, « parce qu'elle avait la forme d'un mausolée, on lui donna le nom de Mont Tombe ». Quels en furent les premiers occupants? Les Celtes d'abord, s'il est vrai que deux menhirs se dressaient à son sommet; les Romains ensuite, s'il est exact qu'on y ait trouvé des monnaies impériales et des débris de mosaïque; toujours est-il qu'on peut affirmer que l'idolâtrie y régna en souveraine et en maîtresse. C'était en effet l'usage, à ces époques reculées, de consacrer les pics isolés à des divinités païennes et, plus tard, l'Église devait purifier tous ces lieux souillés en les plaçant sous le vocable de son grand archange, comme au Puy-en-Velay, à Brasparts dans le Finistère et à Carnac, pour ne citer que ceux-là.

Franchissons quelques siècles, et voilà que dans le pays une double évolution, l'une morale, l'autre physique, s'est opérée. Le paganisme a été vaincu et, dans ces grottes toutes vibrantes encore d'hymnes sacrilèges en l'honneur de Jupiter ou d'Hercule, de pieux ermites, des anachorètes chantent les louanges d'un Dieu unique, d'un Dieu mort sur une croix. La mer, elle, toujours insatiable, toujours conquérante, a reculé les bornes de son empire : petit à petit elle a rongé le terrain marécageux, lentement les uns après les autres elle a déraciné les arbres de la forêt, et maintenant entre les falaises de Cancale et de Granville elle forme une vaste baie de vingt lieues carrées, un lac grandiose. Je dis lentement, mes Frères, car le cataclysme, la prétendue marée de 709 n'est qu'une légende; des documents peu connus prouvent péremptoirement que ce changement fut une paisible, une heureuse transformation, et non une calamité soudaine et sans exemple.

Les choses en étaient là quand, en 708, au mois d'octobre, il y a aujourd'hui même douze cents ans, saint Michel se montre à Aubert, évêque d'Avranches, et de la part du Très-Haut lui ordonne de construire un temple sur le Mont Tombe. Eh quoi!... un temple sur ce rocher stérile, inculte!... un temple sur cet îlot battu de toutes parts par des vagues furieuses!... mais ce serait la plus chimérique des entreprises!... mais ce serait de la folie!... Et le pontife hésite. Un peu plus tard l'Archange renouvelle ses instances, son appel se fait plus pressant; et le pontife hésite encore. N'a-t-il pas dans les Livres sacrés lu ce sage conseil : « Ne croyez point à tous les esprits, mais éprouvez-les pour voir s'ils sont de Dieu ». Enfin une troisième fois le Prince de la milice céleste lui apparaît et, pour lui persuader qu'il n'est pas le jouet d'un rêve, pour triompher de sa prudence exagérée, il étend la main et imprime dans sa tête la marque de son doigt. Immédiatement saint Aubert se met à l'œuvre, bâtit une chapelle ronde pouvant contenir environ cent personnes, et pour assurer le service divin y établit une collégiale de douze chanoines.

Désormais l'histoire du Mont Tombe est finie, celle du Mont Saint-Michel commence. Son principe est un attonnement miraculeux; son origine, un crâne conservé près d'ici et qui porte une mystérieuse empreinte. En présence de ce fait indéniable, le scepticisme ne daigne pas l'étudier de peur d'être convaincu : il sourit et passe. La science ne peut pas l'expliquer; elle se tait et son silence est déjà un hommage. Et nous, mes Frères, quelle sera notre attitude?... Nous que les mots de miracle et de mystère n'effraient pas, nous nous inclinons respectueusement devant cette relique et nous bénissons la Toute-Puissance divine qui, par trois fois abaissa le ciel jusqu'à la terre pour implanter ici le culte du plus glorieux de ses anges.

II

Quand d'elle-même la Providence sème un grain de sénevé, il ne tarde pas à devenir un grand arbre et il faut maintenant précipiter notre course pour résumer seulement tout ce que les siècles ont accumulé sur cette montagne de magnificences et de prodiges.

Sa réputation s'étendit avec une telle rapidité, le pèlerinage prit de bonne heure une telle extension qu'après deux cent cinquante ans d'existence la collégiale fondée par saint Aubert fut jugée insuffisante. En 966, Richard I, duc de Normandie, de concert avec l'archevêque de Rouen, la remplaça par des Bénédictins qui demeurèrent là, fidèles à leur poste, jusqu'à la Révolution. Le Moyen Âge aimait les moines, parce qu'il savait les apprécier; il pensait qu'ayant été à la peine il était convenable qu'ils fussent à l'honneur. Une charte, approuvée par le roi Lothaire, conféra à ceux-ci les mêmes privilèges qu'aux seigneurs féodaux : ils avaient droit de haute et de basse justice.

De nos jours, hélas ! il n'en est plus ainsi; il n'y a pas d'insultes qu'on ne leur jette à la face, il n'y a pas de turpitudes dont on ne les salisse; on les a accusés sans motifs, condamnés sans preuves, on les a exilés au mépris de tous les codes et de tous les droits. Faut-il les justifier?... Ce serait leur faire injure. Faut-il les défendre?... Ce serait vous faire injure à vous aussi, n'est-ce pas, mes Frères? Et puis du reste, à quoi bon?... N'avons-nous pas ici, sous les yeux, la plus éloquente de toutes les réponses à ces infâmes calomnies ! Ce dont les moines étaient capables, ce qu'ils ont su accomplir... regardez !

Regardez cette basilique : cette nef romane dont la mystique obscurité semble servir de vestibule à ce chœur éblouissant composé de trois zones, où le gothique complique ses lignes, contourne en caprices ses dessins géométriques, assouplit ses nervures pour atteindre la perfection suprême du luxé et de la fan-

taisie. Regardez cette forêt de clochetons et d'aiguilles, cette abside extérieure d'où s'élança, au-dessus du granit fleuri et des galeries découpées qui se profilent en une guirlande de chêne et de laurier tout autour de l'édifice, cet arc-boutant ciselé à jour, qu'on a si bien nommé l'escalier de dentelle.

Et comme à cette masse énorme il fallait de robustes assises, regardez ce qui lui tient lieu de piédestal : cette *Crypte des Gros Piliers* dont les arêtes saillantes, selon un mot très juste, « se ramifient, tendues ainsi que des ailes de chauves-souris » ; le *Promenoir*, les *Catacombes*, la *Chapelle Saint-Etienne*, les *Cryptes de N.-D. sous Terre et de l'Aquilon*.

Et comme il fallait à la basilique, — car elle est le centre de tout, — un appui au Nord, regardez la Merveille : ce *cloître* quadrilatère irrégulier avec ses cent trente-quatre colonnettes, de granitelle rose, couronnées de tympans ajourés avec une délicatesse infinie, jardin féerique élevé à 300 pieds au-dessus du niveau des grèves ; la *Salle des Chevaliers*, le plus superbe vaisseau gothique qui soit au monde, le *Réfectoire*, le *Dortoir*, la *Salle des Aumônes*, le *Cellier*.

Est-ce tout, mes Frères ? Non. L'abbaye est constituée, mais, par sa situation géographique, par ses avantages stratégiques qui la rendent pour ainsi dire inexpugnable, elle paraît lancer à l'ennemi héréditaire, à l'Anglais, un perpétuel défi ; il faut qu'elle oppose une résistance aux envahissements étrangers, il faut qu'elle devienne une citadelle. Et voilà qu'on n'y accède plus que par un étroit passage défendu par trois portes, celle de la Bayolle, celle de la Barbacane et celle du Roi ; voilà que l'entrée du monastère est protégée par le Châtelet, que l'on pourrait comparer à deux canons géants posés sur leurs culasses et braquant vers les nuages leurs gueules crénelées ; voilà qu'une formidable enceinte se déploie. Appuyée sur neuf tours, elle suit les caprices du rocher, se projette ou s'enfonce, monte ou descend selon les mouvements de la falaise, se développant sur les points accessibles, s'arrêtant là où elle serait inutile. Désormais l'ordre de chevalerie, créé en 1469 par Louis XI, pourra s'y fortifier ; désormais la population « qui trouvait qu'il faisait bon vivre sous la crosse » y sera à l'abri.

Et maintenant, mes Frères, si vous embrassez d'un coup d'œil tout l'ensemble de ces constructions gigantesques, ne vous semble-t-il pas être en face d'un problème ? Comment pourriez-vous l'expliquer ? Est-ce par la générosité des princes ? Est-ce par le génie audacieux et la persévérante énergie de ces cinquante abbés qui y usèrent leur vie de 966 à 1789, depuis Maynard jusqu'à Mgr de Montmorency-Laval ? Sans doute, il faut en tenir compte et le tribut d'éloges qu'on leur doit ne dépassera jamais leurs mérites, mais au-dessus des moyens humains il y a autre chose. Quel est le mobile qui a poussé ces hommes à porter à de telles hauteurs ces blocs énormes, à les tailler, à les fouiller, à les fleurir,

à les épanouir ? Par quel miracle ont-ils assis là-haut ces murailles colossales, ces tours audacieuses, ces clochetons aux dentelures transparentes ?

La clef du problème, la solution de l'énigme la voici : « La foi, dit l'Évangile, peut transporter les montagnes. » Oui, c'est la foi qui a accumulé tant de chefs-d'œuvre ; oui, c'est la foi qui a amené de si loin tant de milliers de pierres et qui les a dressées en équilibre au milieu des flots ; c'est la foi seule qui a pu attacher aux flancs de la montagne archangélique, en face de l'Aquilon et debout devant la chrétienté, cet incomparable ex-voto pour l'offrir à l'archange blond cuirassé d'or », à saint Michel, ange gardien de l'Église et patron séculaire de la France.

III

Garanti par une puissance céleste, par les prières de ses moines et les armes de ses chevaliers, ce formidable entassement d'édifices couronnant une pyramide de granit inspirait à l'univers un sentiment de respect profond mêlé de crainte. On eût pu croire que, bravant les injures du temps et des hommes, rien ne viendrait troubler sa paix serene ; mais ce serait étrangement méconnaître les vues providentielles. Dieu, en effet, traite toutes ses œuvres quelles qu'elles soient, les monuments et les âmes, de la même façon : il les épure dans le creuset des souffrances, les timbre de son cachet, la croix, et consolide leur base avec un ciment de soupirs, de larmes et de sang. Nous avons vu la gloire du mont Saint-Michel, son Thabor ; voyons son Calvaire.

Sous Roger 1^{er}, la nef s'éroule et, en 1421, le chœur roman s'effondre à son tour. Puis, c'est la foudre qui, à cinq reprises différentes, y allume des incendies. Celui de 1300 fut particulièrement terrible : il détruisit les voûtes, le toit de l'église et s'étendit jusqu'à la ville qui devint la proie des flammes. Puis, ce sont des sièges, des attaques, des assauts qui, pendant la guerre de Cent Ans et les guerres de religion, se succèdent, par terre et par mer, sans discontinuer, sans relâche. Ah !... on ne parlait pas alors d'entente cordiale ; dans maintes et maintes batailles les Anglais sont repoussés, vaincus ; en 1434, ils étaient 8000 contre 119 chevaliers. Puis, c'est la trahison qui apparaît avec son masque vil et hideux. Un Montgommery essaie par ruse de s'introduire dans la place et un autre — ayons le courage de l'avouer — un prêtre, portant la crosse et la mitre abbatiales, passe à l'ennemi. Ne nous en étonnons pas trop ; dans le collège apostolique il y avait bien un traître, et celui-là, Robert Jolivet, avait déjà fait ses preuves, il était capable de tout, puisqu'il avait été l'un des juges de Jehanne, la Lorraine.

Après cela les épreuves sont-elles enfin terminées, le calice a-t-il été vidé jusqu'à la lie ? Non, non ; il reste encore quelques

gouttes au fond et ce sont les plus amères. Le cyclône révolutionnaire a chassé les moines et pillé le monastère. La Convention s'en empare et, se rappelant des cachots de Louis XI, y établit une prison. Les gouvernements qui suivent, le premier Empire, la Restauration, la Monarchie de 1830 y entassent des conspirateurs et des instigateurs d'émeutes; les hymnes sacrés sont remplacés par des chansons obscènes, le sacrilège est commis, « *consummatum est!* »

Vous le croyez, mes Frères!... Vous croyez que c'est la fin de cette abbaye qui a eu à lutter contre les ébranlements, les incendies, contre la barbarie réfléchie des hommes et la rage aveugle des éléments!... Vous croyez qu'il est mort ce sanctuaire que l'on a transformé en atelier, où les cloîtres sont vides, déserts, où tout a été souillé, sali, profané!... Vous le croyez... mais oubliez-vous donc que le *Consummatum est* n'a précédé que de quelques heures seulement la résurrection?... Oubliez-vous donc les inéluctables revanches du Tout-Puissant?...

Moi, je franchis par la pensée non pas quelques siècles mais quelques années, et savez-vous ce que je vois?... savez-vous ce que je vois en 1877?... Je vois des banderoles et des oriflammes claquer au vent; je vois des foules innombrables se diriger vers un même point à travers les grèves; je vois, au milieu d'acclamations enthousiastes, onze prélats, douze cents prêtres et vingt-cinq mille fidèles déposer solennellement une couronne d'or sur le front de l'illustre Archange. Le Mont Saint-Michel a reconquis sa place d'honneur dans l'estime du monde. Et je me dis que, si un doigt céleste s'est posé naguère sur le crâne de l'évêque d'Avranches, il y en a un autre, un doigt divin, qui a triomphé de tous les obstacles, réparé toutes les ruines, et j'en conclus : « *Digitus Dei est hic* — Le Doigt de Dieu est ici ».

Et maintenant, mes Frères, maintenant que la tempête sévit sur cette terre bénie comme partout ailleurs et que nos statues ont été descendues de leurs socles respectés; maintenant que nous sommes forcés de nous réfugier, presque de nous cacher, dans cette si pieuse mais trop petite église, allons-nous pour cela nous abandonner au découragement et pleurer comme ceux qui n'ont plus d'espérance?... Ah! il me semble que ce serait plus qu'une lâcheté, ce serait un crime; il me semble que toutes les pierres se dresseraient contre nous et qu'elles nous crieraient :

« Souvenez-vous qu'un miracle nous a amenés sur ce rocher et qu'il a fallu une suite de miracles pour que nous y soyons encore debout.

« Souvenez-vous que de saints abbés, de puissants ducs, de valeureux capitaines nous ont choisis pour abriter leurs sépultures et que, dans le silence des nuits, nos arceaux gothiques, nos voûtes séculaires ont entendu passer d'angéliques et harmonieuses symphonies.

« Souvenez-vous que nous avons vu défilier toutes les nations de l'Europe chrétienne et que nous avons été foulées par les pieds de tous les rois depuis Childebert, Charlemagne et saint Louis, jusqu'à François I^{er}, Charles IX et Louis XV.

« Souvenez-vous que cette montagne était autrefois « la Jérusalem de l'Occident » et que les routes qui y conduisaient s'appelaient « les chemins du Paradis ». C'est une terre sainte, une terre sacrée, qui a été élue et sanctifiée pour que le nom du vainqueur de Lucifer y demeure à jamais. Ce que Dieu garde est bien gardé ».

Telle est notre foi, n'est-il pas vrai, mes Frères, et c'est pour l'affirmer que nous sommes réunis en ce jour solennel. Nous croyons à cette prophétique parole d'un évêque de Coutances, votre vénéré prédécesseur, Monseigneur : « Le Mont Saint-Michel est trop auguste pour descendre au rang d'un simple musée. » Nous croyons qu'il est le plus ancien, le plus illustre de nos pèlerinages nationaux; qu'il est et restera le pèlerinage aimé de ceux qui ne désespèrent pas de la France, de ses immortelles destinées, et c'est pourquoi, nous tournant vers le grand ambassadeur du Très-Haut, nous osons lui adresser cette prière :

« O céleste Archange, si votre pouvoir est presque sans limites, pourquoi notre confiance en vous ne serait-elle pas sans bornes?

« Ayez pitié de notre détresse, ô vous qui tenez entre vos mains un glaive et qui vous en êtes si souvent servi pour défendre vos serviteurs.

« Ayez pitié de nos soupirs, ô vous qui êtes allé au combat, pour venger la fière devise que nous voyons partout écrite sur vos étendards.

« Brandissez-le encore une fois, ce glaive fulgurant, contre la haine et l'injustice; poussez encore une fois ce noble cri de guerre « *Quis ut Deus?* », afin qu'à la nuit sombre où nous nous débatons succède une radieuse aurore et que, sauvés enfin et reconnaissants, nous puissions bientôt, là-haut, dans votre vrai temple, dans votre basilique aérienne, entonner en votre honneur un chant de gloire, de triomphe et de liberté. »





Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de saint Michel.

BULLETIN

Chaque lundi de décembre, une messe sera célébrée dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

Le samedi 5, une messe sera dite pour les zélateurs et zélatrices et les bienfaiteurs des Œuvres de Saint-Michel.

* * *

La neuvaine mensuelle générale nous réunira tous, du 7 au 15 décembre, pour supplier Notre-Seigneur de pardonner au monde les offenses de l'année qui va finir. C'est donc en esprit de réparation que nous voulons faire cette neuvaine, sous les auspices de Marie-Immaculée, la Vierge de Lourdes et de la Salette, et de saint Michel, l'ange de la Miséricorde.

* * *

Indulgence plénière le jour de Noël.

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants.

AVIS A NOS ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES

I. — La présente livraison des *Annales*, qui donne le compte rendu illustré et complet de la fête du 16 octobre,

mérite d'être propagée. Nous tenons à la disposition de nos zélateurs et zélatrices autant d'exemplaires qu'ils voudront. Le tirage a été augmenté considérablement. Nous espérons que cette semence, — qui coûte bien cher — produira au centuple ! A la gloire de saint Michel !

II. — Prière de lire attentivement les pages 2, 3 et 4 de la couverture de la présente livraison et en particulier ce qui concerne les *images en couleurs*.

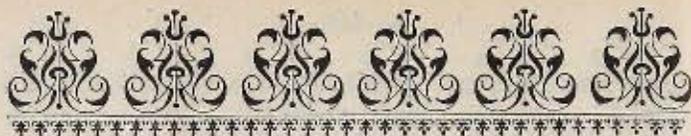
III. — Pourquoi nos amis ne se mêleraient-ils pas, eux-mêmes, de faire un peu de réclame pour saint Michel ? La réclame est passée dans nos mœurs. Sachons en user pour la bonne cause.

Je suppose que vous avez sous la main un bon journal, très répandu. Demandez-lui de recommander les *Annales du Mont-Saint-Michel* (abonnement 2 fr. par an). Priez-le d'annoncer soit la *Médaille-Apparition*, soit les *Cartes Postales du Mont-Saint-Michel dans le passé*, soit les *Images en couleurs*, etc... Si vous avez, pour ce, un petit sacrifice pécuniaire ou une démarche à faire, ne pouvez-vous vous les imposer POUR SAINT MICHEL ?

Empruntez aux *Annales* un article (tout ou partie), et priez votre journal d'insérer en mentionnant et recommandant la source, c'est-à-dire les *Annales*.

La bonne volonté, au service de Dieu, accomplit des prodiges.





CHRONIQUE MONTOISE

Le Pèlerinage de Quettreville Les Pèlerinages prochains

DE la *Semaine religieuse* de Coutances le compte rendu suivant :

Après les fêtes du 16 octobre au vénéré sanctuaire de l'Archange, le premier pèlerinage organisé au début de l'année jubilaire a été celui de la paroisse de Quettreville, le jeudi 29 octobre. Cent vingt pèlerins avaient répondu à l'appel de M. le Curé. Favorisés par un temps splendide, ils arrivèrent au pied de la sainte Montagne à 8 h. 1/2. Le clergé du sanctuaire les y attendait. La procession s'organise et se rend à l'église au chant du cantique : *Saint Michel, à votre puissance.*

M. le Curé célèbre la messe, pendant laquelle sont exécutés des chants variés. Après l'Évangile, un des chapelains adresse à l'assistance une instruction dans laquelle il retrace l'histoire de saint Michel à travers les âges; il nous redit les grâces signalées dues à son intervention et nous engage à ne pas désespérer de l'avenir. La France, le diocèse et l'Église l'ont pour protecteur, et s'il a su défendre les droits de Dieu et refouler les anges rebelles dans les profondeurs de l'enfer, il saura manifester son pouvoir à l'heure où tout semblera perdu.

Après avoir fait le tour des remparts et visité le musée, nos pèlerins vont réparer leurs forces. Une fois restaurés, ils entreprennent la visite de l'Abbaye et de ses merveilles.

Le salut du T.-S. Sacrement clôture cette belle journée, et chacun quitte à regret ce lieu béni pour reprendre le chemin de Quettreville. Tout le long du voyage ce ne sont que chants de cantiques

et d'hymnes sacrés. On sent que tous sont heureux et emportent de ce pèlerinage un souvenir délicieux. D'ailleurs, du départ au retour, aucun nuage n'est venu assombrir cette belle journée.

L'exemple est donné. Tout le diocèse tiendra à honneur de venir à son tour à Saint-Michel du Mont-Tombe. X.

* *

La prédiction du chroniqueur Quettrevillais est en voie de réalisation. On a lu, d'autre part, que plusieurs pèlerinages sont d'ores et déjà annoncés. Pour les seuls mois de mai, il convient de citer en première ligne un pèlerinage d'hommes de Paris (23 mai) et les pèlerinages de Cherbourg, Coutances, Carentan, Granville, Sartilly, Tessy-sur-Vire, Périers, Saint-Sauveur-Lendelin, Villedieu, etc... Carentan, Avranches et Torigny-sur-Vire viendront au commencement de juin; La Haye-du-Puits, en mai ou septembre, etc...

Enfin nous lisons dans le *Bulletin de la Fédération de la Jeunesse catholique de la Manche*, la communication suivante, émanant du Comité directeur :

« Notre second Congrès sera transformé, avec l'entière approbation de Mgr l'Évêque, en PÈLERINAGE RÉGIONAL et même NATIONAL au MONT-SAINT-MICHEL. Ce Pèlerinage est fixé au 25 juillet afin que nos amis des Collèges et les étudiants puissent y prendre part. »

* *

A propos de l'organisation des Pèlerinages, nous croyons devoir reproduire ici certains avis que nous publions naguère à l'adresse de nos confrères de la Manche, par l'intermédiaire de la *Semaine religieuse* de Coutances. Ces avis ont une grande importance; nous prions les organisateurs de bien vouloir s'y conformer.

L'appel de Monseigneur l'Évêque conviant les fidèles à la célébration du XII^e Centenaire du Mont-Saint-Michel nous a déjà valu l'annonce de nombreux pèlerinages.

Dans la correspondance échangée à ce sujet, une seule objection a été formulée; elle l'a été — on devait s'y attendre — par nos frères de Normandie : « Nous irons au sanctuaire jumeau; mais où nous mettez-vous ? »

La meilleure des réponses eût été : « Nous vous mettrons à votre vraie place là-haut, dans la basilique des Bénédictins. » En attendant une journée du ciel à laquelle il ne faut jamais renoncer, voici une solution qui, pour être moins joyeuse, donne pourtant des satisfactions immédiates et rassurantes. Nos chers pèlerins, et surtout nos zèles chefs de groupes, devront s'en pénétrer :

1^o Notre église paroissiale est un petit mais bien pieux sanctuaire, où plusieurs centaines peuvent tenir. Attribué, à tour de rôle, à tel pèlerinage, il verra passer au cours d'une seule journée plusieurs milliers de fidèles.

2^o Les jardins et l'esplanade, dits « Croix de Jérusalem », seront gracieusement aménagés pour permettre aux pèlerins, dès le prochain printemps, d'y entendre des messes et des instructions, comme aux beaux jours de la résurrection du pèlerinage.

3^o Dans ce cadre unique au monde, nous organiserons toutes les processions qu'on voudra, avec des itinéraires variés, comprenant tantôt la rue de la Ville avec l'église paroissiale, tantôt la voie qui borde les murs d'enceinte de l'abbaye avec la Croix de Jérusalem, tantôt les admirables remparts soit avec l'église, soit avec la Croix.

4^o De préférence, les pèlerins sont conviés à nos grandes fêtes. Cependant bon accueil sera réservé à qui choisira une date différente; et telle ville, tel doyenné faisant élection d'une autre journée sauront la rendre également glorieuse.

5^o Dans tous les cas, les chefs de groupes, comprenant que de la bonne organisation dépend le succès du Centenaire, voudront bien :

(a) Informer la Direction au plus tôt, un mois au moins à l'avance, de leurs projets bien précisés ;

(b) Indiquer, au moins approximativement, le nombre de pèlerins sur lequel ils comptent ;

(c) Formuler leurs désirs concernant le jour et l'heure de leur venue au Mont, et l'emploi religieux de leur temps ;

(d) Attendre la réponse ferme de la Direction avant de porter eux-mêmes à leurs groupes une décision ferme ;

(e) se conformer au programme adopté de concert, comme s'y conformeront M.M. les Chapelains.

6^o La Direction des Œuvres n'a d'autre visée que celle de procurer la gloire de saint Michel et la joie de ses pèlerins; elle répondra donc avec empressement et bonheur à toute demande de renseignements ;

7^o D'autres détails très précis seront fournis avant la date du 8 mai 1909, par l'organe des *Annales*.



ACTIONS DE GRACES

Aude. — Je vous prie de célébrer une messe et faire brûler une lampe pour remercier saint Michel de deux grâces obtenues. E. M.

Aveyron. — Faites brûler un cierge en reconnaissance d'une grâce obtenue par une Association. E. M.

Calvados. — Un étudiant remercie saint Michel et les saints anges de leur protection dans ses examens. V. B.

Prière de dire une messe et faire brûler un cierge en reconnaissance d'une grâce temporelle obtenue. M. P.

Ille-et-Vilaine. — Veuillez dire une messe en l'honneur de la sainte Vierge et saint Michel qui m'ont exaucé dans mes entreprises. G. B.

Finistère. — Actions de grâces à saint Michel pour le succès des examens. S. L. de G.

Actions de grâces à saint Michel pour le succès d'un examen, pour la protection accordée à un jeune soldat, et pour la prospérité d'une communauté. S^r A. M.

Hérault. — Je ne serai jamais assez reconnaissant envers le saint Archevêque de la grâce qu'il m'a obtenue. Une neuvaine de messes. M. P.

Loire-Inférieure. — Une messe en l'honneur de saint Michel pour le remerciement d'une grâce temporelle obtenue par son intercession. B.

Une messe d'action de grâces pour le succès d'un examen. Vve B.

Maine-et-Loire. — Actions de grâces à saint Michel pour le succès des examens. M. J.

Manche. — Mon petit-fils vient de subir avec succès ses examens. Dites une messe et faites brûler un cierge en l'honneur de saint Michel. A. L.

Nièvre. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel. V^{rs} N.
Je vous demande une messe d'action de grâces à saint Michel. V^{rs} C. C.

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Seine. — Une famille remercie saint Michel de plusieurs grâces obtenues.
E. D.

Saint Michel nous ayant obtenu, le jour anniversaire de son apparition, une grâce vivement demandée, nous tenons à signaler notre reconnaissance.

M. V^o B.

Seine-Inférieure. — Actions de grâces pour une conversion obtenue par l'intercession de saint Michel.
E. H.

Veuillez dire une messe d'actions de grâces à saint Michel pour le remerciement de la protection accordée à notre maison pendant l'année scolaire.

E. D.

Tarn. — Une messe d'actions de grâces pour une faveur obtenue.

L. P.

Belgique. — Je suis si redevable à saint Michel ! Publiez ma reconnaissance.
S^r M. B.

Lorraine. — Ci-joint une offrande à saint Michel en reconnaissance de grâces signalées.
J. V.

Belgique. — Merci à saint Michel pour le succès de nos élections.

V^{rs} S.

Suisse. — Merci à saint Michel pour diverses faveurs temporelles et spirituelles obtenues par son intercession.
C. C.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aube. — Ville-sur-Terre : M^{me} Jolain, née Victoire Aubertin.

Calvados. — Honfleur : M^{me} Clémence Mousset.

Côtes du Nord. — Saint-Brieuc : M. Guillaume Brochard. — Guingamp : M^l Michel.

Finistère. — Brest : M^{me} Bergot. — Quimper : M^{me} Paugan.

Gard. — Le Trescol : M^{me} veuve S. Ivis Brousson.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Marie Lefebvre; M^{me} Zoé Fradère; M^{me} veuve Antoinette Dorand.

Gers. — Lectoure : M^{me} Félicie Dubarry.

Hérault. — Montpellier : M. le comte de Serres de Masplat; M^{me} Honorine Brousseau.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Malo : M^{me} Elisa Portalier. — Argentré-du-Plessis : M^{me} Hognais.

Isère. — Grenoble : M. Claude Charaux. — Pont-de-Beauvoisin : Sœur Madeleine de Pazy.

Landes. — Dax : M. Edmond Parage, élève de l'Institution Notre-Dame.

Loire. — Roanne : M^{me} A. Rozier, très dévouée célibataire.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Louis Balloin; M^{me} veuve Audap; M^{me} veuve Laurence.

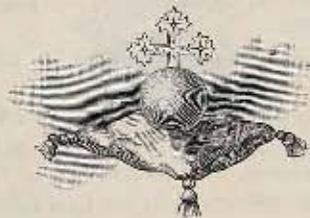
Loiret. — Orléans : M^{me} Elie Urbain, née Irène Lambron; M^l Thérèse Moulin.

Maine-et-Loire. — Montjean : M. et M^{me} Toubiane.

Manche. — Cherbourg : M. Pinchon du Sel des Monts. — Ducey : M^l Victoire Bessard. — Saint-Martin des Champs : M^{me} Jeanne Papy; M^{me} veuve Billard, née Marie Leroux. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M^{me} veuve Anvray.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M^{lle} Thérèse Schennebecker.
Nièvre. — Le Rompois : M^{me} Marie Hamage.
Basses-Pyrénées. — Anglet : Sœur Marie-Isidore; Sœur Cécile.
— Bétharram : R. P. Léopold Fargues; R. P. P. E. Encasteigt.
Rhône. — Souzy : M^{lle} Antoinette Morel, *célatrice*. — Villeurbanne :
Sœur Anne de Jésus du Saint-Rosaire.
Sarthe. — Auvers-le-Hamon : M^{me} veuve Leroyer, née Marie Gô.
Seine. — Paris : M^{me} Aug. Richard. — Le Perreux : M. Guilhaet. —
Grand-Montrouge : M^{me} veuve Sauvanaud, *très dévote à saint Michel*.
Seine-Inférieure. — Rouen : M. Achille Cavrel.
Tarn. — Castres : M. le chanoine Alary; M. le chanoine Gineste;
M. Louis Jalabert; M. Paul Gautraud; M^{me} Zélie Delmas; M^{me} Mathilde
Caussé.
Algérie. — Oran : M. Jean d'Aslar de Lavigerie; M^{me} Edmond
Lamoure.
Principauté de Monaco. — Sœur Sainte-Paule du Saint-Rosaire.
Belgique. — Bruges : Sœur Joseph.
Grande-Bretagne. — Bournemouth : M. Hippolyte Karger.
Canada. — Saint-Ambroise : M. Jean Auclair; M. Albert Genest;
M^{me} Jean-Baptiste Dubéau, née Caroline Savard; M^{me} François Bédard, née
Judith Bodin; M^{lle} Lucie Boivin; M^{lle} Délima Pageau. — Charlesbourg :
M^{me} W. Johnson, née Laura Bédard. — Les Laurantines : M^{me} Jacques
Bédard, née Eulalie Auclair. — Trois-Rivières : Sœur Marie du Sacré-
Cœur, *monastère du Précieux Sang*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in
Lucem sanctam !....*



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Reims. — FR. SIMON, imprimeur breveté (5402-06)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — INDULT PONTIFICAL. — CAUSERIE DU DIRECTEUR. — LA DETTE
D'UN ASSOCIÉ AU 1^{er} JANVIER 1909. — BULLETIN. — CHRONIQUE MONASTIQUE. —
LETTRE PASTORALE DE MGR L'ÉVÊQUE DE NEVERS. — NOUVELLES DU COLLÈGE DE
SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCE. — ADIEUX À NOS CHÈRES DÉFUNTS.

Indult Pontifical

Nos lecteurs se souviennent que par *Bref* en date du
23 juin 1908, le Souverain Pontife concédait aux
associés de l'Archiconfrérie de saint Michel, *une indul-
gence plénière à gagner douze fois chaque année, aux con-
ditions ordinaires : confession et communion. Le Saint
Père avait ajouté comme troisième condition la visite
de l'église du Mont-Saint-Michel.*

Beaucoup de nos associés ne pouvant remplir que très
difficilement cette dernière condition, Mgr l'Évêque de
Coutances a demandé que la visite de l'église du Mont-
Saint-Michel fût remplacée *par la visite de la propre église
de chacun*. Sa Sainteté a daigné accorder cette faveur
ainsi qu'en témoigne le rescrit suivant :





TRÈS SAINT PÈRE,

L'ÉVÊQUE DE COUTANCES supplie humblement VOTRE SAINTETÉ de daigner accorder aux membres de l'Archiconfrérie, érigée sur le Mont-Saint-Michel au diocèse de Coutances, sous le titre de Saint Michel Archange, la faculté de gagner l'Indulgence Plénière, douze fois l'an, concédée par VOTRE SAINTETÉ le 23 juin 1908, en visitant leur propre église paroissiale, lorsqu'ils sont empêchés de se transporter au Mont-Saint-Michel, au lieu de visiter l'église dédiée au S. Archange sur ce mont, comme l'avait ordonné le Rescrit de concession.

De l'audience de Sa Sainteté, le 29 Octobre 1908.

LE Très Saint Père a concédé avec bienveillance la faveur sollicitée.

Donné à la Secrétairerie d'Etat les jour, mois et an susdits.

R. Card. MERRY DEL VAL.

(Place du Secau.)



ÊTRE SANS JÉSUS EST UN CRUEL ENFER ; ÊTRE AVEC JÉSUS,
C'EST UN PARADIS BIEN DOUX.

Imitation, l. II, ch. VIII, 2.

EN ce premier jour de l'an de grâce 1909, que saint Michel envoie ses Anges porter Jésus à nos Bienfaiteurs et Amis.

LA DIRECTION.



Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de saint Michel.

Causerie du Directeur

UNE année — et plus — s'est écoulée depuis le jour où la confiance de mon Evêque vénéré m'appela à prendre la direction des Œuvres du Mont-Saint-Michel et, en particulier, de cette florissante Archiconfrérie dont Pie X écrivait naguère qu'elle avait « très bien mérité de la Religion. »

Que d'événements déjà et que de souvenirs ! Evénements et souvenirs qui nous sont communs avec vous, chers amis en saint Michel.

Jusqu'ici, il est vrai, je ne suis pas entré en contact direct avec vous. Que de fois, pourtant, j'aurais voulu vous dire ma reconnaissance, mon affection, mon admiration pour votre inaltérable attachement à la cause que nous avons entrepris d'exalter d'un commun accord !

Mais, si les occupations absorbantes de ma charge suffisent peut-être à expliquer mon silence, du moins, chers amis, avez-vous bien voulu croire, dans votre charité, que devant Dieu et son Archange j'ai bien souvent pensé à vous ; et vous ne m'avez pas marchandé vos propres suffrages puisque, maintes fois, j'en ai senti le

bienfaisant effet. De votre concours doublement précieux, merci !

Si je n'ai pu vous écrire, j'ai été touché de recevoir vos confidences toujours honorables, vos doléances plutôt clairsemées, vos félicitations si encourageantes. Ces félicitations, vous dirai-je que je les ai transmises à qui de droit ? à mes excellents et bien chers chapelains dont la compétence et le dévouement sont, de l'avis de tous, à la hauteur de leur difficile mission. Les *Annales* se sont améliorées ; tous le constatent, tous s'en réjouissent. Une illustration abondante et choisie¹, égale la rigueur austère des articles doctrinaux, donne du piquant aux « Chroniques montoises » ou aux « Propos » signés de « Ranulphe ou de Guigatz. » Cette année, deux numéros exceptionnels, considérablement augmentés et embellis, ont causé aux lecteurs d'agréables surprises, et ce n'est pas fini, je vous en donne, chers amis, l'assurance formelle.

L'imprimerie a été mise à contribution sur une vaste échelle. La Presse, c'est la grande puissance des temps modernes. La nôtre, celle de Saint-Michel, n'est ni une empoisonneuse, ni une pourfendeuse. Son but est très net : conquérir à saint Michel des amis dévoués, des imitateurs généreux, et à Dieu des partisans décidés.

Nous avons à cœur, non moins, de rendre au Mont-Saint-Michel sa place dans la mémoire et dans le cœur des catholiques, de ceux de France en particulier !

Nous avons réédité, cette année, les Litanies de Saint Michel et la Méthode du Chapelet angélique ; nous avons établi une collection de cartes postales, dont on admire

1. Choisie... Oui, sans doute ! Que mes lecteurs veuillent donc bien ne pas trop penser au portrait de Mgr Guérard paru dans le dernier numéro et qu'un foulage mal réglé a écrasé misérablement. Nous nous vengerons bientôt de ce vilain tour, joué par Satan à l'Evêque de Saint-Michel.

le caractère à la fois archaïque et artistique. Nous continuerons dans cette voie, puisque aussi bien nos amis ont applaudi à notre initiative.

Voici que nos *Annales* annoncent une médaille commémorative du centenaire : cette médaille est un petit chef-d'œuvre que nous tâchons de vulgariser sans d'ailleurs le rendre vulgaire, jamais.

Enfin deux images viennent de sortir des presses artistiques de M. Fr. Simon, de Rennes, qui a exécuté aussi les cartes postales dont nous parlions tout à l'heure. L'« Apparition de Saint Michel » et « la Vierge noire » sont vraiment bien traitées, comme on dit en termes techniques. Avec ces chromos d'art nous sommes loin de l'imagerie banale du quartier Saint-Sulpice !

Puis... Mais je m'aperçois que j'ai écrit plus haut « Enfin ». C'est donc que je n'avais plus rien à dire ! Oui, c'est vrai, je ne dois plus rien dire ; mes aimés chapelains m'ont recommandé de taire certains projets dont mon « puis » malheureux allait traitreusement amorcer la révélation. J'attendrai, chers associés ; faites de même, je vous prie, et Dieu nous soit en aide !

Et notre Centenaire ? L'espace va me faire défaut ! Du reste, que ne savez-vous pas à ce sujet ? Le chroniqueur, — Ranulphe ou Gingatz — selon une formule célèbre, « dit tout ». De là, je n'ai plus qu'à vous adresser à cet argus admirable, digne, au surplus, de toute créance.

Notre Centenaire ? Il a été splendidement inauguré le 16 octobre dernier ; il continuera de dérouler avec ampleur, sinon avec faste, ses solennités, dès que le printemps aura refoulé tout ce qui s'appelle brume, frimas, pluie et tempêtes. Le soleil ne sera peut-être pas toujours de la fête ; nous prendrons le temps du bon Dieu ; nous espérons cependant que souvent sa Providence nous

le donnera beau, à défaut de cette Basilique dont il lui plaît de prolonger le veuvage, hélas ! si triste !

Nous aurons du moins les bénédictions de Notre-Seigneur et de son auguste représentant. Le Souverain Pontife a béni — en quels termes, vous le savez, — nos œuvres et nos projets. Hier, vous appreniez ici même ses encourageantes félicitations et ses largesses à l'évêque de Saint-Michel, qui lui avait écrit après les fêtes du 16 octobre. Aujourd'hui vous trouverez une nouvelle preuve de sa sollicitude dans cet indult qu'il accorde aux associés de notre Archiconfrérie. Aujourd'hui — trahirai-je un secret ? — Mgr Guérard est en possession d'un calice, qui reste sa propriété personnelle, offert par Pie X à l'occasion de son jubilé sacerdotal et du jubilé du Mont-Saint-Michel et destiné à la célébration de nos messes pontificales prochaines. Le Saint-Père, le premier, y consacra, naguère, le sang Rédempteur, puis il l'offrit à l'évêque de saint Michel en pensant à nous tous, chers associés et pèlerins de l'Archange. Ah ! si en retour, nous pouvions épuiser le calice d'amertume qui déborde au Vatican ! La France a tant contribué à remplir cette coupe amère !.. Au moins par nos suffrages, par notre vie vraiment chrétienne, éloignons-la plus souvent des lèvres de notre Père, puisque aussi bien ces lèvres ne s'ouvrent que pour pardonner et bénir.

Ignorez-vous, mes chers amis, que l'épiscopat français tout entier s'est ému et a tourné ses regards vers la Montagne de saint Michel ? Nos évêques — je puis vous le confier — assurent leur collègue de Coutances de leurs prières en cette année jubilaire, et beaucoup promettent de venir, avec leurs diocésains, à saint Michel présenter leurs hommages. L'appel de Mgr Guérard a franchi les frontières, et l'étranger aussi viendra, nous en avons plus que l'espoir fondé, la preuve.

Et vous, chers associés, dévoués zélateurs, ardentes

zélatrices, vos plans sont tirés. Vous nous les avez communiqués et l'Archange les a bénits. Vous serez dans la foule des pèlerins; tout au moins, vous serez de ceux-là qui redoublent de prières et d'action, qui se multiplient pour recruter autour d'eux des âmes à saint Michel. Courage! chers amis. Le champ est vaste et les bras font défaut parfois! Que les vôtres soient robustes autant que volontaires!

Et que saint Michel vous obtienne à tous en cette année 1909, santé et sainteté, avec tout le bonheur que vous ambitionnez.

Votre religieusement dévoué,

J. LEPETIT,

Vicaire général,

Directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Michel
et du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

P.-S. — *On dit qu'en Normandie il faut chercher la pensée principale d'une lettre dans ses dernières lignes. C'est ce qui m'empêcherait — si je ne vous savais de tout point charitables — de vous confier que j'ai dû payer près de 40.000 francs les terrains de l'esplanade de la Croix de Jérusalem, mis en vente par le séquestre des biens ecclésiastiques; que leur aménagement s'impose si nous voulons procurer à la foule des pèlerins, à la place de notre trop petite église, un sanctuaire suffisant; et que les ouvriers d'aucun corps de métier ne me promettent un travail gratuit.*

Monsieur de Coutances n'a pas traité ce point, dédaigneusement, en post-scriptum; l'article 1^{er} du dispositif de sa Lettre Pastorale annonçant le 12^e centenaire du Mont-Saint-Michel est bien connu de vous tous; il est conçu en ces termes: « L'œuvre de l'Archiconfrérie ayant été dépouillée de tous ses biens et ses charges dépassant aujourd'hui ses ressources, Nous serions reconnaissant

aux fidèles qui lui réserveraient quelques secours en vue de la préparation des fêtes projetées. Ils voudraient bien adresser les offrandes soit à M. le Vicaire général, directeur de l'Œuvre, à Coutances, soit à M. le Directeur des *Annales au Mont-Saint-Michel.* »

Bref, si vous pouvez m'aider d'une offrande elle a son emploi tout trouvé. Que si vos autres œuvres vous empêchent de suivre les inspirations de votre bon cœur, accordez-moi une prière qui m'obtienne d'autres concours.

La Dette d'un Associé de l'Archiconfrérie

AU 1^{er} JANVIER 1909

Sur le point d'écrire ces lignes, qui sont destinées à couvrir le déficit de l'année 1908 avec l'espoir d'un meilleur avenir, je me suis rappelé la vision qu'eut jadis le prophète Ezéchiel de la glorieuse renaissance de son peuple éprouvé :

« Le Seigneur me fit sortir en esprit et me plaça au milieu de la plaine qui était couverte d'ossements desséchés. Il me fit passer près d'eux, tout autour, et il me dit : « Fils de l'homme, ces ossements reviendront-ils à la vie ? » Je répondis : « Seigneur, vous le savez ? » Il me dit : « Prophétise sur ces ossements et dis-leur : « Ainsi parle le Seigneur : Je vais faire entrer en vous l'esprit, et vous vivrez ! ». Je prophétisai, et comme je prophétisais, il se fit un bruit retentissant, et les os se rapprochèrent les uns des autres. L'esprit entra en eux, et ils prirent vie, et ils se tinrent sur leurs pieds : « grande, très grande armée ! Il me dit : « Fils de l'homme,

« ces ossements, c'est toute la maison d'Israël. Ils disent :
« mes os sont desséchés, notre espérance est morte, nous
« sommes perdus ! C'est pourquoi dis-leur : Ainsi parle le
« Seigneur : J'ouvrirai vos tombeaux et je vous ferai
« remonter hors de vos tombeaux, ô mon peuple, et je
« vous ramènerai sur la terre d'Israël¹. »

Je me suis rappelé cela, et, en même temps, je me suis représenté, au soir du 31 Décembre, les âmes ardentes portant à travers le monde leurs souhaits gonflés d'espérance, et, à leur réception, les âmes lourdes de soucis s'allégeant soudain.

Les méfaits du présent sont si grands, les crimes si odieux ! Si « la brume » allait se dissiper et des jours plus purs enfin reluire !

Mais grisés d'espoir, songerons-nous tous aux conditions dans lesquelles se fera l'éclosion de ces temps aimés ? Et si, dans leur préparation, nous devons jouer un rôle tant soit peu marqué, ne semble-t-il pas que l'ouverture d'une année nouvelle soit un temps opportun pour réfléchir et fixer notre programme ?

* * *

Dans quelles conditions se fera cet avenir ?

Les uns disent : il se fera *par nous* : — et par nous seuls. Les autres laissent entendre : il se fera *sans nous*.

Il y a là double écueil à éviter parce qu'en pratique l'un et l'autre sont également funestes.

Le premier consiste à croire, comme les pères de la morale dite laïque, que sans la croyance en Dieu et la vie future, sans le recours aux sacrements de l'Église, nous pouvons, par une instruction scolaire plus étendue, par une connaissance plus approfondie des arts et métiers, refaire une génération honnête et heureuse. Cette conviction, — si c'en est une chez quelques-uns — repose sur

1. Ézéchiel, xxxvii, 1-14.

une erreur profonde qu'il n'est point besoin de réfuter pour les Associés, mais qu'ils auront peut-être à dévoiler autour d'eux.

Penser ou parler ainsi, c'est ignorer que sans Dieu qui fonde l'autorité, personne n'a mission de rédiger des devoirs pour l'enfant ou le jeune homme, et qu'au surplus, si cet enfant, ce jeune homme veulent bien accepter des devoirs indûment indiqués, la tâche n'est qu'à moitié faite, il reste à les faire pratiquer. Or, c'est la vérité, et les faits la confirment, mettre l'homme seul en face des devoirs à remplir envers lui-même, sa famille et la société c'est mettre en face du plan d'un édifice, avec la tâche de le construire, un ouvrier blessé : il est trop faible, il ne le peut faire ! C'est ignorer notre état vrai, c'est ne pas se soucier du péché originel qui est pourtant un fait attesté par une révélation certainement prouvée. Saint Paul, qui avait préparé à son temps un « meilleur avenir » disait : « J'y ai travaillé autant que quiconque » ; — puis, comme pour corriger l'expression incomplète de sa pensée, il ajoutait : « Non pas moi seul, mais Dieu avec moi¹ ». — Démontrons donc à ceux qui nous entourent que les *enseignements et les secours de la Religion chrétienne sont nécessaires à l'avenir espéré*. C'est notre première dette.

* * *

Cette formule d'action, que nous livre saint Paul et qui condamne la réponse des orgueilleux, reprouve aussi celle des insouciantes. Des insouciantes ? Peut-il s'en trouver dans une archiconfrérie dont le caractère est de « batailler », à l'exemple de saint Michel son chef, pour établir le règne de Dieu ? Des insouciantes qui aient conscience de l'être ? Certainement non. Mais manquons-nous d'âmes qui semblent se reposer, sans plus faire, sur cette espérance

1. I ad Cor., xv, 10.

que Dieu mettra la main à nos affaires, que saint Michel nous sauvera ??

Oh ! certes, le souvenir des divines interventions dans notre histoire nous a appris, avec la foi, que les « heures désespérées sont les heures de Dieu » ; et, pour notre part, nous avons trop réclamé, contre la morale laïque, le secours divin dans la préparation d'un meilleur avenir, pour en nier de sitôt les effets. Néanmoins, il est à craindre qu'à ne nourrir que cet espoir, nous ne nous croyions dispensés d'agir. Or, à qui sait que la sanctification des sociétés, comme celle des individus, se fait par la grâce de Dieu, mystérieusement unie aux efforts de chacun, cette tranquillité presque voisine de la présomption n'inspire qu'une médiocre confiance. Elle est plus rassurante, à notre humble sens, cette loyale enquête de notre Jeunesse Catholique, qui se demandait, naguère, les raisons de nos insuccès dans l'apostolat. — Et c'est pourquoi, nous aimerions voir les Associés de saint Michel faire une enquête du même genre, dût-elle se terminer par un examen de conscience individuel.

N'est-ce pas encore une de nos dettes ?

* * *

Les raisons de notre insuccès dans l'apostolat ?

Nous en trouverons toujours une dans la répugnance que causent aux âmes amollies par la mondanité ou les plaisirs étourdissants, les mâles beautés des vertus chrétiennes. On est malveuu à parler d'effort, de tension à quelqu'un qui, depuis longtemps, a ses ressorts mollement détendus.

Mais il en est une autre qui nous est apportée par ceux que nous tentons d'évangéliser : « Un tel va à la messe... il ne vaut pas mieux que moi ! Une telle va à confesse... elle est pire que moi ! » Qui n'a, un jour, entendu pareille réflexion ?

Il y a souvent à répondre que cette accusation, dictée par un sentiment de lâcheté et de jalousie, est totalement fausse ; il y a aussi à dire que d'être tels, de n'être pas pires encore, c'est déjà, en égard au passé, un regain des pratiques chrétiennes ; et toujours, il faut répliquer que même au cas où le profit de nos exercices religieux apparaît absolument nul en certaines âmes, la faute n'en est pas à la religion mal employée, mais à celui qui en use. Parce que l'ouvrier est maladroit, ne brisez pas l'outil qui, en d'autres mains, peut-être les vôtres, fera des merveilles. A de telles gens, nous répéterions volontiers la parole de Notre-Seigneur aux Juifs que scandalisait la conduite des Maîtres de la Loi si différente de leurs discours : « Faites « ce qu'ils disent et non pas ce qu'ils font ! » Tentez un essai fidèle et loyal de notre doctrine, puis vous la jugerez !

Le fait est cependant que la masse des hommes se laisse convaincre plus par les exemples que par les paroles ; et ce fait, il ne nous appartient pas de le changer.

Bien plus, nous n'avons pas le droit de nous en désintéresser et plutôt que de nous en assombrir, félicitons-nous d'une exigence qui peut procurer double gloire à Dieu en nécessitant chez nous une vie plus parfaite, et en provoquant peut-être aussi, chez les autres, l'essai de nos prodiges !

Puis donc qu'en réalité, par nos défaillances quotidiennes, nous demeurons tous et toujours un peu au-dessous de l'idéal de vie que nos paroles proposent à nos frères, nous voudrions, tant que nous sommes, par une pensée d'apostolat, crayonner dans notre personne, une image aux traits plus nets, plus ressemblants à l'exemple que nous prêchons. C'est un apostolat d'exemple que nous entrevoyons se dessiner dans l'Archiconfrérie, mais non pas un apostolat quelconque. Et pour le dire un peu en détail : y a-t-il autour de nous des âmes aigries par le spectacle de la vie mondaine ou presque licencieuse

de gens dits catholiques, et prêts à en accuser notre religion ? Un associé de saint Michel leur montrera par la sévérité de ses mœurs que tout autre est le catholicisme bien compris. — D'autres âmes nous reprochent-elles notre insouciance de leur misère ? Un associé de l'Archiconfrérie leur donnera des preuves de la simplicité et de la charité qu'infusent aux cœurs loyaux les vertus chrétiennes. — Ou bien encore les conversations moins que charitables de personnes pourtant assidues à l'église font-elles mal juger chez autrui la fréquente réception des Sacraments ? La conduite toute contraire d'un zéléteur montrera les véritables exigences de la doctrine chrétienne. De cette tendance à nous *rapprocher ainsi de plus en plus près de Notre-Seigneur mortifié, humble, doux et charitable nous ferons encore une de nos dettes d'Associés.*

* *

De parler de « dettes » pour « étrennes » à nos associés, les timides nous critiqueront peut-être ; mais nous qu'instruisent du dévouement caché dans notre vaste bataillon les lettres quotidiennes des zéléteurs et zélatrices, nous avons osé le faire, parce que nous savions être compris.

Les Associés savent en effet, qu'au dessus des gens indifférents, les chrétiens pratiquants doivent briller de vertu ; que parmi les pratiquants même, l'Archiconfrérie donne à ses adeptes une place de choix et les oblige à donner le ton. C'est une mise en actes de la « parabole des talents » : ils ont plus reçu et savent qu'ils doivent donner davantage. Voilà pourquoi nous n'avons pas hésité à parler de « dettes ».

Nous l'avons fait aussi pour nous éviter le reproche que pourraient nous faire ceux qui nous ignorent ; à savoir que nous sommes de l'Archiconfrérie uniquement dans le but de pouvoir montrer un Bulletin ou déployer un Diplôme

comme les vaniteux pharisiens développaient devant le public ébahi, les franges dorées de leurs vêtements. — Les Associés font plus que cela et voilà pourquoi enfin nous n'avons pas craint de dire au public, qu'ils s'estiment avoir des « dettes ».

RÉSOLUTION. — François d'Assise dit, un jour, à un de ses religieux : « Allons prêcher ! » — Sur-le-champ, ils sortirent du monastère, parcoururent en silence, toutes les rues de la ville, puis rentrèrent dans leurs cellules. Au moment de se séparer, le religieux, qu'avait surpris ce mode inaccoutumé de prédication, interrogea saint François : « Mais nous n'avons pas prêché ? » — « Pardon, mon frère, reprit le saint, nous n'avons fait que cela. » — Leur maintien modeste et recueilli avait donné un idéal de conduite religieuse.

Sans prêcher de paroles, offrons, au moins dans nos actes, un type aussi parfait que possible de l'âme chrétienne.

BULLETIN

CHAQUE LUNDI de Janvier, une messe sera célébrée dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.

Le samedi, une messe sera dite pour les zélateurs et zélatrices et les bienfaiteurs des Œuvres de Saint Michel.

* *

La neuvaine mensuelle générale commencera le samedi 9 janvier, pour se terminer le dimanche 17. Nous rappelant que la charité est pour nous, catholiques, un impératif de-voir, nous ferons cette neuvaine pour l'extension des Œu-

vres de charité catholique, spécialement de celles qui sont destinées au soulagement des misères physiques dans tous les pays du monde. L'hiver sévit; peut-être y a-t-il autour de nous, tout près de nous, des malheureux qui souffrent. Soyons compatissants et montrons-nous dignes de Celui qui a dit : « Ce que vous faites à l'un de ces pauvres, c'est à moi que vous le faites. »

* * *

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants.

Indulgence plénière pour les Associés de l'Archiconfrérie; jour au choix de chacun. En vertu de l'Indult cité plus haut, un associé peut gagner cette indulgence aux conditions ordinaires : confession, communion et visite de L'ÉGLISE DE SA PAROISSE — donc pas une autre église ou chapelle.

CHRONIQUE MONTOISE

Avis aux Pèlerins

I. — Monseigneur Guérard croit devoir apporter une modification au programme de nos fêtes.

La date du 18 juin avait été choisie tout d'abord, pour la 3^e de nos fêtes jubilaires, en mémoire de la translation des reliques de saint Aubert, opérée le 18 juin de l'an 1010. Or, il se trouve que, cette année, la fête du Sacré-Cœur tombe le 18 juin. Il serait donc malaisé aux pasteurs et aux fidèles de quitter leurs paroisses ce jour-là. Le jeudi 17, beaucoup de prêtres sont également retenus par les exigences de leur ministère.

Pour ces motifs, Monseigneur avance la fête au mercredi 16 JUIN. Nos lecteurs voudront bien s'en souvenir, afin d'éviter toute confusion pénible.

II. — Nous donnons ci-après la liste des pèlerinages qui ont déjà pris date. Les organisateurs des pèlerinages éven-



Gliché NEUBON, Phot.

LA STATUE DE SAINT MICHEL, COURONNÉE PAR PIE IX
LE 3 JUILLET 1877,
DEVANT LAQUELLE PRIENT LES PÈLERINS
DU XII^e CENTENAIRE.

tuels et toujours bien accueillis, consulteront avec fruit cette nomenclature avant de choisir un jour pour leur groupe :

Pèlerinages annoncés.

Un dimanche de juin : (20 ou 27) PÈLERINAGE DE PARIS	
4 mai	GRANVILLE.
6 mai	TESSY-SUR-VILLE.
8 mai	COUTANCES.
13 mai	VILLEDIEU-LES-POÈLES.
23 mai	PARIS (Pèlerinage d'hommes).
25 mai	CHERBOURG.
27 mai	PÉRIERS et ST-SAUVEUR-LENDELIN.
31 mai	SARTILLY.
3 juin	CARENTAN (deux trains).
16 juin	AVRANCHES
25 juil.	LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE LA MANCHE.
1 août	DIOCÈSE DE RENNES.
24 août	PREMIER PÈLERINAGE BELGE.
27 août	DEUXIÈME PÈLERINAGE BELGE.

LETTRE PASTORALE

de Monseigneur l'Evêque de Nevers

Dans une magnifique lettre pastorale, Mgr l'Evêque de Nevers invite ses diocésains à célébrer « l'anniversaire douze fois séculaire de l'apparition de l'Archange saint Michel. »

« Assurément, dit l'éminent prélat, beaucoup de pèlerins de France, voudront, d'ici au 16 octobre 1909, aller au Mont-Saint-Michel pour satisfaire leur dévotion et profiter des faveurs spirituelles accordées par le Souverain Pontife.

« Mais notre but n'est pas tant de vous pousser vers la Normandie que de vous inviter à vous associer de loin aux fêtes qui seront célébrées en l'honneur de l'Archange vainqueur.

« N'oubliez pas que saint Michel est le grand vainqueur de l'Esprit du Mal. C'est le Porte-Étendard de Dieu. Les Papes nous ont, à plusieurs reprises, encouragés à lutter sous sa bannière et à mettre en lui notre espoir...

« Saint Michel, N. T. C. F., c'est donc le chef des grands combats

que l'Eglise a livrés et qu'elle livrera jusqu'à la fin des temps pour l'honneur et le règne de Dieu et, à ce titre, tous les chrétiens doivent l'invoquer comme fait la sainte Eglise qui met souvent son nom dans sa liturgie.

« Il est aussi l'Ange protecteur de la France et, à ce titre, nous devons, nous, Français, avoir pour lui un respect particulier, une ardente confiance, et le prier, surtout dans nos jours malheureux où la France officielle fait la guerre à Dieu. Le Grand Archange nous obtiendra la grâce de comprendre toute la portée de son cri de combat : « Qui est comme Dieu? » et d'en faire nous aussi notre cri de ralliement dans la lutte sainte pour nos libertés sacrées.

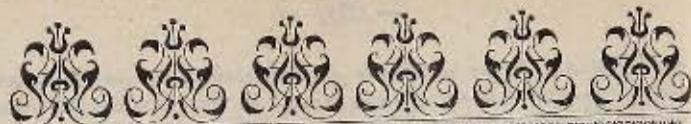
« Enfin, saint Michel est le gardien et le guide des âmes justes; c'est lui qui les défend contre les tentations de Satan, lui qui leur obtient le pardon, quand elles ont eu le malheur de défaillir et de tomber dans l'inimitié de Dieu par le péché. N'est-ce pas à lui qu'après Dieu et la Vierge Marie nous confessons chaque jour nos fautes? C'est saint Michel qui recueille les âmes de ceux qui meurent dans le Seigneur, pour les conduire au Paradis de la gloire dont il est le préposé.

« Aussi bien, N. T. C. F., vous voudrez, durant cette année jubilaire de saint Michel, l'honorer particulièrement, vous mettre sous sa protection et l'invoquer tous les jours. Pour nous, nous plaçons sous sa garde tout notre Diocèse et nous l'établissons officiellement gardien de notre cathédrale et de toutes les églises du Nivernais. »

Dans le dispositif de son mandement, Mgr l'Evêque de Nevers « recommande instamment aux fidèles de s'unir à la récitation des prières que le prêtre fait au bas de l'autel, à l'issue des messes basses, notamment à l'invocation à l'Archange saint Michel. » Sa Grandeur recommande encore « aux Communautés et aux fidèles la récitation de l'Appel à saint Michel pour le salut de la France (1) », dont le texte est joint à sa Lettre. Enfin il ordonne de « chanter dans toutes les églises de son diocèse, durant l'année jubilaire, (16 octobre 1908-16 octobre 1909) trois fois l'invocation : Sancte Michael Archangele, ora pro nobis, après la Grand'messe du dimanche. »

1. Nous donnerons cette prière, d'ailleurs connue de nos lecteurs, dans notre prochain numéro.





Nouvelles du culte de saint Michel

Selon l'usage, le Souverain Pontife a ordonné dans toutes les églises de Rome un *Triduum* en l'honneur de saint Michel, les 26, 27 et 28 septembre. Dans son *Invito sacro*, Pie X expose l'office spécial de saint Michel qui est, dit-il « de conduire les âmes à Dieu, souveraine vérité et souveraine beauté. »

Il conclut ainsi : « Si, au milieu des ardeurs impures de la terre, nous recourons plus souvent à saint Michel, l'amour de Dieu qui est en nous, mais comme refroidi, deviendrait une grande flamme et serait une véritable puissance contre les fausses images que nous rencontrons sur notre route et, de plus, elle serait comme une récompense qui nous serait donnée dans le ciel, parce que Dieu se donne d'autant plus aux élus qu'ils ont montré plus d'ardeur pour Lui. »

* * *

Ainsi que nous l'avions annoncé, Monseigneur Delamaire, coadjuteur de Cambrai, a consacré à saint Michel une chapelle de la basilique métropolitaine, le 16 octobre dernier. A l'issue de la messe, dit la *Semaine religieuse*, l'éminent prélat « est monté en chaire pour consacrer la paroisse *Notre-Dame, la ville de Cambrai et le diocèse tout entier* à l'Archange protecteur de notre patrie... »

* * *

De la Martinique, notre distingué compatriote, M. le Vicaire général Cauchard, nous écrit :

« La fête de saint Michel a été célébrée, cette année, à Fort-de-France avec un éclat tout particulier. »

Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque a bien voulu présider cette cérémonie; 33 nouveaux membres sont entrés dans l'Archiconfrérie et ont reçu le scapulaire de St-Michel. »

* * *

Une excellente zélatrice de la Réunion nous raconte que

dans sa paroisse la fête de saint Michel a été célébrée cette année avec une solennité inaccoutumée.

« L'assistance était considérable. Les nouveaux associés étaient venus, quelques-uns de fort loin. Le prédicateur, le R. P. Barquissem, après avoir fait l'historique de l'Œuvre placée sous la protection du grand Archange, et parlé de prérogatives de celui-ci a invité les assistants à entrer tous dans l'archiconfrérie, ce qui me fait espérer pouvoir vous adresser bientôt une nouvelle liste d'associés. »

* * *

De Montréal (Canada), M^{lle} L., très fervente zélatrice, nous transmet avec une liste de 108 nouveaux associés et de 25 petits enfants à consacrer à Notre-Dame des Anges et à saint Michel, le compte-rendu qu'on va lire.

Au Monastère du Carmel. — « Le 11 octobre, à l'occasion de la fête du glorieux Archange saint Michel, à trois heures, avait lieu au monastère des Carmélites, la bénédiction d'une magnifique statue en marbre blanc, de l'Archange saint Michel, patron du Carmel. »

M. le chanoine Savaria, associé à l'Archiconfrérie, curé de Lachine, et donateur de la statue, présidait la cérémonie.

M. l'abbé Lefebvre, vicaire à Saint-Joseph de Montréal, donna le sermon de circonstance; il prit pour texte de son sermon, et commenta éloquentement la réplique du chef de la milice céleste, à Lucifer révolté : « *Quis ut Deus? Qui est comme Dieu?* »

Immédiatement après l'instruction eut lieu la bénédiction de la statue par M. le chanoine Savaria, qui donna aussi le salut et la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

M. Kiernan, curé de la paroisse du Mont Saint-Michel de Montréal, était venu avec ses choristes rehausser la solennité. Les chants furent exécutés avec beaucoup de succès »





ACTIONS DE GRACES

Charente-Inférieure. — Je vous prie de faire célébrer deux messes pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue, et vous autorise à insérer ma reconnaissance dans les *Annales*.
G. P.

Finistère. — Merci à saint Michel de la protection qu'il a accordée à notre école; veuillez dire une messe en son honneur.
S. S. E.

Manche. — Je vous prie de dire une messe de remerciement à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession.
D. P.

Merci à saint Michel pour la réussite d'un procès. Veuillez dire une messe en action de grâces.
S. G.

Mayenne. — Saint Michel m'a accordé une grande grâce au mois de janvier dernier; pour l'en remercier, je vous prie de célébrer une messe à l'intention des défunts.
M. T.

Orne. — Je vous serais reconnaissant de faire brûler un cierge à saint Michel pour le remercier de ses faveurs.
J. D.

Puy-de-Dôme. — Je vous envoie les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce qu'il m'a accordée.
J. V. R.

Hautes-Pyrénées. — Aussitôt après avoir promis une messe en l'honneur de saint Michel, j'ai obtenu les trois faveurs que je sollicitais.
M. H.

Seine. — Je vous prie de célébrer une neuvaine d'actions de grâces pour témoigner ma reconnaissance à saint Michel.
J. R.

Seine-Inférieure. — Veuillez dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce obtenue par son intercession.
V^e P.

Je vous prie de célébrer une messe en l'honneur de saint Michel pour une faveur obtenue.
L. D.

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Pour remercier saint Michel du succès accordé à notre pensionnat, je vous prie de célébrer deux messes en son honneur.
G. D.
Je vous prie de dire à l'intention des âmes du Purgatoire une messe que j'avais promise pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue.
L.

Deux-Sèvres. — Veuillez recevoir mon offrande comme remerciement de la protection que saint Michel m'a accordée.
G. B.

Vienne. — Je tiens à publier une grâce temporelle obtenue par l'intercession du grand archange; veuillez agréer mon offrande comme témoignage de ma reconnaissance.
G. B.

Saint-Pierre-et-Miquelon. — Je vous envoie une offrande pour remercier saint Michel des grâces qu'il m'a accordées.
V^e P.

Canada. — Je vous envoie les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier des grâces accordées à G. P.
S. L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aude. — Narbonne : M^{me} Eugène Bouis, née Capmann, *sédatrice*.

Calvados. — Bény-Bocage : M. Jean Leprey.

Cher. — Culan : M. Jacques Perrot.

Côtes-du-Nord. — Loudéac : M^{lle} Louise Bigrel.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} la comtesse Lucile de Surmont, *très dévouée au culte de saint Michel*; M^{lle} Stéphanie de Lantare.

Ille-et-Vilaine. — Le Vivier-sur-Mer : M. Julien Pégiv.

Loire-Inférieure. — Le Cellier : M. François Toublanc. — Nantes : M^{lle} Leroy.

Manche. — Saint-Martin-de-Portbail : M. l'abbé Lepoil, *curé*. — La Mancelière : M. l'abbé Brault, *curé*. — Hambye : M. l'abbé Quésnel. — Pontorson : M. l'abbé Letalle, *séminariste*. — Monthuchon : M. Stanislas Michel de Monthuchon. — Coutances : M^{me} Morice. — Avranches : M^{me} Armand Lemonnier, née Labrousse. — Le Val Saint-Père : M. Auguste Gilbert.

Mayenne. — Renazé : M^{me} Boudé. — Fromentières : M^{lle} Duparc, *sédatrice*.

Morbihan. — Lorient : M^{me} Maria Bougon; M^{lle} Augustine Libaros. — Sarzeau : M. Léon Dauvergne.

Nord. — Valenciennes : M. Koelliker.

Oise. — Senlis : M^{me} veuve Parent.

Sarthe. — Assé-le-Reboul : M^{me} veuve Brunet. — Saint Calais : M^{lle} Valentine Déras, *zélatrice très dévouée à saint Michel.*

Savoie. — Chambéry : M^{lle} Angèle Fovini.

Haute-Savoie. — Bonneville : M. Jean-Baptiste Jacquier.

Seine. — Vincennes : M. Gustave Heurtel. — Billancourt : M^{me} Lesport, née Ernestine Poulard.

Réunion. — Bellesmeine-Saint-Paul : M. Antoine Le Garnisson.

Guadeloupe. — Basse-Terre : M^{lle} Pauline Dulica, *zélatrice.*

Belgique. — Mons : M^{me} Virginie Houcq.

Suisse. — Lausanne : M. Roger de Beaudrap.

Pays-Bas. — Bréda : M^{lle} Maria Koek, *zélatrice.*

Canada. — Montréal : M. Alphonse Caron ; M. Philippe Demay. — Saint-Jean : M. Alfred Guay.

États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M. Louis-Nicolas Colin ; M. Georges Montreuil ; M^{me} Amalia Stouze ; M^{me} Marie-Victoria Duvernoy.

..... *Secd Signifer, sanctus Michaël, representet eas in
Lucem sanctam !...*



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (6044-08)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AVIS TRÈS IMPORTANT. — PELERINAGES ANNONCÉS. — SAINT MICHEL ET LES AMES. — BULLETIN. — JEANNE D'ARC MESSAGÈRE DU SAINT MICHEL. — EXTENSION DE LA FÊTE DE 16 OCTOBRE. — CONSÉCRATION DES COUÛSES À SAINT MICHEL. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

AVIS TRÈS IMPORTANT

CETTE année, la traditionnelle fête du 8 mai à Orléans, qui suivra de quelques jours seulement la béatification de Jeanne d'Arc, sera célébrée avec un éclat particulier. Nous croyons savoir que tout l'Épiscopat français y est convié.

Aussi les éminents prélats qui avaient accepté de si bonne grâce de venir, à cette même date, au Mont-Saint-Michel, ont-ils exprimé le bien légitime désir de pouvoir satisfaire leur double dévotion, en ne retirant pas la promesse donnée à Mgr de Contances et en répondant à l'appel de Mgr d'Orléans.

Donc, en chevalier à jamais fidèle à notre libératrice, saint Michel s'effacera, le 8 mai, pour que soit mieux et d'abord exaltée l'Héroïne dont il fut la grande

voir; et, d'ordre de l'Archange, l'Evêque de saint Michel se fera lui-même pèlerin d'Orléans.

Puis, le mercredi suivant 13 mai, d'ordre de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, nos vénérables invités se retrouveront au Mont-Saint-Michel, pour célébrer avec encore plus d'amour et de réconfort l'Ange de l'Église et de la Patrie.

Au surplus, un changement de date ayant été infligé à notre fête jubilaire de juin, voici la liste définitive de nos principales journées du Centenaire qui seront favorisées de la présence de nombreux prélats :

13 MAI : En l'honneur de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan et de la délivrance d'Orléans par la B. Jeanne d'Arc;

16 JUIN : En l'honneur de la translation des reliques de saint Aubert, évêque d'Avranches;

1^{er} AOUT : Saint Pierre ès-liens, patron de l'église paroissiale du Mont;

10 SEPTEMBRE : Saint Aubert, évêque d'Avranches;

29 SEPTEMBRE : Fête universelle de saint Michel;

16 OCTOBRE : Dédicace de la Basilique du Mont-Saint-Michel.



Château Mortuaire Pontlouis.
L'ESPLANADE DE LA CROIX DE JÉRUSALEM,
OU SE DÉROULERONT, EN PLEIN AIR, LES FÊTES DU CENTENAIRE. ÉTAT DES TRAVAUX, 18 JANVIER 1909
Sous la direction de M. le Comte de Dinschou, directeur, assisté de M. de Jaurès.

PÈLERINAGES ANNONCÉS

Nous donnons, à titre de renseignement utile aux organisateurs des futurs pèlerinages, la liste de ceux qui, jus qu'à ce jour, nous ont été annoncés. Cette liste annule la précédente (n° de janvier).

29 avril.....	PONTORSON.
4 mai.....	GRANVILLE.
6 mai.....	TESSY-SUR-VIRE et DUCEY.
8 mai.....	LA HAYE-PESNEL.
12 mai.....	PERCY.
13 mai.....	COUTANCES.
23 mai.....	PARIS (<i>Pèlerinage d'hommes</i>).
24 mai.....	GAVRAY.
25 mai.....	CHERBOURG.
26 mai.....	VILLEBIEU-LES-POÈLES.
27 mai.....	PÉRIERS, SAINT-SAUVEUR-LENDÉLIN et ISIGNY-LE-BUAT.
31 mai.....	SARTILLY et SOURBEVAL-LA-BARRE.
3 juin.....	CARENTAN.
5 et 6 juin.....	PÈLERINAGE DE PARIS.
8 juin.....	OCTEVILLE.
10 juin.....	TORIGNY-SUR-VIRE.
16 juin.....	AVRANCHES.
22 juin.....	LISIEUX (approfondissement).
25 juillet.....	PÈLERINAGE RÉGIONAL DE JEUNESSE CATHOLIQUE (<i>Normandie et Bretagne</i>).
1 ^{er} août.....	DIOCÈSE DE RENNES.
19 août.....	MARIGNY.
24 août.....	PREMIER PÈLERINAGE BELGE.
27 août.....	DEUXIÈME PÈLERINAGE BELGE.
30 août.....	CANISY.

Plusieurs autres pèlerinages d'ores et déjà annoncés n'ont pas pris une date définitive.

Enfin, la revue « L'Idéal », que dirige M. l'abbé Coubé, l'orateur bien connu, organise un pèlerinage qui aura lieu, selon toute probabilité, l'un des jours du mois de mai.



Saint Michel protecteur des Ames

Cette simple méditation, pour le mois des trépassés, convient encore aujourd'hui après le cataclysme italien qui renouvelle ce temps de deuil et de prières. Elle nous aidera peut-être quelque peu à nous associer aux sacrifices qui partout seront offerts pour les innombrables victimes. Les lecteurs des *Annales du Mont-Saint-Michel* ne sauraient oublier que la Calabre touche à la Pouille, l'ancienne Apulie, où est le mont Gargan que visita l'Archange. S'ils sont de la Normandie ou si notre Archiconfrérie les y rattache, qu'ils se souviennent que l'Italie méridionale fut un royaume normand. Lecteurs du diocèse de Coutances, pensez que la fondation et la conquête de ce royaume furent l'œuvre de quelques jeunes seigneurs des environs de cette cité, de Robert Guiscard et d'autres fils de Tancrede de Hauteville. Le deuil de l'Italie est nôtre particulièrement.

SAINT MICHEL connaît la beauté des âmes. Ne connaît-il pas les anges, ne se connaît-il pas lui-même ? Admis aux conseils célestes, lisant Dieu dans les idées et les œuvres divines, il sait cette parole qui a été écrite par la Vérité pour l'instruction des hommes : « *Quid est homo ?... Minuisti eum paulo minus ab Angelis* ¹. »

Esprit, il se rend compte de la force que l'âme tire de ce qu'elle aussi est telle, de la domination qu'elle exerce sur la matière, du mouvement qu'elle lui imprime, des transformations auxquelles, sous l'action de la première, la seconde doit se prêter.

1. Ps. VIII, 5 et 6.

Il admire et savoure, beaucoup plus qu'elle-même, tous les dons qu'à l'âme fit le Créateur et qu'il continue dans l'animation de chaque semence humaine.

L'âme connaît. Les êtres matériels en reflètent à leur manière d'autres qu'ils concrètent, comme la clarté, les couleurs, la solidité, l'énergie, l'harmonie, les sentiments, le caractère de l'homme et ses pensées. Il en est ainsi de l'eau limpide et des flots agités, des sommets neigeux, des astres et, noblement aussi, des objets assez importants dans lesquels passe l'homme. Mais les êtres matériels ne réfléchissent pas toutes ces choses pour eux-mêmes. Ils ne connaissent pas. Notre âme, au contraire, se les montre à elle-même. Elle les conçoit, elle les a, comme idées, en sa possession. Une âme ainsi est immense, elle est plus grande que la création, car elle embrasse, en plus de ce qui est, ce qui lui apparaît comme possible. Oh ! assurément, cette immensité ne nous frappe guère : elle n'est pas saisissable par nos sens et nous vivons peu sans eux ; mais attendez ! Cette situation changera. Pour les hommes qui le veulent viendra un jour où l'âme aura plus de force à l'effet de jouir de ces mondes qui sont en elle, où le corps, doué de l'agilité et de la subtilité, ne connaîtra ni les distances, ni les obstacles.

L'âme qui a les idées des êtres, a l'idée de Dieu. Elle ne témoigne pas seulement au dehors, comme la nature, de la puissance et de tous les attributs de l'Éternel, elle se dit à elle-même qu'il existe. Elle le porte ainsi en son sein. Elle peut l'y développer, considéré dans l'idée qu'elle a de Lui. La puissance de Dieu est bercée sur les ondulations de la mer, l'idée de l'Infini l'est dans le va-et-vient fécondant des pensées de l'homme. Une sorte de rapport de maternité existe entre l'âme, malgré son néant, et son Auteur. « Jésus, étendant ses mains vers ses disciples, dit : Voilà ma mère et mes frères¹. »

1. *Matth.*, xii, 49.

L'âme humaine se connaît. A la vérité, elle ne le fait point parfaitement ; elle ne connaît à fond ni son essence, ni ses moyens, ni son origine, ni sa destinée. Différence avec Dieu ! Dieu se connaît parfaitement, et c'est là ce qui fait que le Verbe, l'Intelligence que Dieu a de Lui, est absolument distinct du Père. La plénitude de l'Être en le Tout-Puissant, et conséquemment l'unité divine, est la cause de la perfection dans la distinction des personnes, des relations en l'Infini. Mais par le fait qu'elle se connaît, l'âme est néanmoins une image de son Créateur.

L'âme s'aime. Cet amour il est de son être, mais en procède par la connaissance qu'elle a d'elle-même, en même temps qu'elle adhère à ce sentiment. Amour imparfait, sans doute, puisque cette connais-

sance elle-même l'est. Aussi la distinction entre l'amour de l'âme pour elle et elle-même n'est-elle pas complète. Cet amour ne se dégage pas entièrement. En Dieu il se fait, grâce à cette même plénitude d'être déjà adorée. L'unité de Dieu fait sa parfaite Trinité. Il est parlé d'« un fleuve dont l'impétuosité réjouit la cité céleste¹. » C'est cette vie de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. *O sanctissima Trinitas,*



SAINTE MICHEL CONDUCTEUR DES ÂMES. UN ANGE PRÉSENTANT UNE ÂME À SAINTE MICHEL.

¹(Ministère du Livre des Anges, Ms. du xv^e s., n^o 186, à la Bibliothèque nat.)

1. *Psaume* XLV, 5.

répétait souvent saint François-Xavier dont le cœur éclatait par l'envahissement des consolations divines¹. Les âmes que le saint Paul des Indes aimait si ardemment sont une figure de la Trinité².

L'âme rapproche les idées, elle juge ; elle aime, elle veut ; ainsi elle est son propre moteur ; elle est libre. Spontanéité, liberté qui n'apparaissent point dans les plus grandes merveilles du firmament lui-même.

L'âme fait supérieurement la beauté de la matière. Où celle-ci est-elle plus contemplée que dans le visage humain, et ce dernier à qui doit-il ses charmes, sa splendeur, son degré éminent d'être, si ce n'est à l'âme qui s'exprime en ses traits ?

Les âmes montent vers Dieu, vers le Vrai, le Beau et le Bien. Les plus vulgaires, quand on y réfléchit, ont déjà l'élan poétique. Elles inclinent les unes vers les autres. Elles sont variées. Une fraternité née de la communauté de sang ou de rencontres souvent imprévues et d'un effet mystérieux les unit.

Elles sont capables d'une telle transformation que l'on voit l'homme, au déclin de la vie terrestre, accepter sans regrets trop cuisants sa ruine corporelle et les séparations les plus contraires à son cœur, en même temps qu'augmente son attraction pour la Divinité, son absorption en elle.

Les âmes savent être humbles — preuve de leur grandeur — par la reconnaissance de leur petitesse devant l'Infini.

Leur incomparable capacité de souffrir indique leur vitalité profonde. Elles sont immortelles. L'histoire raconte le fait suivant qui se passait au xv^e siècle dans une patrie d'adoption de Michel-Ange. « Maître, dit un jour Michel Mercati à un illustre philosophe de Florence, Ficin, faisons un pacte. — Lequel, répondit le professeur. — Que celui qui mourra le premier vienne dire à l'autre s'il y a quelque chose là-haut. »

1. BOHOBACHER, xxiv, p. 106 et 118.

2. Id., xxiv, p. 120.

Et, en prononçant ces mots, Mercati regardait tristement le ciel. Ficin prit la main de Mercati et inclina la tête. A quelque temps de là, un matin, quand tout dormait dans Florence, Mercati est réveillé par le bruit des pas d'un cheval et la voix rauque d'un cavalier qui crie : Mercati ! L'homme du doute se lève, entr'ouvre sa fenêtre et aperçoit, sur un cheval blanc, un fantôme qui, du doigt, lui montre le ciel en murmurant : Michel ! Michel ! Cela est vrai. Mercati descend précipitamment l'escalier, pousse la porte, regarde de tous côtés ; la vision avait disparu. Il se rappelle alors le pacte qu'il a fait avec Ficin, et prend le chemin de la demeure du néo-platonicien. Il frappe. « Que voulez-vous ? demande une vieille femme. — Parler à mon ami Ficin. — Mon maître vient de mourir, dit la servante, priez Dieu pour son âme ! »

Une nuit, vers l'aurore, sainte Françoise, dame romaine, vit sa « chambre resplendir d'une lumière insolite, et au milieu de cette lumière apparaitre son jeune fils défunt, tel qu'il était de son vivant, mais incomparablement plus beau. A côté, elle voyait un jeune homme bien plus beau encore. Étonnée d'abord, puis remplie d'une joie inexprimable, d'autant plus qu'elle le voyait s'approcher et la saluer gracieusement, elle ne put s'empêcher de lui tendre les bras et de lui demander avec tendresse ce qu'il faisait, où il était, s'il se souvenait de sa mère dans les cieux. Levant les yeux vers le ciel, il répondit : « Notre occupation n'est autre que de contempler l'éternel abîme de la divine bonté, de louer et de bénir sa majesté avec des transports de joie et d'amour... Les chœurs qui sont au-dessus de nous nous manifestent les secrets divins. » Il ajouta : « Puisque vous désirez, ô mère, savoir en quel lieu je suis maintenant, sachez que je suis placé dans le second chœur de la première hiérarchie, parmi les archanges... »².

Les âmes, qui sont immortelles pour les cieux, le sont aussi quelque peu même pour la terre présente. Elles se perpé-

1. BOHOBACHER, xxii, p. 193.

2. Id., xxi, p. 315.

tuent par la transmission des idées et des dispositions. La jeunesse des familles, des nations, qui est souvent assez pleine du sentiment de son autonomie, que l'on flatte quelquefois par la manière dont on lui dit qu'elle est l'avenir et par l'importance qu'on lui donne, elle n'est, en grande partie, que le passé. Elle n'est l'avenir qu'à cette condition. Elle est une résultante.

L'âme, vue avec son origine, son terme, ses moyens et sa variété, est comme une montagne. Semblablement à celle-ci, elle a des origines impénétrables, elle repose sur une base qui, selon ce que la terre rappelle, n'a ni commencement ni fin. Un feu vivifiant brûle en elle. Elle s'élève jusqu'aux régions où le reste de la vie d'ici-bas ne la suit point, celles de la pureté, de la lumière ardente du soleil. A cette lumière, ce que notre monde avait donné de bon à l'âme mais qui restait froid et stérile comme la neige, s'échauffe, fond en amour de Dieu et féconde tous les germes, accroit toutes les richesses, qui sont en elle. Les sources de vertu et d'action sont alimentées, les croyances élèvent leurs cimes et, au-dessous, le tissu de notre vie ordinaire prend des couleurs riantes. Et l'âme, par le langage semblable à un lac tranquille ou au torrent qui mugit et entraîne, exprime ces beaultés, en même temps qu'elle chante l'astre divin auquel elles sont dues.

L'âme fondée sur Dieu et montant jusqu'à Lui reste immuable et indemne au milieu des orages, confiante qu'elle est entre les deux mains de son Créateur. « Il l'assiste à droite et à gauche¹... Sa gauche est sous ma tête et sa droite m'enveloppera² ».

C'est la beauté naturelle de l'âme que nous venons d'essayer d'entrevoir. Mais sa beauté surnaturelle est incomparablement plus merveilleuse. Elle est celle de Dieu même : dans l'ordre surnaturel ou chrétien, l'âme reçoit la grâce, participation à la vie divine obtenue pour nous par le

1. III Rois, xvii, 19; Paralipomènes, xxiii, 18.

2. Cantique des Cantiques, ii, 6; viii, 3.

Rédempteur. Dès le temps de l'union appesantissante et épaisissante avec nos corps gâtés, quelle transformation ! L'âme connaît enfin l'existence et un peu la nature de cette Trinité dont elle est l'image. Elle commence à voir Dieu autrement que dans ses attributs et ses opérations extérieures ; elle commence à le voir face à face. La puissance accrue de la volonté, l'affinement du cœur, les délicatesses de l'amour qui ont germé en lui, les saintes ardeurs auparavant inconnues, l'histoire des martyrs et des saints, les écrits ascétiques les disent. « O mon âme, adore et tais-toi ». Laisse à ton bon ange le remerciement. Car, tu le sais mieux qu'autrefois, tu as un ange près de toi, de même que Michel le protège avec toutes tes sœurs, de même qu'il est l'ange du peuple de Dieu, celui de la France ! Ce jeune homme bien plus beau que l'enfant de sainte Françoise et que nous avons vu à côté de lui, était un archange qui chantait, lui aussi, dans le second chœur de la première hiérarchie mais à un degré plus élevé. « Tel était le resplendissement de l'Archange, qu'à sa clarté Françoise faisait la nuit tous les exercices nécessaires dans la maison, sans aucune lumière matérielle. » Elle avait, d'ailleurs, comme toute personne, la compagnie de son ange gardien¹.

Parmi les âmes humaines, d'une beauté combien spéciale mais qui les honore toutes, furent celles de l'Homme-Dieu et de sa mère. Jésus avait une âme humaine, une intelligence, une volonté humaines, quoiqu'elles ne fussent qu'un avec la divinité dans la seconde Personne.

La beauté des âmes ! Elle n'est pas la seule sur la terre, mais elle est la plus grande, la plus vraie, la plus permanente.

Saint Michel qui la connaît les protège. Il répond au vœu de notre liturgie. *Signifer Sanctus Michoël representet eas in lucem sanctam.*

Attendrait-il ce moment pour les aider que ce concours archangélique serait déjà d'un prix inestimable. Ravissante,

1. ROHRBACHER, xxi, p. 416, 419.

sans doute, serait pour une chétive abandonnée la compagnie d'une princesse, éclatante de beauté et de jeunesse, bonne aussi, vertueuse et puissante, qui l'introduirait pour toujours dans le palais du roi ! Mais s'avancer sous l'aile d'un Archange, se sentir fort de sa force, savourer son affection et ainsi s'acheminer vers l'Infini qui nous dit de loin : « Mon fils adopté ! », vers l'humanité de Jésus et de Marie, au milieu de la cour céleste sympathique qui répète le cantique éternel et toujours nouveau de l'amour, c'est la plus pleine des ivresses, c'est le débordement de la Divinité dans tout l'homme.

Michel cependant n'attend pas ce jour incomparable pour être notre protecteur. Il a des mérites, des lumières, des énergies ; elles sont à nous. La vigilance de la mère d'Augustin, le zèle de saint Jean pour son jeune ami menacé de se perdre¹, l'affection de saint Bernard pour Robert, le jeune moine fugitif², doivent pâlir à côté du dévouement des anges.

Malheur aux hommes qui entravent l'action de nos invisibles sauveurs ! Malheur à ceux qui corrompent les vivants ! Malheur à ceux qui tentent d'empêcher la délivrance des âmes souffrantes ! Malheur à ceux qui raréfient au détriment de cette misère suprême le sacrifice réparateur !

Ah ! que leurs efforts soient vains ! Efforçons-nous de les réduire à néant. Perpétuons, augmentons notre esprit d'apostolat. Développons l'assistance des morts : ils vivent et souffrent peut-être d'inexprimables douleurs. Nous les adoucirons.

« Pendant que saint Malachie³ était à Lesmar, sa sœur vint à mourir. Il avait fait serment de ne pas la voir de sa vie à cause de sa conduite trop mondaine. Il la vit après sa mort. Une nuit, pendant le sommeil, il entendit une voix qui lui disait que sa sœur attendait dans le cimetière, avec douleur,

1. HONBRACHES, IV, p. 192 et 193.

2. Id., XV, p. 180-188.

3. Il était ami de saint Bernard et fut archevêque d'Armagh en Irlande. Son nom signifie Ange du Seigneur.

et qu'elle avait été trente jours sans nourriture spirituelle. A son réveil, il réfléchit à cette parole et trouva qu'il y avait précisément trente jours qu'il avait cessé de prier pour le repos de son âme. Comme il ne haïssait dans sa sœur que le péché, il se remit à prier pour elle et dit ou fit dire tous les jours la messe à son intention. Ce ne fut pas en vain. Peu de temps après, il la vit à la porte de l'église, mais sans pouvoir y entrer et vêtue d'habits noirs. Une seconde fois, il la vit avec un habit blanchâtre, admise dans l'intérieur de l'église, mais sans qu'il lui fût encore permis d'approcher de l'autel. Enfin, il la vit mêlée à la multitude de ceux qui étaient vêtus de blanc, vêtue, elle-même, d'une robe blanche. Voilà ce que saint Bernard rapporte de saint Malachie qui, sans doute, le lui avait appris de sa propre bouche¹ ».

Mais préservons aussi l'enfance et l'âge mûr. Donnons aux âmes de nos contemporains l'aliment qui leur est essentiel : la connaissance et l'amour de la Divinité.

Soyons à l'exemple de Michel des proclamateurs du droit de Dieu² et travaillons à former son parti.

TANCRÈDE RÖTHE.

Professeur de Droit à l'Université catholique de Lille.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI DE FÉVRIER, une messe sera célébrée dans le sanctuaire du Mont Saint-Michel pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

LE SAMEDI 6 FÉVRIER, messe pour les zélateurs et zélatrices et les bienfaiteurs des Œuvres de Saint-Michel.

1. HONBRACHES, XV, p. 404.

2. Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Coutances sur le 12^e centenaire du Mont-Saint-Michel.

La neuvaine mensuelle générale commencera le dimanche 7 février et se terminera le lundi 15.

Unis dans une même pensée de charité, nous ferons tous cette neuvaine pour les malheureuses victimes défuntes et survivantes du cataclysme qui plonge l'Italie et le monde tout entier dans le deuil. Joignant l'action à la prière, nous aurons à cœur, si nous ne l'avons déjà fait, de contribuer par nos aumônes au soulagement d'une si grande détresse. Mgr Guérard a demandé à ses diocésains de faire célébrer des messes pour les morts de l'Italie; pieuse initiative encore et que ses lecteurs voudront suivre, nous en avons la conviction.

* * *

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants. — Prière de l'appliquer aux défunts dont il est question plus haut.

Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. Jour au choix. (Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun). Même remarque.

Pour les indulgences partielles, voir le billet d'admission.

Jeanne d'Arc, messagère de saint Michel

« Saint-Père, daignez nous dire qu'il vous plaît que la France vous présente spécialement cette Bienheureuse-là... Daignez-nous dire que ce vous est une joie qu'il en soit ainsi et que ce nous doit être une espérance. »
MER TOCCHINI.

LE 6 janvier 1412 naissait à Domrémy¹, dans la maison de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée, celle qui devait s'appeler au baptême, Jeannette, sur les

(1) Village de Creux, département des Vosges.

champs de bataille, la Pucelle, et cinq siècles après, dans l'Eglise, la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

C'était le jour où l'Eglise chante des Mages attristés de la disparition de l'étoile conductrice : « *Ils revirent l'étoile et ils furent remplis de joie.* » Y avait-il, dans cette coïncidence, un présage du rôle que devait remplir l'enfant nouveau-né? Personne, pour lors, ne le soupçonna probablement.

Quoi qu'il en fût, l'Eglise n'était pas sans inquiétudes graves, au début du xv^e siècle. Pendant qu'un faux Pape, criminellement élu par un groupe de mécontents, entraînait après lui une partie de l'Europe, le roi des Anglais, aidé des faiblesses de la reine Isabeau de Bavière et des ambitions du duc de Bourgogne, s'emparait de presque toute la France et l'unissait à son royaume qui devait, un siècle après, embrasser l'hérésie.

Or, s'il est maintenant permis de reconnaître, à travers les événements accomplis, les secrètes sollicitudes de Dieu pour son Eglise, n'en était-ce pas une, et des plus paternelles, de reprendre à l'Angleterre, avant qu'elle devint protestante et imposât ses erreurs à ses sujets, la France, la Fille aînée de l'Eglise, sa portion choisie, le « plus beau royaume après celui de Ciel »? Et l'enfant qui naissait pour être l'instrument de cette salutaire conquête, ne pouvait-elle pas être, comme celle des mages, une étoile réjouissante?

Il plut toutefois à Dieu d'attendre treize ans pour la découvrir. Puis, saint Michel la dirigea, pendant quatre années, l'instruisant de sa glorieuse et pénible mission. Enfin, quand elle eut 17 ans, elle « apparut » à la cour nonchalante de Charles VII désespéré; et parce qu'elle venait sauver la France, à sa vue, le peuple « fut rempli de joie ».

Il le fut, avec Poncel Durand Laxart, quand il vit

Baudricourt écouter enfin Jeanne, et l'assemblée ecclésiastique de Poitiers déclarer qu'il n'y avait en elle que « tout bien, humilité, dévotion, et qu'on devait l'emmener à Orléans, pour y montrer le signe divin qu'elle promettait ».

Il le fut, à Orléans, au point que « de la voir il ne se pouvait saouler », quand Jeanne revint dans la ville sauvée par son secours.

Il le fut, en entendant nommer Jargeau, Meung-sur-Loire et Patay, où les attaques furent autant de victoires.

Pas n'est besoin de décrire l'enthousiasme que souleva, dans Reims, la cérémonie du sacre : tous les petits enfants savent par cœur le récit de cette journée, avec les joyeux « Noël ! Noël ! » poussés par la foule en délire, et le mot de Jeanne d'Arc sur son étendard : « Il a été à la peine, il est juste qu'il soit à l'honneur ! »

Et jusque dans son martyre, à Rouen, le 30 mai 1431, la Pucelle ne fut-elle pas un sujet de joie pour ceux qui virent, dans son âme volant au ciel, et son cœur respecté des flammes, le signe de sa sainteté ?

* * *

Puis... après cinq siècles, Jeanne « apparaît » encore, mais plus radieuse qu'autrefois. Déclarée « VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU » en 1894, par Léon XIII ; présentée par Pie X, en 1904, comme « UN MODÈLE DES PLUS HÉROÏQUES VERTUS » ; depuis, surtout, que le même pape a promulgué, le 13 décembre 1908, le décret qui atteste les « MIRACLES » opérés par son intercession, Jeanne d'Arc n'apparaît plus seulement avec l'épée libératrice de sainte Catherine de Fierbois ; nous l'entrevoyons ayant, au front, la couronne, et en ses mains, la puissance des Bienheureuses. Et c'est pour cela que le bon peuple, qui escompte encore une délivrance de nos maux présents, « se réjouit »

mais plus grandement, plus universellement qu'au xv^e siècle.

Mgr Touchet a donné de cette joie universelle une touchante manifestation dans les nombreux mercis qu'il a adressés au Saint-Père, lors de la séance du 13 décembre : « Merci au nom de la Ville d'Orléans... ; « Merci au nom de la France catholique... ; Merci au nom « des patries, de quelque nom qu'elles soient... ; Merci au « nom de l'Eglise entière. Les autels de Jeanne auront « des dévots dans tout l'univers. »

A ce propos me hasarderai-je à dire que le culte de notre nouvelle Bienheureuse n'aura nulle part comme au Mont-Saint-Michel sa représentation complète ? De l'aveu constant de Jeanne d'Arc, c'est de saint Michel qu'elle reçut, aux champs de Domrémy, et la nouvelle de la « grande pitié » qui régnait dans le royaume et l'ordre d'aller le sauver ; de même il semble que, depuis, les influences de saint Michel n'ont pas été étrangères à la révélation progressive de sa gloire. « De 1452 à 1456, « quand on procéda à la réhabilitation de la victime « de Pierre Cauchon, de la martyre du Vieux-Marché, « ce fut un abbé du Mont-Saint-Michel, le cardinal « Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen, qui « remplit l'office de promoteur du procès, qui présida les « premières enquêtes et eut la gloire d'attacher son nom « à cette œuvre réparatrice.

« Et lorsque, quelques années plus tard, en 1469, « Louis XI fonda l'ordre de Saint-Michel et en plaça le « siège dans l'abbaye située au péril de la mer, il ne se « proposa pas seulement d'honorer le tout-puissant « protecteur dont l'invisible épée avait protégé son « sanctuaire contre les attaques des Anglais ; il voulut « aussi, il est permis de le croire, témoigner avec éclat « sa gratitude envers l'Archange qui avait été le principal

« inspirateur de la mission de Jeanne d'Arc, et, par suite, « le dispensateur du salut de la France' ». »

Enfin — fait inconnu des historiens d'hier — quand



Cliché NEUNDEUX, PHOT.

STATUE DE JEANNE D'ARC
À LA PORTE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE
DU MONT SAINT-MICHEL.

Jeanne reviendra, Bienheureuse, sur les autels de France, ce sera pendant que nous célébrerons le 12^e centenaire des apparitions de saint Michel à saint Aubert et des promesses qu'il fit d'être « le patron et spécial protecteur de la France ». « Ces rapprochements qui s'offrent, aux réflexions de l'historien, pour être fortuits jusqu'à un certain point, n'en sont pas moins curieux ». Aussi le nom de saint Michel est-il inséparable de celui de Jeanne d'Arc et le culte adressé à celle-ci a l'heureux privilège de ne pouvoir revêtir toute sa signification sans envelopper, dans son encens, l'Archange qui fit de Jeanne son bras.

Or, pour traduire publiquement cette union de deux saints dans les mêmes hommages, imagine-t-on meilleur spectacle que celui-ci : une statue de Jeanne d'Arc placée au seuil du sanctuaire de saint Michel, sur le Mont qu'il

1. SIMÉON LUCE, *Jeanne d'Arc à Domrémy*, p. 120.

s'est choisi. Là, comme à Domrémy, elle est près de l'Archange qui l'envoie en France porter le salut. Ceux qui connaissent l'histoire applaudissent à ce plan original conçu et réalisé par un prêtre zélé¹, et modestement je fais comme eux.

* * *

« Ce qui fait encore ma joie, disait Pie X, le 13 décembre 1908, c'est que la vaillance de ces héros doit ranimer « les cœurs alanguis et timides dans la pratique des doctrines et des croyances chrétiennes. » Merci, Saint-Père, d'avoir souligné ce vrai caractère de la future dévotion à Jeanne d'Arc ! Les exemples de Jeanne devenant des leçons pour nous : voilà ce qui forme, avec ses prières assurément puissantes, le motif de notre espérance et partant de notre joie. S'il est vrai — et qui en doute ? — que Dieu ne nous sauvera pas sans nous, quelle transformation heureuse ne verrions-nous pas se faire en notre pays si Français et Françaises écoutaient les leçons de Jeanne ! A ceux et celles que n'émeut pas le spectacle de tant d'âmes exposées à perdre la vie chrétienne, à ceux et celles qui cherchent, dans la mollesse et les frivolités, la satisfaction de leurs petits caprices, qui ne pensent pas que Dieu nous a donné la vie pour remplir une tâche et qu'il est doux de s'y donner en toute obéissance, il faudrait montrer Jeanne d'Arc. En la voyant quitter si jeune la maison de son père, où elle était si heureuse, et s'en aller, jeune fille de campagne, organiser des plans de guerre et conduire des soldats à la bataille, parce que saint Michel le lui a commandé de la part de Dieu, tous se l'entendraient dire que nous avons autre chose à faire que nous amuser, qu'il faut mener une vie sérieuse et non rêver, s'enchaîner au devoir et non à ses caprices. « Si vous voulez agir en homme, vous recon-

1. M. l'abbé Pouvreau.

querrez tout votre royaume, » disait Jeanne à Charles VII apeuré devant Reims.

Je voudrais que tous les jeunes de France eussent une Vie de Jeanne d'Arc, parce que j'espère qu'elle leur dirait bien des choses sur le sens de la vie et la manière de l'employer. Je crois à leur sincérité : s'ils étaient éclairés, ils ne seraient pas de tout point rebelles à la lumière.

Est-ce que je me trompe?

Y. DES SYLVES.

Extension de la Fête du 16 Octobre

Les fêtes inaugurales du 12^e centenaire de la fondation du Mont-Saint-Michel ont eu un retentissement considérable. La date du 16 octobre a été, de ce chef — on peut dire — remise en honneur.

Un grand nombre de nos correspondants, prêtres et laïques, nous ont exprimé, depuis, le regret de ne pouvoir, en leurs diocèses respectifs, célébrer par une fête annuelle l'apparition de saint Michel au Mont Tombe. Tous formulent le vœu que cette fête, propre jusqu'ici au diocèse de Coutances et à quelques autres, prenne place dans le cycle liturgique de tous les diocèses de France. Nous savons même que déjà des instances ont été faites en ce sens auprès de plusieurs évêques.

Au clergé et aux fidèles il appartient de faire connaître à qui de droit leurs pieux désirs.

Nous enregistrons avec plaisir tout ce qui tend à accroître le culte de saint Michel; nous serons particulièrement heureux d'apprendre ce qui se fera pour réaliser le vœu formé à cette heure par beaucoup d'âmes

ferventes : l'extension de la fête du 16 octobre à tous les diocèses de France.

La lettre suivante, adressée à notre Directeur, pose nettement la question. La discrétion nous empêche seule de citer le nom de l'auteur.

Monsieur le Directeur,

Veillez, je vous prie, permettre à un admirateur et ami du glorieux Mont-Saint-Michel de vous faire part, en toute simplicité, de ses vues au sujet de l'extension désirable et possible — à mon humble avis — du culte de l'Archange.

Laissez-moi d'abord constater avec vous la coïncidence pour le moins remarquable de la célébration du XII^e centenaire du Mont et de la béatification de la Libératrice de la France, saint Michel ne fut-il pas le guide et le soutien de Jeanne d'Arc? Cette double solennité nationale, dont la seconde vient, d'une façon si opportune, s'ajouter à la première, est un double sujet de joie et de fierté pour tous les cœurs vraiment français.

Or, afin que les honneurs rendus à l'un soient aussi dignes de l'autre, n'est-il pas à souhaiter que la fête de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Tombe s'étende à tous nos diocèses, avec la Messe et l'Office déjà adoptés à Coutances?

Il en a été fait ainsi récemment pour la fête des Apparitions de Lourdes, devenue générale de particulière qu'elle était.

La place de l'Archange est si grande dans l'histoire de la France et de l'Eglise! elle est si belle en particulier dans celle de Jeanne d'Arc! En vérité, Monsieur le Directeur, je suis surpris que nous nous contentions de la fête du 8 mai, alors que nous avons tant de raisons de célébrer en France celle du 16 octobre, qui nous regarde de bien plus près.

Quelle occasion plus favorable que celle du XII^e centenaire, et aussi de la glorification de la Vierge lorraine, pour cette extension désirable, et, il me semble, possible, du culte de saint Michel? — Ajoutez à cela que la date du 16 octobre étant sans office fixe dans un grand nombre de diocèses, l'innovation projetée n'en demeure que plus facile.

En terminant, j'exprime l'espoir que vous voudrez bien, Monsieur le Directeur, excuser l'audace de ces lignes en considération de mon religieux attachement vis-à-vis le Mont-Saint-Michel et de ma particulière dévotion pour l'Archange protecteur de la France : c'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur de me dire votre très respectueusement dévoué.

Abbé O.

Consécration des diocèses à saint Michel

DEPUIS un an, trois diocèses de France ont été consacrés officiellement à saint Michel par leurs évêques respectifs. Le vendredi 26 juin 1908, en la fête du Sacré Cœur, Mgr Amette, archevêque de Paris, après avoir béni la statue de saint Michel qui surmonte l'abside de la basilique du Vœu national, prononçait les paroles suivantes : « Il (saint Michel) est là, établi comme le gardien de cette basilique et du diocèse tout entier que je lui confie solennellement aujourd'hui ».

Le 16 octobre, Mgr Delamaire, coadjuteur de Cambrai, inaugurant dans la basilique métropolitaine une chapelle dédiée à saint Michel « est monté en chaire pour consacrer Notre-Dame, la ville de Cambrai et le diocèse tout entier à l'Archange protecteur de notre patrie ». (Semaine religieuse de Cambrai.)

Mgr Gauthey, évêque de Nevers, dans une lettre pastorale citée dernièrement ici même, recommande à ses diocésains d'honorer tout particulièrement saint Michel, de se mettre sous sa protection et de l'invoquer tous les jours. Il ajoute : « Pour nous, nous plaçons sous sa garde tout notre diocèse et nous l'établissons officiellement gardien de notre cathédrale et de toutes les églises du Nivernais. »

Ces trois actes épiscopaux sont de la plus grande importance; nous les avons signalés en leur temps; ils devaient être rapprochés.

Nous donnons ci-après une formule de consécration déjà très répandue sous le titre : *Appel à saint Michel pour le salut de la France*. Nous engageons vivement nos lecteurs, et surtout les zéloteurs et zélatrices de saint Michel, à la réciter et faire réciter (1).

(1) La demander aux bureaux des *Annales, Mont-Saint-Michel*, 0 fr. 75 le cent franco, ou à M. LOUIS MARTIN, 146, boulevard Raspail, Paris (6^e).

Appel à Saint Michel pour le Salut de la France.

AU NOM DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS et par l'intercession de MARIE IMMACULÉE, très humblement prosternés devant Votre Majesté, ô Dieu tout-puissant, nous vous supplions de vouloir bien nous envoyer SAINT MICHEL, pour qu'il nous secoure dans notre détresse.

Daignez vous souvenir, Seigneur, que, dans les circonstances douloureuses de notre histoire, vous en avez fait l'instrument de vos miséricordes à notre égard. Nous ne saurions l'oublier; c'est pourquoi nous vous conjurons de conserver à notre patrie coupable, mais si malheureuse, la protection dont vous l'avez jadis entourée par le ministère de cet archange vainqueur.

Et vous, ô saint Michel, Prince des Milices célestes, venez à nous! nous vous appelons de tous nos vœux.

Vous êtes l'ange gardien de l'Eglise et de la France, c'est vous qui avez inspiré et soutenu Jeanne d'Arc dans sa mission libératrice. Venez encore à notre secours et sauvez-nous! Nous mettons nos personnes, nos familles, nos paroisses (1), la France entière, sous votre protection toute spéciale. Nous en avons la ferme espérance, vous ne laisserez pas mourir le peuple qui vous a été confié!

Suscitez parmi nous des saints; par eux faites triompher l'Eglise dans la lutte qu'elle soutient contre l'Enfer déchainé, et, par la Vertu du Saint-Esprit, établissez le règne du Christ sur la France, afin que la paix du ciel y demeure à jamais. Ainsi soit-il.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Allier. — **Aubigny** : M^{me} Marie de Charette, née de Bourbon.

Calvados. — **Orbec-en-Auge** : M^{lle} Octavie du Merle, zélatrice.

Côte-d'Or. — **Messigny** : M^{me} Tarjol, très dévouée zélatrice.

Côtes-du-Nord. — **Saint-Brieuc** : M^{me} veuve Boué; M^{lle} Anne Deszille, très dévote à saint Michel; M. Alphonse Le Verger. — **Binic** : M. Louis Coneliet.

(1) Ou : notre communauté.

Corse. — **Bonifacy** : Dom François-Antoine Messini, curé; M^{me} Angèle-Françoise Ballesti.

Finistère. — **Scaër** : M. Naour. — **Quimperlé** : M. Eugène Martin, très dévot au saint Archange.

Ille-et-Vilaine. — **Rennes** : M^{me} Elisabeth La Coste, née Bidault; M^{me} veuve Legroux. — **Cancalle** : M^{me} Désirée Pottier. — **La Guerche de Bretagne** : M^{me} Adèle Morand, zélatrice. — **Pleurtaut** : M. l'abbé Ollivier, ancien vicaire de Bréezy (Manche).

Indre. — **Châteauroux** : M^{me} Girard de Vasson.

Isère. — **Grenoble** : M^{me} Buisson.

Maine-et-Loire. — **Loire** : M^{me} Cécile Cadot.

Manche. — **Saint-Laurent de Terregatte** : Monsieur l'abbé Piquetel, Chapelain épiscopal, curé. — **Eroudeville** : M. l'abbé Boudot, ancien curé. — **Percy** : M. l'abbé Soismier, ancien curé de Sacey. — **Avranches** : M. l'abbé Bierel, chapelain épiscopal, aumônier de Porphelinat; M^{me} Geneviève Lehericé. — **Le Mont Saint-Michel** : M^{me} Adélaïde Gaudard. — **Saint Lô d'Ourville** : M. Jean Holley. — **Baudreville** : M. Aimable Holley.

Saône-et-Loire. — **Gergy** : M^{me} Louise Artémise Gombault, Vicomtesse Perrault de Jolemps, zélatrice de l'Archiconfrérie.

Sarthe. — **Le Mans** : M^{me} Blot, zélatrice.

Seine-et-Oise. — **Versailles** : M. Louis-Albert Adam.

Seine-Inférieure. — **Criquetot-l'Esneval** : M^{me} veuve Frebourg.

Belgique. — **Schaërbeck** : M^{me} veuve Jean Oosterlynck, née Antoinette Gaudin. — **Marcké** : M. Constant-Louis-Moïse Névéjan. — **Bruges** : Sœur Roberte.

États Unis d'Amérique. — **La Nouvelle Orléans** : M. Louis Charles Gouturié; M^{me} Delphine Flotte; M^{me} Louise Hébrard.

... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam ! ...

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro les Actions de grâces et un article humoristique de GINGATZ.

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — L'IDÉAL GRANDIOSE. — BULLETIN. — CHRONIQUE MONOÏSE. — LES ÉGLISES DU MONT-SAINT-MICHEL : L'ÉGLISE BÂTIE PAR SAINT AUBERT. — NOS ANS. — L'UCIÈRE ET LES PLAIDEURS. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

AUX Associés de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.

L'IDÉAL GRANDIOSE

CE n'est pas pour le plaisir de disserter que j'écris cet article; j'espère qu'il pourra servir à certaines âmes éprises de piété et qui se morfondent bien à tort.

Il se rencontre, en effet, de ces âmes rigides par nature et résolues par habitude acquise, qui se font avec des riens de véritables montagnes et semblent avoir placé si haut leur idéal que c'est tout juste si on peut les rassurer jamais, leur faire garder la mesure, en un mot, les tenir en ce juste milieu qui est la vertu.

Notez d'ailleurs que ces géants de la spiritualité ne sont rien moins que des rêveurs, au sens ordinaire du mot. Qui dit rêve dit trop souvent mollesse, nonchalance et langueur; or, nos créateurs d'idéals grandioses ne

sont point de langoureux artistes certes; des nonchalants, eux? oh! que non pas! Ils excellent au contraire — et je leur en fais un reproche — à compliquer la vie chrétienne qu'ils s'ingénient à rendre crucifiante à plaisir. Selon eux, rien n'est assez sévère : la seule vie digne du Christ doit être une torture continue et rien que cela. A les entendre, toute jouissance serait condamnable et devrait être exclue comme un mal. Le Christ, disent-ils, a souffert horriblement pendant trente-trois ans, et il nous a laissé le mot d'ordre : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix tous les jours et me suive. » Quoi de plus clair? La souffrance est la clef de voûte du christianisme.

Nous n'avons nullement envie de le nier. Nous constatons cependant que, ce principe une fois mis en avant, tout seul et tout en haut, sans contrôle, on se bâtit un idéal aussi faux qu'intolérable.

Souffrir, souffrir, toujours et partout! Organiser une chasse en règle à tout ce qui s'appelle plaisir, joie et jouissance; telle est l'effroyable perspective.

Est-ce juste? Est-ce conforme à la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ?

De prime abord, cela paraît beau comme une façade sévère, attirant comme un cloître aux colonnes alignées et lourdes. En vérité ce n'est qu'un château de cartes. Cherchons bien, et nous finirons par découvrir sous cette œuvre sans consistance la main de l'éternel flagorneur de l'humanité. La dupe, c'est nous, dont l'orgueil s'accommode d'un idéal que nous avons créé et que nous estimons supérieur à celui de nos semblables et seul digne de tenter nos forces. Pauvres nous-mêmes, hélas! qui nous laissons prendre aux mots sonores, aux billevesées les plus extravagantes, dès lors que notre amour-propre y trouve son compte! Et dire que nous ne voyons cela qu'à la réflexion, ou lorsque, la grâce de

Dieu aidant, l'on nous a fait toucher du doigt notre incurable faiblesse et notre incapacité. Que l'idéal chrétien est donc plus simple et moins compliquée la vie, telle que la veut et l'aime le divin Maître!

Fut-il jamais homme plus ordinaire, j'oserai dire, que ce divin modèle des hommes? Avant de commencer sa vie publique il jeûne, il est vrai, retiré au désert, pendant quarante jours. Pénitence effrayante, pensez-vous! Mais, tournez cette page de l'Évangile, et la suivante vous montrera Jésus assistant aux noces de Cana. Sa mère et ses disciples y étaient aussi. Jésus est pur comme un lis des champs; ses ennemis n'ont pas réussi à salir sa réputation. Cependant, le voyez-vous s'entretenir, sur la margelle du puits de Jacob, avec la Samaritaine? Le voyez-vous converser avec Magdeleine la pécheresse, dont il fréquente la demeure assidûment? Lui qui a dit d'aimer Dieu de toutes ses forces et de quitter pour le suivre, père, mère, frères, sœurs, bien matériels, il hérite sa mère; il aime tendrement Lazare et pleure sur son tombeau et le ressuscite. Il se laisse servir par les femmes de Galilée et constitue Judas trésorier du collège apostolique, Lui qui a dit à ses disciples : « Allez, sans besace ni chaussures... »

Étranges contradictions, n'est-ce pas?

Eh bien! relevez le défi de Jésus : « Qui de vous me convaincra de péché? »

Jésus est la sainteté infinie et nous adorons tous les mystères de sa vie. Comprenons du moins notre Évangile et modelons notre idéal sur celui que nous traient les livres saints. Nous ne risquerons point, ce faisant, de tomber dans une vague sentimentalité ou de nous perdre dans le dédale d'une vie hérissée d'obstacles imaginaires et qui nous donnent le change de la façon la plus perfide.

Pas une parole de l'Évangile n'est à retrancher. La

mortification, la souffrance expiatoire et rédemptrice sont voulues par Dieu; elles ont leur place dans la vie chrétienne, mais non pas toute la place, mais non pas la première, mais non pas hors les limites de notre condition individuelle et sociale.

Je m'explique. La mortification est le moyen d'arriver à une fin; elle n'est pas cette fin. Notre-Seigneur a souffert pour racheter l'humanité et encore, avant tout, pour rendre à Dieu son Père la gloire que l'homme lui avait ravie par sa désobéissance. Ainsi, après Lui, devons-nous expier et réparer.

L'essentiel, le seul nécessaire est que nous ayons en vue, toujours, la gloire de Dieu et que nous voulions, toujours, procurer cette gloire par les moyens à notre portée. Or, quelle est la gloire de Dieu? Il ne nous appartient pas à nous, créatures, de le dire. Par quels moyens devons-nous la procurer? Ce n'est pas davantage à nous de les choisir; nos vues sont trop courtes et trop faibles sont nos moyens pour que Dieu nous ait laissé exclusivement le soin de sa gloire. C'est Dieu qui nous dira ce qu'il attend de nous. De fait, il nous le dit par cela même qu'il nous dicte une loi et nous établit dans telle ou telle situation. A nous de suivre sa loi et de tirer parti des circonstances. Voilà le point capital et le fil conducteur de l'âme en quête d'idéal.

Aussi, comme il faut en rabattre et comme certaines âmes ont de la peine à s'accommoder d'un idéal qui leur semble terre à terre, sans élévation, sans envergure! « Alors c'est cela la vie, c'est cela que Jésus-Christ nous a acquis de son sang!... »

Oui! certainement! C'est cela — pas autre chose — qu'il faut sanctifier. C'est de ces riens qu'il s'agit de tirer la gloire de Dieu.

Faisons, comme l'on dit, flèche de tout bois, sans chercher vainement « midi à quatorze heures. » Seigneur,

vous m'envoyez un rayon de bonheur; je le trouve bien doux; mon Dieu, qu'il serve à votre gloire. — Seigneur, vous m'envoyez la douleur; c'est votre messagère, et je la bénis; mon Dieu, que votre volonté soit faite, non la mienne ».

« Faites TOUTES choses pour la gloire de Dieu! » disait saint Paul aux Romains. La maxime est bonne à retenir. Suivons-la donc et, décidément, laissons aux enfants, leurs châteaux de cartes.

BULLETIN

CHACUN *lundi de Mars, une messe sera célébrée dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.*

Le samedi, 6 mars, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs des Œuvres de Saint-Michel.

La Neuvaine mensuelle générale commencera le jeudi 11 mars et se terminera le vendredi 19, en la fête de saint Joseph, Patron de l'Eglise universelle. Nous demanderons à Dieu, par saint Michel et saint Joseph, de donner aux âmes qui aspirent à la perfection une notion exacte de la vie chrétienne et la grâce de tirer de tous les événements, si menus, si vulgaires soient-ils, ce qu'ils comportent de mérite surnaturel et de gloire divine.

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants. (Condition ordin.).

Indulgence plénière pour les Associés de l'Archiconfrérie. Jour au choix. (Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun)

Indulgence plénière en la fête de saint Gabriel Archange (18 mars) pour ceux qui récitent tous les jours le chapelet de Saint Michel.

Pour les indulgences partielles, voir le Billet d'admission.



CHRONIQUE MONTOISE

I. — Les Préparatifs.

S'ils vont grand train les préparatifs de nos fêtes..... S'à vrai dire, ils ne vont pas tout seuls ! Voyez plutôt la douzaine de forts gaillards qui tirent péniblement le chariot ci-contre — mais enfin... ils avancent.

Depuis le mois de novembre, une mesure a été rasée et remplacée par une construction en granit, pur style xv^e siècle, avec façade en pan de bois. Nous ne sommes pas de ceux dont on a droit de se plaindre parce qu'ils défigurent le Mont en y dressant des bâlisses d'une indiscrète modernité. Cette maison qui s'appellera « S. Symphorien », comme celle qu'elle remplace, abritera les Evêques qui vont être nos hôtes pendant les fêtes du centenaire.

Nous poussons aussi, et très activement, l'aménagement de l'Esplanade de la Croix de Jérusalem. On sait que les cérémonies jubilaires y seront célébrées en plein air. Qu'il nous suffise pour l'instant, de dire que déjà 80 blocs de beau granit de Bouvigné viennent d'être hissés, à bras d'hommes, jusqu'au pied de la Merveille et que chacun de ces blocs pèse, en moyenne, douze cents livres. Ce fut un spectacle curieux, je vous assure, que celui de ces douze hommes halant le long de la rue étroite et pendante le chariot sur lequel se prélassaient tour à tour, un seul à la fois, les fameux blocs... de quoi écraser tous les diables du monde !

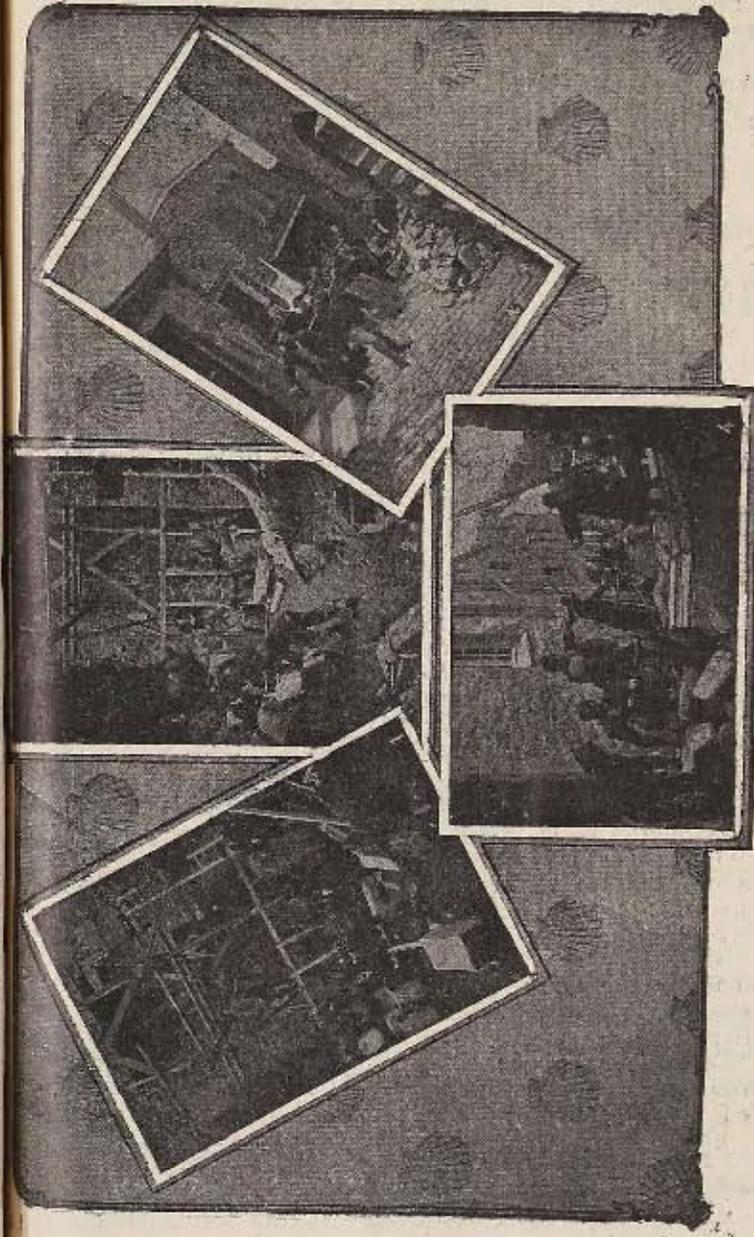
A l'endroit où la venelle se mue en escalier rapide, force était aux hommes d'abandonner la partie; alors le treuil entraînait en lice, tirait la pierre titanésque sous un monte-charge qui, par après, l'enlevait dans les airs, et finalement la déposait à pied d'œuvre, sur l'esplanade.

Ah ! mes amis, que voilà de chers blocs ! Seulement, aidez-nous à les mettre en place ! Je vous dis cela le plus discrètement que je puis, dans le tuyau de l'oreille, mais je vous le dis : « QUI PRENDRA A SON COMPTE L'UN DE CES BLOCS ? »

Celui-là aurait compris dans la perfection l'article I du mandement de Mgr Guérard annonçant le centenaire et le P. S. de la *Causerie* de notre directeur (numéro de *Janvier*).

Allons, mes amis, pour les Blocs de S. Michel !!...

— Mais au fait, interrogez-vous, à quoi bon tant et de si lourdes pierres ?



LE MONTAGE DES BLOCS DE GRANIT A L'ESPLANADE DES PÉLERINAGES

3. HALAGE DANS LA RUE D'ÉGLISE A DROITE. — 4. LE TREUIL S'ENTRAÎNE A DROITE. — 2. ON L'AMÈNE SUR LA PLATE-FORME.
1. ON VA LE HISSER, PAR UN MONTIS-CHARRIS, A PIED D'ŒUVRE.

Brièvement je vous réponds : « C'est pour les pèlerins de nos fêtes jubilaires. Avec ces pierres nous allons établir — comment dirai-je? — de hautes et longues marches, des manières de gradins... »
 Bientôt vous les verrez. (La suite en Avril.)

II. — Pèlerinages annoncés

Cette troisième liste annule les deux précédentes.

29 avril	DOYENNÉ DE PONTORSON.
4 mai	VILLE ET DOYENNÉ DE GRANVILLE.
6 mai	DOYENNÉS DE TESSY-S-VIRE ET DUCKY.
8 mai	DOYENNÉ DE LA HAYE-PESNEL.
10 mai	VILLE ET DOYENNÉ DE SAINT-LÔ.
11 mai	DOYENNÉ DE ST-PIERRE-ÉGLISE.
12 mai	DOYENNÉ DE PERCY.
13 mai (1) (2 ^e Fête jubilaire)	VILLE ET DOYENNÉ DE COUTANCES.
17 mai	DOYENNÉ DE BRÉCEY.
23 mai	PARIS (<i>Pèlerinage d'hommes</i>).
24 mai	DOYENNÉ DE GAVRAY.
25 mai	VILLE DE CHERBOURG.
26 mai	DOYENNÉ DE VILLEDIEU-LES-POÈLES.
27 mai	DOYENNÉS DE PÉRIERS ET ISIGNY-LE-BUAT.
31 mai	DOYENNÉ DE SARTILLY.
1 ^{er} juin	DOYENNÉ DE ST ^e -MÈRE-ÉGLISE.
3 juin	DOYENNÉ DE CARENTAN.
5 et 6 juin	PARIS.
7 juin	DOYENNÉ DE SOURBEVAL-LA-BARRE.
8 juin	DOYENNÉ D'OCTEVILLE.
9 juin	DOYENNÉ DE BRÉHAL.
10 juin	DOYENNÉ DE TORIGNY-SUR-VIRE.

1. Le 13 mai est un jeudi, non un mercredi, comme on nous l'a fait dire dans notre dernier numéro.

14 juin	DOYENNÉ DE ST-CLAIR-SUR-ELLE ET DE ST-JEAN-DE-DAYE.
16 juin (3 ^e Fête jubilaire) ..	VILLE ET DOYENNÉ D'AVRANCHES.
22 juin	ARRONDISSEMENT DE LISIEUX.
24 juin	DOYENNÉ DE MONTMARTIN-SUR-MER.
25 juillet	PÈLERINAGE RÉGIONAL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE (<i>Normandie et Bretagne</i>).
1 ^{er} août (4 ^e Fête jubilaire)	DIOCÈSE DE RENNES.
19 août	DOYENNÉ DE MARIGNY.
24 août	PREMIER PÈLERINAGE BELGE.
27 août	DEUXIÈME PÈLERINAGE BELGE.
30 août	DOYENNÉ DE CANISY.
9 septembre	DOYENNÉ DE LA HAYE-DU-PUITS.
10 septembre (5 ^e Fête jubilaire)	
29 septembre (6 ^e — —)	
16 octobre (7 ^e — —)	

LES ÉGLISES DU MONT-SAINT-MICHEL

L'église bâtie par saint Aubert

(708-992)

I. — La Construction.

Ce fut le 16 octobre que, d'après les meilleurs historiens, le pieux Aubert, évêque d'Avranches, reçut de saint Michel l'ordre d'aller lui bâtir une église sur le Mont Tombe. Nous laissons à ceux qui prennent pour tâche de collectionner les légendes, le soin de dire ce qu'avait été, aux âges antérieurs, ce lieu mystérieux. Qu'il nous suffise de savoir qu'à l'époque où l'aborde saint Aubert, le Mont est une île. La mer, en se soulevant peu à

peu, a submergé la forêt environnante et réduit tout en grèves; tel un tombeau gigantesque, il émerge du milieu des sables à une hauteur de 200 coudées, couvert de buissons et flanqué de deux chapelles bâties par d'anciens ermites. Ainsi, du moins, l'a vu, au cours du VIII^e siècle, un des clercs qui vivaient au Mont ¹. Et c'est là, sur cette roche déserte, que le pieux évêque renseigné par saint Michel cherche l'emplacement du futur sanctuaire.

Quel est cet emplacement, se demande le pèlerin que dérouta aujourd'hui l'entassement des édifices monastiques? On le put voir pendant longtemps, sans peine; de nos jours, il a fallu chercher pour le découvrir.

Un disciple du savant Robert de Thorigny, au XIII^e siècle, et historien du Mont, Guillaume de Saint-Pair, le désignait ainsi en suivant les traditions du monastère :

« Dierre soleil li anceisor
 « Que li mostiers à iuel jor
 « Que Scint Aubert le commencha
 « Fut en mie cest lue oue a
 « Soz une volte, une chapele
 « De Nostre-Dame ².... »

Là où se trouve la chapelle de Notre-Dame, en son milieu, fut donc bâtie l'église de saint Aubert. Or, un autre bénédictin du Mont, Dom Huynes, historien très accrédité, montrait « dessous la nef » de l'église actuelle, la chapelle enrichie de ce précieux souvenir. « On voit encore, écrivait-il en 1639, dans la chapelle de Nostre-Dame sous terre, qui est dessous la nef, l'autel qu'on qu'à demi démoly sur lequel ce saint (saint Aubert) célébra, et cela seul nous reste de ce qui fut basti pour lors et de l'église que nous disons que saint Aubert fit

[¹ Ms. du VIII^e siècle.

² GUILLAUME DE SAINT-PAIR, *Roman du Mont-Saint-Michel*.

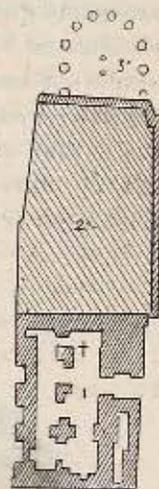
« construire où est maintenant cette chapelle ¹ ». Et cette description apparaît très exacte quand on la rapproche des plans de l'abbaye levés en 1775² avant que ne fussent détruites, dans l'église supérieure, les trois dernières travées.

Mais alors commença une époque de mystère sur la destination du lieu qui nous occupe. Quand le portail de l'église fut repoussé à la quatrième travée, il fallut, pour le supporter, construire un mur de soutènement dans la chapelle Notre-Dame sous terre, « dessous la nef ». Ce mur, construit du Nord au Sud, déroba aux regards le chœur de la chapelle, laissant inexplicables des neis que les mutilations des révolutionnaires et des geôliers de prison rendirent plus méconnaissables encore. Une connaissance exacte de l'histoire eût pu seule avoir raison de ces défigurations matérielles. Ceux qui tentèrent les premiers de restaurer le monastère ne la pouvaient posséder de sitôt, et, parce que, là comme ailleurs, ils avaient trouvé des sépultures, ils baptisèrent ce lieu du nom de « Charnier » ou « Cimetière des moines ». Ainsi, pendant cent ans, le mystère a plané sur l'emplacement de la chapelle Notre-Dame sous terre et, par suite, de l'église qui la précéda.

Grâce à Dieu, le voile s'est déchiré sur cet endroit

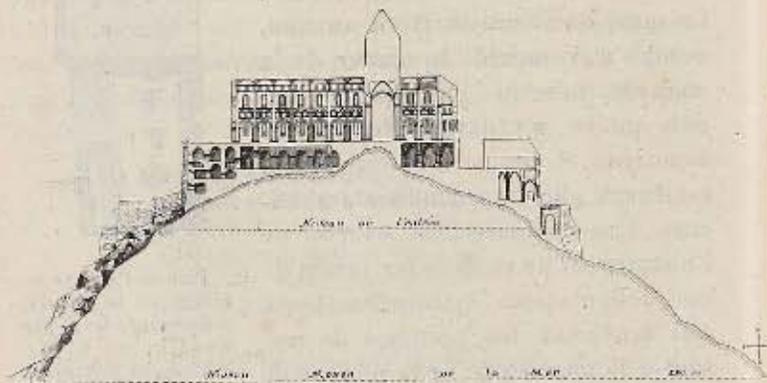
1. DOM HUYNES, *Hist. Gén.*, I, p. 37.

2. Notamment un plan levé par Fontiac sur l'ordre de Louis XVI.



Plan de l'abbaye au niveau de la chapelle souterraine levé par Fontiac en 1775: 1^o Chapelle N.-D. sous terre; 2^o Rocher; 3^o Crypte des Piliers.

pour y laisser pénétrer la lumière. Les fouilles, heureusement dirigées par M. l'architecte Gout, au mois de septembre 1908, ont révélé, au-delà du mur de refend construit au XVIII^e siècle, le chevet de la chapelle souterraine que faisaient soupçonner une meilleure connaissance de l'histoire et des plans, ainsi que de rares vestiges d'une architecture pouvant remonter au X^e siècle. Vienné le jour où sera ouverte une arcade dans le mur qui nous masque le chœur de cette chapelle et nous pourrons y vénérer le lieu où saint Aubert construisit la première église.



Dessin de Eng. Essai de restitution de l'abbaye dans l'état où elle était au XI^e siècle. Sous la nef se trouve la chapelle N.-D. sous terre, construite elle-même sur l'emplacement de l'église de saint Aubert. La croix qui figure dans le dessin en rappelle le souvenir.

Pour le désigner à l'attention de son serviteur, pendant une nuit, saint Michel a préservé cet endroit de la rosée qui couvre le reste du Mont. Dès le matin saint Aubert reconnaît le signe céleste et se met à réaliser son projet qui est de bâtir une église semblable à celle du mont Gargan.

Lui-même y travaille, à la tête de ses diocésains

d'Avranches, pendant que ses chanoines vont, au mont Gargan, chercher les reliques qui seront les « gages » de l'Archange. L'activité est grande dans l'atelier, car, au bout d'un an tout est prêt : l'église « capable de contenir environ cent personnes » est construite en forme de crypte ronde, précédée d'un « porche » et entourée de petits « logis et cabanes » destinés aux futurs desservants du sanctuaire¹.

Puis, providentielle coïncidence ! A la même époque reviennent d'Italie les clercs porteurs des précieuses reliques. Des hauteurs d'Avranches ils ont aperçu la gracieuse silhouette du nouveau « moustier ». A la vue du Mont, dont on a ôté les « espines » et les « buissonnez », de l'« église » dont les pierres blanches flamboient au soleil, et des « noveles maisontz

« Qui de loin perent estre belles »,

ils « se prennent à merveiller », et leur avis est

« Ké novel siècle seit devenu² ».

Tout cela hâte leur marche, et le 15 octobre 709, saint Aubert reçoit processionnellement les « saintes reliques » qu'il dépose dans l'église, en attendant le lendemain.

Le lendemain, c'est la dédicace. Jamais peut-être le soleil n'aura éclairé le Mont en un jour où ait jailli des cœurs autant de piété. « Clercs », « évêques » et « barons » de Normandie et de Bretagne, que saint Aubert a mandés, tous sont là, avec les gens du peuple, qui forment, autour des reliques, un cortège digne d'une telle fête. L'évêque prend « du lieu décent » où il les avait mis la veille au soir, le « drap vermeil » et le « mar-

1. D. HUYNES. *Hist. gén.* t. 1, 14, 36, 49.

2. GUILLAUME DE SAINT-PAIR, *loc. cit.*

bre vert » venus d'Italie, et les porte, en grande cérémonie sur l'autel de saint Michel où les attend une châsse précieuse. Commence alors l'office canonial chanté par les chanoines. Puis, saint Aubert célèbre la messe. Avec quelle chaude piété il murmure à l'autel les prières du Canon ! Une joyeuse confiance l'anime quand il confie à Dieu les intentions « de ceux qui l'entourent » et l'avenir du pays dont saint Michel veut être, en ce lieu, le « spécial protecteur ». Le peuple qui se trouve de l'autre côté de l'autel, en face du célébrant, remarque sa figure s'empourprer d'émotion. Saint Aubert triomphe; volontiers il chanterait son « *Nunc dimittis*... »

Mais ce n'est pour le sanctuaire que l'aurore. A la fin de la cérémonie, il convoque les évêques et les barons.

« Seigneurs, dit-il, écoutez-moi. Puisque vous êtes ici « assemblés, aidez-moi de vos prudents conseils. Je veux « beaucoup honorer ce lieu. J'y mettrai douze chanoines, « qui seront égaux en dignité aux clercs d'Avranches « et ne cesseront de louer Dieu. J'affecterai à leur entretien une part des rentes que je perçois sur mon patrimoine de Genêts et d'Huynes. Voyez-vous que ce soit « bien? » Tous approuvent son dessein et aussitôt la charte est dressée.

La collégiale est fondée.

(A suivre.)

Y. DES SYLVES.

NOS AMIS

A l'occasion du 12^e centenaire du Mont Saint-Michel et du 10^e anniversaire de sa consécration épiscopale (2 février), Mgr Guérard, évêque de Coutances, vient de nommer chanoines honoraires de sa cathédrale :

MM. LOUIS BOSSEBŒUF, archiviste du diocèse de Tours et historiographe du Mont Saint-Michel.

COGNAULT, curé de Pontorson et doyen du Mont-Saint-Michel;

SOYER, curé-doyen de La Haye-Pesnel.

LETONDEUR, curé-doyen de Thorigny-sur-Vire.

Nous nous faisons un devoir de reproduire ici les paroles prononcées par notre Directeur, M. le vicaire général Lepetit, au prône de la grand'messe paroissiale du Mont-Saint-Michel, le dimanche 15 janvier. Après avoir incité ses paroissiens à préparer le centenaire, M. le vicaire général a fait en ces termes l'éloge des nouveaux chanoines :

M. l'abbé Louis Bossebœuf, notre éminent collaborateur, est un archéologue de distinction. Ses travaux sur les châteaux de la Touraine et du Blésois sont unanimement appréciés. Aussi modeste que savant, il avait toujours décliné les honneurs à lui offerts par les Archevêques de Tours; Mgr Guérard est enfin parvenu à vaincre ses résistances. Depuis trente ans, M. l'abbé Bossebœuf étudie le Mont-Saint-Michel avec passion. La Merveille de l'Occident est devenue l'objet de son culte archéologique, et dans ce culte il faut dire qu'il entre une somme considérable de perspicacité et de patience. A maintes reprises, la Sorbonne, après les sociétés archéologiques de la Province, écouta avec intérêt et loua hautement les communications de M. Bossebœuf relatives à certains points délicats de notre histoire et de notre architecture locales. Dans un avenir très rapproché, nous l'espérons, les *Annales* auront à parler d'une œuvre impatientement attendue de sa plume fine et disert.

M. l'abbé Cognault, curé-doyen de Pontorson, est nouvellement arrivé parmi nous, ce qui ne veut pas dire, que son affection pour le Mont-Saint-Michel et ses relations amicales avec les Chapelains de l'Archange datent d'hier. Les pèlerins du 29 septembre 1902 se rappellent avec bonheur le discours que M. l'abbé Cognault leur adressa en cette solennelle circonstance. Nous aimons saluer en lui — ainsi que l'a appelé avec tant d'à propos Mgr Guérard — le « doyen du Mont-Saint-Michel ». Que Pontorson n'en soit pas jaloux !

M. l'abbé Soyer, ancien chapelain de Saint-Michel, curé-doyen de La Haye-Pesnel, est connu et estimé de nos lecteurs. Ses ouvrages, pieux et documentés, ont contribué pour une bonne part à renouveler, en ces derniers cinquante ans, la dévotion à l'illustre archange. Si M. Bossebœuf est l'historiographe du Mont-Saint-Michel et si M. Cognault en est le doyen, ne doit-on pas dire que l'auteur de *S. Michel Archevêque, de la Vie Angélique, de l'Essai sur l'Ange et l'Homme, des Mystères du Diable dévoilés, de Jeanne d'Arc personnification de S. Michel*, pour ne citer que les principales œuvres de M. Soyer. — mérite d'être appelé le théologien de saint Michel.

En investissant de la dignité canoniale M. l'abbé Letondeur, curé-doyen de Torigny-sur-Vire, Monseigneur a honoré le talent et récompensé le zèle d'un prêtre que des liens de famille et des souvenirs d'enfance rattachent au Mont-Saint-Michel. Sa Grandeur s'est peut-être souvenue de plus que si le Mont donne, en quelque sorte, M. Letondeur à Torigny, ce ne fut que par une juste, quoique tardive, reconnaissance: est-ce que, en effet, le plus illustre des abbés bénédictins du Mont-Saint-Michel ne porte pas dans l'histoire le nom de Robert de Torigny ?

Que MM. les chanoines de la promotion du 12^e centenaire du Mont Saint-Michel veuillent bien trouver ici et agréer l'expression de nos respectueuses et sincères félicitations.

PROPOS MONTOIS

L'Huitre... et les Plaideurs

Figurez-vous, mes chers lecteurs, que j'ai une nouvelle... savoureuse à vous apprendre !

Vous n'ignorez pas qu'à l'orée de la baie du Mont-Saint-Michel — pour employer de beaux mots — sont situées deux villes dont l'une, la bretonne, s'appelle Cancale, et l'autre, la normande, se dénomme glorieusement Granville. *Grosso modo*, je dirai volontiers que Cancale, Granville et le Mont-Saint-Michel sont les trois sommets d'un même triangle...

Eh bien ! entre Cancale et Granville, tout au fond de la

mer, s'étendent des bancs... d'huitres. Chaque année, à pareille époque, on voyait les gentilles nacelles aux voiles blanches sortir et de Cancale et de Granville et s'en venir draguer, en quantités, ces innocents mollusques dont se régalaient Paris, cet estomac de la France, et beaucoup d'autres villes non capitales.

Les huitres de ces parages font en effet les délices des gourmets, au même titre, au moins, que leurs sœurs d'Arcachon, de Marennes ou d'Ostende.

Seulement, voilà ! Elles s'intitulaient, ou plutôt on les intitulait — pourquoi ? — « Huitres de Cancale... »

« Je vous demande un peu, on dit les Granvillais et les Granvillaises, de quel droit imposer l'estampille de Cancale à des huitres « nées natives » de Chausey par exemple, ou d'à côté, et qui ont vécu depuis toujours, pas plus à Cancale qu'à Granville et plus près peut-être de Granville que de Cancale?... »

Bref, il y avait encore autre chose pour corser le litige : antagonisme atavique, rivalité de race, jalousie de métier...

On a toujours tort de ne prêter point attention aux menus faits que racontent les journaux ; d'insignifiants ils peuvent devenir considérables et prendre soudain les proportions d'un événement.

Ainsi je n'avais pas pris garde d'abord à une discussion dont les huitres étaient l'objet. J'ai eu tort. La querelle s'est envenimée, a dégénéré en manière de révolution ; à Granville on s'est mis en grève — naturellement — on a chanté l'*Internationale* et la chanson des... « huitres. » A Cancale on a sonné le tocsin, rassemblé les hommes sur les quais et vociféré, le poing tendu.

Enfin, l'Ad-mi-nis-tra-tion, saisie de la question, comme bien on pense, s'est émue. Le ministre de la Marine a prononcé une sentence de la plus haute sagesse et qui, je l'espère — on ne sait jamais — mettra d'accord les deux parties.

Les plaideurs de La Fontaine étaient divisés par une huitre. Pour vider la querelle, Perrin-Dandin « ouvre l'huitre et la gruge. » Puis,

« Ce repas fait, il dit, d'un ton de président :
Tenez, la cour vous donne à chacun une écaille,
Sans dépens ; et qu'en paix chacun chez soi s'en aille. »

Depuis le temps où le fabuliste faisait parler bêtes et gens, les procédés judiciaires se sont affinés. De la multitude d'huitres qui divisaient Granville et Cancale M. le Ministre de la marine n'a « grugé » aucune.

« Simple affaire de noms ! a-t-il dit. Qu'à cela ne tienne ! »

Alors, montrant au fond de la baie le Mont embrumé : « C'est facile, cela ! Les « huitres de Cancale » s'appelleront désormais « Huitres du Mont-Saint-Michel ». Et voilà ! Messieurs les Plaideurs, « qu'en paix chacun chez soi s'en aille ». Les clients ne pourront pas se plaindre. Quant aux huitres, qu'est-ce que cela peut bien leur faire ? »

Donc « M. l'administrateur de la Marine à Granville a reçu du ministre de la marine une dépêche dans laquelle il est spécifié que les huitres pêchées sur les bancs de Granville, Chausey et Cancale, seront désormais dénommées « Huitres du Mont-Saint-Michel » au lieu et place de « Huitres de Cancale... » (*Les journaux*).

Disons du reste que le Mont-Saint-Michel ne s'attendait pas à cet excès d'honneur. Aussi faisons-nous défense à Dame Histoire de jamais l'accuser d'avoir joué en cette affaire le rôle du troisième larron qui saisit maître Aliboron — l'huitre, en l'espèce ! — Le Mont n'a rien saisi du tout.

Mais enfin, puisque ainsi voulut l'Autorité, réjouissons-nous... (1)

Et vous, mes amis, quand vous voudrez vous payer le luxe de déguster des huitres de Cancale, ne vous méprenez pas... Demandez des HUITRES DU MONT-SAINT-MICHEL... Elles n'en sont pas, mais cela ne fait rien... GINGATZ.

1. Au fond, je ne sais pas si M. le Ministre de la Marine avait saisi — mieux que moi-même — de quoi il s'agissait au juste. De fait, dit-on, sa décision n'a rien décidé du tout, si bien que son Excellence en a été réduite à faire dire qu'elle était contournée, ... la décision, non l'Excellence. Voici d'ailleurs à peu près exactement — ceci pour les gens sérieux — l'objet du débat : Cancale possède encore des parcs à huitres; Granville n'en a plus. Or Granville prétendait enclorre dans les parcs de Cancale le produit de sa pêche. « Cela, jamais » ont dit les Cancalais... Vous voyez bien que changer le nom des huitres ne changerait rien à la situation... G

ACTIONS DE GRACES

FÉVRIER

Aisne. — Je vous adresse les honoraires d'une messe d'actions de grâces pour une faveur obtenue par notre bon saint Michel. C. T.

Je m'empresse de vous envoyer une offrande en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grande grâce obtenue par son intercession. M. D.

Aveyron. — Je vous envoie une offrande comme gage de ma reconnaissance à saint Michel. M. C.

Calvados. — J'ai été évidemment secourue, il y a quelques semaines, par

l'intercession de saint Michel : j'en dois témoigner ma reconnaissance, je vous prie de faire acquitter une messe d'actions de grâces. A. L. D.

Côtes-du-Nord. — Je vous prie de dire une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une guérison. H. B.

Je vous serai reconnaissant de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel, en actions de grâces. A. H. d'A.

J'avais promis une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel si nous voyions s'aplanir de grosses difficultés. L'affaire est en bonne voie, je tiens ma promesse. M^{me} B.

Morbihan. — Merci au bon saint Michel de sa protection. T. S.
Je vous prie de dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce temporelle obtenue par son intercession. S. R.

Pas-de-Calais. Je joins à ma lettre une offrande en l'honneur de saint Michel pour le remercier de plusieurs grandes grâces obtenues par son intercession. M^{me} B.

Rhône. — Une personne me charge de vous demander la célébration de dix messes pour remercier saint Michel d'une faveur obtenue. A. M.

Seine et Oise. — Je vous adresse mon offrande pour remercier saint Michel d'une grâce qu'il m'a obtenue. A. A.

Je vous prie de faire acquitter quatre messes d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier des faveurs obtenues par son intercession. C. O.

Tarn. — Veuillez dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une guérison. M. C.

Saint Pierre-et-Miquelon. — Merci à saint Michel. Il m'a exaucé. Je vous prie de dire une messe d'actions de grâces. A. P.

Reconnaissance à saint Michel. C. S.

Merci à saint Michel. C. R.

MARS

Ain. — Je vous prie de faire célébrer deux messes pour remercier saint Michel des grâces reçues pendant l'année écoulée. F. P.

Aisne. — Saint Michel vous a accordé une grande grâce. Publiez-la pour que renaisse dans les âmes découragées la confiance au saint Archange. C. P.

Calvados. — Je vous prie de célébrer une messe d'actions de grâces. V. L. R.

Calvados. — Je vous adresse les honoraires d'une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier du succès d'une opération. G. H.

Corrèze. — Veuillez célébrer deux messes d'actions de grâces. S^r C.

Côte d'Or. J'ai obtenu la grâce sollicitée. Publiez ma reconnaissance. A. P.

Drôme. — Ci-joint une offrande pour témoigner ma reconnaissance à saint Michel. M. B.

Finistère. — Je vous prie de faire dire quatre messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier des faveurs obtenus par son intercession.
S^r A. M.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint une offrande pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue.
A. P.

Indre. — Quand je vous écrivis en novembre, je vous disais combien je voudrais avoir à vous exprimer ma reconnaissance. C'est ce que je vien faire, ayant obtenu la faveur que je sollicitais.
M. B.

Loir-et-Cher. — Je vous envoie une offrande pour remercier saint Michel des faveurs qu'il m'a obtenus pendant l'année. *Une Associée.*

Loire-Inférieure. — Je vous adresse une offrande en actions de grâces à saint Michel.
S. L.

Manche. — V. L. a obtenu une grande amélioration dans son mal. J'ai reconu une fois de plus la protection de saint Michel.
O. L. T.

Mayenne. — Je vous envoie une offrande pour remercier saint Michel des grâces obtenues par son intercession.
M. T.

Basses-Pyrénées. — Je vous prie de faire célébrer en l'honneur de saint Michel, une messe d'actions de grâces pour l'année écoulée. E. D.
Veuillez dire une messe d'actions de grâces pour les âmes du purgatoire.
M. L. F.

États-Unis d'Amérique. — Remerciements à saint Michel pour deux faveurs obtenus.
J. P.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aude. — Carcassonne : M^{me} Marie Danjard.

Côtes-du-Nord. — Uzel près-l'Oust : M^{me} Marie Maignan. — Paimpol : M^{me} Marthe Gicquel. — Dinan : M^{me} Jeanne Bondet, née Le Barbier de Blignières. — Erquy : M^{me} veuve Léonie Londe de Forville. — Lamballe : M. Charles Seyoy. — Matignon : Sœur Saint-Raphaël, religieuse de la Providence.

Cher. — Culan : M. Louis Rétat.

Haute-Garonne. — Toulouse : Le R. P. Charles Arnichaud, prêtre du Sacré-Cœur ; M^{me} Elisabeth Cardinal de Cuzey, comtesse de Tréil de Pardailhan ; M. Montagnac ; M. Foquet.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. l'abbé J. M. Michel, vicaire général. — Fougères : M^{me} veuve Guichard.

Indre. — Chateauroux : M^{me} veuve Aiphonse de Vasson, née Fauconneau Dufresne.

Isère. — Grenoble : M. Charles Charaux.

Loire. — Feurs : M. Jean Gacou, *sélateur*.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Oudiette ; M^{me} veuve Berryer ; M^{me} veuve Barberel, *fidèle associée de la première heure*.

Loiret. — Orléans : M^{me} Caroline Fas ; M^{lle} Annette Juigné.

Maine-et-Loire. — Cholet : M^{me} veuve Richard, *très dévouée sélatrice*.

Manche. — Marcilly : M. l'abbé Guillard, *curé*. — **Saint-Pierre-Eglise** : M. l'abbé Noël, *ancien curé de Cosqueville* ; M. l'abbé Philippe, *ancien curé de Mauvertin*. — **Contances** : M^{me} Griffalon, née Elisabeth Angot. — **Le Mont-Saint-Michel** : M^{lle} Augustine Dumoussel. — **Sourdevalles-Bois** : M. Jacques Barré. — **Les Chéris** : M. François Angot. — **La Chaise-Baudouin** : M^{me} Marie Jobault. — **Marcilly** : M^{me} Angèle Lebrez. — **Saint-Pierre-de-Semilly** : M. le marquis Georges François de Mathan. — **Avranches** : M^{me} Adélaïde du Bois-Hamon ; M^{lle} Adèle Briand ; M^{lle} Geneviève Le Héricé. — **Ducey** : M^{me} veuve Hardy, née Janin. — **Le Val-Saint-Père** : M. Hippolyte Champion ; M^{me} veuve Jouenne. — **Savigny-le-Vieux** : M^{me} veuve Pourreau, née Vincent Quercel ; M^{me} veuve Tencé, née Marie Béliard. — **Sainte-Anne-de-Buis** : M. Julien Lehermelin.

Morbihan. — Ménéac : M. René Apuril. — Vannes : M. Georges Henri de Villeneuve.

Nièvre. — Vandenesse : M. Georges Petitpain.

Oise. — Francières : M. Moisy, *très dévot à saint Michel*.

Seine — Paris : M^{me} Paul Thuillier ; M^{lle} Marie Aubry.

Seine-et-Oise. — Louveciennes : M^{me} veuve Oscar Claveau, née Marie de Boischevallier. — Villiers-le-Bel : M. Antoine Amédée Chabot ; M. Eusèbe Rüsschlic ; M^{me} veuve Jacry, née Léonie Pinaer.

Seine-Inférieure. — Le Havre : M^{lle} Martha Prader. — Rouen : M. Charles de Robillard de Beaufort.

Somme. — Abbeville : M^{me} Masson.

Yonne. — Auxerre : M. Charles Aubin.

Autriche. — Vienne : M. Bobillier ; M^{me} Caroline Bobillier.

Grand-Duché de Luxembourg. — M^{me} Auguste Letellier, née Virginia Neyen.

... *Sed Signifer, sanctus Michael, representet eas in Lucem sanctam!* ...



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUS

DANS LA 35^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

1^{re} Livraison. — Avril 1908.

Quis ut Deus ?.....	1	M. l'abbé Laforêt-Levatois	
Pour préciser.....	9	(suite).....	14
Avis.....	10	Actions de grâces.....	20
Du Mont-Saint-Michel au Mont des Oliviers.....	12	Adieux à nos chers défunts.....	23

2^e Livraison. — Mai 1908.

Les trois printemps.....	25	Nécrologie: M. l'abbé Pouvreau	34
Chronique Montoise : Beaux espoirs.....	29	M. l'abbé Laforêt-Levatois (suite).....	35
Le concours des « Annales » : Poésie.....	32	Au péril de la mer.....	42
		Adieux à nos chers défunts.....	47

3^e Livraison. — Juin 1908.

Soyons compatissants !.....	49	M. l'abbé Laforêt-Levatois (suite).....	62
Nos devoirs : M. l'abbé Pouvreau ; Le T. R. P. Laprostie.....	58	Dernière heure.....	67
Le concours des « Annales » : Poésie.....	59	Actions de grâces.....	68
		Adieux à nos chers défunts.....	71

4^e Livraison. — Juillet 1908.

Encourager.....	73	Une première messe.....	85
Indulgence de la Portioncule ...	77	Le concours des « Annales » : Prose.....	86
L'Entrée de l'Abbaye.....	78	M. l'abbé Laforêt-Levatois (suite).....	89
Gloire à saint Michel.....	79	Actions de grâces.....	91
Avis.....	80	Adieux à nos chers défunts.....	95
Chronique montoise : Les pre- miers pèlerins.....	80		